



Det här verket har digitaliserats vid Göteborgs universitetsbibliotek och är fritt att använda. Alla tryckta texter är OCR-tolkade till maskinläsbar text. Det betyder att du kan söka och kopiera texten från dokumentet. Vissa äldre dokument med dåligt tryck kan vara svåra att OCR-tolka korrekt vilket medför att den OCR-tolkade texten kan innehålla fel och därför bör man visuellt jämföra med verkets bilder för att avgöra vad som är riktigt.

This work has been digitized at Gothenburg University Library and is free to use. All printed texts have been OCR-processed and converted to machine readable text. This means that you can search and copy text from the document. Some early printed books are hard to OCR-process correctly and the text may contain errors, so one should always visually compare it with the images to determine what is correct.



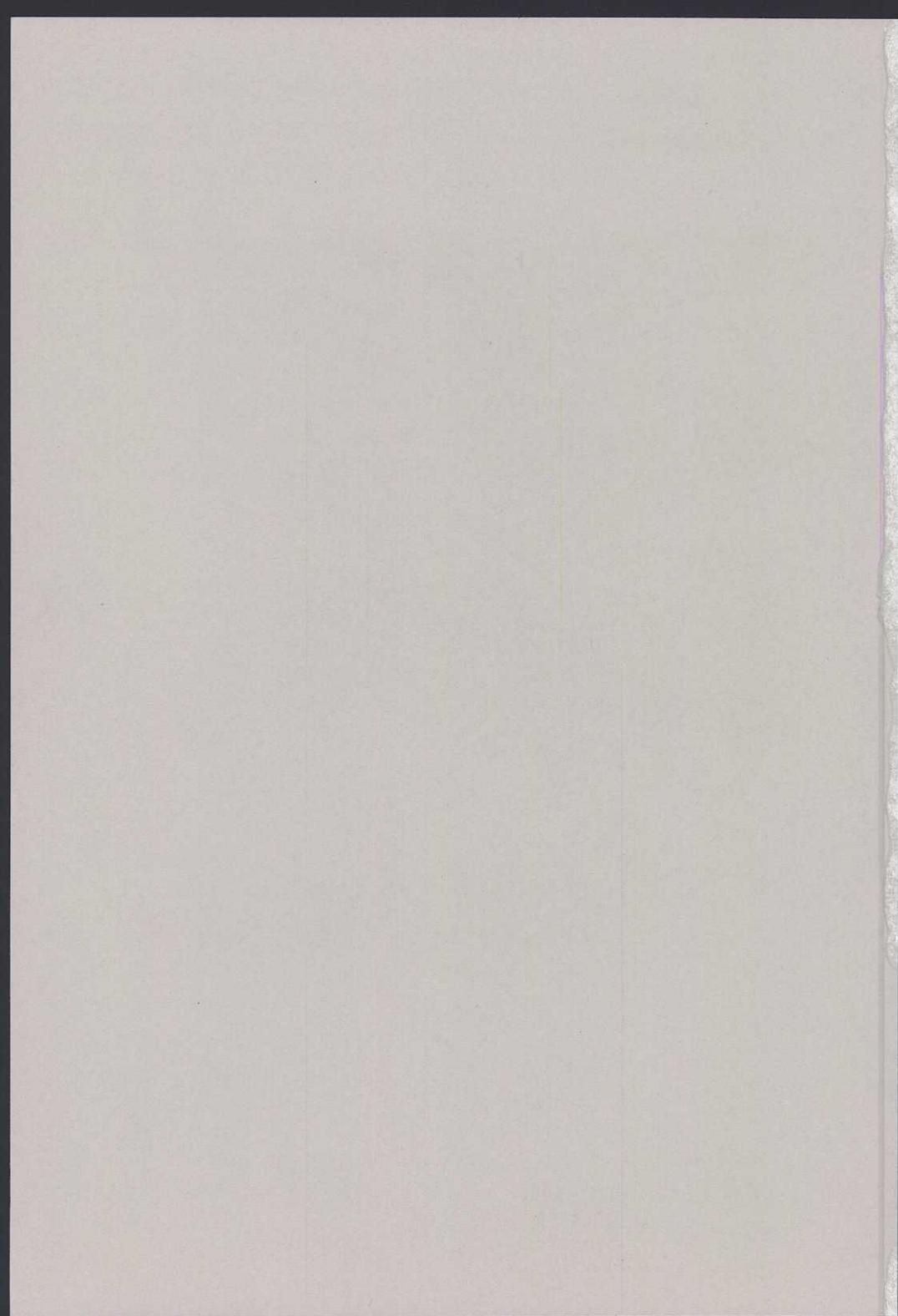
ROMANICA GOTHOBURGENSIA
XLVIII

ANN-MARI GUNNESSON

LES ÉCRIVAINS FLAMANDS
ET LE CHAMP LITTÉRAIRE
EN BELGIQUE FRANCOPHONE



ACTA UNIVERSITATIS GOTHOBURGENSIS



**LES ÉCRIVAINS FLAMANDS
ET LE CHAMP LITTÉRAIRE
EN BELGIQUE FRANCOPHONE**

ROMANICA GOTHOBURGENSIA
XLVIII

ANN-MARI GUNNESSON

**LES ÉCRIVAINS FLAMANDS
ET LE CHAMP LITTÉRAIRE
EN BELGIQUE FRANCOPHONE**



ACTA UNIVERSITATIS GOTHOBURGENSIS

Dépositaire général :

ACTA UNIVERSITATIS GOTHOBURGENSIS

Box 222, S-405 30, Göteborg, Suède

© Acta Universitatis Gothoburgensis,
Ann-Mari Gunnesson

ISBN 91-7346-393-0
ISSN 0080-3863

IMPRIMÉ EN SUÈDE

Vasastadens Bokbinderi AB, Göteborg 2001

ABSTRACT

Title: *Les écrivains flamands et le champ littéraire en Belgique francophone*

English title: *Flemish Writers and the Literary Field in Francophone Belgium*

Author: Ann-Mari Gunnesson

University/Department: Göteborg University (Sweden)/Department of Romance Languages: French & Italian Section

The boundary line which, in medieval times, separated the Germanic from the Romance languages runs right through present-day Belgium, where it now divides the areas where Netherlandic is the official language from those which have French as their official language. In 1963 this boundary was ratified in Belgian law. Its character of a political border was subsequently reinforced by a process lasting some 25 years which resulted, in May 1993, in a constitutional change whereby Belgium became a federal state. This process has altered not only the country's political but also its literary map. The scope for francophone literature has been reduced, and any mutual exchange between the two major literatures of Belgium, in French and in Netherlandic (Flemish), scarcely exists any longer. (The country's German-speaking minority is not dealt with here.) There are many who consider that Flemish literature in French is now a matter of history.

This dissertation is largely descriptive, and follows the tracks left by Flemish writers, primarily novelists, in Belgium's francophone literature from 1830, when the Kingdom of Belgium was formed, through the end of the millennium.

Certain key concepts from Pierre Bourdieu have been employed as a theoretical framework for the presentation, especially the concept of cultural field. The dissertation describes the francophone literary field in Belgium and the changes consequent on the loss of the French-speaking Flemish writers. Special attention is paid to the contact points between the Netherlandic and French languages, between Flemish and French culture. The demarcation of the field with respect to France on the one hand, and the Netherlandic field on the other, is important in this perspective.

In Belgium, particularly in Flanders, there have been individuals who, because of their bilingual and bicultural backgrounds, have been able to be active in several literary fields, both within the country and outside. They have been able to function as couriers and agents of influence between the fields. In this dissertation they are sometimes called « *dépasseurs de champs* ».

A more extensive account is given in the dissertation of some contemporary examples of such « *dépasseurs de champs* »: Guy Vaes, Françoise Mallet-Joris, Jacques De Decker and the magazine *Septentrion*. It would seem to be premature to claim that there are no longer any Flemish authors who write in French. They do exist, although they may be few in number. However, they no longer function as reference points for Belgium's francophone literary field. The 'exodus' of the Flemish writers from this field may be described as a loss, but not all perceive it as such. There are those who consider that the language laws, federalisation and the establishment of boundaries between the French-speaking and Netherlandic-speaking areas have been to the advantage of the francophone literary field.

Key words: Belgium, francophone literature, Flemish authors, French, Netherlandic, Pierre Bourdieu, literary field, literary institution.

Avant-propos

Au moment de publier cette étude, qui fut soutenue comme thèse de doctorat le 23 septembre 2000, je présente tout d'abord mes remerciements à mon directeur de thèse, Monsieur Lars Lindvall, professeur émérite, ancien titulaire de la chaire de langues romanes à l'Université de Göteborg. Par son enthousiasme et son appui, il m'a incitée à mener à bien mon travail.

Je voudrais aussi exprimer ma reconnaissance à Monsieur Gerrit Otterloo, ancien maître de conférences à l'Institut des langues allemande et néerlandaise de cette université, qui, en plus de m'initier à l'étude de la langue et de la littérature néerlandaises, m'a signalé des pistes de recherche très utiles pour ma thèse.

De plus, j'ai une dette de reconnaissance envers Madame Marie-Rose Blomgren. Avec perspicacité et discrétion, elle a révisé mon texte du point de vue linguistique.

Mes remerciements vont également à mes autres collègues de l'Institut des langues romanes de l'Université de Göteborg ainsi qu'à tous ceux qui, non seulement en Suède, mais aussi en Belgique, en France et au Canada, m'ont encouragée et aidée.

Je dois aussi des remerciements aux fondations « Bo Linderöth-Olson » et « Petra et Karl Erik Hedborg ». Leur soutien financier m'a permis de faire des recherches en Belgique, recherches indispensables à la réalisation de ma thèse.

Finalement, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à ma famille. Tout le long du chemin qui a conduit à la publication du présent ouvrage, Bertil et Tobias ont été mes compagnons de route fidèles. Ensemble, nous dédions ce livre à la mémoire de ma sœur Gun-Britt.

Göteborg, janvier 2001
Ann-Mari Gunnesson

Ma terre mystique et baroque
je suis encore ton enfant.
J'ai ta couronne avec tes loques.
Si je les veux jeter au vent
tout mon passé bat la breloque.

Liliane Wouters, « Mère Flandre »
(*La marche forcée*, 1954)

Table des matières

| | |
|---|-----------|
| 1.0 Introduction | 1 |
| 1.1 Objectif | 1 |
| 1.2 Théorie | 1 |
| 1.2.1 « Le champ littéraire » | 1 |
| 1.2.2 « Le système littéraire » | 2 |
| 1.2.3 « L'institution littéraire » | 4 |
| 1.3 « Les dépasseurs de champs » | 5 |
| 1.4 Perte ou réorientation ? | 5 |
| 1.5 Littérature et traduction | 6 |
| | |
| 2.0 Aperçu des recherches antérieures | 7 |
| 2.1 Introduction | 7 |
| 2.2 Deux langues, deux cultures | 8 |
| 2.3 Littérature et société | 10 |
| 2.4 L'interaction entre les lettres francophones et néerlandophones en Belgique | 12 |
| | |
| 3.0 La question linguistique et la fédéralisation | 15 |
| 3.1 Introduction | 15 |
| 3.2 Sources | 15 |
| 3.3 Avant 1830 : bref aperçu | 15 |
| 3.3.1 Sous domination étrangère | 16 |
| 3.4 L'indépendance de la Belgique | 19 |
| 3.5 La question linguistique | 21 |
| 3.5.1 Le mouvement flamand | 21 |
| 3.5.2 Le mouvement wallon | 25 |
| 3.6 La fédéralisation | 26 |
| 3.6.1 La question royale et la question scolaire | 27 |
| 3.6.2 Vers un État fédéral | 28 |
| 3.6.3 La Belgique fédérale | 29 |
| 3.6.4 « Un Wallon + un Flamand = deux Belges » ? | 31 |
| 3.7 Les francophones de Flandre – une minorité en voie de disparition | 33 |
| | |
| 4.0 L'apport flamand à la littérature francophone de Belgique 1830-1950 | 35 |
| 4.1 Introduction | 35 |
| 4.2 Sources | 35 |
| 4.3 La période antérieure à 1830 | 36 |
| 4.3.1 Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde (1540-1598) | 39 |
| 4.3.2 Stagnation littéraire | 39 |
| 4.4 Les années 1830-1880 | 40 |
| 4.4.1 Les années 1830-1860 : contrefaçon et romans historiques | 41 |
| 4.4.2 Henri Conscience (1812-1883) | 41 |
| 4.4.3 Charles De Coster (1827-1879) | 44 |
| 4.5 Les années 1880-1920 | 47 |
| 4.5.1 Camille Lemonnier (1844-1913) | 47 |
| 4.5.2 <i>La Jeune Belgique</i> (1881-1897) et le débat littéraire | 49 |
| 4.5.3 <i>Van nu en straks</i> (1893-1901) | 54 |
| 4.5.4 Les écrivains de l'âge d'or | 55 |

| | |
|---|------------|
| 4.5.4.1 Georges Rodenbach (1855-1898) | 56 |
| 4.5.5 Cyriel Buysse (1859-1932) | 62 |
| 4.5.6 Léon Cladel (1835-1892) | 64 |
| 4.5.7 L'âme belge | 67 |
| 4.6 Les années 1920-1950 | 69 |
| 4.6.1 Franz Hellens (1881-1972) | 69 |
| 4.6.2 L'Académie royale de langue et de littérature françaises (1920) | 71 |
| 4.6.3 <i>Le Manifeste du Groupe du Lundi</i> (1937) | 73 |
| 4.6.4 Période de transition | 74 |
| 4.6.4.1 Marie Gevers (1883-1975) et Suzanne Lilar (1901-1992) | 74 |
| 4.6.4.2 « Van de andere kant » | 81 |
| 4.6.4.3 « Le départ des écrivains flamands » | 85 |
| 5.0 Neel Doff – exemple et paradoxe | 89 |
| 5.1 Introduction | 89 |
| 5.2 Études sur Neel Doff | 90 |
| 5.3 Écrivain néerlandais, flamand ou français ? | 93 |
| 5.4 Conclusion | 99 |
| 6.0 Le champ littéraire en Belgique francophone après 1950 | 100 |
| 6.1 Introduction | 100 |
| 6.2 L'exil | 103 |
| 6.3 L'édition – instance de production | 105 |
| 6.4 La critique – instance de reconnaissance | 108 |
| 6.5 L'Académie – instance de consécration | 109 |
| 6.6 L'enseignement – instance de conservation | 112 |
| 6.7 Changement de cap | 119 |
| 6.7.1 « Une autre Belgique » | 119 |
| 6.7.2 « La Belgique malgré tout » | 121 |
| 6.7.2.1 « Belgique toujours grande et belle » | 127 |
| 6.7.3 « Balises pour l'histoire de nos lettres » | 130 |
| 6.8 Les orphelins | 134 |
| 7.0 Les orphelins de Mère Flandre | 136 |
| 7.1 Introduction | 136 |
| 7.2 Guy Vaes | 136 |
| 7.2.1 Études critiques sur Guy Vaes | 138 |
| 7.2.2 Écriture fantastique et magique | 139 |
| 7.2.3 Délaissement et perte d'identité | 142 |
| 7.2.4 « Un prodigieux et fascinant génie du lieu » | 151 |
| 7.3 Françoise Mallet-Joris | 153 |
| 7.3.1 Recherches antérieures sur Françoise Mallet-Joris | 154 |
| 7.3.2 Anvers | 157 |
| 7.3.3 Flamanditude | 162 |
| 7.3.4 Écrivain aux appartenances multiples | 167 |
| 7.4 Jacques De Decker | 172 |
| 7.4.1 Hommes de lettres prolifique | 173 |
| 7.4.2 Passeur de cultures | 174 |
| 7.4.3 Le romancier | 178 |

| | |
|--|------------|
| 7.4.4 Personnage-clé de l'institution littéraire | 186 |
| 7.5 <i>Septentrion</i> | 189 |
| 7.5.1 Littérature | 191 |
| 7.5.2 Société et langues | 195 |
| 7.6 Remarques conclusives | 197 |
| 8.0 Conclusion | 203 |
| 8.1 « En péril, mais pas agonisant » | 203 |
| 8.2 Une identité francophone plus épanouie ? | 205 |
| 9.0 Bibliographie | 207 |
| 9.1 Ouvrages cités et consultés | 207 |
| 9.2 Correspondance | 239 |
| 9.3 Interviews | 239 |
| 9.4 Émissions télévisées | 239 |
| 9.5 <i>Internet</i> | 240 |

1.0 Introduction

1.1 Objectif

La présente étude part du fait que la politique linguistique en Belgique a modifié, non seulement la carte politique, mais aussi la carte littéraire du pays. L'espace recouvrant la littérature de langue française s'est rétréci, et un échange d'influences entre les deux grandes littératures belges, la francophone et la néerlandophone, n'est plus guère possible. (On ne tiendra pas compte ici de la minorité germanophone du pays.) Nombreux sont ceux qui affirment que la littérature flamande d'expression française appartient déjà au passé.

Après un aperçu des recherches antérieures (sous 2.0), un exposé rétrospectif de la littérature belge (sous 4.0, 5.0) et un compte rendu de l'état présent du champ littéraire en Belgique francophone (sous 6.0), je me suis proposé de mettre en valeur les quelques écrivains belges qui, selon l'expression de Suzanne Lilar (1976, p. 65), vivent encore « à fleur de deux langues et à l'affrontement de deux cultures » (sous 7.0). J'ai choisi de me concentrer, avant tout, sur les prosateurs, car ils n'ont pas autant été étudiés que les poètes et les dramaturges belges.

1.2 Théorie

1.2.1 « Le champ littéraire »

Pour le cadre théorique, j'ai emprunté certains concepts à Pierre Bourdieu, notamment le concept de « champ littéraire ». (Voir Bourdieu 1992. Voir aussi Broady [1990] 1991, pp. 167-303.)

Aujourd'hui, la terminologie bourdieusienne, devenue monnaie courante, est souvent utilisée sans indication de sa source. Par conséquent, elle est sous-jacente dans beaucoup de textes ayant trait à la littérature belge. À l'aide de certaines notions-clés bourdieusiennes, des causalités complexes peuvent être exprimées en peu de mots. Le terme « champ », par exemple, implique des oppositions, une lutte constante, dont personne ne conteste l'importance :

Le champ littéraire (etc.) est un champ de forces agissant sur tous ceux qui y entrent, et de manière différentielle selon la position qu'ils y occupent [...], en même temps qu'un champ de luttes de concurrence qui tendent à conserver ou à transformer ce champ de forces. Et les prises de position [...] que l'on peut et doit traiter comme un « système » d'oppositions pour les besoins de l'analyse, ne sont pas le résultat d'une forme quelconque

d'accord objectif mais le produit et l'enjeu d'un conflit permanent. Autrement dit, le principe générateur et unificateur de ce « système » est la lutte même. (Bourdieu 1992, p. 323.)

De même, les termes « pouvoir symbolique » et « capital symbolique » indiquent qu'il ne s'agit pas de pouvoir ou de capital d'ordre politique ou économique mais d'une prise de pouvoir ou d'une possession de capital plus subtile, quoique non moins importante. Les termes « capital culturel », « capital littéraire », hyponymes de « capital symbolique », et « habitus », c'est-à-dire « un acquis et aussi un avoir qui peut, en certains cas, fonctionner comme un capital » (*op. cit.*, p. 252), résument également des faits complexes en termes concis.

En Belgique, la langue et la littérature françaises sont dans un état de « dépendance symbolique » par rapport à la France, et notamment par rapport à Paris. Puisque tout le pouvoir symbolique de la francophonie se trouve à Paris, l'indépendance des champs linguistique et littéraire en Belgique francophone peut être mise en question. (Voir Bourdieu 1985 ; Bourdieu & Dubois 1999. Voir aussi Aron 1995b.) Les espèces de capital, linguistique et littéraire, détenues par les agents francophones de ces champs n'ont pas forcément cours à Paris. De plus, il existe d'autres champs belges dont les agents ont des habitus linguistiques et culturels différents, et qui, à leur tour, dépendent de champs situés en dehors du pays même, c'est-à-dire aux Pays-Bas. Certaines notions-clés de Bourdieu sont donc des outils utiles pour mettre en relief ces rapports d'opposition et de dépendance. Cependant, pour une étude comme celle-ci, dont le but est d'analyser et de décrire des liens et des réciprocitys, la construction théorique de Bourdieu ne m'apparaît pas entièrement satisfaisante.

1.2.2 « Le système littéraire »

Sans discuter ici toutes les théories relatives aux rencontres et aux conflits de cultures, de langues et de littératures, je me contente de faire référence, à titre d'exemple et de façon très sommaire, à une théorie prise en considération par certains chercheurs belges. (Voir Dirx 1997a, pp. 183-184 ; *id.* 2000, pp. 350-353.) Bourdieu parle de « système », et la théorie des « systèmes littéraires » avancée par Itamar Even-Zohar (1990 ; 1997) est apparentée à la théorie bourdieusienne des champs. Even-Zohar (1990, pp. 31, 38, 42-43 ; 1997, p. 25), admet lui-même ses emprunts au sociologue français, et la description evenzoharienne du contrôle du canon rappelle la lutte bourdieusienne pour le pouvoir symbolique. Chez Even-Zohar, il n'est pas non plus question d'observations statiques mais de relations. (Voir Even-Zohar 1990, pp.17, 27-28.)

Les systèmes d'Even Zohar apparaissent comme moins fermés que les champs de Bourdieu. Ils présupposent même une symbiose linguistique et culturelle et n'excluent pas l'existence de plus d'un centre :

The polysystem, i.e., the « system of systems », is viewed in polysystem theory as a multiply stratified whole where the relations between center and periphery are a *series* of oppositions. This actually allows for hypothesizing more than one « center », although in many historical cases, centers are stratified in such a way that chiefly one eventually succeeds in dominating the whole. [...] Intra-systemic processes (transfer of items of repertoire between center and periphery involved with position shifts), the role of interference between various activities, and the channels and procedures through which it occurs seem to be more adequately discussible and perhaps accounted for in the polysystem approach. Moreover, whole sections of production not only have become integrable into the study of any sort of institutionalized activity, but have made transparent various unrelated phenomena in that activity. (*Op. cit.*, p. 88.)

En ce qui concerne les langues et les littératures belges, on peut se demander si elles appartiennent aux mêmes systèmes/champs ou à des systèmes/champs différents (voir par exemple Gobbers 1985 ; Lambert 1983). À mon avis, il s'agit de deux champs séparés, le champ francophone et le champ néerlandophone. Dans cette optique, la théorie des systèmes d'Even-Zohar (1990) constitue un complément à la théorie des champs de Bourdieu, en ce sens que, explicitement, celle-là tient compte de la diversité et du multilinguisme :

The acuteness of heterogeneity in culture is perhaps most « palpable », as it were, in such cases as when a certain society is bi- or multilingual [...]. In the realm of literature, for instance, this is manifested in a situation where a community possesses two (or more) literary systems, two « literatures », as it were. (*Op. cit.* p. 12.)

Le concept d'« interférence » d'Even-Zohar nous permet aussi de prendre en considération le fait que le résultat des influences dépend du degré d'indépendance des systèmes et de la nature des contacts qui existent entre les systèmes :

The channels of interference are various, depending chiefly on whether interference is direct or indirect. In the case of direct interference, a source literature is available to, and accessed by, agents of the target literature without intermediaries. They know the language of the source literature and may have better access to its resources than in the case of the second type.

In this second type, interference is intermediated through some channel, such as translation. (*Op cit.*, p. 57.)

Ici, il est donc question d'« agents » ayant accès tant à la littérature source qu'à la littérature cible. C'est justement ce genre de contacts que la présente étude voudrait mettre en relief.

1.2.3 « L'institution littéraire »

La notion d'« institution littéraire » est proche du concept de « champ littéraire ». Ces deux termes sont parfois employés comme des synonymes, usage contre lequel Bourdieu nous met en garde :

On ne gagne rien à remplacer la notion de champ littéraire par celle d'« institution » : outre qu'elle risque de suggérer, par ses connotations durkheimiennes, une image consensuelle d'un univers très conflictuel, cette notion fait disparaître une des propriétés les plus significatives du champ littéraire, à savoir *son faible degré d'institutionnalisation*. (Bourdieu 1992, p. 321, note 21.)

Dans une étude critique sur les *Règles de l'art* (1992) de Bourdieu, Saint-Jacques & Viala (1994, p. 404) discutent d'autres concepts propres à remplacer le terme bourdieusien « champ littéraire », qui ne serait pas forcément valable pour les époques antérieures à 1850, ni pour les littératures non hexagonales. Rejetant la notion d'« institution » sous prétexte qu'elle a une signification trop limitée, les deux chercheurs arrivent à la conclusion que le terme « champ » de Bourdieu devrait être pertinent également pour des époques antérieures et pour des littératures existant hors de la France. Partageant ce point de vue, je trouve toutefois utile de me servir aussi de la notion d'« institution ». Il faut donc essayer de définir et de délimiter cette notion par rapport au terme « champ ».

Dans la recherche francophone, le terme « institution littéraire » est attribué au chercheur belge Jacques Dubois ([1978] 1983). (Voir *id.* 1992, p. 6. Voir aussi Grawez 1992, p. 18.) Selon l'une de ses définitions les plus concises, « la littérature est une institution, à la fois comme organisation autonome, comme système socialisateur et comme appareil idéologique » (Dubois [1978] 1983, p. 34). Dans la théorie evenzoharienne des systèmes également, la notion d'« institution » occupe une place importante. Sa fonction normative ressort de la définition suivante :

The « institution » consists of the aggregate of factors involved with the maintenance of literature as a socio-cultural activity. It is the institution which governs the norms prevailing in this activity, sanctioning some and

rejecting others. Empowered by, and being part of, other dominating social institutions, it also remunerates and reprimands producers and agents. As part of official culture, it also determines who, and which products, will be remembered by a community for a longer period of time. (Even-Zohar 1990, p. 37.)

Comme nous l'avons vu, Even-Zohar décrit des rapports de concurrence rappelant ceux du champ bourdieusien. Dans ces contextes, l'institution, chez Even-Zohar, devient souvent synonyme de l'ordre établi, l'establishment (voir Even-Zohar 1997, p. 27).

Viala (1990, p. 119) constate que, depuis longtemps, il est évident que « la littérature est une valeur sociale de premier plan » et qu'elle « est instituée, avec des ancrages très concrets (dans l'enseignement, dans les médias, dans les prix littéraires...) ». L'institution serait alors « la partie visible d'un ensemble, dont les œuvres, les mouvements esthétiques, les conflits de groupes et de valeurs composent la tectonique » (*op. cit.*, p. 126). Même si l'institution littéraire, comme le fait remarquer Even-Zohar (1990, p. 38) « certainly is no building on a certain street », on peut toutefois noter que l'institution est à la fois plus concrète et plus limitée que le champ bourdieusien.

Par la suite, j'utiliserai parfois le terme « institution littéraire ». Ce sera surtout dans un contexte où l'importance de différentes « instances » est mise en évidence. (Voir Dubois [1978] 1983, pp. 81-102.) Il s'agit plus précisément de l'édition, la critique littéraire, l'académie et l'enseignement (sous 6.3-6.6).

1.3 « Les dépasseurs de champs »

Au cours de l'histoire littéraire de la Belgique, il y a eu des agents, qui, grâce à leur double appartenance linguistique et culturelle, ont été à même de se positionner dans plus d'un champ littéraire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays (en France et aux Pays-Bas). Ce sont eux qui, par la suite, seront parfois qualifiés de « dépasseurs de champs ». Ce dérivé un peu paradoxal du terme bourdieusien « champ » permet d'atténuer l'aspect conflictuel, inhérent au champ bourdieusien ainsi qu'à la société belge, en même temps qu'il souligne ce qui réduit les écarts.

1.4 Perte ou réorientation ?

« Le départ des écrivains flamands » du champ littéraire francophone est-il total et irrévocable ? (Voir Biron [1991] 1994, p. 325.) Faut-il en parler seulement en termes de « perte », ou bien les lois linguistiques, la fédéralisation et la

démarcation entre la francophonie et la néerlandophonie, ont-elles été propices au champ littéraire francophone en ce sens que le « sentiment identitaire » des francophones en serait renforcé ? (Aron & Bertrand 1996, p. 7.) Ces questions sous-tendent la présente étude.

1.5 Littérature et traduction

La littérature étudiée et consultée est présentée dans la bibliographie (sous 9.0). En outre, je fais mention, dans le texte même, de certains ouvrages que je n'ai pu étudier pour cette thèse mais que je tiens toutefois à signaler. Ils ne sont pas indiqués dans la bibliographie. Sauf exceptions, la littérature parue après 1999 n'a pu être prise en considération.

Les traductions du néerlandais sont les miennes, à moins qu'il n'y ait d'autre indication. Certaines citations ne sont pas entièrement traduites mais seulement paraphrasées dans le texte qui les entoure.

2.0 Aperçu des recherches antérieures

2.1 Introduction

La littérature francophone de Belgique est un domaine de recherches peu exploré. Même en Belgique, les études universitaires consacrées à cette littérature n'ont représenté que des cours à option. C'est pourquoi les professeurs enseignant la littérature ne sont pas forcément compétents en matière de littérature belge. Dans les années 1970, des enquêtes menées parmi les universitaires belges se destinant à l'enseignement de la langue et des littératures françaises ont montré que plus de 50 % de ces étudiants étaient incapables de citer le nom d'un seul écrivain de leur pays. (Voir Frickx & Klinkenberg 1980, p. 39.) Au milieu des années 1980, Vic Nachtergaele (1996, pp. 233-234), dans une communication faite à l'occasion d'un congrès, a affirmé : « [I]l est flagrant que jusqu'ici les universités belges ont consacré beaucoup plus de temps et d'efforts à l'étude des littératures environnantes qu'à celle de la Belgique ».

Il existe néanmoins des thèses qui traitent de la littérature belge. Joseph Hanse (1902-1992) fut un pionnier dans ce domaine. Son choix déterminé de faire une thèse de doctorat sur *Charles de Coster et la littérature belge* (1925), fut considéré comme un acte de courage, voire de témérité. (Voir Quaghebeur 1992, p. VII ff.) Plus tard, il consacra des études approfondies à Maeterlinck et à Verhaeren, ces écrivains flamands réputés, fleurons de la littérature belge, qui ont très tôt inspiré d'autres universitaires à faire des recherches, même hors de la Belgique. En France, Paul Gorceix est une autorité en ce qui concerne le symbolisme belge. Cependant, le titre de sa thèse de doctorat, *Les affinités allemandes dans l'œuvre de Maurice Maeterlinck : contribution à l'étude des relations du symbolisme français et du romantisme allemand* (1973), ne trahit en rien l'origine de l'auteur belge. Verhaeren et Maeterlinck sont devenus célèbres jusqu'à être considérés comme faisant partie de l'histoire littéraire de la France. En Suède, Eva-Karin Josefson a consacré une thèse à Verhaeren, *La vision citadine et sociale dans l'œuvre d'Emile Verhaeren* (1982). On y trouve des informations sur la vie sociale et culturelle de la Belgique des dernières décennies du XIX^e siècle, mais l'origine belge – flamande – de Verhaeren n'y est pas du tout mise en relief. Par contre, l'accent est mis sur les contacts du poète avec la France, l'Europe et le monde.

Dans ce chapitre, je ne m'occuperai pas des recherches qui portent sur un écrivain ou un chef d'œuvre en particulier ou encore sur une période trop restreinte. Je me limiterai à certains ouvrages qui, d'une façon globale, étudient la littérature belge, qui mettent en lumière la dualité culturelle et linguistique de

la Belgique et qui, vu l'optique choisie par leurs auteurs, sont pertinents pour la présente étude. (Pour les recherches antérieures ayant trait à des écrivains individuels, tout particulièrement ceux qui sont l'objet de cette thèse, voir d'autres chapitres, notamment le chapitre 7.0.)

2.2 Deux langues, deux cultures

Tout exposé sur la littérature belge doit tenir compte du fait que la Belgique se compose de plusieurs groupes linguistiques et culturels. Les recherches consacrées à cette nation plurilingue et multiculturelle, dans d'autres domaines que la littérature, doivent donc être prises en considération. Ainsi deux thèses, adaptées pour être lues aussi par un public plus large : *Flandre, Wallonie : le rêve brisé. Quelles identités culturelles et politiques en Flandre et en Wallonie ?* par Denise Van Dam (1997) et *Belgique. Politique des langues et construction de l'État de 1780 à nos jours* par Astrid von Busekist (1998). La thèse de Van Dam (1995) fut soutenue en sociologie à l'Université de Liège, tandis que celle de von Busekist (1996), une thèse en sciences politiques (*Politiques de la langue et constructions nationales. L'exemple belge*), fut soutenue à l'Université de Paris-Dauphine.

L'ouvrage de Van Dam présente une enquête menée parmi 120 dirigeants politiques, économiques et culturels – autant de Flamands que de Wallons – dans le but de cerner les divergences et les convergences de conceptions identitaires des deux groupes. Les questions portent sur la perception que les interviewés ont de leur propre région, de l'autre région et du système politique. Née en Flandre mais installée en Wallonie depuis plusieurs années, Van Dam semble avoir été très bien placée pour accomplir la tâche qu'elle s'était proposée. Dans une préface, Jean Pirotte (1997) la qualifie de « personnage de pont », une expression qui met en évidence le rôle joué par ceux qui ont une double appartenance linguistique et culturelle :

Jeune chercheur aux Facultés Notre Dame de la Paix à Namur, l'auteur du livre, originaire de Liege, comprend les aspirations flamandes de son milieu d'origine tout en les passant au crible de la critique scientifique. D'autre part, l'occasion lui fut offerte de mettre à l'épreuve et d'apprécier en Wallonie les valeurs de son milieu d'accueil, de s'y faire respecter et de tisser des liens de solidarité avec une communauté humaine en mal d'être. Dans un passé récent, elle a déjà rendu service à sa région d'adoption en publiant un livre illustré présentant la Wallonie à sa Flandre natale : *Weet je, in Wallonië* [...]. Van Dam serait-elle un personnage de pont, ou un transfuge ? Un agréable cadeau de la Flandre à la Wallonie ? À moins que des esprits chagrins ne suspectent un nouveau transfert du Nord vers le Sud ? (*Op. cit.*, p. 11.)

À partir des réponses données par les interviewés, Van Dam voit se cristalliser deux sortes d'identités : « l'identité nationalitaire » et « l'identité régionalitaire ». En vertu de la première, qui est avant tout flamande, on met l'accent sur sa propre région que l'on voit comme un futur État-Nation et dont la langue et la culture sont le ciment. On souligne l'importance d'une économie solide, ancrée dans la région, et on préconise le fédéralisme ainsi que la construction d'une Europe basée sur les régions, c'est-à-dire la Catalogne, la Flandre, le Pays Basque, la Wallonie, et cetera. En vertu de la seconde identité, surtout wallonne, on voit sa propre région dans un contexte plus large (la Belgique, l'Europe, la francophonie), et on trouve que la culture locale est plus importante que le rayonnement de la région, de même que l'est le développement économique local, car la région est vue comme une mosaïque composée de différents terroirs, chacun ayant ses caractéristiques propres. Pour ce qui est de la construction européenne, on voit la région comme partie d'une nation faisant, à son tour, partie de cette construction plutôt que comme une future nation indépendante.

Van Dam aborde l'objet de ses recherches d'une manière très personnelle. Dans un avant-propos, elle retrace le chemin qui a conduit à sa recherche doctorale. Elle décrit son milieu d'origine comme sensible à la cause flamande (« Vlaamsvoelend »). En Wallonie, par contre, elle entra en contact avec des courants tout à fait différents : « [J]'étais devenue une militante de la cause wallonne » (p. 14). Mue par un désir de concilier son nouvel intérêt pour la Wallonie et son héritage flamand, elle se força à étudier, comme elle le dit elle-même, le seul mouvement envers lequel elle n'avait jamais senti aucune sympathie : le mouvement flamand. Arrivée au bout du chemin, elle était contente de ce qu'elle était devenue : « [J]'ai découvert que je pouvais me définir à la fois comme progressiste et Flamande » et elle dit vouloir « lancer des mini-ponts entre militants flamands (courant démocratique) et militants wallons » (p. 15).

Il en est tout autrement de von Busekist. D'origine allemande, ce chercheur décrit son objet de recherches de l'extérieur, de la France, avec une objectivité exemplaire. Stengers (1998, p. 71) loue « la parfaite sérénité avec laquelle elle scrute le cas belge, sans aucun préjugé ». Von Busekist, ayant consulté des textes écrits dans toutes les trois langues officielles belges, rend compte de la question linguistique – les luttes linguistiques, la politiques des langues – pendant plus de deux siècles. Son ouvrage constitue donc une source de référence détaillée et importante en cette matière.

2.3 Littérature et société

À l'intérieur de la francophonie, on fait souvent des comparaisons entre le Canada (le Québec) et la Belgique (la Communauté française de Belgique). Les liens et les échanges entre les deux pays dans divers domaines – universitaire, linguistique, littéraire – sont nombreux. (Voir Kirsch 1987, p. 516. Voir aussi Klinkenberg 1984, pp. 32-34.) Il n'est donc pas étonnant de voir des universitaires canadiens s'intéresser à la Belgique. La littérature francophone de Belgique a été étudiée par Chantal Kirsch (*Langue française, identité collective et pouvoir symbolique. Étude comparative du Québec et de la Belgique*, 1987) et par Michel Biron (*La modernité belge. Littérature et société*, [1991] 1994).

Kirsch soutint sa thèse de doctorat en anthropologie, à l'Université de Montréal. Elle présente son sujet de la manière suivante : « Mon analyse porte sur la part que prend la définition de la langue dans la définition de l'identité collective et surtout sur son utilisation comme outil symbolique dans les luttes politiques et idéologiques entre classes et fractions de classes » (p. 24). Elle tient à souligner que son analyse n'est pas littéraire : ce ne sont pas les aspects littéraires des textes qui constituent l'objet de son étude mais le discours idéologique et politique des « écrivains ». La thèse consiste en deux parties, dont la première porte sur le Québec et la seconde sur la Belgique. Le point commun entre les deux pays est la rencontre de deux langues et de deux cultures qui cause des tensions politiques, mais il y a aussi des différences fondamentales, surtout en ce qui concerne les idées que les habitants se font de leur propre pays et du peuple dont ils font partie. Au Québec, on s'est servi de la langue française comme moyen d'obtenir un certain pouvoir, on est fier de sa province, et on a fait de sa spécificité un emblème plutôt qu'un stigmate. Ce faisant, on n'a pas seulement voulu marquer sa position à l'égard de l'autre groupe linguistique du pays, les anglophones. On a aussi voulu revendiquer son autonomie vis-à-vis de la France. Dans le domaine de la littérature, on a ainsi réussi à établir un champ littéraire relativement autonome, même si Kirsch (pp. 375, 513 *et passim*) craint qu'il soit difficile de conserver cette autonomie. Pour ce qui est de la Belgique, par contre, la dépendance symbolique de la Belgique par rapport à la France met en question l'existence même d'un champ littéraire belge autonome. (Voir Bourdieu 1985, p. 5.) Cela s'expliquerait en partie par les distances – entre la France et la Belgique, entre la France et le Québec. Le Québec a l'avantage de se trouver loin de la France, sans d'importants liens politiques ou économiques avec elle. C'est tout le contraire pour la Belgique : « Par contre, la Belgique francophone continue à se voir comme une province française et à entretenir l'illusion qu'elle peut s'affirmer dans la francophonie sans avoir à se démarquer trop brutalement de la France » (p. 375). Mais la différence la plus importante, selon Kirsch (p. 506), se situerait au niveau des relations entre l'individu et le groupe. Il ne suffit pas de réussir en tant qu'individu, comme l'ont fait certains

écrivains belges, pour que l'on puisse parler d'autonomie. Il faut en plus revendiquer la spécificité du groupe, comme on l'a fait au Québec. La réussite d'un écrivain belge reste un acquis individuel qui, loin de contribuer au prestige du groupe, met en évidence l'échec de celui-ci, contribuant ainsi à créer le sentiment d'une identité « en creux ». À la différence de leurs collègues québécois, les écrivains belges n'ont pas réussi à transformer leur spécificité linguistique et culturelle de stigmate en emblème, pour ensuite, forts d'une identité collective, essayer de devenir indépendants par rapport à la France. Néanmoins, lorsqu'elle écrivait sa thèse, dans les années 1980, Kirsch croyait entrevoir la possibilité d'une identité collective.

En lisant la thèse de Kirsch, on est frappé par les ressemblances entre les francophones québécois et les néerlandophones belges. En Belgique, ce ne sont pas les francophones mais les Flamands (néerlandophones) qui possèdent une identité collective, une identité « en plein ». C'est pour eux que la question linguistique a été au centre de la lutte pour le pouvoir politique et symbolique. Ce phénomène n'est pas étudié dans la thèse de Kirsch, mais il a pourtant été pris en considération par d'autres chercheurs, par exemple Deprez (1981) :

Vlamingen en Québécois zijn allebei traditioneel vanwege hun taal tweederangsburgers geweest in eigen land. Ze hebben gevochten voor hun emancipatie, die ze zeker nog niet op alle terrein bereikt hebben. [...] Waar het uiteindelijk om gaat is de *realisatie van een eigen identiteit*. Taal heeft daar alles mee te maken, en daarom is de Vlaamse en Québecse strijd altijd fundamenteel taalstrijd geweest. (*Op. cit.*, p. 510.) – À cause de leur langue, les Flamands et les Québécois ont tous les deux traditionnellement été des citoyens de seconde classe dans leur propre pays. Ils ont lutté pour leur émancipation qu'ils n'ont certes pas encore gagnée sur tous les terrains. [...] Ce dont il s'agit finalement, c'est *la réalisation de la propre identité*. La langue y joue un rôle déterminant, et c'est pourquoi la lutte flamande et québécoise a toujours essentiellement été une lutte linguistique.

Michel Biron, professeur à l'Université d'Ottawa de 1992 à 1995, actuellement à l'Université du Québec à Montréal, présenta en 1991 à l'Université de Liège sa thèse de doctorat, *La modernité belge : éléments pour une sociologie historique de la littérature en Belgique francophone*. L'auteur étudie la littérature belge de 1875 à 1980 à la lumière du concept d'« institution littéraire ». Selon l'hypothèse avancée par Biron, la littérature belge a régulièrement été confrontée à « une demande de sens aporétique », c'est-à-dire d'un côté le devoir de réclamer son autonomie par rapport aux autres institutions sociales, de l'autre le devoir de participer à la vie sociale de tous les jours. En outre, cette littérature périphérique doit toujours lutter pour s'émanciper par rapport à la

France. Trois époques de la modernité littéraire belge sont analysées dans cette optique : 1875-1895, 1920-1937 et 1960-1980. Pour chaque période, non seulement les textes littéraires mais aussi d'autres documents qui ont trait à l'institution littéraire belge ont été examinés.

Biron et Kirsch s'appuient tous deux sur les travaux de Bourdieu. Ils examinent la littérature belge dans son ensemble et non pas à partir d'un grand écrivain ou d'un chef-d'œuvre donné. Pour ces raisons, leurs thèses, surtout celle de Biron, ont été une source d'inspiration pour la présente étude. Cependant, je me suis proposé d'examiner un aspect laissé de côté par les chercheurs canadiens, à savoir le cas particulier des écrivains flamands francophones. Il est vrai que Biron (pp. 278-279) constate que les lois linguistiques des années 1930 et la néerlandisation de l'Université de Gand signifient le coup de grâce pour la littérature flamande d'expression française, mais il se hâte d'ajouter que cela sort du cadre de son travail. Cependant, ce sont justement ceux que Biron qualifie d'exceptions, c'est-à-dire les écrivains flamands qui ont continué à écrire en français, qui seront l'objet de mon étude. (Voir *op. cit.*, p. 325 : « Sauf exceptions, l'écrivain flamand utilisera désormais sa langue maternelle, et c'est toute l'institution littéraire du pays qui s'en ressent ».)

2.4 L'interaction entre les lettres francophones et néerlandophones en Belgique

Biron doit beaucoup, et il l'admet lui-même, à des chercheurs belges comme Paul Aron, Jacques Dubois et Jean-Marie Klinkenberg, qui tous trois ont étudié la littérature dans une perspective sociologique, perspective adoptée également par Biron (voir *op. cit.*, pp. 7, 14). Damien Grawez (1996, p. 120) appelle Klinkenberg « un véritable pionnier en matière de sociologie littéraire appliquée au domaine belge ». Au chercheur russe Leonide Grigorievitch Andreev, Klinkenberg a emprunté la terminologie (phases « centrifuge », « centripète », « dialectique ») généralement acceptée, depuis, pour décrire les relations de la Belgique avec la France dans le domaine de la littérature. (Voir Grawez, *op. cit.*, pp. 123-124. Voir aussi Delsemme 1995, pp. 187-188.) Dans une étude sur l'historiographie du corpus littéraire belge de langue française, Grawez (*op. cit.*) oppose la démarche de Klinkenberg à celle de Marc Quaghebeur. Ces spécialistes se sont appliqués à donner une légitimité à l'étude de la littérature belge francophone. Malgré leurs différences, ils mettent tous deux en évidence certaines caractéristiques de la spécificité des productions littéraires en Belgique francophone, notamment l'insécurité linguistique et le manque d'engagement historique. Ce sont les « schémas explicatifs » qui sont divergents. Quaghebeur insiste sur « l'ancrage culturel », tandis que Klinkenberg souligne « la dimension dépendante », c'est-à-dire la dominance hexagonale sur la littérature

francophone belge. (*Op. cit.* p. 126.) Grawez réfute la méthode psychanalytique de Quaghebeur, selon laquelle les questions de l'identité et de la langue sont au premier plan, en faveur de la théorie institutionnelle de Klinkenberg, selon laquelle les rapports entre littérature et société sont mis en évidence. Grawez est d'avis que le discours de Quaghebeur est dépassé. Cependant, il constate que la méthode de Quaghebeur constitue un point de départ important pour les chercheurs qui se proposent de faire des études comparées sur les littératures néerlandophone et francophone de Belgique. La plupart de ces chercheurs sont flamands, notamment ceux qui constituent « l'école de Leuven » :

Emmenée par José Lambert et Vic Nachtergaele, celle-ci [*sc.* l'école de Leuven] postule également, dans une optique comparatiste et systémique, l'existence d'un champ de recherches spécifique constitué par les deux ensembles littéraires belges, francophone et néerlandophone [...]. (*Op. cit.*, p. 127.)

Klinkenberg est Wallon, ce qui ne l'a pourtant pas empêché d'orienter une partie de ses recherches vers la Flandre et sa littérature. C'est un spécialiste réputé de l'œuvre de Charles De Coster. Son grand ouvrage, *Style et archaïsme dans la Légende d'Ulenspiegel de Charles de Coster* (1973), fut couronné par l'Académie royale de langue et de littérature françaises. En outre, il a écrit une étude sur le « mythe flamand », publiée en traduction néerlandaise (1988) et en français (1991). Il y signale l'absence d'études sur les relations entre les champs culturels belges. « Des recherches en littérature comparée 'inter-belge' étaient épistémologiquement impensables jusqu'il n'y a guère. » (Klinkenberg 1991, p. 102, note 3. Voir aussi *id.* 1988, p. 527, note 8.)

Comme nous l'avons déjà vu, ce sont surtout des chercheurs flamands – d'origine néerlandophone – qui se sont intéressés à l'étude des rapports entre les littératures néerlandophone et francophone en Belgique. Il s'agit notamment de Rainier Grutman (1991), de Christian Berg (1992 ; 2000) et de Vic Nachtergaele, un des responsables du projet de recherches « Literatuur in België : de relaties tussen Nederlandstalige en Franstalige literatuur van 1820 tot 1980 ». (Voir Nachtergaele 1996, p. 233, note 1.) Parmi les textes que génère le projet, il convient de signaler la communication de Nachtergaele citée ci-dessus (« Vues nouvelles sur la littérature en Belgique : les relations entre les lettres néerlandaises et les lettres françaises »). Quant aux recherches littéraires, Nachtergaele (1996, p. 234) fait la remarque suivante : « [L]à où les universitaires ont prétendu analyser les phénomènes littéraires de la Belgique, ils se sont quasi toujours cantonnés soit dans la littérature dite néerlandaise, soit dans la littérature dite française de Belgique ». En plus, il déplore « l'absence quasi totale de contacts entre la littérature pratiquée en langue néerlandaise et la littérature pratiquée en langue française » (*loc. cit.*). Pendant les dernières

décennies, à plusieurs reprises, Nachtergaele (1993 ; 1997a ; 1997b) a affirmé qu'il est important de prendre en considération l'une et l'autre des grandes littératures belges. Pour ce qui est du genre historique, il a montré lui-même que, à l'époque de la naissance de l'État belge, il existait une littérature « vraiment belge, une et indivise » qui, en utilisant les mêmes sources, fut l'expression d'idéologies et de thématiques semblables nonobstant la langue. Le dénominateur commun fut un passé flamand glorieux. « Flamands et francophones se donnaient la main pour créer une culture 'belge' à partir d'un héritage culturel et idéologique flamand. » (Nachtergaele 1993, p. 20.) Le paradoxe constitué par le fait que tant d'écrivains francophones aient glorifié la Flandre s'expliquerait en partie par les origines flamandes d'un grand nombre de ces écrivains. C'est justement la littérature flamande d'expression française, appelée par Nachtergaele « une littérature amphibie », qu'il faut mettre en relation avec la littérature et la culture néerlandophones. On ne réfute guère l'idée selon laquelle les littératures belges néerlandophone et francophone se sont, jusqu'à la Première Guerre mondiale, mutuellement enrichies, grâce, notamment, aux écrivains flamands francophones. (Voir par exemple Nachtergaele 1997b, p. 45.) La question est de savoir si les écrivains flamands d'expression française n'appartiennent vraiment qu'au passé.

3.0 La question linguistique et la fédéralisation

3.1 Introduction

On avance que – sauf exceptions – les écrivains belges manquent de conscience politique. (Voir Andrianne 1983, pp. 67-81 ; Outers 1997, p. 28.) Néanmoins, il y a des décisions politiques qui ont déterminé le mode d'expression de la littérature belge. L'histoire de la Belgique est marquée par le fait que le territoire belge constitue un creuset de langues et de cultures. L'espace francophone de la littérature belge s'est rétréci à cause des décisions politiques et des législations qui en ont découlé. À son tour, celles-ci sont les résultats d'une lutte acharnée entre les deux grandes langues du pays, à savoir le néerlandais et le français.

La question linguistique et ses conséquences politiques, menant à la fédéralisation, ont profondément affecté la vie littéraire belge. C'est pourquoi, dans ce chapitre, je me propose de définir le cadre linguistique et politique nécessaire à la compréhension de la situation littéraire de la Belgique d'aujourd'hui.

3.2 Sources

Pour l'exposé suivant je me base surtout sur l'*Histoire de la Belgique* (Bitsch, 1992) et l'*Histoire politique de la Belgique* (Mabille [1986] 1997), sans y faire référence pour toutes les données que je leur ai empruntées. (Voir aussi von Busekist 1998 ; Vanneufville 1998 ; Witte & Van Velthoven 1998.)

3.3 Avant 1830 : bref aperçu

Au sens strict, l'histoire de la Belgique ne commence qu'en 1830, ou même le 21 juillet 1831, date à laquelle le Royaume de Belgique fut créé. Avant cette date, le territoire en question faisait partie de diverses grandes puissances. Ce territoire, parfois nommé « les provinces belgiques », a connu une histoire mouvementée. En simplifiant, on peut dire que c'est en 51 avant J.-C., avec la conquête par Jules César de *Gallia belgica*, que ces provinces deviennent des enjeux politiques. Pendant près de quatre siècles elles feront partie de l'Empire romain. Quand celui-ci commence à s'écrouler, les provinces belges sont envahies par des peuples germaniques. La présence des Francs dans ces régions est peu documentée, mais il est possible que la frontière linguistique très ancienne qui traverse la Belgique date de l'époque (au cours du IV^e et au début du V^e siècle) où – pour des raisons pacifiques ou belliqueuses – les Francs s'y trouvent. Bitsch (1992) n'en exclut pas la possibilité :

Est-il possible d'établir un lien entre l'invasion des Francs et la formation de la frontière linguistique qui partage la Belgique ? La région flamande serait-elle plus fortement marquée par la colonisation franque que la région wallonne qui aurait été épargnée ? (*Op. cit.*, pp. 17-18. Voir aussi Fitzmaurice [1983] 1996, p. 6.)

Après avoir fait partie du vaste empire de Charlemagne (768-814), les régions belges sont séparées, en 843, lors du partage de cet empire entre les trois petits-fils de Charlemagne, de façon à ce que le territoire situé à l'ouest de l'Escaut fasse partie de la future France et celui à l'est de ce fleuve de la future Allemagne. Ainsi fut scellé leur destin de carrefour des langues et des cultures et leur caractère d'enjeu politique et de champ de bataille.

3.3.1 Sous domination étrangère

Les grandes puissances qui, au cours des siècles suivants, domineront l'espace belge seront l'État bourguignon (1384-1477), l'Espagne (1477-1713), l'Empire d'Autriche (1713-1794) et la France (1794-1815). Avant de devenir un royaume indépendant, les provinces belges (Les Pays-Bas du Sud) se verront unies (ou plutôt réunies) aux Pays-Bas du Nord pour former le Royaume des Pays-Bas unis (1815-1830). La question linguistique qui, de nos jours, est à la base même des changements fondamentaux du système politique belge, imprègne depuis toujours les provinces belges. Celles-ci, comme nous l'avons déjà vu, sont situées des deux côtés de la frontière linguistique, très ancienne qui, même aujourd'hui, délimite les domaines linguistiques germanique et roman. Mabille ([1986] 1997) affirme toutefois que cette frontière n'a pas, durant les premiers temps, déterminé l'évolution politique du territoire en question :

La ligne de partage géographique extrêmement ancienne entre domaine linguistique germanique et domaine linguistique roman n'avait jamais constitué une frontière politique ni joué aucun rôle dans la formation des principautés ; celle-ci avait obéi à d'autres logiques, notamment celles des voies de communication, fluviales d'abord lors de la formation du comté de Flandre axé sur l'Escaut et de la principauté de Liège axée sur la Meuse, terrestres ensuite lors de la formation un peu tardive du duché de Brabant. (*Op. cit.*, pp. 31-32.)

Au XII^e siècle, la position de l'Église et, par conséquent, celle du latin s'affaiblissent, et ainsi les langues vernaculaires des régions belges vont servir de langues d'écriture. Dès le Moyen Âge, certains traits particuliers se manifestent qui, pendant les siècles à venir, caractériseront ces contrées,

notamment la position dominante de la langue française : la culture 'belge' s'exprime principalement en français.

Au début du Moyen Âge, le néerlandais n'existe pas encore. (Voir De Vries, Willemys & Burger 1994, *passim*.) Les dialectes parlés dans les régions qui deviendront par la suite l'Allemagne, les Pays-Bas et les Flandres belges se ressemblent et se distinguent difficilement les uns des autres. La dénomination de cette langue germanique commune, le *Diets* ou le *Duits*, signifie simplement 'langue vernaculaire'. Il n'existe quasiment plus de textes en ancien néerlandais. Par contre, on a gardé des textes administratifs flamands écrits en moyen néerlandais datant du XIV^e siècle, et les premiers textes littéraires d'expression néerlandaise sont censés provenir de la Flandre (il s'agit de textes du XIII^e siècle attribués à Jacob van Maerlant et de la version néerlandaise du *Roman de Renard* : *Van den vos Reynaerde*).

Pendant l'époque bourguignonne (1384-1477), bien que le français soit la langue administrative, la position de la langue vernaculaire en Flandre se renforce, d'autant plus que des villes flamandes comme Anvers, Bruges, Louvain et Malines deviennent des centres du pouvoir bourguignon. Même les souverains bourguignons tels que Jean sans Peur (Jan zonder Vrees), Philippe le Bon (Filips de Goede) et Charles le Téméraire (Karel de Stoute) ont des connaissances de néerlandais. En plus, c'est en Flandre (à Louvain, en 1425) qu'est fondée la première université néerlandaise.

Les souverains bourguignons sont remplacés par les souverains espagnols (1477-1713). Charles V (1515-1555) est né en Flandre, à Gand, en 1500. Il est élevé à Malines et parle aussi bien le néerlandais que le français. C'est au cours de son règne que sont réunies les dix-sept provinces qui, par la suite, seront souvent nommées les *Pays-Bas* ou *Belgica* (un territoire qui correspond plus ou moins aux pays du Bénélux de nos jours). Le rayonnement intellectuel et culturel du XV^e siècle bourguignon continue durant le règne de Charles V. Ce n'est qu'avec le fils de Charles V, Philippe II (1555-1598), et l'Inquisition espagnole, à la fin du XVI^e siècle, que se manifeste le déclin économique et culturel dont souffriront, pendant plusieurs siècles, les provinces belges (c'est-à-dire les Pays-Bas du Sud). Pendant la guerre contre l'Espagne, dite de 80 ans (1568-1648), les sept provinces calvinistes du Nord rejettent, pour des raisons religieuses, l'autorité de Philippe II d'Espagne pour former, en 1579, la République des Provinces-Unies (de Republiek der Zeven Verenigde Nederlanden). Les dix provinces du Sud (c'est-à-dire la future Belgique) essayent de se battre contre les Espagnols, mais en 1585, après un siège de treize mois, Anvers doit se rendre. En grand nombre, les gens quittent non seulement Anvers, mais aussi d'autres villes flamandes et brabançonnes comme Bruges, Bruxelles, Gand et Louvain, s'enfuyant vers les provinces du Nord. Pour les

Pays-Bas du Sud, cet exode signifie une perte importante de capital économique et, surtout, de capital culturel. L'emprise du catholicisme restera forte.

L'époque autrichienne (1713-1794) signifie laïcisation et centralisation. Le statut de Bruxelles comme capitale s'affermirait. La minorité francophone ne cesse de s'imposer comme classe dirigeante. Dès cette époque, la langue française devient une marque certaine de distinction sociale, tandis que les langues vernaculaires, c'est-à-dire les dialectes flamands et wallons, ne se parlent plus que dans les classes inférieures. Les premiers signes d'une réaction flamande contre la domination francophone se manifestent dans un pamphlet écrit par un avocat flamand, Jean-Baptiste Verlooy :

Le mouvement de francisation [...] revêt alors un aspect de ségrégation [...]. Dans l'ouvrage qu'il publie à Maastricht en 1788, *Verhandeling op d'onacht der moederlijke taal in de Nederlanden*, l'avocat J.B.C. Verlooy alerte les Flamands sur l'évolution dont il perçoit les prémices et dont il pressent les développements. (Mabille [1986] 1997, p. 32.)

Les réformes de laïcisation et de centralisation introduites par les souverains autrichiens soulèvent des vagues de protestations, et, en 1789, éclate la révolution brabançonne. L'année suivante, les États-Belgiques-Unis sont proclamés, mais les Autrichiens ne tardent pas à reprendre le pouvoir. En 1794, la France s'empare de tous les Pays-Bas – la principauté de Liège incluse. (Cette partie de la future Belgique était indépendante depuis 1477.)

Pendant la période française (1794-1815), la position dominante du français se confirme. En Flandre, la francisation devient obligation – elle perd son caractère de spontanéité. Paris sera désormais le centre incontestable des provinces belges, qui se verront refoulées à la périphérie :

Les régions belges perdent alors leur autonomie qui avait été préservée à travers les régimes bourguignon, espagnol et autrichien. Bruxelles et Liège doivent renoncer à leur rôle de capitale. La Belgique disparaît de la carte politique de l'Europe. Son territoire est réparti entre neuf départements [...]. Les lois républicaines sont peu à peu appliquées dans les départements réunis et le français est imposé comme langue exclusive de la vie publique. Ainsi la francisation progresse en Flandre, mais elle est forcée et non plus spontanée comme aux siècles précédents. (Bitsch 1992, p. 72.)

Mabille ([1986] 1997), se référant à Stein Rokkan et à la notion de « clivages » proposée par celui-ci (« Église/État », « possédants/travailleurs », « ville/campagne » et « centre/périphérie »), attire l'attention sur les conflits

entre centre et périphérie pour expliquer les avatars de l'histoire de la Belgique, dont le trait fondamental restera la dualité linguistique et culturelle :

Une attention particulière doit évidemment être accordée aux effets du clivage « centre/périphérie » déterminé par la révolution politique sur l'axe territorial-culturel : ce clivage revêtera en effet une importance primordiale dans un Etat national dont la création relativement tardive, relativement artificielle, n'est pas au même degré que pour les Etats voisins le point d'aboutissement d'un processus de formation nationale et qui sera confronté, dès sa naissance, aux problèmes posés par la dualité des cultures et des langues et par la diversité du fait régional. (*Op. cit.*, p. 13.)

Malgré le mécontentement à l'égard du régime français et de ses mesures de centralisation, on ne prend pas automatiquement parti pour les alliés, lorsque ceux-ci occupent le territoire belge à l'occasion de la campagne contre Napoléon. Ainsi, à Waterloo, en 1815, les Belges se trouvent des deux côtés de la bataille. Il n'est pas étonnant que ce soient surtout les Wallons qui se battent aux côtés des Français et les Flamands aux côtés des alliés. Lors des négociations de paix, les grandes puissances se font le porte-parole des Belges et – sans les consulter – elles décident de leur destin. Suite à une proposition anglaise, les deux parties qui autrefois avaient constitué les Pays-Bas sont réunies. Le roi hollandais, Guillaume I^{er}, devient roi du Royaume des Pays-Bas, censé former une frontière forte contre la France. Une des premières mesures prises par Guillaume I^{er} est la valorisation du néerlandais qui devient, en 1823, la langue officielle de la Flandre et de Bruxelles. Du côté wallon, on craint que des lois linguistiques encore plus contraignantes ne soient imposées aussi à la Wallonie. Cependant, l'opposition ne vient pas seulement de la Wallonie et de la bourgeoisie francophone. Les catholiques s'opposent à ce que Guillaume I^{er} veuille laïciser l'enseignement. Même du côté flamand, les revendications linguistiques du roi se heurtent à des obstacles, car certains représentants des régions flamandes estiment que les nombreux dialectes flamands ne sont pas à même de se mesurer au hollandais, moins hétérogène et plus standardisé.

Ainsi le mécontentement à l'égard du régime hollandais va grandissant un peu partout, jusqu'au moment où se produisent les événements qui mèneront à l'indépendance de la nation belge.

3.4 L'indépendance de la Belgique

Guillaume I^{er} se rend compte trop tard qu'il est allé trop loin. Les concessions qu'il se hâte de faire à la dernière minute concernant les droits et les libertés religieux et linguistiques, ne suffisent pas pour sauver une situation dont il a perdu le contrôle. Le pouvoir hollandais est en plus censé être responsable de

deux années de crise économique. Quand Guillaume I^{er} demande aux grandes puissances de lui venir en aide, il est donc déjà trop tard pour arrêter le cours des événements. La révolution de juillet en France, ayant généré une vague de révoltes à travers l'Europe, vient s'ajouter à l'ambiance surchauffée.

Le tumulte commence à Bruxelles, où, le 25 août, après la représentation d'un opéra (*La Muette de Portici* d'Auber), une foule de gens agités descendent dans les rues. Les manifestations de mécontentement se répandent à travers le pays, et, à la fin de juillet, la révolte se généralise. La bourgeoisie francophone en prend très vite le contrôle et fait d'un soulèvement populaire un mouvement patriotique et, principalement, bourgeois. Après des négociations répétées, menées par des conseils et des assemblées spécialement créés avec, entre autres, les fils de Guillaume I^{er}, et après des menaces d'interventions militaires hollandaises, les Belges peuvent, finalement, se déclarer indépendants. « Le 4 octobre, un décret du gouvernement provisoire proclama que 'les provinces de la Belgique violemment détachées de la Hollande constitueront un Etat indépendant' ». (Mabille [1986] 1997, p. 91.)

Une conférence entre les grandes puissances qui se tient à partir du 4 novembre 1830 à Londres, reconnaît en janvier 1831 l'indépendance et la neutralité de la Belgique. Selon la nouvelle Constitution (du 7 février 1831), la Belgique devient un royaume. La dynastie Orange-Nassau sera pour toujours exclue du trône belge. Le choix du roi des Belges s'avérant une question délicate, il est pris en charge par les grandes puissances. Finalement, après maints atermoiements, on tombe d'accord, et le 21 juillet 1831, Léopold de Saxe-Cobourg-Gotha (1831-1865) monte sur le trône belge. Pourtant, c'est en 1839 seulement que Guillaume I^{er} consent à signer les documents confirmant les frontières de la nouvelle nation (le Limbourg et le Luxembourg sont partagés entre la Belgique et les Pays-Bas).

Dans la nouvelle nation indépendante, on commence par se réjouir des progrès importants. Le XIX^e siècle sera une période de prospérité industrielle pour la Belgique, surtout pour la Wallonie. Bruxelles devient le centre politique, administratif et économique de la nouvelle nation et l'aménagement d'un réseau ferroviaire contribue au développement du pays. À la fin du siècle, la Belgique est l'une des nations industrielles les plus importantes du monde et, en plus – à cause de l'engagement congolais privé de Léopold II – un pouvoir colonial. Au début, le secteur agricole est moins prospère, et, à la suite de mauvaises récoltes de seigle et de pommes de terre (1845-1847), beaucoup de gens, surtout en Flandre, se voient obligés d'émigrer.

Pour commencer, le consensus causé par l'opposition au régime hollandais, continue à régner dans le nouvel État belge, mais, petit à petit, la création de

vrais partis politiques contribue à renforcer les antagonismes. Pendant longtemps, l'emprise de l'Église catholique sur l'enseignement est l'une des questions les plus brûlantes. Mais, après un certain temps, la question linguistique sera à la base de presque toutes les grandes discussions politiques :

La question linguistique traverse l'histoire politique de l'État belge pratiquement depuis sa création. Elle constitue rapidement un des facteurs majeurs d'opposition qui, tout en divisant la société et l'État, contribuent à structurer l'opinion, les partis et les groupes. (Mabille 1997, p. 433.)

3.5 La question linguistique

Comme nous l'avons vu, la révolution belge est vite devenue une affaire bourgeoise et, par là, une affaire francophone. Même si la Constitution (§ 23, cité par Mabille [1986] 1997, p. 126) du nouvel État proclame l'égalité des langues – « L'emploi des langues en Belgique est facultatif » – la société reste francophone :

La liberté des langues [...] est [...] éloignée de tout esprit de compromis : elle signifie dans les faits le renforcement de la position dominante du français. Comme en bien d'autres domaines, la liberté en matière linguistique et culturelle sera facteur d'inégalités. (*Op cit.*, p. 102.)

La position dominante du français est renforcée par les lois électorales favorisant ceux qui sont à même de payer l'impôt électoral, dit le cens. De cette manière se crée une classe francophone dirigeante nommée « la bourgeoisie censitaire », ce qui explique pourquoi le mouvement flamand a vu le jour si tôt :

Dans les faits, l'Etat était francophone, comme l'était la bourgeoisie censitaire qui la dominait. [...] Cette situation explique la précocité du mouvement flamand, qui est presque aussi ancien que l'Etat belge lui-même. (Mabille [1986] 1997, p. 126-127. Voir aussi Fitzmaurice [1983] 1996, p. 26.)

3.5.1 Le mouvement flamand

Dès la fin du XVIII^e siècle, l'avocat flamand Jean-Baptiste Verlooy, dans un écrit (*Verhandeling op d'onacht der moederlyke tael in der Nederlanden* 'Discours sur la mésestime de la langue maternelle aux Pays-Bas', Maestricht, 1788 ; voir sous 3.3.1) attire l'attention sur la précarité de la position du néerlandais. Néanmoins, il va falloir attendre presque un siècle, avant que le mouvement flamand (de *Vlaamse Beweging*) ne rencontre un écho favorable à ses demandes d'égalités linguistique, culturelle et politique dans une société

dominée par la langue française. Stengers (1990) affirme que c'est justement la francophonie des intellectuels et des classes moyennes qui a retardé l'avancée flamande, car, en règle générale, ces groupes sont les premiers à encourager les revendications linguistiques :

Whenever linguistic nationalism developed in Europe, it found its most enthusiastic supporters among the intellectuals and the middle classes. But in Flanders, precisely these classes had become largely French-speaking. Thus most of those who were the usual supporters of the movement elsewhere in Europe did not support it in Flanders and, what is more, insofar as they spoke French, they even opposed it. That caused the delay. (*Op. cit.*, p. 94.)

Cela ne veut pas dire que les Flamands n'avancent pas du tout sur le terrain politique, mais, au début, le mouvement flamand, né en même temps que la nation belge, est surtout un mouvement culturel. On se réunit autour de Jan Frans Willems à Gand, d'Henri Conscience à Anvers, et d'autres *taalminnaars* 'amoureux de la langue'. Ce sont des hommes luttant pour que la langue du peuple devienne une langue littéraire, une langue acceptée et standardisée. Ainsi la langue écrite flamande est modifiée afin de se rapprocher de la langue écrite hollandaise. Les deux langues sont uniformisées pour devenir le néerlandais. En 1840, on exige que, dans les provinces flamandes, le flamand (le terme « néerlandais » n'entre guère dans l'usage avant le XX^e siècle) soit la langue de la vie publique, que cette langue ait le même statut que le français à l'Université de Gand et qu'une Académie flamande de langue et de littérature soit fondée. (De Vlaamse Academie voor Taal en Letterkunde sera effectivement fondée en 1886.)

Le premier recensement, celui de 1846, apprend qu'une majorité de la population belge (57 %) parle 'néerlandais', 42 % 'français' et 1 % 'allemand' (ou une autre langue). En réalité, la majorité de la population parle des dialectes (flamands, wallons ou, à un certain degré, allemands), tandis qu'une minorité (10 à 15 %) parle français.

La crise économique de 1845-1848 frappe sévèrement la Flandre en faisant s'aggraver les sentiments de frustration. Grâce à la réduction de l'impôt électoral, une partie de la classe moyenne flamande peut exprimer son mécontentement par le vote et essayer ainsi d'influencer les dirigeants. En 1856, une « Commission chargée d'examiner les dispositions à prendre dans l'intérêt de la langue et de la littérature flamandes », dite la « Commission des griefs flamands », est formée en vue de fournir des solutions aux revendications flamandes. Pourtant, aucune suite n'est donnée aux propositions faites par cette commission.

À la fin du XIX^e siècle, le mouvement flamand devient de plus en plus politique. Des organisations flamandes comme le Willemsfonds (libéral) et le Davidsfonds (catholique) font fonction de groupes de pression à l'intérieur des groupements politiques libéraux et catholiques. Peu à peu, les Flamands obtiennent satisfaction pour les revendications formulées au sujet de l'enseignement, de l'administration et de la justice. Ce n'est qu'en 1893, avec l'extension du droit de vote (« le suffrage universel masculin tempéré par le vote plural »), que les Flamands, constituant par là une plus grande partie du corps électoral, ont la possibilité d'exiger vraiment l'égalité de leur langue par rapport au français. En 1898, le néerlandais obtient, par la loi dite d'égalité, le statut de langue officielle au même titre que le français, mais de fait, beaucoup d'injustices subsisteront. Dans l'armée, par exemple, les ordres seront pendant longtemps donnés en français, ce qui aura des conséquences tragiques pendant la Première Guerre mondiale.

Au tournant du siècle, le mouvement flamand se politise encore plus. On ne se contente plus de lois linguistiques améliorées, on veut aussi gagner du terrain dans les champs économiques, sociaux et politiques. À cette fin, on a besoin d'une élite néerlandophone cultivée, et c'est pourquoi on fait de la néerlandisation de l'Université de Gand une question-clé. Cette stratégie va dans le sens de ce que dira Bourdieu sur le rôle important joué par l'enseignement dans la lutte de forces que constitue un conflit linguistique. « Dans le processus qui conduit à l'élaboration, la légitimation et l'imposition d'une langue officielle, le système scolaire remplit une fonction déterminante ». (Bourdieu, 1982, p. 32. Voir aussi *id.* 1977, p. 22.)

Pendant la Première Guerre mondiale, la neutralité de la Belgique n'est pas respectée. Le 4 août 1914, le territoire belge est occupé par des troupes allemandes. Le mouvement flamand se voit compromis, parce que certains de ses membres, les activistes, dans l'espoir d'être récompensés, collaborent avec l'occupant. D'autres, les passivistes ou minimalistes, estiment que l'on doit renoncer à toute agitation et polémique flamingantes tant que dure la guerre. En 1916, l'occupant allemand proclame l'Université de Gand « institution flamande », mais les anciens professeurs refusent d'y enseigner. Quelques-uns, dont l'illustre historien Henri Pirenne, sont déportés vers l'Allemagne.

Après la libération, en novembre 1918, le roi Albert I^{er} (1909-1934), s'engage personnellement dans la vie politique. Entre autres, une nouvelle loi électorale est adoptée, qui, par « le suffrage universel pur et simple », accorde le droit de vote à tout citoyen belge (de sexe masculin) âgé d'au moins 21 ans. Le roi fait des promesses au sujet de l'égalité totale des langues et au sujet d'une université néerlandophone en Flandre. Ces promesses ne seront pas tenues dans

l'immédiat. Pour le mouvement flamand, la néerlandisation de l'Université de Gand restera une question-clé jusqu'en 1930 et, malgré l'adoption de quelques lois linguistiques de compromis dans les années 1920, c'est seulement dix ans plus tard que des lois linguistiques plus radicales seront votées :

La flamandisation de l'université de Gand est acquise en 1930. Une série de lois impose l'emploi exclusif du néerlandais en Flandre et du français en Wallonie dans les écoles et les administrations (1932), la justice (1935), l'armée (1938). Ainsi sont créées deux régions unilingues, de part et d'autre d'une frontière susceptible d'être révisée. Seule la capitale, de plus en plus francisée, reste bilingue. Cette conception régionaliste sacrifie les minorités, notamment les francophones de Flandre, mais le programme minimal est réalisé. (Bitsch 1992, pp. 210-211. Voir aussi Fitzmaurice [1983] 1996, pp. 37-38.)

Quoique la réputation du mouvement flamand soit ternie pendant la Première Guerre mondiale, il obtiendra quand même satisfaction pour plusieurs de ses revendications. Lors du déclenchement de la Deuxième Guerre mondiale, ses demandes de capital linguistique sont en grande partie satisfaites. En outre, pendant le boom économique des années 1920, un certain déplacement du pouvoir du Sud au Nord du pays s'est fait sentir : l'industrie de pointe de la Flandre avance tandis que recule l'industrie lourde de la Wallonie. Que les Flamands qui, par la valorisation de leur langue, se sont emparés d'une part importante de pouvoir symbolique soient en train de gagner du terrain dans d'autres champs aussi, n'a rien d'une coïncidence. L'obtention du statut de langue officielle signifie une reconnaissance indéniable, et il s'ensuit que les usagers de cette langue seront, par la suite, à même de se faire mieux valoir :

Lorsque [...] une langue jusque-là dominée accède au statut de langue officielle, elle subit une *réévaluation* qui a pour effet de modifier profondément la relation que ses utilisateurs entretiennent avec elle. De sorte que les conflits dits linguistiques ne sont pas aussi irréalistes et irrationnels (ce qui ne veut pas dire qu'ils soient directement intéressés) que ne le pensent ceux qui n'en considèrent que les enjeux économiques (au sens restreint) : le renversement des rapports de force symboliques et de la hiérarchie des valeurs accordées aux langues concurrentes a des effets économiques et politiques tout à fait réels, qu'il s'agisse de l'appropriation de postes et d'avantages économiques réservés aux détenteurs de la compétence légitime ou des profits symboliques associés à la possession d'une identité sociale prestigieuse ou, au moins, non stigmatisée. (Bourdieu 1982, p. 40, note 17.)

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la Belgique voit, encore une fois, son territoire occupé par des troupes allemandes, et le mouvement flamand est compromis, à cause de la collaboration avec l'occupant de groupes comme le VNV, Vlaamsch Nationaal Verbond, un parti d'extrême-droite fondé en 1933 par Staf de Clercq. Pendant quelque temps, le mouvement flamand est donc mis au pilori, tandis que le mouvement wallon occupe le devant de la scène :

La tension subsiste certes sur l'axe centre-périphérie mais la discrétion dans laquelle les conditions historiques de l'époque confinent le mouvement flamand retarde de près d'une génération toute perspective de changement institutionnel. L'après-guerre est aussi l'une des rares époques, sinon la seule, où le mouvement wallon s'exprime à voix plus haute que le mouvement flamand. (Mabille [1986] 1997, p. 319.)

3.5.2 Le mouvement wallon

Le mouvement wallon se fait jour, dès 1870, comme une réaction contre les avancées flamandes. Au début, il est plutôt défensif. On craint l'extension en Wallonie du bilinguisme instauré en Flandre dans beaucoup de domaines, et on veut défendre la position du français. C'est lorsque les revendications flamandes d'une néerlandisation de l'Université de Gand s'intensifient que les protestations des Wallons se font plus organisées.

Après un certain temps, le mouvement wallon abandonne la stratégie défensive. En 1886, Albert Mockel fonde la revue *La Wallonie*. En 1897, il lance, dans *Le Mercure de France*, la formule suivante (citée par Mabille [1986] 1997, p. 199) : « La Wallonie aux Wallons, la Flandre aux Flamands et Bruxelles aux Belges ». On peut se demander qui seraient ces Belges, car Jules Destrée, une autre figure de proue du mouvement wallon, écrit dans sa célèbre lettre au roi (citée par Mabille [1986] 1997, p. 200) : « Vous réglez sur deux peuples. Il y a en Belgique, des Wallons et des Flamands ; il n'y a pas de Belges ». Cela devient en quelque sorte le slogan du mouvement wallon, dont les partisans commencent à exiger la scission administrative de la Belgique. Ils en ont assez de voir leur majorité anticléricale – de tendance socialiste ou libérale – affaiblie au niveau national par les votes des électeurs catholiques flamands.

Ainsi, à la veille de la Première Guerre mondiale, un mouvement wallon se cristallise, dont les contours sont pourtant moins distincts que ceux du mouvement flamand. Pendant l'occupation allemande, les Allemands essayent de tirer profit des antagonismes entre les groupes linguistiques de la Belgique, et ils y réussissent, car la collaboration entre l'occupant et certaines parties du mouvement flamand suscite de vives protestations en Wallonie et à Bruxelles :

The occupation had also led to developments in Flanders which strengthened the Flemish movement, but at the same time it had set off hostility at a new and hitherto unknown level against it in Brussels and Wallonia. (Fitzmaurice [1983] 1996, p. 34.)

L'opposition entre les francophones et les néerlandophones, entre le Sud et le Nord, ne diminue guère à la suite du développement économique. Pendant l'entre-deux-guerres, comme nous l'avons vu, l'industrie lourde de la Wallonie perd en importance par rapport à l'industrie plus moderne de la Flandre. La crise économique mondiale, déclenchée par le krach boursier de New York, a des répercussions en Belgique et crée un climat propice aux partis contestataires tirant profit du mécontentement généralisé. Dans les années 1930, certains partis extrémistes ont beaucoup de succès, non seulement en Flandre (VNV ; voir sous 3.5.1), mais aussi en Wallonie et à Bruxelles, où le parti rexiste, fondé, en 1935, par Léon Degrelle (directeur des éditions Rex, d'où le nom du mouvement dit Rex) est, à ses débuts, victorieux.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Léon Degrelle et ses sympathisants collaborent avec les occupants nazis, mais le mouvement wallon n'est pas compromis au même degré que l'est le mouvement flamand par les activités des collaborateurs flamands. Au contraire, le mouvement wallon recoupe en grande partie la résistance, et, au lendemain de la guerre, on se réunit pour discuter de l'avenir de la Wallonie. Certains préconisent le rattachement de la Wallonie à la France, mais en octobre 1945 un scrutin montre qu'une majorité est favorable à l'autonomie à l'intérieur des frontières de la Belgique. Pourtant, il n'est pas encore temps de réformer la Constitution belge.

3.6 La fédéralisation

Des solutions politiques qui envisagent la fédéralisation de l'État belge sont proposées à plusieurs reprises, du côté flamand et du côté wallon. (Voir par exemple Fitzmaurice [1983] 1996, p. 121.) Cependant, le processus proprement dit de la fédéralisation, engendré par la question linguistique, ne commence que dans les années 1960 et ne prendra son essor que dans les années 1970. Quoique ce soient d'autres questions (la punition des « collaborateurs », la question scolaire et la question royale) qui sont à l'ordre du jour juste après la guerre et dans les années 1950, les antagonismes entre les groupes linguistiques du pays influenceront sur ces questions aussi, notamment la question royale.

3.6.1 La question royale et la question scolaire

Dès le mois de mai 1945, les premières voix critiques contre le roi Léopold III (1934-1951) se font entendre dans la presse belge. On remet en question le rôle que le roi avait joué pendant la guerre. Le 28 mai 1940, sans aucune concertation, il avait capitulé avec ses troupes en refusant d'accompagner ses ministres en exil. En juin 1944, il s'était laissé emprisonner en Allemagne, où, après la libération de la Belgique, en septembre 1944, il fut libéré par les Alliés. Les ministres responsables, sous l'influence, entre autres, de la résistance wallonne, encouragent le souverain à abdiquer. Quand il refuse, son frère Charles est nommé régent par le Parlement belge : « le roi étant dans l'impossibilité de régner du fait de l'ennemi, une régence fut instaurée le 20 septembre 1944 qui ne devait prendre fin qu'en juillet 1950 » (Mabille ([1986] 1997, p. 261). Léopold s'installe en Suisse avec sa famille. La question de savoir si le roi doit retourner au pays pour y reprendre ses pouvoirs devient un sujet de controverse menant à la discorde et à des émeutes.

En 1950, par voie d'une consultation populaire, une majorité de la population belge (57,68 %) se déclare en faveur du retour du roi, mais des différences régionales significatives (72,2 % en Flandre, 48,16 % à Bruxelles et 42 % en Wallonie) témoignent d'une grande disparité des opinions. Dans une motion parlementaire du 20 juillet 1950, on constate que « l'impossibilité de régner pour Léopold III avait pris fin » (*op. cit.*, p. 310).

Tout le monde n'accepte pourtant pas le résultat de la consultation populaire. Après des émeutes, notamment en Wallonie, le roi doit se retirer en faveur de son fils. L'année suivante, le 17 juillet 1951, après l'abdication formelle de Léopold III, Baudouin I^{er} (1951-1993) monte sur le trône. Du côté flamand, on se sent désavoué et on estime qu'une minorité a obtenu, par la violence et la désobéissance civile, l'annulation d'une décision démocratique. La minorité en question, par contre, considère ses actions comme justifiables, vu la manière dont le roi s'était comporté pendant la guerre. En plus, les opposants au roi Léopold le blâment de s'être remarié. Tandis que la reine Astrid, morte dans un accident de voiture, avait été sincèrement aimée, Lilian Baels, la nouvelle femme de Léopold, est l'objet de critiques sévères, entre autres à cause de ses origines flamandes. Enfin, le roi est accusé d'avoir des sympathies nazies. « Perhaps it was not surprising that his opponents, most of whom were from the ranks of the Walloon Resistance, considered that he had forfeited his right to reign. » (Fitzmaurice [1983] 1996, p. 45.)

À la question royale succède la question scolaire, une question controversée concernant le rôle de la religion et l'influence de l'Église catholique dans l'enseignement, une question qui, dès la fin du XIX^e siècle, a opposé les

catholiques aux groupes anticléricaux. Elle culmine en 1955 et aboutit, en 1958, à une solution de compromis, le Pacte scolaire, qui permet de choisir librement un certain genre d'école et qui accorde le droit aux subsides à tous les réseaux d'enseignement conformes à certains critères.

Dans les années 1960 et 1970, la question scolaire devient une question linguistique. À Bruxelles, officiellement bilingue, la loi oblige chaque famille à « faire instruire les enfants dans la langue de sa résidence » (Hayt & Galloy 1994, p. 136). À la même époque, le français et le néerlandais, respectivement, deviennent la seconde langue obligatoire. En Flandre, le français devient la langue secondaire obligatoire, tandis qu'en Wallonie, dès 1975, on a le choix entre le néerlandais, l'allemand et l'anglais. Il en résulte qu'il y a une plus grande partie de néerlandophones connaissant le français qu'il n'y a de francophones connaissant le néerlandais. (Voir Dubreucq 1997, pp. 376-377. Voir aussi Dierickx 1997, p. 315 ; Willems 1997, p. 269.)

Pendant les premières décennies de l'après-guerre, on réussit donc à trouver des solutions à certains problèmes difficiles sans pour autant parvenir à l'unanimité. Les antagonismes entre, d'un côté, la Flandre, et, de l'autre, Bruxelles et la Wallonie, se sont plutôt accentués. Le développement économique, causant un déplacement du pouvoir du Sud au Nord, y contribue aussi.

3.6.2 Vers un État fédéral

À partir des années 1960, les oppositions séculaires entre les catholiques et les anticléricaux se remarquent moins, et ce sont plutôt les questions de la fédéralisation et des langues qui séparent les partis politiques les uns des autres. De nouveaux partis ayant les questions linguistiques et le fédéralisme dans leur programme prennent place au Parlement, comme la Volksunie (VU) en Flandre, le Rassemblement wallon (RW) en Wallonie et le Front démocratique des Bruxellois francophones (FDF) à Bruxelles. Les trois partis traditionnels (catholique, libéral et socialiste) sont scindés en vertu de la langue. (Voir par exemple Fitzmaurice [1983] 1996, p. 48.) Les antagonismes entre les groupes linguistiques s'intensifient. La Flandre dépasse la Wallonie, à la fois sur le plan économique et sur le plan démographique. Pour des raisons différentes, économiques en Wallonie et culturelles en Flandre, on souhaite la fédéralisation de l'État belge. Des facteurs psychologiques ainsi qu'une absence de communication quasi totale contribuent à éloigner encore les groupes les uns des autres :

L'incompréhension est grande entre les deux communautés qui se connaissent mal. Les Flamands continuent à se sentir opprimés comme

dans le passé bien que leur dynamisme économique et leur poids politique soient supérieurs à celui des Wallons, tandis que ces derniers se rendent compte qu'ils sont en train de perdre leurs avantages et se sentent opprimés à leur tour. (Bitsch 1992, p. 239.)

La sidérurgie wallonne est en crise, et, à la suite de grèves, dans les années 1960, le mouvement wallon se fait de plus en plus combatif. Pour le mouvement flamand, les années 1960 apportent de nouvelles conquêtes, semblables à celles des années 1930 (lois linguistiques et université néerlandophone). Suite à des exigences du côté néerlandophone, le volet linguistique (c'est-à-dire le questionnaire relatif à l'usage des langues) est supprimé dès le recensement de 1961. La frontière linguistique est fixée par la législation linguistique de 1962-1963, et par là sont confirmés les principes d'unilinguisme en Flandre et en Wallonie et de bilinguisme à Bruxelles. Cependant, la frontière est un peu modifiée par rapport à l'ancienne frontière séparant la Flandre au Nord et la Wallonie au Sud, de sorte qu'au territoire wallon s'ajoutent, à l'Ouest, les communes anciennement flamandes de Mouscron (Moeskroen) et de Comines (Komen), tandis qu'à l'Est, le territoire des Fourons (Voeren) faisant autrefois partie de la province de Liège en est retiré. Par la législation de 1962-1963, certaines facilités sont accordées aux communes situées des deux côtés de la frontière linguistique. Ainsi, les habitants de ces communes à statut linguistique spécial ont le droit de demander à être administrés soit en néerlandais, soit en français. Six communes de la périphérie bruxelloise (Linkebeek, Kraainem, Wezembeek-Oppeem, Drogenbos, Wemmel, Rhode-Saint-Genèse) obtiennent ce statut de « communes à facilités ».

Une lutte linguistique d'envergure a lieu dans le champ universitaire. Dans les années 1960, à l'instar de ce qui s'est passé dans les années 1930 pour l'Université de Gand, on revendique que l'Université de Louvain soit entièrement néerlandophone. En 1968, les troubles atteignent leur point culminant, et la section francophone est transférée dans le Brabant wallon, où l'on construit une ville universitaire toute neuve, Louvain-la-Neuve. De même, l'Université de Bruxelles est scindée en deux parties, l'une francophone (ULB), l'autre néerlandophone (VUB). Les francophones sont outragés par ce qu'ils appellent leur « expulsion » de l'Université de Louvain et choqués de voir les Flamands montrer une telle puissance. Par la suite, les partis qui ont le plus de succès sont ceux qui préconisent le fédéralisme. Le processus de la fédéralisation ne peut plus être arrêté.

3.6.3 La Belgique fédérale

L'élaboration d'une suite de réformes radicales, qui, après avoir duré vingt-cinq ans, feront de la Belgique un État fédéral, commence en 1970. Cette année, par

une révision de la Constitution, l'autonomie culturelle est accordée aux trois communautés linguistiques (néerlandophone, francophone et germanophone). En même temps sont définies trois régions politiques : la Flandre, la Wallonie et Bruxelles. Cela signifie la fin de la Belgique unitaire : « 'la Belgique de papa', selon l'expression lancée par [le premier ministre] G. Eyskens, a vécu » (Bitsch 1992, p. 246).

Le statut de Bruxelles restera une pomme de discorde pendant tout le processus de la fédéralisation. Ce n'est qu'avec la révision de la Constitution de 1988-1989 qu'est défini le système institutionnel extrêmement complexe de la région bruxelloise. À cela s'ajoute la problématique des communes à facilités, par exemple les difficultés créées par le comportement du bourgmestre des Fourons, José Happart, qui refuse de parler néerlandais en remplissant ses fonctions administratives, ce qui causera la chute d'un gouvernement :

En 1986, éclate l'affaire Happart qui met la Wallonie en émoi. Bourgmestre des Fourons depuis 1983, socialiste francophone et partisan du « retour à Liège », José Happart voit sa nomination annulée par le conseil d'État en raison de l'insuffisance de ses connaissances de la langue néerlandaise. Réélu premier échevin faisant fonction de bourgmestre, il se fait encore casser puis réélire et devient le héros très populaire de ce « carrousel fouronnais ». L'affaire n'est réglée qu'après les élections de décembre 1987 lorsque les socialistes wallons – qui reviennent au gouvernement – lâchent Happart et acceptent la nomination d'un bourgmestre bilingue. (Bitsch 1992, p. 252. Voir aussi Fitzmaurice [1983] 1996, p. 55.)

Beaucoup de gouvernements vacilleront, avant que l'article premier de la Constitution belge, en mai 1993, ne soit enfin révisé de façon à confirmer désormais le fédéralisme : « La Belgique est un état fédéral qui se compose des communautés et des régions – België is een federale staat samengesteld uit de gemeenschappen en de gewesten » (*Moniteur belge/Belgisch Staatsblad*, le 8 mai 1993). Cela marque le point culminant d'un processus commencé en 1970 qui transfère un grand nombre de compétences du pouvoir central aux communautés (la Communauté flamande ; la Communauté française ; la Communauté germanophone) et aux régions (la Région flamande ; la Région wallonne ; la Région bruxelloise), entre autres : la culture, l'enseignement, l'environnement et l'agriculture. Le pouvoir central garde la main haute sur les affaires étrangères, la défense nationale, la justice, la monnaie et – ce qui restera un sujet de controverse brûlant – la sécurité sociale. En 1995, la province de Brabant, dont les institutions sont restées paralysées à cause des problèmes linguistiques, est officiellement divisée en deux provinces, l'une flamande, l'autre wallonne. (Voir par exemple Fitzmaurice [1983] 1996, pp. 59-60.)

3.6.4 « Un Wallon + un Flamand = deux Belges » ?

La transition au fédéralisme s'effectue à l'amiable. Dans les médias, des expressions comme « divorce à l'amiable » (voir par exemple *Agence France Presse*, le 26 avril 1993) et des rubriques comme « La révolution fédérale douce » (*La libre Belgique*, le 8 mai 1993) sont utilisées. Des craintes – qui, par exemple chez le Vlaams Blok (parti d'extrême-droite), sont parfois des aspirations – que la fédéralisation soit le premier pas vers une partition du pays se font pourtant aussi sentir. Au lendemain du vote du Parlement consacrant le fédéralisme, des dizaines de milliers de personnes manifestent à Bruxelles, contre le séparatisme et pour l'unité de la Belgique. Sur les banderoles, on peut lire : « 1 Wallon + 1 Flamand = 2 Belges », « Touche pas à ma Belgique » et « L'Union fait la force » (*Agence France Presse*, le 26 avril 1993 ; Hayt & Galloy 1994, p. 197). Le 21 juillet, à l'occasion de la célébration de la fête nationale, le roi Baudouin encourage les Belges à renoncer à toute manifestation séparatiste. Une semaine après, il meurt, et sa mort déclenche une vague d'émotions, qui, momentanément, font se souder les différents groupes du pays, même les groupes linguistiques. (Voir par exemple Berckmans 1998.) Il reste à savoir si son successeur, Albert II, est capable de garder intact l'attachement des Belges à la couronne et, en faisant valoir la fonction symbolique et unificatrice de l'institution royale, d'assurer ainsi la survie de la nation belge. (Voir von Busekist 1998, pp. 283-285. Voir aussi Vanneufville 1999, pp. 161-164.)

Plus tard, d'autres manifestations comme celle provoquée par le décès du roi Baudouin auront lieu. (Pour ce qui suit, voir par exemple Remiche 1997 ; Pavy 1999, *passim*.) Un exemple en est la « marche blanche », qui, le 20 octobre 1996 rassemble à Bruxelles, en signe de solidarité avec les victimes des crimes de pédophiles récemment dévoilés, 300 000 personnes. Beaucoup de groupes, les immigrés inclus, ont été directement frappés par les événements tragiques, et c'est pourquoi Flamands, Wallons et Bruxellois, néerlandophones, francophones et autres groupes ethniques et linguistiques manifestent côte à côte. Cependant, de telles manifestations isolées ne suffisent pas à gommer les antagonismes qui opposent les différents groupes, notamment les groupes linguistiques. Une Flandre indépendante est une réalité souhaitée par certains groupements flamands qui, de toute manière, s'opposent à ce que la Flandre soit obligée de contribuer à la sécurité sociale des Wallons. Du côté wallon, on tient à rappeler aux Flamands que les rôles étaient inversés dans les années 1950, quand la majorité des chômeurs étaient flamands, tandis que la plus grande partie des ressources provenaient de la Wallonie. (Une enquête destinée à documenter les divergences et les convergences entre les conceptions identitaires – culturelles et politiques – des Wallons et des Flamands a été faite par Van Dam [1995] 1997. Voir sous 2.2.) Parmi les autres sujets de discorde toujours brûlants, il suffit de

citer les problèmes de certaines communes à statut linguistique spécial, « communes à facilités » ou « faciliteitengemeenten » (voir par exemple Rosenzweig 1998) ainsi que le statut de Bruxelles. Cette ville, située presque à la limite des deux régions linguistiques, officiellement bilingue mais largement francisée au cours des siècles, est revendiquée par les francophones aussi bien que par les néerlandophones. Elle semble être un emblème, non seulement de la nation complexe dont elle est la capitale, mais aussi de la construction européenne qu'elle symbolise en même temps. Dans un roman intitulé *Le siège de Bruxelles*, Jacques Neiryck (1996) a visualisé comment, dans un avenir proche (en 2007), Bruxelles serait déchiré par des conflits sans issue :

L'agglomération bruxelloise constitue donc une parabole de l'Europe : Babel et Sarajevo à la fois ; le lieu de tous les dialogues possibles et de tous les mutismes éventuels ; un îlot de latinité dans le monde germanique ; une enclave où l'on parle toutes sortes de langues au milieu d'un territoire où l'on s'efforce de maintenir l'exclusivité du néerlandais ; un laboratoire politique où depuis deux siècles l'on tente de résoudre sans y être réellement parvenu, le problème très compliqué qui consiste à faire coexister deux cultures dans un seul État ; la capitale d'une construction politique à l'échelle du continent où des technocrates s'imaginent pouvoir évacuer des problèmes culturels en résolvant des équations économiques. (*Op. cit.*, p. 13.)

La fin du XX^e siècle s'avère être une période cruciale pour la Belgique. Plusieurs élections décisives (européennes, fédérales, communautaires et régionales) ainsi qu'une révision de la loi de financement des Communautés et des Régions ont lieu en 1999. Des propos séparatistes du côté flamand (voir par exemple Govaert 1998) amènent quatre universitaires francophones (Franck *et al.* 1997) à rédiger un manifeste, « Choisir l'avenir », pour souligner l'unité des francophones wallons et bruxellois. En février 1998, à Bruxelles, dans une « marche contre le silence », c'est-à-dire contre l'abus de pouvoir et la négligence des autorités, des Belges de différents groupes manifestent encore une fois côte à côte. Peu après, le 6 mars 1998, un manifeste anti-nationaliste, « Pour en finir avec la bêtise nationaliste », est publié aussi bien dans le quotidien néerlandophone *De Standaard* que dans le quotidien francophone *Le Soir*. Les signataires (Abramowicz *et al.* 1998) sont des intellectuels provenant des deux côtés de la frontière linguistique. On estime, semble-t-il, que l'avenir de la Belgique est trop important pour être mis aux mains des décideurs politiques.

3.7 Les francophones de Flandre – une minorité en voie de disparition

La législation linguistique et la fédéralisation aboutissent donc à la définition de six unités administratives, dont trois linguistiques et trois régionales, ce qui crée une certaine asymétrie. L'allemand, langue maternelle des habitants des cantons allemands incorporés à la Belgique après la Première Guerre mondiale, a le statut de langue nationale. (Il s'agit d'environ 68 000 germanophones à Malmedy, Eupen et Saint-Vith, « cantons rédimés », ainsi que de Moresnet, autrefois territoire neutre.) En conséquence, il existe, dans la Belgique fédérale, une Communauté germanophone. Par contre, il n'existe pas de région propre à ces cantons germanophones – ceux-ci font partie de la Région wallonne. (Voir Klinkenberg 1997a, *passim*.)

Les francophones de Flandre, au contraire, qui sont une petite minorité en voie de disparition, n'appartiennent à aucune communauté linguistique. La Région flamande et la Communauté flamande ont fait de leurs instances – exécutives ainsi que législatives – un conseil commun, de Vlaamse Raad. Toute personne habitant en Flandre se trouve sous l'autorité de ce conseil flamand. Il s'ensuit que les francophones de Flandre ne font pas partie de la Communauté française, d'ailleurs récemment rebaptisée « Wallonie-Bruxelles ». (Voir Hayt & Galloy 1994, p. 113 ; Fitzmaurice [1983] 1996, p. 123 ; Govaert 2000.)

Willems (1997) décrit comment, en Flandre, le français, après avoir été la langue du pouvoir et une langue de promotion et de prestige, a progressivement perdu du terrain par rapport au néerlandais, jusqu'à n'avoir de nos jours que le statut de langue étrangère. La situation linguistique de la petite minorité francophone qui reste encore en Flandre est qualifiée de « bilinguisme de nature diglossique ». On parle français à la maison et entre amis, tandis qu'en public on a recours au néerlandais. En outre, les intellectuels bilingues d'expression française diffèrent des intellectuels bilingues d'expression néerlandaise. Pour ceux-ci, il n'existe plus de diglossie. Le français n'est pour eux qu'une langue étrangère dont ils ne se servent qu'exceptionnellement :

Dans les milieux intellectuels, si la francophonie persiste, elle est progressivement concurrencée par une intelligentsia néerlandophone de plus en plus nombreuse et cosmopolite. Les deux groupes sont par ailleurs bilingues, mais alors que pour les francophones il s'agit souvent d'une situation diglossique (français à la maison, néerlandais à l'extérieur), pour les néerlandophones le français, souvent bien connu, est une langue étrangère, pratiquée en cas de nécessité avec les Belges francophones ou les Français. Ce groupe se distingue par ailleurs par l'utilisation généralisée du néerlandais standard, au détriment du dialecte. Les deux groupes se

rejoignent de plus en plus, et c'est sans doute dans cette catégorie sociale que la francophonie perd le plus de terrain. (*Op. cit.*, p. 267.)

De ce qui vient d'être cité on peut conclure que le champ intellectuel en Flandre est devenu de plus en plus néerlandophone. C'est pourquoi les écrivains flamands d'expression française ne seront peut-être plus, d'ici peu, qu'un fait historique. Dans cette perspective, il me semble important d'essayer de mettre en évidence ceux qui en vertu d'une double appartenance culturelle et linguistique ont pu servir de messagers entre les champs littéraires. Ce sont de tels agents – surtout des écrivains, mais il peut aussi s'agir de revues littéraires – que, dans la présente étude, j'appellerai parfois des « dépasseurs de champs ».

4.0 L'apport flamand à la littérature francophone de Belgique 1830-1950

4.1 Introduction

Le Royaume de Belgique n'existe comme nation indépendante que depuis 1830. Auparavant, les provinces « belgiques » avaient fait partie de différentes grandes puissances dépendant de souverains étrangers d'origines diverses : Espagnols, Autrichiens, Français et Hollandais. Le territoire qui se trouve juste au croisement des domaines linguistiques germanique et roman constitue depuis toujours un lieu de rencontres des langues et des cultures. (Voir sous 3.0.) Ces rencontres ont évidemment laissé des traces dans la littérature. Ce qui est moins évident, c'est de savoir comment il faut délimiter et définir cette littérature. L'histoire littéraire de la Belgique, au sens strict, commence en 1830. Les œuvres littéraires antérieures provenant du territoire en question peuvent être considérées comme faisant partie d'un héritage culturel européen commun. S'appuyant sur des définitions divergentes des frontières politiques et de l'origine des auteurs et des œuvres (lieu de naissance de l'auteur, lieu de domicile du mécène, lieu d'origine et spécificité linguistique de l'œuvre), les historiens de la littérature ont parfois incorporé le même auteur ou la même œuvre dans l'histoire littéraire de l'un ou de l'autre pays. Dans le présent chapitre, qui trace l'évolution littéraire de la Belgique de 1830 à 1950, une attention particulière sera accordée à la Flandre et à ses écrivains en tant qu'héritiers de deux langues et de deux cultures ainsi qu'aux rapports entre la littérature francophone de Belgique et la France. Pour la période antérieure à 1830 ne sera donné qu'un bref aperçu servant de toile de fond.

4.2 Sources

Dans une étude publiée à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, Paul Delsemme (1995) examine en profondeur l'historiographie littéraire belge dès 1830. La perspective est francophone, mais il ressort de l'exposé que certains historiographes littéraires ont eu l'ambition de décrire l'une et l'autre des deux grandes littératures du pays. Le présent chapitre a justement son point de départ dans quelques ouvrages offrant cette double perspective (Bodart & Jonckheere 1958 ; Mor & Weisgerber 1958 ; Mallinson 1966) et dans l'œuvre monumentale (*Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, 1958) que Delsemme (p. 185) qualifie d'« incontournable ». (Voir aussi Aron 1998, p. 407.)

4.3 La période antérieure à 1830

La plupart des historiographes littéraires belges doivent essayer de répondre à la question de savoir dans quelle mesure les œuvres littéraires de langue française provenant des provinces belges, du Moyen Âge à 1830, sont censées appartenir à l'histoire littéraire de la Belgique. (Voir Dirkx 1993, pp. 318-319.) Les ouvrages mentionnés dans le sous-chapitre précédent – à l'exception de Mallinson (dont l'exposé commence en 1830) – sont tous à ranger parmi ceux qui, sans scrupules, annexent la littérature issue des provinces faisant aujourd'hui partie du Royaume de Belgique. Marc Quaghebeur (1982), dont les « Balises pour l'histoire de nos lettres » sont devenues un classique moderne dans le domaine de l'historiographie littéraire belge (voir sous 6.7.3), polémique contre cette tendance :

L'annexion simpliste du passé me paraît d'autre part un de ces contresens dont nous n'avons que trop souffert. Une initiation aux cultures des anciennes seigneuries wallonnes, puis des anciens Pays-Bas est certes souhaitable : elle doit faire l'objet d'une étude particulière qui devra faire preuve de souplesse et ne point se contenter des lieux de naissance. Si Ligne fait ainsi pleinement partie de son siècle et le révèle, il ne saurait être présenté et expliqué comme belge. (*Op. cit.*, p. 21.)

Plutôt que de s'attarder sur les arguments pour ou contre l'appartenance de ces œuvres à l'histoire littéraire de l'une ou de l'autre nation, il conviendrait de s'intéresser aux rencontres linguistiques et culturelles qui, au cours des siècles, ont eu lieu sur le sol belge. À cet égard, l'époque bourguignonne (1384-1477) est particulièrement riche en témoignages. Le bilinguisme règne alors dans le territoire qui, vers cette époque, est nommé *les Pays-Bas* et où, dans la partie Sud (correspondant à peu près à la Belgique de nos jours), la culture fleurit. Les Wallons et les Flamands, réciproquement, apprennent la langue de l'autre groupe, pour des raisons commerciales surtout. La langue et la culture françaises prédominent, il est vrai – les Flamands riches envoient leurs enfants dans des écoles wallonnes pour qu'ils apprennent le français – mais les ducs bourguignons apprennent le néerlandais et les bibliothèques des châteaux bourguignons contiennent aussi des ouvrages flamands. (Voir Guiette 1958, pp. 81-84 ; Mor 1958, p. 30.)

Pendant cette période se développe un style littéraire qui, jusqu'à nos jours, fait partie des notions-clés que l'on utilise pour caractériser la littérature belge, un style que Jean-Marie Klinkenberg (1991, p. 105), entre autres, définit sous la formule « nordicité + langue française ». Guiette (1958) décrit le style bourguignon de la manière suivante :

Dans les lettres françaises, le style bourguignon – qu'on a souvent appelé flamand, le terme s'appliquant généralement aux Pays-Bas tout entiers – est aisément reconnaissable : fleuri, emphatique et alambiqué, riche en hyperboles et en figurations allégoriques, d'une rhétorique tour à tour pédante et frénétique, style pesant et solennel, c'est bien le style qui convient à cette cour et à cette province entichées de spectacles et de cavalcades, de tout ce qui est opulent, coloré et brillant. (*Op. cit.*, p. 85.)

À l'époque bourguignonne appartient le chroniqueur Georges Chastellain, un des premiers exemples d'écrivain à double appartenance linguistique et culturelle. Il est à ranger dans le groupe des écrivains flamands d'expression française :

Chastellain est né aux environs d'Alost, en 1415. Il est de vieille souche terrienne flamande. Sa langue maternelle a été le « thiois », encore qu'il n'ait écrit qu'en « langaige françois ». Il arrivera à ses amis de France de le qualifier d'« homme flandrin ». (Hommel 1958, pp. 110-112.)

Ensuite, il y a Philippe de Commines, un peu plus jeune que Chastellain mais également d'origine flamande. Mor (1958, p. 34) le compare aux écrivains belges d'aujourd'hui vivant en exil, c'est-à-dire les écrivains qui, ayant quitté la Belgique, sont absorbés par la sphère culturelle de Paris : « Come tra gli scrittori piú recenti si sogliono anettere alla letteratura belga scrittori che nati in Belgio si sono poi fissati a Parigi, cosí seguiremo anche noi la consuetudine della storiografia letteraria belga di dire qualche parola del grande Commines, il quale, nato presso Hazebrouck, verso il 1445, da una famiglia originaria di Ypres, dopo essersi formato alla corte di Borgogna ed esser stato scudiero di Carlo il Temerario, passò nel 1472 al servizio di Luigi XI, del quale fu lo storiografico insigne ».

Jean Lemaire de Belges, né (en 1473 ?) près de la frontière franco-belge est un autre cas limite de l'histoire des littératures belge et française. Mor (1958, pp. 42-44) le décrit comme un innovateur linguistique qui influença Ronsard et fut loué par Du Bellay. C'est un grand admirateur de la langue et de la littérature italiennes. Il se trouve pendant quelque temps à la cour de Malines, devenue centre culturel au temps de Marguerite d'Autriche (1480-1530), l'éducatrice du futur roi Charles V et protectrice, entre autres écrivains, de Jean Lemaire de Belges, qui lui dédie plusieurs poèmes. Après quelque temps, le poète quitte la cour de Malines pour entrer en service chez Anne de Bretagne. L'année de sa mort reste inconnue. Jean Frappier (1958) aussi, quoiqu'il soit l'un des Français contribuant à l'*Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, estime qu'il est justifiable d'incorporer Lemaire de Belges à l'histoire de la littérature belge, vu le lieu de naissance de cet écrivain, et vu ses liens avec la cour de Malines :

Aussi bien on comprendrait mal qu'un auteur que la France a sans doute des raisons de revendiquer, mais qui naquit vers 1473 à Belges – c'est-à-dire, selon l'interprétation la plus judicieuse, dans la petite ville de Bavai, rattachée alors au Hainaut belge – et parla toujours très fièrement de sa province natale, ne figurât pas avec toute l'ampleur possible et légitime dans une histoire des lettres françaises de Belgique. [...] Jean Lemaire de Belges est le grand homme de l'école des rhétoriciens [...]. Il apparaît, tour à tour, ou en même temps, poète, prosateur, historien, architecte, amateur de peinture et de musique, diplomate et grand voyageur. [...] Loin de Malines et de la régente des Pays-Bas, dans les dernières années de sa vie, le poète n'en demeurait pas moins Jean Lemaire *Belgeois*, titre dont devait le saluer Clément Marot en le comparant à Homère le *Grégeois*. (*Op. cit.*, pp. 143-150.)

Les notions-clés « exilés » et « déracinés » sont valables dès les tout premiers temps pour les écrivains issus des provinces belges. Comme aujourd'hui, ils sont attirés vers Paris. Un certain déplacement se produit toutefois aussi dans la direction opposée. Ainsi, Christophe Plantin (1520-1589) vient de Tours à Anvers pour y fonder une dynastie d'imprimeurs, qui contribuera à l'essor économique et culturel de cette ville. (Voir Charlier 1958a, p. 159 ; Durand & Winkin 1999, pp. 47-52.)

Au XVI^e siècle, Anvers est une ville de commerce cosmopolite. Le français est la langue commerciale de l'époque, et les Flamands riches envoient leurs enfants en France et en Wallonie pour qu'ils y soient instruits en français. En outre, il y a des écoles francophones en Flandre, et à l'Université de Louvain (Leuven) une chaire de français est créée en 1562. Des mots français s'infiltrèrent dans le langage flamand du peuple. En revanche, l'influence germanique se fait sentir dans la langue des classes supérieures, et le français des Pays-Bas dégénère de sorte qu'il ne peut guère plus servir de langue littéraire. Juste à cette époque charnière, dans les Pays-Bas qui s'écroulent, apparaît l'un des quelques écrivains belges qui appartiennent aussi bien à l'histoire de la littérature d'expression française qu'à l'histoire de la littérature d'expression néerlandaise : Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde – ou Philips Marnix van Sint-Aldegonde. Il est calviniste et bourgmestre d'Anvers, lorsque, en 1585, cette ville tombe aux mains de l'Inquisition espagnole. Se trouvant au milieu de l'agitation politique et religieuse de son temps, il écrit dans les deux langues nationales de son pays.

4.3.1 Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde (1540-1598)

Marguerite d'Autriche (voir ci-dessus) figure aussi dans la biographie de Marnix. Elle fit appeler à sa cour l'un des ancêtres de celui-ci, un noble Savoyard. Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde est né à Bruxelles en 1540. Pendant ses études à Louvain et à Dôle, il se laisse influencer par les nouveaux courants religieux, et à Genève il entre en contact avec Calvin. Dans l'histoire du XVI^e siècle, il est connu comme le combatif bourgmestre d'Anvers qui dut, malgré lui, céder sa ville aux Espagnols. Dans les écrits qui traitent de Marnix de Sainte-Aldegonde, sa maîtrise parfaite tant du français que du néerlandais est toujours mise en valeur. (Voir Charlier 1958b, p. 179 ; Mor & Weisgerber 1958, p. 8 ; Weisgerber 1958, p. 320 ; Deursen 1998, p. 72.) Les historiographes littéraires, le qualifiant de parfait bilingue, admirent son écriture, qu'elle soit d'expression française ou néerlandaise. Ils y retrouvent des traces de Rabelais et des peintres flamands. Aux yeux de Paul Neuhuis (1938), écrivain anversoïse bilingue d'une époque (1897-1984) plus proche de la nôtre, Marnix, très doué pour les langues, représente « un idéal national : le Belge du XVI^e siècle » (*op. cit.*, p. 52). Son œuvre la plus connue, *Den Byencorf der H. Roomsche Kercke*, Marnix l'écrivit en 1569, en néerlandais, pour la traduire ensuite en français, *La Ruche d'abeilles de la Sainte Eglise*. (Cependant, selon Neuhuis 1938, p. 32, c'est la version française qui représente la version originale.) Mor (1958, pp. 49-50 pour l'œuvre en français) et Weisgerber (1958, p. 322 pour l'œuvre en néerlandais) parlent du mélange du bas et du haut, et dans le style et dans le vocabulaire. On retrouverait donc dans la langue littéraire de Marnix des influences rabelaisiennes et, pleine de saveur et de truculence, elle ferait penser à la peinture flamande. Autrement dit : dans la description de la langue et du style de cet écrivain du XVI^e siècle, nous reconnaissons des comparaisons et des formules utilisées jusqu'à nos jours pour qualifier les écrivains belges.

4.3.2 Stagnation littéraire

Après la chute d'Anvers, en 1585, de nombreux réfugiés – et avec eux Marnix – quittent la Flandre et le Brabant pour s'enfuir vers la Hollande. Du même coup, le centre culturel et économique se déplace des Pays-Bas du Sud vers les Pays-Bas du Nord qui, en 1579, s'étaient libérés de la souveraineté espagnole pour former un État protestant indépendant, *De Republiek der zeven verenigde Nederlanden*. Là, on est impressionné par les réfugiés, on les admire et on les imite, même du point de vue linguistique. (Dans le comité qui, en 1637, publiera la version néerlandaise officielle de la Bible, *De Staten-Bijbel*, se trouvent plusieurs néerlandophones du Sud, ce qui laissera des traces linguistiques.) Pendant les siècles suivants, les Pays-Bas du Nord – ainsi que la France – seront florissants du point de vue linguistique et culturel, tandis que les Pays-Bas du Sud se verront en tous points (la langue, la culture et l'économie) appauvris. La

littérature des Pays-Bas du Sud, après une stagnation littéraire de près de deux cents ans, ne sera guère enrichie que par une seule étoile brillante, à savoir Charles-Joseph, prince de Ligne (Bruxelles, 1735–Vienne 1814), militaire et diplomate, ami et correspondant des personnalités de cette époque (Voltaire, Rousseau, Catherine II – pour n'en citer que quelques-unes). Son œuvre littéraire est constituée de 40 volumes (*Mélanges militaires, littéraires et sentimentales*, 1795-1811), écrits dès 1774.

4.4 Les années 1830-1880

En septembre 1830 se déroulent les événements qui aboutiront à une révolte par laquelle les Belges s'affranchiront d'une dépendance étrangère de plusieurs siècles, tout particulièrement de la plus récente, celle des Hollandais, pour devenir un royaume indépendant. Une discussion est entamée – et elle continue toujours – sur l'identité littéraire des écrivains belges. Est-ce qu'elle se détermine par l'appartenance nationale ou par l'appartenance linguistique ? Est-il en fait possible de parler de littérature nationale dans une nation sans langue commune ? Cette question va dominer le débat littéraire du nouveau royaume. « De toutes parts, on exprime le désir de voir le jeune royaume se donner une littérature nationale. C'est le vœu général, et ce romantisme qui, avant 1830, tendait à exprimer l'esprit libéral, incline maintenant à se faire l'interprète de la nationalité qui vient de s'affirmer. On réclame des œuvres belges, des sujets belges, et aux débutants, même médiocres, on accorde tout au moins un préjugé favorable. » (Charlier 1958c, p. 255. Voir aussi *Les concepts nationaux de la littérature*, 1989, *passim*.)

Vic Nachtergaele (1993) polémique contre la tradition des recherches (représentée par Gustave Charlier) qui ne focalise que sur la littérature belge francophone, et c'est lui qui souligne qu'à l'époque de la naissance de la nation belge, il existe effectivement une littérature « belge » s'abreuvant aux mêmes sources et exprimant une idéologie et une thématique similaires, quelle que soit la langue. Dans cette littérature à caractère historique, les écrivains, francophones aussi bien que néerlandophones, mettent en valeur un héritage flamand. Ils ne se réfèrent pas à une Flandre authentique mais à une Flandre mythique et glorieuse destinée à représenter toute la nation belge. « La Flandre fonctionne donc comme la figure métonymique de la Belgique à venir ! » (*Op. cit.*, p. 16.) L'objectif est de légitimer le jeune État belge. Il est important de le délimiter tant face à la France qu'aux Pays-Bas. C'est pourquoi sont mis en relief et la spécificité germanique, en l'occurrence flamande, et le caractère catholique de la nation. Or, pendant une brève période, le texte historique fonctionne comme facteur d'identité de l'une et de l'autre des littératures nationales belges. (Voir aussi *id.* 1998.)

4.4.1 Les années 1830-1860 : contrefaçon et romans historiques

L'insécurité ressentie par les écrivains belges quant à leur identité nationale et littéraire les rend d'autant plus sensibles aux influences étrangères, et, pendant les trente premières années suivant la déclaration d'indépendance, l'histoire littéraire de la Belgique ne présente guère d'œuvres littéraires d'envergure. (Dans une thèse publiée en 1997, *Entre politique et littérature*, Marianne Michaux a étudié la période 1850-1880 sous un angle institutionnel. Voir *id.* 1999.) À cette époque, l'édition belge se caractérise plutôt par la production et la diffusion, sans vergogne, de contrefaçons d'ouvrages français. (Voir Charlier, 1958c, pp. 255-256. Voir aussi Durand & Winkin 1996, pp. 27-33 ; *id.* 1999, pp. 52-58.) En 1852, une convention met fin à cette contrefaçon belge, qui a pourtant jusqu'à nos jours des répercussions néfastes sur les relations entre l'édition belge et l'édition française. Frickx & Klinkenberg (1980) mettent en évidence trois conséquences qui subsistent encore aujourd'hui :

- a. en dispensant les éditeurs de rechercher des textes neufs et intéressants, la contrefaçon a retardé le développement d'une littérature belge originale ;
- b. elle a contribué à fixer les rôles respectifs de la capitale française et de la Belgique dans le champ culturel : la première « créée », la seconde « reproduit » ;
- c. elle est donc peut-être ainsi à l'origine de grandes images dont le livre belge a encore à souffrir : méfiance du Belge et du Français devant ce produit. (*Op. cit.*, p. 31. Voir aussi Durand & Winkin 1999, p. 67.)

Même si la contrefaçon retarde l'éclosion d'une littérature autochtone, elle n'arrête pas le débat relatif à l'existence d'une littérature nationale. Au contraire : les écrivains belges s'insurgent contre le fait qu'on lise des ouvrages français au détriment de la production littéraire du pays. Ils désirent créer une littérature nationale, indépendante et originale. Ils croient avoir trouvé la clé du succès dans un passé flamand et un caractère national belge. La formule consisterait en une spécificité flamande exprimée en français. À cette époque, le roman historique est le genre préféré, et Walter Scott et Alexandre Dumas en sont les figures de proue. Un écrivain dans leur lignée est le Flamand néerlandophone Henri (Hendrik) Conscience (1812-1883). À l'époque, aucun écrivain belge d'expression française ne peut se mesurer à lui.

4.4.2 Henri Conscience (1812-1883)

Après la déclaration de l'indépendance belge, en 1830, quelques décennies devront passer avant que les écrivains de la jeune nation ne trouvent leur mode d'expression. La délimitation d'avec d'un côté la France, de l'autre, les Pays-Bas, n'est pas évidente. Pour les écrivains de Flandre, le choix linguistique

signifie une prise de position importante. Il en est bien ainsi pour l'écrivain qui « fonde » l'histoire belge d'expression néerlandaise, Henri Conscience. Comme c'est le cas de tant d'écrivains belges, Conscience est d'ascendance double, française et flamande. Il commence sa carrière littéraire en français, « car il n'avait pas encore entendu parler d'une littérature flamande » (Smits 1943, p. 25). Cependant, il ressort d'une lettre écrite à un ami que, dès le début, Conscience nourrit l'idée de se servir de sa langue maternelle comme langue d'écriture. « J'avais d'abord rédigé en flamand le petit morceau que je t'envoie en français. Je trouve dans notre langue maternelle quelque chose de vraiment romantique, quelque chose de naïf, de sauvage. Si j'atteins jamais le but vers lequel je tends, je me consacrerai complètement à la littérature flamande. C'est un rêve qui berce mon imagination, et ce rêve n'est pas prêt à s'éteindre : mon sentiment national est là pour nourrir cette volonté en moi. » (Conscience cité par Smits 1943, pp. 25-26.) À l'âge de vingt-cinq ans, par une décision tout à fait délibérée, il réalise son rêve : il écrira désormais dans une langue que le peuple flamand puisse comprendre. Ainsi, c'est dans la langue du peuple qu'il rédige les œuvres qui entreront dans l'histoire littéraire. Par son choix linguistique, il s'expose pourtant à la critique, du côté francophone autant que du côté néerlandophone. Son père français et les amis de celui-ci lui reprochent d'écrire dans une langue que son père ne comprend pas. De plus, la langue dans laquelle il écrit vraiment et qu'il estime être la langue du peuple s'avère être une langue tout à fait particulière. À propos du premier roman, *In 't Wonderjaar 1566* 'En l'an des merveilles 1566' (1837), Smits écrit :

Le récit est vivant et certaines descriptions sont fort bien enlevées, mais la langue est très impure. On sent que l'auteur n'est pas encore maître de son instrument. Les gallicismes pullulent ; plus d'une fois CONSCIENCE emploie des mots dont il ne connaît pas le vrai sens. On croirait parfois lire du français traduit mot à mot en néerlandais. Il est vrai que ce reproche peut être fait à un grand nombre d'auteurs flamands de cette époque difficile de renaissance littéraire, mais d'autant plus héroïque et méritoire. (*Op. cit.*, p. 30.)

La singularité de la langue de Conscience peut être illustrée par une anecdote liée à son chef-d'œuvre, *De leeuw van Vlaanderen* (1838). Vite traduit en français (*Le lion de Flandre*), ce roman est lu par 'tous' les Belges, quelle que soit leur langue maternelle, quoique le sujet – la victoire héroïque du peuple flamand sur les Français, en 1302, à Courtrai (la Bataille des Éperons d'Or) – constitue une provocation aux yeux des francophones. Lorsque, beaucoup plus tard, on veut rééditer *De leeuw van Vlaanderen*, on choisit d'employer une traduction française que l'on retraduit en néerlandais moderne, plutôt que d'essayer de moderniser la langue de Conscience, tellement elle est vieillie et démodée. (Voir Brouwers 1994, p. 30 ; De Vries, Willemys &

Burger 1994, p. 119.) En tout cas, de son vivant, Conscience est un écrivain populaire, aimé du peuple flamand. La devise « Hij leerde zijn volk lezen » ('Il apprit à lire à son peuple'), lui est attribuée, et on peut la lire sur une statue le représentant, érigée devant la bibliothèque publique d'Anvers juste avant la mort de l'écrivain.

Le choix de sa langue littéraire et son attachement à la cause flamande placent Conscience en dehors du champ littéraire francophone. À la fin du XIX^e siècle, on pourrait peut-être discerner les contours d'un tel champ en Belgique. (Voir Aron 1985, pp. 131-132 *et passim*.) Parmi les écrivains qui s'y positionneront, plusieurs sont d'origine flamande, comme Conscience, mais à la différence de celui-ci, ils choisissent de s'exprimer en français. Les plus grands contribueront à créer une identité propre à ce champ, le légitimant ainsi par rapport à la France. Quelques écrivains ont témoigné de l'influence exercée par Conscience sur la littérature francophone – malgré sa prise de position linguistique. En 1881 déjà, deux ans avant son décès, une étude consacrée à Conscience est publiée. Elle est écrite par un autre écrivain flamand, Georges Eekhoud (1854-1927), qui avait pourtant fait un choix linguistique différent (voir sous 4.5.5). Comme le souligne Vanwelkenhuyzen (1958b, p. 368), Eekhoud s'avoue influencé par les récits régionalistes de son confrère aîné, même si, pour sa part, il choisit une autre forme, plus âpre. Que Conscience ait aussi impressionné Camille Lemonnier, ressort de la description suivante tirée d'*Une vie d'écrivain* ([1911] 1994) :

J'ai gardé le souvenir de l'accueil et le poids lourd dans la mienne de cette main qui avait écrit quatre-vingt-dix romans. Je revois l'homme grave et amène, me parlant de *Nos Flamands* dont il aimait la verve juvénile, avec le son lent et un peu sourd de sa voix dans sa grande barbe grise. Sa silhouette se détachait sur la colonnade de ce musée Wiertz dont il était le conservateur : il nous montra ses arbres et ses roses. Un charme de poésie naturelle et de bonté émanait de ses paroles et de ses gestes. Il me dit qu'il aimait les écrivains de France : il goûtait l'harmonie claire de leur langue. Il ne leur en voulait pas de l'avoir pillé quelquefois. J'étais ému : je me sentais un enfant près de ce grand vieillard qui portait en soi l'âme des Flandres. Je lui dis en le quittant : « Monsieur Conscience, j'emporte la chaleur prise à votre grand foyer de vie ». Il me répondit : « C'est cela, oui : il faut garder le cœur chaud et il n'y a qu'un moyen, c'est le travail. J'écris tous les jours six pages. » Tel je le reconnus par la suite, dans le livre très pieux que lui dédia cet autre grand romancier belge-flamand, Georges Eekhoud. (*Op. cit.*, pp. 109-110.)

« Il me dit qu'il aimait les écrivains de France : il goûtait l'harmonie claire de leur langue. Il ne leur en voulait pas de l'avoir pillé quelquefois. » La dernière

phrase citée fait référence aux circonstances un peu particulières qui avaient contribué à la promotion de l'œuvre de Conscience auprès des lecteurs français. La renommée de Conscience en France, serait due, paradoxalement, à l'emprunt fait par Alexandre Dumas père à l'œuvre du collègue flamand. Dans un entretien avec Eekhoud, Conscience raconte qu'accusé d'avoir plagié *De Loteling 'Le conscrit'* (1850) de Conscience, l'écrivain français se hâte de publier une traduction française de la version originale dans la revue *Le Mousquetaire*. C'est ainsi que les lecteurs français commencent à s'intéresser à l'œuvre de Conscience, et, par la suite, l'écrivain flamand signera un contrat permettant la publication en France de tous ses ouvrages. (Voir Smits 1943, pp. 57-59.)

4.4.3 Charles De Coster (1827-1879)

Charles De Coster (1827-1879) est, lui, la figure fondatrice de la littérature belge d'expression française. (Voir par exemple Hanse 1958a ; *id.* 1992, pp. 51-116 ; Klinkenberg 1985a.) C'est avec lui que commence l'histoire de la littérature francophone du Royaume de Belgique et la génération suivante, les écrivains de l'âge d'or, verra en lui son prédécesseur par excellence, le père de la littérature belge francophone. Né en Allemagne d'une mère wallonne et d'un père flamand, il est un grand admirateur de la littérature allemande sans pour autant maîtriser la langue allemande. Il exemplifie toutefois la fusion du germanique et du roman, ce dont témoigne son chef-d'œuvre, *La légende d'Ulenspiegel* (1867).

L'Ulenspiegel de De Coster peut être vu comme la manifestation d'une volonté, propre à cette époque, de ressusciter un passé glorieux sous forme d'épopée nationale. Le personnage principal a ses racines en Allemagne (*Eulenspiegel*), mais replanté en Flandre, il est devenu le symbole de l'âme de la Flandre, et la dérivation française de son nom, *espègle*, donne le ton de cette œuvre, qui contient pourtant un certain nombre d'éléments sombres. L'action se déroule pendant l'Inquisition espagnole du XVI^e siècle, non seulement en Flandre mais aussi à Bruxelles et en Wallonie, car De Coster voulait écrire une épopée 'belge'. Il n'est pas facile de déterminer le genre de cet ouvrage littéraire ni de le situer dans une école littéraire. Hanse (1958a) en signale les traits qui le rattachent à l'épopée :

Je viens de parler d'épopée. C'est bien à ce genre qu'il faut rattacher ce roman historique dont aucune littérature n'offre l'équivalent. Sans doute *La Légende d'Ulenspiegel* ne ressemble strictement à aucune épopée ancienne ou moderne, mais son sujet, sa composition, son style et ses procédés ne sont pas sans analogies avec nos vieilles légendes épiques. [...] Faut-il rappeler d'autre part le mélange de la légende à l'histoire, du surnaturel au réel, le grossissement des traits qui dessinent un Charles-Quint, un Philippe

II, un duc d'Albe, un Lamme Goedzak et combien d'autres personnages, l'éternelle jeunesse et l'immortalité d'Ulenspiegel et de Nele, les dimensions grandioses du cadre et les proportions gigantesques du conflit qui embrasse un demi-siècle ? (*Op. cit.*, p. 317.)

Hanse n'insiste pas sur les particularités langagières de De Coster mais dit : « Il réduit le nombre des archaïsmes lexicaux ; il s'en tient, avec une modération également progressive, à quelques vieillissements syntaxiques : inversions, ellipses, participes » (*op. cit.*, p. 318). D'autres, par contre, attirent l'attention sur la spécificité linguistique de *La légende d'Ulenspiegel*. (Voir par exemple Mor 1958, pp. 84-86). L'étude la plus exhaustive portant sur la langue de *La légende d'Ulenspiegel* a été faite par Klinkenberg (*Style et archaïsme dans la Légende d'Ulenspiegel de Charles de Coster*, 1973). Les écarts par rapport au français standard sont le résultat d'un travail très conscient de la part de Charles De Coster. De 1860 à 1864, en tant que fonctionnaire aux Archives du Royaume, il a l'occasion d'étudier des textes écrits en ancien français. Cette étude laissera des traces dans son écriture, mais la part des vocables et des tournures néerlandais y est également importante. À cause du sujet et de la langue, archaïsante et truffée de néerlandismes, beaucoup de gens – surtout en France – ont cru avoir affaire à une traduction du néerlandais (voir par exemple Hanse 1958a, p. 30 ; *id.* 1992, *passim*). La question est de savoir si De Coster aurait aussi bien pu écrire son chef-d'œuvre en néerlandais ? Reynebeau (1982, p. 19) désigne l'autorité prohibitive de l'Église catholique comme l'une des raisons pour lesquelles De Coster n'aurait pas pu écrire son *Ulenspiegel* en néerlandais : à l'époque, le 'peuple', ignorant le français, ne lit pas de livres écrits dans cette langue, et, par conséquent, la littérature écrite en français n'est pas autant surveillée que celle écrite en néerlandais.

De Coster, étant proche des arts plastiques, se laisse influencer par eux jusque dans son mode d'expression littéraire. La vie culturelle de la jeune nation belge se caractérise par un débat intense, et les échanges entre la littérature et les arts plastiques sont déjà fréquents. Les écrivains, les peintres et les sculpteurs se rencontrent et collaborent régulièrement. Les débats initiés dans le domaine des arts plastiques continuent et se développent dans les milieux littéraires. De Coster se mêle de plus en plus au débat public. Avec, entre autres, le peintre Félicien Rops, il fonde la « Société des Joyeux » (1847) ainsi que la revue *Uylenspiegel, journal des ébats artistiques et littéraires* (1856-1864). L'époque vécue par De Coster et le XVI^e siècle qu'il dépeint dans *La légende d'Ulenspiegel* présentent des parallèles, mais le roman n'est pas un pamphlet. Ses déclarations politiques, De Coster les garde pour l'hebdomadaire *Uylenspiegel*. Il y prend une position plutôt progressiste dans le débat social. Quoiqu'il fasse lui-même partie de la bourgeoisie francophone, il soutient les

revendications linguistiques des Flamands néerlandophones. Il exprime son opinion d'une manière qui conviendrait aussi au débat européen de nos jours :

Afin qu'une langue universelle ne puisse jamais être l'instrument de quelque ambition démesurée, nous désirons aussi que chaque peuple conserve sa langue ou son patois, ne fût-ce que pour se souvenir qu'il est lui et non pas un autre. (De Coster cité par Klinkenberg 1985a, p. 17.)

Ce soutien aux parlers flamands est une prise de position en faveur du 'peuple', et c'est justement les aspirations vers la liberté nourries par le peuple flamand pendant l'Inquisition espagnole du XVI^e siècle qui constituent le thème de *La légende d'Ulenspiegel*. Il est toutefois important de souligner que la prise de position de Charles De Coster ne signifie pas qu'il considère la culture flamande supérieure à la culture française mais, au contraire, qu'il préconise l'égalité des deux cultures à l'intérieur de la Belgique unitaire. Ce point de vue se reflète dans *La légende d'Ulenspiegel*, un ouvrage qui, selon l'auteur lui-même, est « un composé d'esprit latin et de sensibilité germanique » (De Coster cité par Burniaux & Frickx [1973] 1980, p. 11).

Charles De Coster ne réussit pas à vivre de sa plume. À sa mort, en 1879, il est dénué de tout, et inconscient de la renommée littéraire qui, plus tard, sera la sienne. La génération suivante, le saluant comme un pionnier littéraire, lui donnera par là une certaine légitimité. En France, par contre, on aura toujours de la peine à accepter sa spécificité linguistique :

Aucun écrivain belge avant lui ne s'est vu reconnaître une telle valeur internationale, aucun n'a été traduit en une dizaine de langues, en une centaine d'éditions, avec un succès que les années confirment au lieu de l'affaiblir. – Et cependant, pour ne citer que trois écrivains de cette France qui ne lui rend pas justice, si Abel Lefranc a salué *La Légende d'Ulenspiegel* comme un chef-d'œuvre des lettres françaises, si Romain Rolland a proclamé sa valeur d'art universelle, si Georges Duhamel l'a mise au rang des grandes épopées, à côté de l'*Illiade*, si de presque tous les pays d'Europe et d'Amérique se sont élevés des éloges fervents, si la littérature néerlandaise, par ses traductions et ses imitations, a véritablement adopté cette œuvre française, peut-on dire que celle-ci, dans sa forme originale, a suscité, en Belgique et en France, l'intérêt et les lecteurs qu'elle mérite ? Sont-ils nombreux les Wallons et surtout les Français qui l'ont lue ? Sont-ils rares ceux qui s'imaginent qu'elle est tout au plus une brillante traduction ? – Cette langue si française et si claire, mais émaillée çà et là de termes flamands, d'ailleurs traduits ou éclairés par le contexte ; cette évocation d'une page de l'histoire des Pays-Bas, mais surtout du peuple flamand, d'une famille flamande, de héros flamands ; ce

titre même, annonçant un sujet folklorique qu'on pourrait croire assez mince, en faut-il davantage pour entretenir des préventions ? – « Un livre bizarre, aussi étrange que son titre », écrit un rédacteur du *Figaro*, le 21 janvier 1877. (Hanse 1958a, p. 305.)

4.5 Les années 1880-1920

À la fin de sa vie, De Coster se retrouve seul, et, en 1879, tombé dans l'oubli, il meurt sans avoir vu son œuvre culturelle couronnée de reconnaissance. Pourtant, pour l'enterrement de Charles De Coster, Camille Lemonnier, qui le relayera en tant que porte-parole du milieu culturel, écrit un texte élogieux en l'honneur de celui qui sera célébré par la suite comme le père de la littérature belge francophone.

4.5.1 Camille Lemonnier (1844-1913)

La génération à laquelle De Coster avait frayé le chemin comporte les fleurons de l'histoire littéraire belge. Parmi les écrivains dont les œuvres ont été reconnues et imitées même en dehors des frontières belges, Émile Verhaeren (1855-1916), Maurice Maeterlinck (1862-1949) et Georges Rodenbach (1855-1898) sont probablement les plus célèbres. Cependant, c'est plutôt Camille Lemonnier (1844-1913), parfois nommé « le Zola belge », et aujourd'hui moins connu que ceux-ci, qui donne le ton dans la vie littéraire belge des années 1880-1890, l'âge d'or de la littérature belge d'expression française. Ses confrères plus jeunes considèrent leur aîné comme un maître. C'est pourquoi, en 1883, quand le jury du prix quinquennal de littérature choisit de ne pas tenir compte de Lemonnier, ils organisent un banquet en son honneur. (Voir par exemple Biron 1999.) C'est à cette occasion que Rodenbach nomme Lemonnier « maréchal des lettres belges », un titre qui désormais accompagnera souvent le nom de Camille Lemonnier dans les histoires littéraires. Cette cérémonie est devenue l'emblème de l'autonomisation – ou du moins d'une aspiration à l'autonomisation – du champ littéraire en Belgique francophone. Biron ([1991] 1994) explique, dans une perspective sociologique, pourquoi toute une génération d'écrivains a vu en Lemonnier un exemple à suivre et un maître autour duquel on pouvait se rassembler :

En termes sociologiques, le fait qu'il a été reconnu chef de file par *La Jeune Belgique* s'explique par sa position sociale d'un côté (son père était avocat) et, de l'autre, par l'inaptitude à profiter de cette situation sur le plan professionnel (interruption des études de droit) et sa réorientation ultérieure en vue d'exercer une profession socialement risquée, mais où est « surinvesti » le capital culturel. De là, la surenchère du beau et l'excès d'artisterie qui « rachètent » dans la sphère culturelle l'échec que subit

l'écrivain dans la sphère sociale. De surcroît, cette ambition professionnelle d'un auteur dédaigné par le jury du Prix quinquennal se double de son rejet injustifié de la part de l'État. En lui se condense de la sorte toute l'ambiguïté de l'écrivain moderne : sa volonté de rester à l'écart de la société résulte à la fois d'une aspiration à l'indépendance professionnelle (vivre de sa plume) et de son rejet ressenti comme injuste hors des circuits de reconnaissance sociale. Quelque soit la qualité proprement dite de son œuvre, sa carrière littéraire devient, par ses échecs mêmes, le modèle inattaquable qui sert d'emblème aux autres écrivains. (*Op. cit.*, p. 112.)

Lemonnier est donc l'illustration d'un écrivain qui – sans dépendre de personne ni d'aucune institution – essaie de vivre de son art. Sa production littéraire est considérable. Mor (1958, p. 100) parle de son « immensa produzione letteraria, scritta sotto lo stimolo della necessità economica ». On peut aussi dire que Lemonnier est exemplaire en ce qui concerne la fusion du germanique et du roman – propre à grand nombre d'écrivains flamands :

En dépit de son nom à consonance française, Lemonnier était, tant par son père que par sa mère, d'ascendance flamande. Elevé avec sa sœur cadette par sa grand-mère maternelle, il ne devait perdre ni l'humeur, ni la sensibilité héritées des ancêtres. L'une et l'autre s'épanouissent dans l'atmosphère familiale. [...] Mais, comme tant d'autres enfants de la bourgeoisie flamande d'alors, Camille et sa sœur reçoivent une éducation et une instruction françaises. Ses bienfaits apports recouvrent, sans l'altérer, le substrat racique. [...] Parcourue par un double courant d'influences, les unes germaniques, les autres latines, son œuvre, comme celle de maints autres Flamands d'expression française en acquerra une valeur et une résonance particulières. (Vanwelkenhuyzen 1958a, p. 355.)

Comme nous l'avons déjà vu, Lemonnier exprime son estime pour Henri Conscience, le précurseur des écrivains belges d'expression néerlandaise, ainsi que pour l'homologue francophone de celui-ci, Charles De Coster. De plus, il fera lui-même figure de père spirituel et d'inspirateur pour une génération d'écrivains plus jeunes que lui. Il constituera également un lien entre les milieux littéraires belges et français. Au début, il est secondé par Henry Kistemaekers, éditeur bruxellois dynamique et intrépide. Le roman de Lemonnier, *Un Mâle* (1881), signifie une percée littéraire pour tous les deux. Ce roman, provoquant le scandale, secoue le lectorat belge et fait se tourner les regards des lecteurs français vers le petit pays voisin. Du même coup, tant l'auteur que l'éditeur parviennent à la célébrité parisienne, chose aussi importante à cette époque-là qu'aujourd'hui. (Voir Vanwelkenhuyzen 1958a, p. 356. Voir aussi Baudet 1986, p. 42.)

4.5.2 *La Jeune Belgique* (1881-1897) et le débat littéraire

Non seulement Camille Lemonnier participe à la vie culturelle de son époque mais il l'influence aussi d'une manière déterminante. Il collabore à la plupart des revues littéraires publiées dans la Belgique francophone de cette période. Dès les années 1870, un nombre de périodiques belges servent de lieux de rencontres culturelles entre la Belgique et la France, et Lemonnier en est un personnage-clé. À une époque où les écrivains français appartenant à l'école naturaliste se heurtent à des difficultés dans leur propre pays, ils peuvent exprimer et défendre leurs opinions dans des publications belges comme *L'Actualité* (1876-1877) et *L'Artiste* (1875-1880), fondées par Lemonnier. Ainsi le naturalisme se répand en Belgique, où certains ouvrages censurés en France seront édités. Dans ce contexte, Henry Kistemaekers, mentionné plus haut, constitue une figure importante, mais ce n'est pas le seul éditeur belge à ouvrir ses portes à des écrivains français, dont Victor Hugo, les frères Goncourt, Joris-Karl Huysmans, Stéphane Mallarmé, Guy de Maupassant et Paul Verlaine sont les plus célèbres. Kistemaekers devient l'éditeur de quelques-uns de ceux-ci, mais ce sont surtout les disciples moins connus de Zola qui se tournent vers Kistemaekers après avoir été refusés par les éditeurs français craignant la censure. (Voir Baudet 1986, *passim* ; Luc 1990, pp. 42-43 ; Durand & Winkin 1999, pp. 63-64.)

Les termes « renaissance » et « réveil », employés (par les Jeune-Belgique d'abord) pour désigner la relance de la littérature belge que l'on peut distinguer dès 1880, sont donc un peu mal choisis. Contrairement à ce que font croire ces termes, la période antérieure ne fut pas une période d'obscurité et de léthargie. Il y avait une vie littéraire même avant 1880, les périodiques culturels fleurissaient et le débat n'était pas inexistant. (Voir Hanse 1958c, pp. 335-336.)

L'apparition de *La Jeune Belgique* n'en fait pas moins date. Les figures de proue de cette revue appartiennent aux milieux universitaires du pays. Max Waller, par exemple, collabore à *L'Étudiant* (Bruxelles), et Émile Verhaeren, Iwan Gilkin et Albert Giraud, entre autres, écrivent dans *La Semaine des Étudiants* (Louvain). Le précurseur de *La Jeune Belgique* s'intitule *La Jeune Revue littéraire* (Bruxelles). Waller collabore à cette revue aussi. Avec les autres jeunes écrivains cités, il donnera le ton de la nouvelle publication, qui, après discussion, sera nommée *La Jeune Belgique* (1881-1897), ce que Hanse (1958c) voit plutôt comme un hommage à *La Jeune France*, revue française fondée quelques années auparavant :

Pourquoi ce titre ? Les témoignages ne concordent pas sur les détails de la discussion provoquée par le choix d'un nouveau nom. [...] Le titre proposé devait tenter particulièrement les jeunes écrivains qui suivaient les efforts

de la revue parisienne *La Jeune France* fondée en mai 1878. [...] Quoi qu'il en soit, il me paraît certain qu'en choisissant ce nom heureux entre tous, les parrains de *La Jeune Belgique* ont voulu exprimer la similitude entre leurs efforts et ceux de la revue française, et non pas une opposition ou un affranchissement. (*Op. cit.*, p. 339.)

La nouvelle revue s'inscrit dans la tradition de l'art pour l'art, des vers rimés et réguliers et de l'autonomie de la littérature par rapport à la société. Néanmoins, les Jeune-Belgique apportent un vent nouveau et frais à la vie culturelle belge. Ils sont jeunes, intrépides, tournés vers l'avenir. Leur devise, « Soyons nous », tout comme le titre de la revue, s'ouvre à des interprétations diverses. Hanse (1958b, pp. 341-346) estime que la devise insiste sur l'individuel plutôt que sur le national. Il affirme que les historiens littéraires ont mal compris la devise et le programme de *La Jeune Belgique* : une littérature originale, libérée du joug étranger ne voudrait pas dire une littérature typiquement belge, voire flamande, quant à la forme et au contenu, et la devise « Soyons nous » ne signifierait pas une prise de distance par rapport à la France mais un appel à l'individualisme et à l'indépendance en général. Paul Delsemme, dans une émission télévisée (« Lettre à Lemonnier », 1994), par contre, n'exclut aucune des deux interprétations :

La devise des Jeune-Belgique était *Soyons nous*. Ce qui voulait dire dans leur esprit que l'écrivain, le poète [...] a pour mission d'exprimer son tréfonds, de manifester, d'exprimer sa vision personnelle des choses. Mais ça pouvait signifier aussi, *Soyons nous*, qu'il fallait prendre des distances par rapport au grand cousin, par rapport à la littérature française de France. (*Loc. cit.*)

À peu près en même temps que paraît *La Jeune Belgique*, l'avocat bruxellois Edmond Picard (1836-1924) fonde *L'Art moderne* (1881-1914) qui, à l'opposition de *La Jeune Belgique*, préconise une littérature engagée, sociale, une littérature à caractère national. Une guerre verbale se déclenche entre les deux revues, mais, malgré les antagonismes entre *La Jeune Belgique* et *L'Art moderne*, l'étanchéité n'est pas totale. Certains écrivains collaborent aux deux publications, et une nouvelle revue qui rassemblera des contributions provenant des deux camps voit le jour. Il s'agit de *La Société nouvelle* (1884-1897), fondée par Fernand Brouez. (Voir Hanse 1958b, p. 346.)

Paul Delsemme (1997) insiste sur l'importance de cette revue, non seulement comme forum du débat littéraire à l'intérieur du pays mais aussi comme propagateur d'influences venant de l'extérieur. Elle contribue à faire connaître la littérature néerlandaise, notamment Multatuli (pseudonyme d'Eduard Douwes

Dekker, 1820-1887). À cet égard, la revue devient probablement aussi une incitation pour la France à s'intéresser aux lettres néerlandaises :

[...] *La Société nouvelle* [...] accorde un traitement privilégié aux lettres néerlandaises. Multatuli l'y a amenée, et elle est allée à Multatuli par sympathie politique. [...] Entre février 1887 et février 1888, il n'y a guère de livraisons qui ne contiennent pas un texte de Multatuli. Les lecteurs de *La Société nouvelle* ont ainsi l'occasion de lire pour la première fois en français (les traductions gardent l'anonymat) trois contes (*L'Impresario*, *Chrésos*, *La Légende de la Croix*), la préface de *Max Havelaar* et l'épisode des buffles de Saïdjah. [...] Alertées peut-être par les publications de *La Société nouvelle*, les revues françaises se décident à faire une place à la littérature néerlandaise. (*Op. cit.*, pp. 61-62.)

Il convient de noter que l'article cité de Delsemme se base sur une communication faite en 1984 et que plus tard, d'autres chercheurs, comme Defoort (1993, p. 27), ont fait remarquer que c'est probablement Neel Doff qui a traduit les extraits de Multatuli. (Voir sous 5.3.)

À la suite des débats littéraires mentionnés ci-dessus, nombre d'écrivains belges, dont Lemonnier, Verhaeren et Rodenbach, vont tourner le dos à *La Jeune Belgique*. En outre, deux anthologies portant sur la littérature belge voient le jour (*L'Anthologie des prosateurs belges* et *Le Parnasse de la Jeune Belgique*), ce qui peut être vu comme l'expression d'une opposition entre, d'un côté, une littérature liée au pouvoir et, de l'autre, une volonté de rendre la littérature plus autonome par rapport à la société. (Voir Hanse 1958b, p. 347.)

Max Waller (1860-1889), dont le nom restera toujours associé à *La Jeune Belgique*, est moins important comme poète que comme inspirateur et porte-parole d'une génération d'écrivains jeunes et combattifs. Pendant sa brève vie, il laisse son empreinte sur le débat littéraire en Belgique francophone. Cependant, à cause d'un fait plutôt anecdotique, il a aussi un certain rapport à la littérature néerlandophone, car on trouve son nom associé à celui d'une femme poète, qui, par la suite, est entrée dans l'histoire littéraire des Pays-Bas. Pourtant, Hélène Swarth (1859-1941) grandit en Belgique, et son premier recueil de poèmes, *Fleurs du rêve* (1879), est publié à Paris. « Bij de beweging van *La Jeune Belgique* paste zij echter niet » 'Sa place ne fut pourtant pas parmi les écrivains autour de *La Jeune Belgique*', constate, d'une manière lapidaire, une histoire littéraire néerlandophone (Vooys & Stuiveling 1966, p. 119). On pourrait dire que ce laconisme est un peu élucidé par Henri Liebrecht (1958b), qui relate une anecdote sentimentale :

Il sied, par déférence littéraire autant que par raison sentimentale, de rapprocher du nom de Max Waller le souvenir d'Hélène Swarth ; son nom figure dans *Le Parnasse de la Jeune Belgique*, qui contient d'elle trois poèmes. Cette jeune Hollandaise avait fait ses débuts littéraires en français et fréquenté à Bruxelles le milieu des Jeunes Belgique. Tout porte à croire qu'elle rentra dans son pays d'origine à la suite d'une déception sentimentale qui devait lui inspirer les poèmes à accents émouvants de *Rouwviolen* (Violettes de Deuil) parus en 1889, l'année même de la mort de Waller. (*Op cit.*, p. 390.)

Après la mort de Waller, le débat littéraire continue à travers le grand nombre de revues dont, tout à coup, on dispose. Peu à peu, *La Jeune Belgique* se montre plus ouverte envers le symbolisme et d'autres tendances nouvelles. Or, le grand animateur du symbolisme en Belgique est Albert Mockel (1866-1945). À l'instar de Max Waller, Mockel est plus connu comme animateur du débat littéraire que comme poète. C'est lui le théoricien du symbolisme en Belgique, mais sa propre création littéraire connaît moins de succès. Sa réputation repose surtout sur la revue *La Wallonie* (1886-1892), dont il est le fondateur et l'animateur. Cette revue réfute l'idée d'une littérature nationale en insistant sur les affinités entre la Wallonie et la France. En même temps, s'opposant à l'esthétique de l'art pour l'art de *La Jeune Belgique*, *La Wallonie* préconise les vers libres et se fait le forum du symbolisme. C'est ce dernier aspect qui devient le plus important, et Mockel ouvrira même ses colonnes aux grands symbolistes flamands francophones, c'est-à-dire à Émile Verhaeren, à Maurice Maeterlinck, à Max Elskamp et à Charles Van Lerberghe. (Voir Davignon 1958, pp. 405-406.)

Au débat littéraire participent aussi des publications catholiques, par exemple *Durendal* (1894-1914). Et, en 1895, un groupe d'anciens Jeune-Belgique (dont Eekhoud, Verhaeren, Maeterlinck) fondent une revue nouvelle intitulée *Le Coq rouge* (1895-1897), dans laquelle ils utilisent un langage tellement imagé que *La Jeune Belgique*, pour le décrire, a recours à une expression devenue célèbre et qui s'emploie désormais – dans un sens péjoratif – pour caractériser la spécificité linguistique de certains écrivains belges. L'expression est rarement accompagnée d'explications, et c'est pourquoi, par l'intermédiaire de Hanse (1958b), il convient d'en citer ici la source :

La tumultueuse incohérence de ces images [sc. employées par les écrivains du *Coq rouge*] offre un assez bel échantillon de ce style baptisé par *La Jeune Belgique* en 1892, « le macaque flamboyant » et qu'elle définissait ainsi (t. XI, 1892, p. 354) : « *Le Macaque flamboyant* est fondé sur l'ignorance absolue de la grammaire, de la syntaxe et de la langue, sur le culte du barbarisme, du solécisme, du flandricisme, du wallonisme, du

contre-sens, du non-sens et du pataquès. Ce nouvel idiome est appelé *macaque* parce qu'il singe les défauts des mauvais écrivains français, et *flamboyant* parce qu'il revêt ces défauts d'une lumière éblouissante. » (*Op. cit.*, pp. 351-352.)

Le banquet protestataire de 1883 organisé par les Jeune-Belgique en l'honneur de Camille Lemonnier symbolise, aux yeux de la postérité, le phénomène originel ou l'événement fondateur de la littérature belge francophone. Hanse (1958b, p. 352) insiste sur l'impact déterminant qu'a *La Jeune Belgique* pour la (re)naissance de cette littérature. L'influence exercée par la revue littéraire qui fait date va au-delà des frontières linguistiques et régionales. Une littérature, relativement autonome par rapport au pouvoir (mais non pas par rapport à la France), commence donc à se manifester à cette époque. Se référant à Pierre Bourdieu, à Paul Aron et à Jacques Dubois, Biron ([1990] 1994) décrit cette situation en termes institutionnels :

D'après l'historiographie littéraire belge, l'année de fondation de *La Jeune Belgique* (1881) coïncide peu ou prou avec la fondation de la littérature belge en tant que littérature doublement autonome, sur les plans institutionnel et national. S'il existe avant cette date quelques œuvres d'importance, dont *La Légende d'Ulenspiegel* de Charles de Coster, celles-ci restent singulières et l'on ne saurait parler avant le dernier quart du XIX^e siècle d'une véritable sphère de production restreinte en Belgique. Aussi, l'expression controversée de « littérature belge » est réservée par plusieurs à cette époque de renaissance littéraire marquée par l'apparition de *La Jeune Belgique*. Par-delà la qualité des textes qui sont publiés à cette époque, l'histoire convie à la naissance d'une communauté littéraire. [...] Paul Aron [...] accorde à l'autonomie de la littérature un triple sens : comme pour Pierre Bourdieu, il s'agit d'une coupure entre le champ littéraire et les champs politique, économique et religieux ; comme pour Jacques Dubois, elle implique une institutionnalisation des activités littéraires, réalisée en l'occurrence par la mise en place d'un personnel, d'une organisation matérielle (des maisons d'édition et des revues) et d'une idéologie qui lui sont propres ; enfin ceci étant particulier à la Belgique, elle dégage en partie le champ littéraire national de la tutelle française. En admettant que les deux premiers sens (ceux de Bourdieu et de Dubois) se recoupent fortement, il reste deux acceptions qui désignent deux phénomènes parallèles, mais susceptibles de diverger considérablement : l'autonomie de la littérature par rapport au social et l'autonomie de la littérature belge par rapport à la littérature hexagonale. (*Op. cit.*, pp. 61-63.)

4.5.3 *Van nu en straks* (1893-1901)

L'influence de *La Jeune Belgique* ne se limite pas au domaine linguistique francophone. Parmi les collaborateurs se trouvent plusieurs Flamands ayant des contacts avec des écrivains néerlandophones. Ainsi *La Jeune Belgique* va constituer une source d'inspiration pour une publication, *Van nu en straks*, qui fera date dans l'histoire littéraire de la Belgique néerlandophone de la même manière que *La Jeune Belgique* en Belgique francophone. Mais, plus que *La Jeune Belgique*, la revue néerlandophone s'ouvre aux mouvements les plus divers. De par sa tendance sociale, elle ressemble à des revues comme *L'Art moderne* et *La Société nouvelle*. Elle se veut cosmopolite et se déclare l'adversaire de toute forme de régionalisme exagéré. Que Conscience soit le père de la littérature flamande et celui qui « apprit à lire à son peuple », *Van nu en straks* n'en est pas moins à l'origine du réveil et de la renaissance culturels de la Flandre. Dès sa fondation, en 1893, elle contribue à ce que les vents nouveaux soufflant à travers l'Europe arrivent jusqu'en Flandre. (Voir Weisgerber 1958, pp. 363-368 ; Musschoot 1984, p. 77 ; *id.* 1993.)

Or, *Van nu en straks* (1893-1894 ; 1896-1901) constitue un jalon dans l'histoire littéraire de la Flandre, mais dans la présente étude, nous ne nous attarderons pas sur les idées, la forme et le contenu de la revue, car c'est en premier lieu en tant qu'intermédiaire d'influences culturelles et linguistiques diverses qu'elle nous intéresse. D'habitude, on souligne l'influence du *Nieuwe Gids* néerlandophone. Ainsi, par exemple, Vernon Mallinson (1966) :

[...] Auguste Vermeulen, Emmanuel de Bom, Cyriel Buysse and Prosper Van Langendonck – pooled their resources and launched on a prepared public in 1893 their own Flemish counterpart of *De Nieuwe Gids*. They called it *Van Nu En Straks*. Its success was immediate and it is no exaggeration to say that it has influenced the whole trend of Flemish literature down to modern times. [...] Like their Dutch counterparts, they were individualists, but unlike the Dutch they never pushed this to extremes. They were more soberly conscious of the social rôle of the artist, and their deep love for Flanders brought them into much closer contact with the whole way of life of the people whom they sought culturally to emancipate. Between 1893 and 1902 *Van Nu En Straks* provided a platform for almost every possible shade of religious and political opinion. (*Op. cit.*, p. 38.)

Anne Marie Musschoot (1984, pp. 78-79) estime que c'est là un malentendu, et elle tient plutôt à mettre en évidence les liens étroits avec les milieux artistiques bruxellois ainsi que l'influence de revues comme *La Société nouvelle*, *La Jeune Belgique* et *L'Art moderne*. Elle cite une déclaration faite par la figure de proue

de la revue, August Vermeylen (1872-1945), dans laquelle il insiste sur les influences belges francophones plutôt que sur celles des Pays-Bas, ajoutant pourtant que sur le plan linguistique, *De Nieuwe Gids* a sans doute servi de modèle. C'est là un fait qui ne surprend guère, puisque la revue flamande compte beaucoup de collaborateurs néerlandais. En outre, on accepte plus facilement *Van nu en straks* aux Pays-Bas que dans la Flandre strictement catholique. Ainsi, la revue flamande s'avère être un lien aussi avec les Pays-Bas. Dès cette époque, les écrivains flamands néerlandophones sont souvent édités aux Pays-Bas, ce qui signifie effectivement un affaiblissement du champ littéraire autochtone. Ce phénomène rappelle le rôle que joue Paris pour les écrivains belges francophones. (Voir par exemple Dubois [1978] 1983, p. 134 ; Durand & Winkin 1996, *passim*.)

Même si les influences venant des Pays-Bas ne sont pas négligeables, les influences venant de la Belgique francophone semblent pourtant être plus significatives. Les contacts établis entre les écrivains autour de *Van nu en straks* et les écrivains liés aux revues francophones citées sont intenses. Weisgerber (1958, p. 366) fait mention de quelques-uns des plus grands écrivains flamands francophones de l'époque en soulignant, lui aussi, l'influence des revues francophones de la Belgique, surtout de *La Jeune Belgique*, subie par *Van nu en straks*. Cependant, à cause de la diffusion peu répandue de la langue néerlandaise, la revue flamande – contrairement à sa source d'inspiration francophone – n'eut guère d'impact en dehors du domaine linguistique néerlandophone.

4.5.4 Les écrivains de l'âge d'or

Les décennies situées au tournant des XIX^e et XX^e siècles sont considérées comme l'âge d'or de la littérature belge francophone. Les contacts avec la France sont fréquents, et les écrivains belges se font remarquer et apprécier à Paris. (Voir *Les Relations littéraires franco-belges de 1890 à 1914*, 1984 ; Quaghebeur 1997c.) Ils sont admis, pour un certain temps, dans le champ littéraire francophone au sens large. Ils représentent une spécificité régionale correspondant à une esthétique appréciée à Paris à ce moment-là (le symbolisme), car c'est justement l'élément flamand, le côté « exotique » de la littérature belge que la France a le plus facilement voulu reconnaître et légitimer. Dubois ([1978] 1983, pp. 135-136) fait remarquer qu'à un moment donné, une littérature régionale peut s'emparer d'une partie du capital symbolique normalement possédé par la littérature dominante si, par hasard, la spécificité régionale va de pair avec l'esthétique ambiante. Il exemplifie en nommant justement les symbolistes belges, dont les plus connus sont d'origine flamande. (Voir aussi Dirx 1993, p. 325.)

Les noms généralement cités dans ce contexte sont Émile Verhaeren, Maurice Maeterlinck et Georges Rodenbach. Verhaeren est connu surtout comme poète, tandis que la célébrité de Maeterlinck repose en grande partie sur ses pièces de théâtre. À leur époque, ils font tous deux fonction de courriers entre divers milieux littéraires, en Belgique d'un côté, de l'autre entre la Belgique et la France. Dans ce rôle, Rodenbach peut se mesurer à eux. Sa mort précoce lui ôte pourtant la possibilité d'achever son œuvre littéraire, et, par conséquent, sa renommée littéraire est moins importante que celle de Verhaeren et de Maeterlinck. Maeterlinck, en particulier, fait l'objet de louanges extasiées du côté français, comme, par exemple, de la part d'André Gide, qui, en 1894, dit (cité par Paque 1989, p. 140) : « Il est triste de se dire que dans quelque temps ce que la France aura de plus heureux, ce sera que l'on parle notre langue en Belgique. Nous n'avons à présent en France aucun écrivain qui vaille à beaucoup près Maeterlinck ».

Paul Gorceix (1992, p. 6) affirme que Rodenbach est un écrivain oublié – du moins en France : « Qui était Georges Rodenbach (1855-1898) au moment où il écrivit *Bruges-la-Morte* en 1891, le seul livre auquel son nom, tombé dans l'oubli, est resté lié de manière indissoluble ? » (Cf. Dirx 1993, p. 322, note 24 : « Signalons le fait, surprenant, qu'en 1992 Georges Rodenbach était inscrit au programme de l'agrégation des Lettres [sc. en France] ».) Cependant, dans la présente étude, une attention particulière sera accordée à Rodenbach, parce que c'est lui, parmi les trois auteurs cités, qui est connu comme romancier. De plus, ses romans pourraient être qualifiés de romans symbolistes, phénomène très rare. Avant de laisser de côté les deux plus grands écrivains belges de cet âge d'or, il conviendrait toutefois de constater que Mor (1958, pp. 141-163), qui porte aux nues Verhaeren l'appelant « il maggior poeta belga », se montre plus critique à l'égard de Maeterlinck, lauréat du prix Nobel en 1911. Mor estimerait donc que la gloire de cet écrivain repose moins sur l'originalité et la valeur littéraire de l'œuvre que sur le fait que l'auteur se soit adapté aux règles de l'esthétique ambiante de l'époque.

4.5.4.1 Georges Rodenbach (1855-1898)

Dans la mesure où Georges Rodenbach est entré dans l'histoire littéraire, c'est comme « le chantre de Bruges ». Son nom semble indissolublement lié à cette ville flamande, qui non seulement constitue le cadre de son roman le plus connu *Bruges-la-Morte* (1892) mais qui est aussi la protagoniste et le symbole majeur de ce roman. « Bruges, c'est mon âme », aurait pu dire Rodenbach, mais il a aussi dû constater que son identification à cette ville et le succès commercial de son premier roman ont peut-être nui à sa réputation littéraire.

Dans son exposé littéraire, *Histoire des lettres belges d'expression française*, d'abord publié dans *La Société nouvelle*, Francis Nautet (1892, p. 435) appelle *Bruges-la-Morte* « une élégie morne, une jérémiade sans accent, des pleurs de veuve apitoyée sur elle-même ». Et de continuer : « Le style est de roman-feuilleton, mais avec ça et là des images de poète, déchets de vers extraits des tiroirs vides. En résumé, un cas sans doute passager de misère intellectuelle que ce petit roman ». (Voir aussi De Grève 1987, p. 5.)

Malgré son attachement très fort à Bruges, Rodenbach n'est pas né dans cette ville et il n'y a pas non plus grandi. Il naquit à Tournai, en Wallonie, en 1855, mais grandit à Gand. C'est pourquoi il compte parmi les écrivains francophones de Flandre de son époque et qu'il partage la formation si typique de beaucoup d'entre eux : famille bourgeoise, instruction scolaire chez les jésuites (Collège Sainte-Barbe), études de droit, stage chez l'avocat bruxellois Edmond Picard, liens forts avec *La Jeune Belgique*, séjours parisiens et contacts intenses avec des confrères français (Stéphane Mallarmé et Villiers de L'Isle-Adam, entre autres). Son rôle comme intermédiaire d'influences littéraires entre la Belgique et la France ne peut donc guère être surestimé. (Voir Liebrecht 1958a.)

En 1878-1879, Rodenbach fait un séjour à Paris, son père l'y ayant envoyé pour parfaire son éducation juridique. Cependant, ce séjour parisien s'avérait plus important pour son avenir littéraire que pour sa carrière d'avocat. En outre, on peut dire qu'il contribuera à l'autonomisation du champ littéraire en Belgique francophone. Rodenbach sera l'un des tout premiers à devenir un lien entre les littératures hexagonale et belge. Il commence là ses activités d'écrivain, de critique et de journaliste, qu'il poursuivra à partir de 1888, quand, pour de bon, il s'installera en France. Il noue beaucoup de contacts importants, et non seulement il prend part à la vie littéraire parisienne, il y joue même un rôle considérable. En tant que correspondant de publications belges (*La Paix*, *Journal de Bruxelles*), il transmet des influences littéraires vers son pays natal et cherche à faire mieux connaître la littérature belge dans la presse hexagonale. En réussissant à faire accepter à Paris une spécificité régionale, il contribue à l'identification et, par là, à la légitimation, d'un champ périphérique, dont les contours commencent à se dessiner. « Il représente pleinement ce type nouveau d'écrivain professionnel, agent d'une jeune littérature qui s'autonomise. Installé sur la scène parisienne, où il connaît le succès avec un roman *best-seller* [sc. *Bruges-la-Morte*], qui paraît d'abord en feuilleton et une pièce de théâtre [sc. *Le Voile*] qui sera jouée à la Comédie française (1894), il semble assimilé. Pourtant, il est bien de ces écrivains francophones non français qui se sont forgé une identité, ont exprimé leur différence. » (Paque 1989, pp. 62-23. Voir aussi Klinkenberg 1984, p. 46, qui souligne que c'est justement grâce à « la différence » que les littératures minoritaires ont accès au champ littéraire hexagonal.)

Il est remarquable que Rodenbach, venant de la périphérie, réussisse à se positionner dans le champ dominant comme représentant d'une spécificité (exotisme flamand, mélancolie nordique), qui correspond au mouvement littéraire en vogue, il est vrai, mais que l'auteur exprime dans un genre jugé moins prestigieux et, de plus, dans un sous-champ (de grande production, donc commercial) moins important.

Dans *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Pierre Bourdieu (1992) rend compte des relations inverses du pouvoir qui selon lui règnent dans le champ littéraire français de la fin du XIX^e siècle pour ce qui est des espèces de capital, économique et symbolique. « On est en effet dans un monde économique à l'envers : l'artiste ne peut triompher sur le terrain symbolique qu'en perdant sur le terrain économique (au moins à court terme), et inversement (au moins à long terme) ». (*Op. cit.*, p. 123.) Cela, à son tour, a des répercussions sur la hiérarchie des genres. Tout en jouissant d'un grand prestige, la poésie est le genre le moins lucratif, tandis que c'est l'inverse pour le théâtre. Le roman se trouve entre les deux. Après avoir été considéré comme une forme littéraire sans grande valeur, il gagne du terrain au XIX^e siècle. En optant pour le genre romanesque jusqu'alors jugé avec condescendance (« un genre bâtard », « un genre roturier », selon Baudelaire), Flaubert, doté d'une grande quantité de capitaux social et culturel et occupant une position dominante, donne à ce genre un statut plus élevé. Mais comme il peut être apparenté au feuilleton et au succès bon marché, il reste toutefois contestable :

Quant au roman, situé en position centrale entre les deux pôles de l'espace littéraire, il présente la plus grande dispersion du point de vue du statut symbolique : bien qu'il ait acquis ses lettres de noblesse, au moins à l'intérieur du champ, et même au-delà [...], il reste associé à l'image d'une littérature mercantile, liée au journalisme par le feuilleton. (*Op. cit.*, p. 167.)

La dichotomie économique-symbolique se retrouve aussi à l'intérieur du champ. Bourdieu parle de deux sous-champs, « le *sous-champ de production restreinte*, où les producteurs n'ont pour clients que les autres producteurs, qui sont aussi leurs concurrents directs, et le *sous-champ de grande production*, qui se trouve symboliquement exclu et discrédité » (*op. cit.*, p. 302). Un des sous-champs est donc littéraire au sens le plus prestigieux du mot et, en principe, réservé à un cercle interne de collègues, c'est-à-dire de concurrents, tandis que l'autre sous-champ est plutôt commercial et tourné vers un public plus large. Les antagonismes jouent aussi dans les sous-champs :

Dès lors, le champ littéraire unifié tend à s'organiser selon deux principes de différenciation indépendants et hiérarchisés : l'opposition principale, entre la production pure, destinée à un marché restreint aux producteurs, et la grande production, orientée vers la satisfaction des attentes du grand public, reproduit la rupture fondatrice avec l'ordre économique, qui est au principe du champ de production restreinte ; elle est recoupée par une opposition secondaire qui s'établit, à l'intérieur même du sous-champ de production pure, entre l'avant-garde et l'avant-garde consacrée. (*Op. cit.*, p. 175.)

L'exploit de Rodenbach serait donc de donner un sens positif à des données plutôt négatives (position périphérique, genre périphérique, succès commercial) et de réussir à s'emparer d'une partie du capital symbolique détenu par le champ dominant et même à le transférer vers le champ belge, qui se voit doté par là d'une certaine légitimité. Une des raisons pour lesquelles il y parvient pourrait être le fait qu'il renouvelle le genre romanesque, qu'il le rend plus poétique. *Bruges-la-Morte* est difficile à classer quant au genre, et l'ouvrage a été nommé de diverses manières, par exemple « poème en prose », « nouvelle », « récit » ou tout simplement « texte », mais selon l'auteur lui-même, c'est un « roman ». (Voir par exemple De Grève 1987, pp. 41-46 ; Angelet 1999.) Gorceix (1992, p. 16) renvoie à Mallarmé « qui définit la valeur littéraire de *Bruges-la-Morte*, précisément par la synthèse que Rodenbach a su réaliser entre la prose et le poème ». La forme hybride entre le genre poétique prestigieux et le genre romanesque moins apprécié, la corrélation entre une spécificité régionale (la fusion du réel avec l'irréel) ainsi que l'adhésion à un mouvement littéraire (le symbolisme) deviennent un atout. Que le chef de file de ce mouvement (Mallarmé) parle en faveur du symboliste belge n'est pas sans importance non plus. Cela ressort aussi d'un livre sur *Le roman célibataire* (Bertrand *et al.* 1996), duquel est tiré le passage suivant, qui résume en plus l'action de *Bruges-la-Morte* d'une manière succincte :

Sous-titré « roman » et célébré par Mallarmé comme l'aboutissement réussi du poème au roman et du roman au poème, *Bruges-la-Morte* exemplifie toute l'ambiguïté générique des textes de la décadence. Double à la fois par sa forme et par son propos, ce texte – le seul du genre dans l'œuvre du symboliste belge – évoque une histoire qui tient en quelques lignes : Hugues Viane, veuf depuis cinq ans, vit à Bruges dans le souvenir douloureux de sa défunte femme. Un soir, il rencontre, par hasard, dans les rues de la ville, une jeune danseuse, Jane Scott, au physique identique à celui de la morte. Après l'avoir fréquentée secrètement pendant quelque temps, en évitant le regard culpabilisant de la ville, Hugues l'amène à s'habiller comme l'autre pour éprouver l'atroce impression de revoir la morte. Jusqu'au jour où le double s'empare du portrait de la disparue et

profane la tresse de cheveux pieusement conservée comme un fétiche sous un coffret de verre. Avec cette tresse, Hugues étrangle sa maîtresse, alors que défile sous la fenêtre la procession du Saint-Sang. (*Op. cit.*, pp. 32-33.)

Dans une « Lecture » accompagnant une réédition de *Bruges-la-Morte*, Christian Berg (1986) attire l'attention sur ce qu'il y a d'unique dans la réussite de Rodenbach, c'est-à-dire la transposition du projet symboliste dans un roman. Cela est d'autant plus important que la gloire du naturalisme, mouvement littéraire concurrent, repose sur le genre romanesque. Le théoricien du symbolisme français lui-même, Moréas, avait essayé d'écrire des romans symbolistes :

On comprend mal, dès lors, le dédain ou l'indifférence qu'affichent manuels et histoires de la littérature à l'égard de *Bruges-la-Morte* qui tire sa légitimation presque uniquement de son statut de « best-seller » fin de siècle. Puisqu'il est convenu, – une fois pour toutes, semble-t-il, – que le mouvement symboliste ne s'est pas accommodé du roman, on oublie souvent de dire que Rodenbach avait tenté d'édifier, en 1892, ce que Moréas avait appelé de ses vœux dans son *Manifeste* de 1886 : une œuvre de « déformation morale » où un « personnage unique se meut vers des milieux déformés par ses hallucinations propres, son tempérament » (« en cette déformation gît le seul *réel* », précise Moréas qui avait d'ailleurs tenté à plusieurs reprises, seul ou en collaboration avec Paul Adam, d'écrire un roman symboliste qui pourrait efficacement s'opposer au roman naturaliste). (*Op. cit.*, pp. 130-131.)

Dans le passage du *Roman célibataire* (Bertrand *et al.* 1996) cité ci-dessus, les auteurs affirment que le texte *Bruges-la-Morte* est « le seul du genre dans l'œuvre du symboliste belge ». Il y a pourtant un autre roman de Rodenbach, *Le Carillonneur* (1897), où l'auteur reprend certains traits du premier roman, devenu un best-seller. Il semble possible de croire, comme Gorceix (1992), que par son nouveau roman Rodenbach désire satisfaire aux attentes éveillées par le roman précédent :

Le choix réitéré de Bruges comme cadre du roman correspond à une démarche tactique de l'auteur. En effet, une large part de la thématique mise en œuvre et intégrée habilement dans *Le Carillonneur* après le succès de *Bruges-la-Morte*, a été conçue en fonction de « l'horizon d'attente » du public. Public parisien, fasciné par l'exotisme du Nord mêlé à de forts relents de décadence, à la mode de l'époque : ennui des villes des Nord, mysticisme des béguinages flamands, grandeur et misère de l'architecture médiévale [...], refus de la vie... Public local surtout, qui retrouve sa Flandre avec ses noms de personnages. (*Op. cit.*, pp. 60-61.)

Puisque – malheureusement – *Le Carillonneur* est encore plus inconnu que *Bruges-la-Morte*, il convient d'en donner ici un compte rendu un peu détaillé :

Le Carillonneur raconte l'histoire d'un architecte brugeois, Joris Borluut, obsédé par la beauté de sa ville natale qu'il veut préserver à tout prix. C'est pourquoi, à la dernière minute, trouvant que les autres concurrents n'étaient pas à la hauteur, il se présente au concours de carillonneurs. Il remporte la victoire et devient ainsi carillonneur à vie. En plus de ses occupations d'architecte et de carillonneur, Joris s'intéresse aussi à la « Cause flamande ». Chaque lundi, il va chez son ami, l'antiquaire, où il discute avec d'autres partisans du mouvement flamand. L'antiquaire a deux filles, Barbe et Godelieve, qui sont le contraire l'une de l'autre (le thème de l'opposition est d'ailleurs un autre thème récurrent dans ce roman). Malgré son admiration pour Godelieve, qui est pleine de douceur et de spiritualité, Joris se marie avec Barbe, qui l'attire par sa sensualité. Cependant, se lassant vite de Barbe, il se laisse emporter par son attraction pour Godelieve. Après une période de bonheur partagé, le scandale de leur liaison éclate et Godelieve va expier son péché dans un béguinage. Joris, de son côté, regrette d'avoir négligé ses devoirs d'architecte et désire se relancer dans ses projets de restauration de la beauté de Bruges. Mais il est trop tard. Ses idées se heurtent aux ambitions d'un groupe de concitoyens qui désirent recréer le pouvoir économique de Bruges en reliant la ville à la mer : c'est le projet de « Bruges-port-de-mer ». Joris est vaincu, et il perd sa place d'architecte. À la suite de ses échecs, comprenant qu'il a tout perdu, surtout Godelieve, il se pend à une de ses cloches.

Publié en 1897, un an avant la mort de Georges Rodenbach, *Le Carillonneur* présente donc les idées déjà exprimées dans *Bruges-la-Morte*. Le personnage principal est encore une fois la ville de Bruges, symbolisant à la fois la beauté, la femme aimée et la mort. Les obsessions de l'auteur et les symboles qu'il emploie pour les exprimer restent les mêmes. La récurrence de l'eau, des cygnes, ainsi que des cloches, des béguines et d'autres symboles religieux est évidente. Pourtant, la notion du désir charnel, de la sexualité, est plus présente dans ce nouveau roman brugeois, qui me semble avoir été injustement éclipsé par le roman précédent, devenu, lui, un best-seller et un lieu commun.

Le Carillonneur n'est pas une répétition de *Bruges-la-Morte* mais plutôt le développement ou la variation d'un thème cher à l'auteur. De plus, le second roman ajoute un aspect nouveau – à savoir le motif du mouvement flamand – qui le rend encore plus pertinent pour la présente étude, dans laquelle la rencontre entre la francophonie et la néerlandophonie est centrale. À travers son personnage principal Joris Borluut, Rodenbach, issu de la bourgeoisie francophone, fait preuve d'une attitude positive à l'égard de la valorisation de la

langue néerlandaise, revendication majeure du mouvement flamand. Ce motif, notamment, qui situe Bruges dans un contexte historique et social, apporte quelque chose de nouveau par rapport à *Bruges-la-Morte*. En même temps, il peut être considéré comme une prise de position en faveur d'un rapprochement entre les groupes linguistiques du pays.

4.5.5 Cyriel Buysse (1859-1932)

L'un des fondateurs de la revue littéraire *Van nu en straks* fut Cyriel Buysse (1859-1932). C'est là un exemple d'écrivain du même âge que les grands Flamands francophones mais qui fit pourtant un autre choix linguistique. Tout comme Maeterlinck et Rodenbach, Buysse fait partie des écrivains que la ville de Gand peut compter parmi les siens, et comme eux, il est marqué par le milieu francophone qui l'entoure. Il commence par écrire en français pour se tourner ensuite vers sa langue maternelle. Mallinson (1966) décrit son choix en faveur du néerlandais comme une prise de position littéraire, et non pas politique. À l'instar de Conscience en son temps, Buysse aurait été d'avis que son pays manquait de littérature de bonne qualité écrite dans la langue du peuple :

Cyriel BUYSSE (1859-1932) came of well-to-do Flemish parents, followed the traditional pattern of French education that Maeterlinck had had, was a close friend of Maeterlinck and other authors writing in the French tongue, and took no part at all in the activities of the militant wing of Flemish writers. Indeed, his whole cultural outlook was French and he chose deliberately to write in Flemish because he deplored the scarcity of literary works that the people of Flanders could both want to read and understand. (*Op. cit.*, p. 41.)

Cependant, il est probable que la prise de position linguistique de Buysse est plus complexe que cela. Dans un texte traitant de l'amitié entre Buysse et Georges Eekhoud, Joris van Parys (1997) s'arrête longuement sur les considérations des deux écrivains flamands quant à leur choix de langue littéraire. Malgré son éducation et sa production littéraire francophones, Eekhoud garde une attitude positive et envers le mouvement flamand, et envers la langue néerlandaise. Quand, à la fin des années 1890, les deux écrivains commencent à se voir, Eekhoud s'est déjà fait un nom comme écrivain d'expression française, mais il affirme toutefois que, s'il était à nouveau en position de choisir sa langue littéraire, il ne choisirait pas encore une fois le français. À la même époque, Buysse garde probablement encore l'espoir de se faire connaître comme écrivain francophone. Les milieux qu'il fréquente sont en grande partie francophones, il écrit en français à sa femme hollandaise, et il est même membre de l'Association flamande pour la vulgarisation de la langue française, fondée en 1898 à Gand. Être édité à Paris signifie la possibilité d'être

lu par un grand nombre de lecteurs, tandis que le climat culturel en Flandre néerlandophone se caractérise par « intolérance en obscurantisme » (*op. cit.*, p. 6). Dix ans après ses débuts, Buysse n'a pas encore réussi à avoir du succès auprès d'un lectorat flamand, tandis que ses confrères francophones se sont déjà fait remarquer à Paris. Il n'est pas exclu qu'il eût fait le même choix linguistique qu'eux, si jamais il avait réussi à se faire accepter à Paris : « Het lijkt hoe dan ook niet uitgesloten dat Buysse in de jaren 1895-1900 zonder scrupules voor het Frans zou hebben gekozen indien hij erin was geslaagd zich in Parijs te doen accepteren zoals dat eerder Eekhoud, Verhaeren en Maeterlinck was gelukt » (*loc. cit.*).

Les amis francophones de Buysse se prononcent en faveur de son choix, même si, pour leur part, ils ont choisi une autre voie linguistique. « Je crois que vous avez très bien fait de revenir carrément à notre flamand maternel », dit par exemple Maeterlinck (cité par Brouwers 1994, p. 210), qui d'ailleurs appelle Buysse « le Maupassant belge ». En revanche, Buysse est l'objet de critiques du côté néerlandophone. On trouve sa langue teintée à la fois de traits dialectaux et de français. En outre, on l'accuse de peindre la Flandre et son peuple comme extrêmement démunis et quasiment retardés. En tant qu'auteur naturaliste, Buysse n'évite ni la rudesse ni la laideur. « Ik ben eenvoudig niet achteruitgeschrokken voor de waarheid » 'Je ne crains simplement pas la vérité', écrit-il dans une lettre en réponse à une critique défavorable à l'occasion de la parution de *Het recht van de sterkste* (1893), son premier roman. (Buysse cité par Van Parys 1997, p. 9.)

Or, tout en faisant partie du cercle se réunissant autour de *Van nu en straks*, Buysse garde des liens étroits avec les écrivains francophones de son époque. (Voir aussi Van Parys 1998 ; *id.* 1999.) Après s'être marié avec une femme originaire des Pays-Bas, il passe de longs séjours dans ce pays, et contribue à la fondation de la revue *Groot Nederland*. C'est pourquoi l'on peut dire que c'est un personnage de liaison aussi bien entre divers milieux culturels et linguistiques en Belgique qu'entre la Flandre et les Pays-Bas. En outre, il se sent attiré par la France, par sa langue et sa culture. Il a été décrit comme plus lié aux Pays-Bas et à la France qu'à son pays flamand, mais cela n'empêche pas qu'il reste typiquement flamand quant aux motifs et aux particularités langagières. « Buysse was in cultureel opzicht sterker verbonden met Frankrijk en met Nederland, dan speciaal met Vlaanderen, maar zowel de keuze van zijn stof als de behandeling van zijn taal is bij hem toch karakteristiek Vlaams. » (Vooyts & Stuiveling 1966, p. 144.) À Maeterlinck, qui passe une grande partie de sa vie à l'étranger, l'œuvre de Buysse apparaît comme l'image même de la Flandre. « Si j'étais condamné à finir mon existence en quelque coin perdu de cette terre où le hasard m'aurait exilé sans espoir de retour, j'y emporterais mon Cyrille Buysse, comme on emportait autrefois, au fond d'un coffre d'or ou d'argent, une poignée

de la terre natale. Cela suffirait à ensoleiller, à aérer les plus mauvaises heures. Toute la Flandre est en lui, vivante et immortelle. » (Maeterlinck cité par Van Parys 1998, p. 26 ; *id.* 1999, p. 69.)

4.5.6 Léon Cladel (1835-1892)

Dans *Les règles de l'art*, Bourdieu (1992) explique pourquoi les écrivains et les groupes marginaux ou périphériques – du point de vue social ou géographique – ont du mal à se positionner dans le champ littéraire. Ayant dès l'origine un habitus pour ainsi dire hors jeu et ne possédant que des espèces de capital sans valeur, il leur manque ce que Bourdieu appelle le « sens du placement ». C'est pourquoi, le plus souvent, ils resteront en marge, ou se verront renvoyés en périphérie :

Le sens du placement semble être une des dispositions les plus étroitement liées à l'origine sociale et géographique, et par conséquent, à travers le capital social qui en est corrélatif, une des médiations à travers lesquelles les effets de l'opposition entre les origines sociales, et surtout entre l'origine parisienne et l'origine provinciale, s'exercent dans la logique du champ. (*Op. cit.*, p. 364.)

Comme exemple « idéaltypique » d'un écrivain provincial muni d'un habitus 'faux' et renvoyé par conséquent en marge du champ littéraire, Bourdieu nous présente Léon Cladel (1835-1892). Cet écrivain français d'origine modeste est peu connu. Il est né à Montauban dans le Quercy, où son père est bourrelier. Après avoir fait son droit – études faites par nombre d'écrivains francophones, notamment belges – Léon Cladel monte à Paris dans le but d'acquérir une renommée littéraire. Ses efforts s'avèrent infructueux, et après sept années de misère et de privations, il quitte la capitale. Il se consacrera ensuite à la production de récits régionalistes dans lesquels il fait parler aux protagonistes une langue qui s'accorde mal à leur humble extraction. Les dispositions de Cladel ne répondent pas, selon Bourdieu, à la position, à laquelle il aspire. Tout en s'étant éloigné de son milieu d'origine (le Quercy provincial), il n'arrive pas à s'intégrer dans le milieu auquel il désire appartenir (le Paris littéraire). Il se trouve toujours au mauvais endroit, il est « déplacé ». (Voir *op. cit.*, p. 365.)

C'est comme « le chantre du Quercy » que Cladel est, peut-être, entré dans l'histoire littéraire. Peut-être, parce qu'il est en fait absent de la plupart des exposés sur la littérature de France. En revanche, il joue un rôle assez important dans l'histoire de la littérature belge. Une statue en son honneur est érigée sur le rond-point de l'avenue Louise, à Bruxelles. (Voir Delsemme 1984, p. 41.) Dans certains ouvrages belges d'une importance indéniable, comme *l'Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, le nom de Cladel est cité dans des

notices à caractère anecdotique, par exemple comme témoin aux noces de Lemonnier et de Rodenbach. (Dans des ouvrages plus récents, on précise parfois que Dominique Rolin est la petite-fille de Léon Cladel. Voir Assier 1986, p. 16.)

Camille Lemonnier fut l'un des premiers écrivains belges à nouer des contacts avec Cladel. Dans son livre de mémoires, *Une vie d'écrivain* ([1911] 1994), Lemonnier trace un portrait de son confrère et ami français. (Il convient de noter que, dans la réédition de 1994, on trouve nécessaire d'ajouter une note explicative : « Léon Cladel (1835-1892). Ce romancier français de la vie populaire, au style rigoureux, connut son heure de gloire avant de tomber dans l'oubli ».)

Je l'avais élu comme le maître et l'ami en qui s'incarnaient le plus exemplairement mon goût d'un lyrisme rural et magnifique, ma native indiscipline littéraire et le besoin un peu farouche de me sentir vivre librement mon art et ma vie. Il me fut, comme à tant d'autres qui burent le vin héroïque à sa coupe et qui ensuite le recrachèrent à ses talons, une leçon constante de simplicité, de droiture et d'honneur. Quand un jour je l'appelai le Campeador de la littérature, j'évoquai à la fois sa haute âme paysanne éprise d'idéal et de justice, l'austérité de sa conscience d'homme de lettres et la grandesse fière qui volontairement l'isola parmi le moutonnement du troupeau. [...] De tous mes contemporains, il garde à l'horizon de ma pensée la grandeur d'un être absolu et total, resté farouchement de sa race et de sa lande avec une indépendance et une originalité indémenties. Depuis, les ans ont passé sur sa mémoire : ses livres n'en ont pas souffert ; ils sont aussi peu de ce temps qu'ils étaient du temps qui les vît naître, et ils sont de tous les temps, comme des blocs de sabtrase rouge. [...] Il devait rester jusqu'au bout un original sans équivalent dans la littérature et l'un des plus irréductibles de son siècle, martelant et forgeant des âmes du même métal que la sienne, leur donnant la trempe de son propre caractère, porté à transfigurer le réel en le plongeant aux ardentes matrices d'un idéal qu'on ne comprenait plus. – Il s'était fait un style clair, nombreux et simple sous son apparent maniérisme, un style rugueux et comme concassé dans les mortiers, pêle-mêle avec les laves et les scories des pierreries natales. (*Op. cit.*, pp. 178-179 ; pp. 248-249.)

Ce qui vient d'être cité (« native indiscipline littéraire » ; « farouchement de sa race et de sa lande » ; « le besoin un peu farouche de me sentir vivre librement mon art et ma vie » ; « l'isola parmi le moutonnement du troupeau ») laisse à deviner à la fois pourquoi les écrivains belges se reconnaissent en Cladel et pourquoi Bourdieu l'a choisi pour exemplifier les règles et les mécanismes d'exclusion qui, selon lui, sont en vigueur dans le champ littéraire.

L'importance de Cladel aux yeux des écrivains belges du XIX^e siècle ressort dans un essai de Paul Delsemme (1984). Comme nous l'avons vu, on trouve Lemonnier parmi les premiers et les plus fidèles amis belges de Cladel. Quoique Lemonnier ait été nommé « le Zola belge », c'est en Cladel plutôt qu'en Zola qu'il voit un modèle à suivre – à l'instar de la plupart des représentants belges du naturalisme. Lorsque les deux écrivains français se trouvent opposés l'un à l'autre, les Belges – et cela est significatif – prennent parti pour Cladel, écrivain marginal. « Oui à Cladel, non à Zola : cette réaction est fréquente dans le clan des littérateurs belges qui souhaitent un compromis entre le réalisme et le naturalisme ». (*Op. cit.*, p. 52.)

Or, même si Cladel n'a guère laissé de traces dans l'histoire littéraire de la France, son rôle en tant qu'agent dans le champ littéraire émergent autour des années 1880-1890 dans la Belgique francophone n'est pas sans importance. Delsemme (p. 47.) parle d'« un extraordinaire enchaînement de circonstances dont les effets se répercutèrent sur la vie de Cladel et sur l'évolution des échanges littéraires entre la Belgique et la France ». Parmi les circonstances qui favorisent les contacts de Cladel avec la Belgique, il faut compter le fait que c'est l'éditeur bruxellois Kistemaekers (voir sous 4.5.1) qui, en 1879, publie *Petits Cahiers de Léon Cladel*. C'est le même éditeur qui, un peu plus tard publiera *Le Mâle* de Lemonnier (1881), dans lequel « les mots rares, les archaïsmes, les récréations verbales, les termes patoisants, l'adjectif substantivé trahissent l'influence cladélienne » (p. 51).

Au cours des années, plusieurs écrivains belges auront des contacts avec Cladel, et pour certains d'entre eux, il servira d'intermédiaire auprès des éditeurs français. Le deuxième recueil de poèmes de Verhaeren, *Les Moines* (1885), fait partie des ouvrages belges publiés à Paris grâce à Cladel. L'auteur français fait aussi d'assez longs séjours en Belgique, ce qui est peut-être encore plus important. À l'occasion d'un passage à Bruxelles, chez Edmond Picard, Cladel fait une forte impression aux Jeune-Belgique en exposant les connaissances d'ordre formel tirées des leçons de Baudelaire. Ce grand poète français, en 1861, avait aidé Cladel à faire des corrections dans son premier livre, *Les Martyrs ridicules*, ce qui l'avait marqué à vie, faisant de lui « un écrivain torturé par les affres du style, un bourreau de soi-même » (p. 43). Plus tard, les Jeune-Belgique prendront pourtant leurs distances vis-à-vis de Cladel, notamment à cause de son style. Pendant son séjour en Belgique, en 1883, Cladel s'aperçoit de certains traits caractéristiques belges. Il trouve que ses confrères belges devraient les utiliser en les transposant en littérature :

Des particularités qui le frappent (entre autres, les enseignes où noms propres romans et germaniques se voisinent souvent) lui révèlent la spécificité belge ; il découvre un mode de vie, un tour d'esprit et une

sensibilité qui, à ses yeux de méridional, prennent les couleurs d'un exotisme. « *Pourquoi ne fait-on donc ici que des romans français ?* » demandait-il à son mentor [Picard]. Encourageant ses amis belges à promouvoir une littérature régionaliste, il disait : « *Parlez même un peu belge, ce sera intéressant, ça plaira, vous verrez* ». (Op. cit., p. 54.)

Delsemme (pp. 60-62) estime que certaines particularités langagières des écrivains belges sont dues aux influences cladeliennes (« le mot coruscant et le tour syntaxique insolite ») et que l'écrivain français a contribué à la naissance d'une littérature régionaliste en Belgique francophone. (Sur le style dit coruscant, voir aussi Delsemme 1997, pp. 159-169.) Plus importante que d'éventuelles influences linguistiques et thématiques me paraît cependant la fonction emblématique de Cladel. À une époque où les écrivains belges sont encore en train d'essayer de jalonner leur champ littéraire, ils adoptent un écrivain français expulsé du champ littéraire parisien. De plus, cet écrivain est pourvu de caractéristiques 'belges'. C'est un individualiste à caractère provincial marqué par une certaine ambiguïté linguistique. « Sans attache avec une école, édifiant son œuvre en isolé, mis en contact par hasard avec le milieu où se préparait notre renaissance littéraire, il fut adopté d'emblée par la fraction qui séduisait un naturalisme débarrassé du dogmatisme scientifique de Médan. » (Delsemme 1984, p. 63.) L'habitus de Cladel ressemblerait-il à celui d'un écrivain belge plutôt qu'à celui d'un écrivain français ? L'écrivain français fut en tout cas l'objet de la même attitude un peu condescendante que doivent parfois subir les écrivains belges. Son antagoniste majeur dans le champ littéraire hexagonal, Zola, semble partager, avant la lettre, l'opinion de Bourdieu sur le manque du « sens du placement » de Cladel. Aux obsèques de son confrère, Zola (cité par Delsemme 1984, p. 46, note 9) déclara : « Jamais il ne s'est mis du côté du manche, jamais il n'a été là quand la douce pluie des récompenses et des sinécures commençait. Il demeurait d'une intransigeance farouche, sans concessions aucunes, ni politiques, ni littéraires ».

4.5.7 L'âme belge

Sans être lui-même un grand auteur, Edmond Picard (1836-1924) est un autre personnage-clé de la vie littéraire à l'entrée du XX^e siècle. (Voir par exemple Aron 1985, pp. 25-42 *et passim*.) Autour de cet avocat combatif, qui défend Lemonnier et d'autres écrivains belges ayant vu leurs œuvres citées en justice et chez qui d'autres écrivains (Rodenbach, Verhaeren, Maeterlinck) font leur stage d'avocat, se rassemble toute une génération d'écrivains. Biron ([1991]1994) remarque que Picard et Lemonnier se complètent comme chefs de file à l'intérieur de l'institution littéraire émergente :

[L]'institution littéraire belge s'est bel et bien donné deux chefs, dont l'un est écrivain professionnel tourné vers Paris, et l'autre avocat dévoué à la cause des lettres belges. Observons aussi que si l'un ne va pas sans l'autre, les deux chefs n'usent pas d'une autorité équivalente. À l'intérieur de la « maison » littéraire belge, on célèbre Lemonnier, mais on obéit à Picard. [...] Les deux « maîtres » forment un couple complémentaire qui semble seul à même de répondre à la demande de modèle de la modernité belge. D'une part, l'écrivain à plein temps, productif et vivant des revenus de son travail littéraire témoigne du fait que la littérature est fortement dissociée des institutions sociales existantes ; de l'autre, l'avocat lettré est de tous les débats publics et ramène constamment la littérature du côté de « la question sociale ». (*Op. cit.*, pp. 122-123.)

Le nom de Picard est avant tout lié à la revue *L'Art moderne* (1881-1914), porte-parole de l'art social et d'une littérature sociale, ainsi qu'à la libre Académie de Belgique, dite l'Académie Picard, fondée en 1901. En outre, on lui attribue une des notions-clés belges qui sont devenues des poncifs, à savoir « l'âme belge », un caractère national déterminé par les deux grandes cultures du pays. Comme le dit, entre autres, Kirsch (1987, p. 332), personne ne fait plus appel à cette notion, mais elle fait pourtant partie des stéréotypes qui ont déterminé la manière de voir l'identité des écrivains belges. Comme marqueur d'identité, elle signale la dualité culturelle et elle doit être interprétée en termes d'emblème. Une carence grave dans « l'âme belge » est qu'elle s'exprime uniquement en français. Dans la littérature flamande d'expression néerlandaise on ne retrouve que l'âme de la Flandre. « Historiquement, le grand problème de cette 'âme belge' est qu'elle ne sera jamais exprimée que par des francophones. En effet, la littérature flamande ne sera que flamande et n'exprimera que la Flandre. » (*Op. cit.*, p. 331.)

Picard se sert de cette expression dans un texte (« L'Âme belge ») paru dans une publication française, la *Revue encyclopédique Larousse*. Tout le numéro du 24 juillet 1897 de cette revue est consacré à la Belgique, signe d'un intérêt qui vient de se réveiller en France à l'égard du petit pays voisin. Dans le même numéro, on peut lire un article (« Les lettres françaises en Belgique ») d'Albert Mockel, qui contredit en partie les idées de Picard. Delsemme (1995, pp. 163-166) compare les deux articles. Picard aurait mis l'accent sur la fusion des deux races se manifestant dans l'âme belge, tandis que Mockel aurait eu soin de faire la distinction entre les différentes populations du pays. Les Wallons sont presque des Français, selon Mockel (« de même sang que les Français des Ardennes »). Ce que dit Mockel à propos de Bruxelles est d'autant plus vrai aujourd'hui, quand les Flamands francophones ne seront bientôt qu'un souvenir du passé : « Bruxelles, ville encore flamande, est à la limite de ces deux races, qui, dans la bruxelloise, s'y sont peu mêlées. Là sont des Belges véritables, résultat de cette

fusion ». Quand il nomme certains écrivains, Mockel les classe scrupuleusement à partir de leur « race ». Camille Lemonnier et Edmond Picard sont les seuls à ne pas pouvoir être qualifiés de *Flamand* ou de *Wallon*, « car ils réunissent les deux races ». Mockel ne souscrit pas à l'idée d'une littérature nationale, ce que laisse comprendre le titre de son article, « Les lettres françaises en Belgique ».

Même si le texte de Picard suscite plus d'émoi que celui de Mockel, les deux textes font époque, et les points de vue divergents qui y sont exprimés marqueront désormais le débat sur la littérature belge.

4.6 Les années 1920-1950

Au début du XX^e siècle, en ce qui concerne la notion de littérature belge francophone, l'accent peut donc être mis soit sur l'origine, soit sur la langue. On oscille toujours entre les deux pôles – de même que les écrivains belges font la navette tant entre mouvements et revues littéraires qu'entre Bruxelles et Paris. La Première Guerre mondiale va freiner ce développement au détriment de l'autonomisation d'un champ littéraire en Belgique francophone.

4.6.1 Franz Hellens (1881-1972)

En 1913, à sa mort, l'œuvre de Camille Lemonnier est reconnue aussi bien en Belgique qu'en France. La notion de « l'âme belge » ne s'est pas implantée, mais si jamais une telle âme avait existé, cela aurait sans doute été celle de Lemonnier qui, avec Picard, avait été l'un de ses plus ardents promoteurs.

Peu avant la mort de Lemonnier, dans un article intitulé « Franz Hellens, le fantastique réel », Picard présente un écrivain débutant. (Voir Hellens [1926] 1987, p. 261.) Le terme « fantastique réel », associé à Hellens, est devenu par la suite l'étiquette d'un genre littéraire dans lequel les écrivains belges sont censés être particulièrement créateurs. Pendant sa vie, Hellens fait fonction de messenger d'influences littéraires entre la Belgique et la France. En lui se réunissent la tendance qui met en relief le côté national de la littérature belge (« définition nationale ») et celle qui met l'accent sur la langue et les affinités avec la France (« définition linguistique »). Au début de sa carrière d'écrivain, il apparaît comme un tenant de la notion de « littérature nationale », mais son nom est surtout lié à l'idée de la littérature française de Belgique faisant partie intégrante de la littérature française tout court.

Après la guerre et un exil forcé en France, Hellens retourne au pays avec une conception nouvelle de la littérature et de l'identité littéraire. Durant le restant de sa vie, il est le promoteur infatigable de la notion de « littérature française de Belgique », c'est-à-dire du concept selon lequel c'est la langue qui détermine

l'identité littéraire. La notion sous-entend la reconnaissance de Paris comme centre dominant. Avec des collègues français, il fonde des revues d'échanges culturels entre la France et la Belgique, dont *Le Disque vert* est la plus connue. Même après la Première Guerre mondiale, Hellens choisit de vivre en France pendant de longues périodes (en 1947, il s'y installe pour de bon), mais malgré sa prise de position en faveur de l'appartenance de la littérature belge francophone à la littérature hexagonale, il ne reniera jamais ses origines. Il affirme au contraire que les liens qui l'attachent à son pays natal, surtout à la Flandre de son enfance, sont restés très forts. (Hellens, né à Gand, est marqué par ses études au Collège Sainte-Barbe, expérience qu'il partage avec plusieurs de ses confrères flamands. Sur l'importance de cette école jésuite dans l'histoire de la littérature belge, voir par exemple Devoldere 1997, pp. 50-56.) Son attirance envers la France s'expliquerait par son dévouement au français, sa langue maternelle :

Seul l'amour de la langue que je parle et que j'écris, *et qui fut celle de mon berceau*, m'a attiré dans le pays où elle est le mieux parlée et le plus correctement écrite. Contrairement à ce qui a été dit, aucun autre intérêt quelconque ne m'a sollicité. J'étais édité à Paris depuis 1925... (Hellens cité par Quaghebeur 1982, p. 55, note 82.)

Être édité à Paris est censé être indispensable à la réussite littéraire. Afin d'y parvenir, les écrivains belges sont prêts à renoncer à leur identité nationale. Biron ([1991]1994) souligne que la force d'attraction de Paris sur les écrivains belges est grande à toutes les époques mais que les buts auxquels on aspire – la reconnaissance parisienne aidant – diffèrent. Comparant 1885 (symbolisme) et 1925 (surréalisme), il constate que, pour les symbolistes belges, la reconnaissance parisienne est un moyen d'adoucir les effets de la marginalité, tandis que le but des surréalistes belges sera d'accentuer leur position périphérique, leur « altérité » :

[L]'écrivain surréaliste confère à la marge une valeur positive, jouant ainsi sur une triple dissension : par rapport à la société bourgeoise, par rapport à l'institution littéraire en général et par rapport à l'orthodoxie surréaliste en particulier. Se faire reconnaître par les instances de légitimation parisiennes n'a donc pas le même sens selon qu'il s'agit de l'écrivain de 1885 ou de 1925 : dans un cas, la quête de la reconnaissance passe par un désir d'équivalence, dans l'autre, par un désir d'altérité. – Il ne s'agit plus d'écrire comme à Paris, de rivaliser directement avec les écrivains reconnus, mais d'investir des voies moins encombrées le long desquelles les lois de la concurrence jouent à un bien moindre degré. Au mimétisme affairé d'un Lemonnier succède ainsi la quête de l'étrange d'un Hellens. (*Op. cit.*, pp. 278-280.)

En 1937, une vingtaine d'écrivains appartenant à des groupements divers, dont Franz Hellens, signent *Le Manifeste du Groupe du Lundi*, dans lequel ils déclarent que la littérature belge (*sc.* francophone) est à considérer comme une partie intégrante de la littérature de France. En même temps, on s'efforce de créer des instances de légitimation et de consécration propres à la Belgique, notamment L'Académie royale de langue et de littérature françaises qui, pourtant, semble être un paradoxe : « l'Académie est belge mais la littérature est française » (Biron [1991]1994), p. 180).

4.6.2 L'Académie royale de langue et de littérature françaises (1920)

L'Académie royale de langue et de littérature françaises est fondée en 1920 à l'initiative de Jules Destrée, Ministre des Sciences et des Arts, pour défendre la langue et la littérature françaises. (L'exposé qui suit se base sur les sources suivantes : Biron [1991] 1994, pp. 177-194 ; Tordeur 1995a ; Tordeur 1995b ; Trousson 1995 ; Virone 1996 ; Aron 1999.) Elle se compose de quarante membres dont trente écrivains et dix philologues. Les membres doivent comprendre dix francophones de nationalité non belge. Le fondateur souligne aussi l'importance de l'élection de membres féminins.

La décision qui aboutira, en 1920, à la création de la nouvelle Académie est prise après des discussions très animées. Émile Verhaeren, par exemple, propose que l'on accorde plus d'autorité et d'importance à l'Académie Picard, c'est-à-dire la libre Académie de Belgique, fondée par Edmond Picard, en 1901. Dans une lettre écrite à l'occasion de son élection à la nouvelle Académie, Maeterlinck montre combien il accorde peu d'importance à l'Académie Picard : l'écrivain dit avoir oublié non seulement d'y appartenir mais l'existence même de l'Académie en question. D'autres estiment que l'on doit tout simplement renforcer l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts, dite « la Thérésienne » et fondée par Marie-Thérèse d'Autriche en 1772, sous le nom d'Académie impériale et royale des sciences et des belles-lettres de Bruxelles. Pendant la période française (1794-1815), les activités de cette Académie sont suspendues. En 1816, Guillaume I des Pays-Bas rétablit l'Académie en la nommant Académie royale des sciences et des belles-lettres. Reformée sous Léopold II, elle est dotée de son nom actuel en 1845. (Voir Berg 1999.) Il convient de noter que cette Académie, quoique francophone, n'exclut pas les écrivains néerlandophones :

Cette institution nationale où la langue française régnait en maître n'en fut pas moins un lieu de rencontre entre les écrivains flamands et francophones. Henri Conscience (élu en 1867) fut même président de la Classe des Lettres en 1881. (*Op. cit.*, p. 125.)

Dès 1886, il existe une Académie flamande entièrement consacrée à la langue et à la littérature néerlandaises, de Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde, et c'est à son exemple qu'est fondée l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Certains écrivains, par exemple Albert Mockel, considèrent que l'autonomie de la littérature par rapport à l'État est menacée par la création de l'Académie, tandis que d'autres apprécient cette nouvelle possibilité de se procurer un statut officiel à l'intérieur du pays. Auparavant, il n'y avait pas eu de véritables instances de consécration. La nouvelle Académie devrait alors remédier aux carences du passé :

L'année 1920 constitue une date clé de l'histoire des lettres belges puisque s'organise alors un nouvel espace de consécration, une sorte de régie institutionnelle où se règlent une partie des conflits littéraires [...]. Aucun pouvoir centralisateur de cette sorte n'existait auparavant. Toute captation de biens symboliques en Belgique se confinait en pratique aux revues littéraires, au Prix quinquennal et au salon de Picard. En dehors de ce circuit de célébration vite parcouru, les écrivains ne pouvaient espérer recevoir de gratification que de Paris ou d'ailleurs (prix Nobel de Maeterlinck en 1911). (Biron [1991] 1994, p. 180.)

Le nom de l'Académie comporte donc déjà une contradiction : « le paradoxe d'une institution niant la spécificité nationale de son objet » (*op. cit.*, p. 185). La dichotomie nation-langue est évidente. Michel Biron – comme avant lui par exemple Chantal Kirsch (1987, pp. 341-347) – discute l'inconséquence qui consiste à créer une Académie autonome justement à une époque où l'attirance vers Paris est censée être particulièrement forte et à faire inscrire, du même coup, la littérature belge dans la tradition littéraire de la France. Biron (p. 183) en vient à la conclusion que c'est là un paradoxe logique. Pour créer une force centrifuge, il faut bien un centre.

Dans cette optique, la période 1920-37 se différencierait de la période précédente, parce qu'entre autres choses « la définition nationale » aurait perdu du terrain en faveur de « la définition linguistique ». (Cf. Meylaerts 1998, p. 31, qui pour sa part réfute la description de l'entre-deux-guerres comme une « phase centrifuge ».) L'institution littéraire de la Belgique francophone se voit pourtant dotée de structures nationales permettant la production, la légitimation et la consécration d'œuvres littéraires sans trop d'intervention de la part de l'État. Autrement dit, il s'agit d'une autonomisation, et par rapport à la France et par rapport à la société. Le rôle des nouvelles instances serait de prendre soin de la bonne renommée de la Belgique, bâtie sur la gloire de grands écrivains comme Maeterlinck et Verhaeren. « Avec la prolifération des prix littéraires, l'essor des revues littéraires et l'émergence de quelques éditeurs, se dessine une très nette

volonté de capitaliser le prestige accumulé et d'en assurer la pérennité. » (Biron [1991] 1994, p. 185.)

4.6.3 Le *Manifeste du Groupe du Lundi* (1937)

Les années 1930 signifient, pour les Flamands francophones, d'importantes conquêtes sur le terrain linguistique (voir sous 3.5.1). En vertu des nouvelles lois linguistiques, la Belgique est divisée en deux régions unilingues séparées par une enclave bilingue (Bruxelles). En 1930, l'Université de Gand devient néerlandophone, et, en 1932, le néerlandais obtient le statut de langue officielle en Flandre. Tout cela n'est pas sans conséquences pour les écrivains flamands. Certains d'entre eux mettent en question leur droit d'écrire en français, qui n'est plus la langue de la région. Que, pour un écrivain comme Marie Gevers, le choix de la langue littéraire constitue un problème, ressort d'une lettre de Franz Hellens (cité par Biron [1991] 1994, p. 279) à son confrère Paul Neuhuys :

Après votre départ, j'ai réfléchi à ce que vous m'avez dit à propos de Marie Gevers : elle regretterait de ne pas être à même d'écrire en flamand. Ce cas me paraît proprement monstrueux. Un écrivain doit aimer passionnément la langue qu'il écrit. – Marie Gevers aime la littérature, elle n'aime pas la langue qu'elle écrit, parce que cette langue lui paraît en quelque sorte étrangère. C'est le cas de beaucoup d'écrivains belges et ce cas est bien dramatique. Ils ne connaissent aucune langue parfaitement. Comment pourraient-ils aimer et par conséquent manier comme il convient la langue qu'ils écrivent s'ils ne la possèdent pas ? (*Loc. cit.*)

Le fait que Hellens et Gevers, même s'ils n'adoptent pas la même attitude quant à l'origine linguistique et culturelle, signent tous les deux le *Manifeste du Groupe du Lundi*, prouverait, selon Biron, que la force d'attraction de Paris est tellement forte qu'elle va au-delà des oppositions internes. L'appel signé par vingt et un écrivains belges, le 1^{er} mars 1937, exprime, d'une manière non équivoque, la ferme volonté d'incorporer la littérature francophone de Belgique à la littérature de France. Du même coup, on prend ses distances vis-à-vis de tout régionalisme exagéré :

Non seulement la communauté de la langue crée entre notre littérature française et celle des Français un rapport de ressemblance bien plus important que les dissemblances nées de la géographie physique et politique. Mais les hasards de l'histoire, le voisinage, les relations spirituelles, le caractère éminemment universel et attractif de la culture française ont réduit au minimum, entre les littératures des deux pays, les nuances de la sensibilité. À meilleur titre encore que la Suisse de Ramuz ou le Canada de Louis Hémon, la Belgique de Maeterlinck et de Baillon fait

partie intégrante de cette entité, indépendante de toutes les frontières, qu'est la France littéraire. – La preuve, c'est qu'il n'existe aucun aspect de notre littérature, aucun auteur, aucune œuvre s'y rattachant qui ne puissent être aisément situés dans la perspective de la littérature française. [...] Une des conséquences de cette constatation, c'est qu'il est absurde de concevoir une histoire des lettres belges de langue française en dehors du cadre général des lettres françaises. [...] La prédilection pour le régionalisme au sens étroit du mot est sans contredit l'une des anomalies qui empêchent notre littérature de revêtir l'aspect qui lui convient et de tenir la place qu'elle mérite au sein des lettres françaises (*Manifeste du Groupe du Lundi*, cité par Delsemme 1995, pp. 180-182.)

À l'instar de Franz Hellens et de Marie Gevers, plusieurs des signataires du manifeste sont des Flamands d'expression française. Kirsch (1987, p. 338) insiste sur le caractère politique de leur action. Dans une situation où un glissement du pouvoir s'est effectué en faveur de la langue néerlandaise et d'une littérature exprimée dans cette langue, la Flandre littéraire francophone voudrait compenser la perte de pouvoir symbolique à l'intérieur du pays en revendiquant son droit à un capital français commun.

4.6.4 Période de transition

La néerlandisation de l'enseignement supérieur initiée par l'Université de Gand, officiellement néerlandophone dès 1930, rendra possible un parcours scolaire entièrement néerlandophone. Dans les générations suivantes, les auteurs flamands écrivant en français seront peu nombreux, ce qui amènera à un affaiblissement du champ littéraire en Belgique francophone. Car la disparition des écrivains flamands, pourvus d'une identité incontestable et contribuant par là à la légitimité de ce champ, signifie certainement une perte. « Sauf exceptions, l'écrivain flamand utilisera désormais sa langue maternelle, et c'est toute l'institution littéraire du pays qui s'en ressent. » (Biron [1991] 1994, p. 325.)

4.6.4.1 Marie Gevers (1883-1975) et Suzanne Lilar (1901-1992)

Marie Gevers (1883-1975), « dotée d'un esprit français et de cinq sens flamands » est l'une de ces exceptions (Cels 1995, p. 50). Elle ne ressent pas sa dualité uniquement comme un avantage mais elle se sent parfois gênée de ne pas maîtriser à fond le néerlandais, devenu la langue officielle de la Flandre. Quand, dans l'*Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, Marcel Thiry (1958) veut mettre en garde les lecteurs contre la perte qui menace la littérature belge, c'est justement Marie Gevers qu'il cite en exemple :

Marie GEVERS, la dame de Missembourg, [...] a témoigné, à propos d'elle-même, sur un certain caractère et un certain moment des littératures hors de France qui ne peuvent manquer d'intéresser le critique et l'historien de ces littératures. Ce moment, regardons-le bien : il ne reviendra plus ! Le cas de Marie Gevers est celui des enfants flamands élevés en français, mais au contact du dialecte populaire [...]. Découvrir son pays avec tout l'amour qu'une Flamande peut vouer à la Flandre, mais en plus avec cette sorte de dépaysement enchanté que dispense le transfert d'une langue à l'autre, ce fut le lot de Marie Gevers. (*Op. cit.*, pp. 589-590.)

Malgré son choix de langue littéraire, Marie Gevers est doublement liée à la Flandre. La preuve en est que des écrivains et des historiens littéraires des deux côtés de la frontière linguistique s'intéressent à elle. Marnix Gijsen (1899-1984) lui a consacré une biographie, où il explique le sentiment d'insuffisance linguistique ressenti par Gevers par le fait qu'elle ait été exposée à la langue néerlandaise à des niveaux différents, à savoir au dialecte populaire parlé autour d'elle et à la langue écrite de l'enseignement :

Wat haar hinderde in haar tweetalige opvoeding was de kloof tussen het boeken-Nederlands [...] dat men haar aanleerde in het kruimige dialect van de Vlaamse mensen waar ze mee omging. (*Op. cit.*, p. 11.)

En concluant, Gijsen se demande si l'on pourrait qualifier Marie Gevers d'auteur néerlandais. Marie Gevers naquit, vécut et mourut en Belgique, sa langue d'écriture fut le français, et c'est pourquoi la question semble manquer de logique. Par contre, la problématique est pertinente, c'est-à-dire la question de savoir dans quelle mesure les néerlandophones ont le droit de revendiquer Gevers. Gijsen la compare avec d'autres auteurs flamands écrivant en français, pour qui la combinaison de la langue française et du soi-disant exotisme flamand s'est avérée être un atout. La vie et l'œuvre de Marie Gevers sont si étroitement liées au milieu d'origine flamand de l'auteur qu'il est normal, dit Gijsen, que les Flamands – les néerlandophones inclus – la comptent parmi les leurs. Il trouve pourtant paradoxal qu'elle soit avant tout traduite et appréciée aux Pays-Bas – justement à cause de sa « flamanditude ». (Aux Pays-Bas comme en France, on a tendance à légitimer précisément l'exotisme flamand.)

In hoeverre is zij – niettegenstaande het feit dat zij verkoos in het Frans te schrijven – een Nederlandse auteur ? Indien de intellectuele atmosfeer in België niet zo geladen was, zou de vraag overbodig zijn, maar het is, in de gegeven omstandigheden, normaal dat de Vlamingen een auteur wiens gevoeligheid specifiek Vlaams is willen opeisen ook al bedient hij zich van een andere taal. [...] Voor de Fransschrijvende Vlamingen is het exotisme van het kader waarin hun helden bewegen altijd een literaire troef geweest.

[...] Maeterlinck, Verhaeren, Roedenbach hebben in het Vlaamse milieu hun steunpunt gevonden. [...] Haar gebondenheid aan het Vlaamse land bleek op eigenaardige wijze : terwijl lange tijd haar werk niet veel aandacht trok in Vlaanderen [...] werden haar boeken regelmatig in Nederland vertaald en zeer gewaardeerd omdat ze zo specifiek en duidelijk Vlaams waren. (*Op. cit.*, pp. 30-31.)

Le livre de Gijsen date de 1969. Marie Gevers figure également dans d'autres ouvrages belges néerlandophones plus récents, ce qui, si l'on veut, peut être vu comme l'expression d'une volonté d'ouvrir ses frontières à la Belgique francophone. Dans un de ces ouvrages, *Genealogie van de herinnering* (1993) 'La généalogie de la mémoire', écrit par Henri-Flores Jaspers (1993), quelques pages (pp. 91-93) sont consacrées à Marie Gevers. Jaspers y raconte comment, dans les années 1960, il passe régulièrement par le domaine Missebourg, le domicile de l'écrivain et le cadre de presque tous ses livres. C'est surtout à Émile Gevers, frère de Marie Gevers, que Jaspers rend visite, mais il s'entretient aussi avec sa sœur. Avec timidité, il demande à l'écrivain de lire quelques poèmes qu'il a écrits en français. À propos de l'œuvre de Gevers, il dit qu'il n'a pas d'affinités avec elle pour ce qui est du contenu. En revanche, la langue de Gevers le fascine, une langue très personnelle teintée de tournures germaniques mais qu'il trouve correcte et pure :

In feite had ik weinige affiniteiten met de romans en verhalen van de 'great old lady', waar het stedelijk element geheel in ontbreekt. [...]. Maar van haar zo eigennuttige en toch zuivere taal, met haar correcte en toch vreemde Germaanse wendingen, ging iets fascinerends uit, en ik kon toen reeds bevroeden wat ik nu weet, namelijk dat in dat romanuniversum, achter de vermeende eenvoud, iets obscuurs, obsederends en hartstochtelijks gaande was. (*Op. cit.*, p. 91.)

Marie Gevers est également présente dans un autre ouvrage néerlandophone récent : *Veel te veel geluk verwacht. Schrijfsters in Vlaanderen*, 1 ('S'être attendue à beaucoup trop de bonheur. Femmes écrivains de Flandre, 1'). Leen Huet (1996) s'attarde dans ce livre sur la dualité linguistique de Marie Gevers :

De manier waarop woorden uit een taal woorden uit een andere overschaduwen, beïnvloeden en met geheime associaties verrijken, is een belangrijk thema in Marie Gevers' œuvre. (*Op. cit.*, p. 15.) – La manière dont les mots d'une langue jettent leur ombre sur les mots d'une autre langue, la modifiant, l'enrichissant à travers des associations mystérieuses, constitue un thème essentiel de l'œuvre de Marie Gevers.

Ces deux citations font comprendre que les fautes de français sont difficiles à trouver chez Marie Gevers. Jaspers qualifie la langue geversienne d'« obstinée » et de « correcte », tandis que Huet parle d'« associations mystérieuses » entre les deux langues qui, pour Marie Gevers, formaient une seule source d'inspiration. Dans *Marie Gevers et la nature*, Cynthia Skenazi (1983, p. 29) écrit : « Le bilinguisme était une source de rêve. Comme Marie ne possédait les dialectes voisins que de façon phonétique et imparfaite, elle complétait ses perceptions des sens – qui vivaient en flamand chez elle – par un contexte français ». En principe, cela constitue une paraphrase abrégée de ce que Gevers elle-même fait dire à son alter ego du roman *Madame Orpha ou la sérénade de mai* ([1933] 1988) :

J'étais, ainsi que beaucoup d'enfants de la bourgeoisie flamande, élevée exclusivement en français par mes parents. Ils m'avaient donné l'amour des arbres, des plantes, des météores, c'est pourquoi la nature aussi me parlait en français. Mais toute la part populaire de ma vie restait flamande, toute l'humanité, représentée par moi, par les paysans et les gens du village. [...] Les termes précis me furent connus très tôt en français. Les mots qui concernaient mes *sensations* enfantines vivaient en flamand, mais je parlais cette langue phonétiquement en illettrée. Quand les termes m'échappaient, je les complétais par un contexte français. Il y avait en moi une sorte de dualité. Intelligence française, mais tout ce qui était expérience personnelle, choses perçues par les sens, se développait en flamand, je restais un sauvage petit être flamand. (*Op. cit.*, p. 43.)

Dans la phrase suivante, l'auteur choisit le terme « dualité » pour décrire la rencontre linguistique qui a lieu à l'intérieur du personnage principal du roman : « Cette dualité était favorable au rêve dont je nourrissais mon âme » (*loc. cit.*). Dans leur analyse de la langue geversienne, Marie Mercier et Xavier Deutsch (1987) font une distinction entre les langues parlées par les personnages de roman (comme par exemple la petite narratrice de *Madame Orpha*) et le discours de l'auteur. Chez ce dernier ils soulignent la symbiose totale des langues. Ils parlent d'« osmose », et même s'ils font remarquer que la syntaxe surprend parfois, puisque, comme le vocabulaire, elle garde des traces d'un substrat germanique, ils ne portent pas de jugement en termes d'insécurité ou d'incorrection linguistiques :

La langue de Marie Gevers a deux ancêtres. [...] Le grand danger serait, dans cette perspective, de poser le problème en termes de dichotomie, de dualité. La langue de Marie Gevers est le produit d'une osmose intime et très profonde [...]. [L]a langue de Marie Gevers est un amalgame si intime qu'en distinguer les sources paraît presque coupable. [...] Marie Gevers, attentive à tous les aspects de son univers, s'est nourrie à la mamelle

germanique du lait flamand, sa langue maternelle. [...] De cette confluence a surgi une langue vraiment originale, isolant même Marie Gevers dans le lot des écrivains flamands de langue française qui lui partagent cette qualité. (*Op. cit.*, pp. 25-26.)

Quant aux particularités linguistiques de Marie Gevers, c'est dans son vocabulaire qu'on les dépiste le plus facilement. Les exemples suivants sont tirés de *Madame Orpha ou la sérénade de mai* ([1933] 1988). Ils sont assez transparents, et c'est pourquoi on les retrouvera sans doute dans plusieurs autres études sur Marie Gevers. (Voir par exemple Wehner Rasmussen 1998, pp. 576-578.)

Le roman *Madame Orpha ou la sérénade de mai* raconte une histoire d'amour vue par les yeux d'une petite enfant. A l'âge adulte, la narratrice se rappelle comment elle a été le témoin de l'amour entre Louis, le jardinier de la famille, et Orpha, une femme mariée du village. C'est par des bribes de conversation, en dialecte flamand entre les domestiques d'un côté, et en français entre ses parents de l'autre, que la petite fille apprend le déroulement de ces aventures amoureuses, mal vues par les autres villageois. Tout cela se passe pendant quelques années, et l'alternance des saisons et les changements de la nature se reflètent dans la vie de la maisonnée. Entre-temps, la petite observatrice change, elle aussi.

Dans le chapitre cinq de *Madame Orpha*, la narratrice explique combien la dualité résultant des deux influences linguistiques était favorable au rêve. Ayant appris le flamand surtout en écoutant parler les gens, la petite fille ne parlait donc cette langue que phonétiquement et, si le sens d'un mot lui échappait parfois, cela ne faisait que rendre plus belle l'image créée par son imagination :

Quand maman dit : « Het leven is maar een bul » (le vrai mot est « bulk », mais elle patoisait). *Het leven is maar een bul* – la vie est une fumisterie, – je traduisais bien correctement : « La vie n'est qu'une..., mais le mot suivant m'échappait, je le prenais dans le sens français : « la vie est une bulle ». Le symbole de la vie m'est resté, pour longtemps, la bulle de savon irisée, merveilleuse, passagère, qui périt soudain : il faut se hâter de l'admirer et de jouir de ses belles couleurs. (*Op. cit.*, pp. 43-44.)

L'instant après, l'enfant fait le rapprochement du drame vécu par le jardinier : « Quand la bulle éclate dans les yeux, on pleure comme lorsqu'on est triste... Dans la vie de Louis, une bulle a certainement éclaté » (p. 44). De la même manière, dans d'autres situations, des malentendus linguistiques qui ont souvent rapport à des phénomènes naturels se terminent par une réflexion sur l'histoire d'amour, toujours sous-jacente. Ainsi, après des chutes de neige

particulièrement abondantes, les domestiques, en train de faire dégager les gouttières qui, encore prises par la glace, n'écoulent pas l'eau du dégel, parlent en même temps, en aparté, de l'histoire de Louis et de Madame Orpha. Une fois la gouttière dégagée, Jeanette, une domestique, dit :

– Aux tenaces, le gain de la partie [...]. Parlait-elle de la gouttière dégagée ? Nannte ricana : « Vous m'en direz tant !... » – Moi, j'ignorais alors que le mot tenace, *aanhouder* a une double signification et que le dicton de Jeanette pouvait se traduire de deux manières : – « L'amant gagne la partie... » aussi bien que... – « Les tenaces gagnent... » (*Op. cit.*, p. 67.)

Ces glissements de vocabulaire constituent justement l'un des traits caractéristiques de la langue dont se sert Marie Gevers dans *Madame Orpha*. Un autre exemple très poétique est le mot employé en patois par lequel les paysans remplacent le mot néerlandais pour « automne », *Herfst* : *Boomis* dérivé de *Bavo-mis*, qui veut dire « Messe, ou Kermesse de Saint-Bavon » mais que la petite narratrice interprète comme *Boommis* : « Messe des arbres », sachant que *boom* veut dire « arbre » (p. 55).

Comme nous l'avons vu, Marie Gevers, en 1937, signe le *Manifeste du Groupe du Lundi*, insistant par là sur les liens qui l'attachent à la France et rejetant en même temps toute forme de régionalisme exagéré. Quelques années plus tard seulement, dans une communication faite à l'intention d'autres écrivains francophones, elle affirme qu'un écrivain flamand de langue française est avant tout Flamand. Cette inconséquence doit probablement être attribuée au fait que c'est son cœur qui fut le lieu de rencontre des deux langues. (Voir Skenazi 1983, p. 81.)

Sans être insensible aux nouveautés de l'entre-deux-guerres (lois linguistiques, avant-garde, féminisme, internationalisme), Marie Gevers se tient pourtant en dehors des -ismes, et elle continue à écrire en français. Dans un article sur Anvers, Claudette Sarlet (1993) décrit le rôle que joue cette ville flamande comme source d'inspiration pour nombre d'écrivains francophones. Elle cite Marie Gevers en faisant remarquer que l'attitude qui se reflète dans sa vie et son œuvre symbolise l'inclination qu'ont certains francophones à s'isoler :

Certains francophones adoptent une position d'isolement. Cette posture sera symbolisée par la topographie même de Missembourg où, pendant tout le restant du siècle, s'épanouiront les œuvres respectives de Marie Gevers et de Paul Willems. Autarcie dans le domaine clos, contacts avec le monde paysan, la proche nature, l'Escaut, ouverture plus philosophique sur le vaste univers par les livres et les voyages lointains : telle semble s'être

écoulée la vie si féconde de poésie à Missembourg, écartée du bruit et des fureurs des luttes avant-gardistes de la métropole toute proche. (*Op. cit.*, p. 11.)

À l'enterrement de Marie Gevers parlent à la fois Charles Bertin de l'Académie Royale de langue et de littérature françaises et son homologue néerlandophone de la Koninklijke Vlaamse Academie voor Taal- en Letterkunde, Marnix Gijsen. (Voir Skenazi 1983, p. 117.) On pourrait dire que ce dernier, par sa présence, confirme la conclusion à laquelle il est arrivé dans son livre : Marie Gevers a droit de cité dans toute la Flandre littéraire, la partie néerlandophone incluse. Skenazi (p. 236) arrive, elle aussi, à la même conclusion : « Une investigation minutieuse reconnaîtrait certainement une parenté entre Marie Gevers et la littérature belge de langue flamande ».

Comme c'est donc le cas de Marie Gevers, la vie et l'œuvre de Suzanne Lilar (1901-1992) sont aussi profondément marquées par le bilinguisme et la dualité culturelle. Née à Gand, Suzanne Verbist sera la première femme à faire son droit à l'université de cette ville. Elle déplore les antagonismes entre les groupes linguistiques du pays, et elle refuse de participer à des manifestations contre la néerlandisation de l'Université de Gand. « Que dans cette Belgique à majorité flamande, *une* université au moins le fût n'était pas pour m'indigner », écrit-elle dans son autobiographie, *Une enfance gantoise* (1976, p. 43). Dans ce cas particulier, elle trouve justifiées les revendications du mouvement flamand, même si elle prend ses distances vis-à-vis du flamingantisme militant. Elle se félicite d'avoir accès à deux cultures, mais elle sait que, dans la société dont elle fait partie, la langue fait fonction d'« instrument de ségrégation » (p. 45). Elle voudrait que les écrivains s'appliquent à effacer les antagonismes entre les groupes linguistiques du pays : « C'est aux poètes qu'il écherrait de transcender l'agressivité en dialogue, en émulation, en lutte d'amour » (p. 67).

Parmi les écrivains amis de Suzanne Lilar on retrouve aussi des écrivains néerlandophones. Suzanne Lilar lit et apprécie les œuvres de Karel Van de Woestijne, de Paul Van Ostaijen et d'August Vermeylen, entre autres. (Voir par exemple Arijs 1996, p. 82.) Comme elle, ceux-ci ont grandi « à fleur de deux langues et à l'affrontement de deux cultures » (Lilar 1976, p. 65). Avec la différence qu'ils ont choisi le néerlandais comme langue d'écriture, limitant probablement ainsi leurs possibilités d'atteindre un grand public. D'après ce que Lilar dit elle-même, elle aurait pu faire le même choix linguistique qu'eux. Elle estime pourtant que la double appartenance linguistique et culturelle ajoute plus de valeur à l'œuvre d'un écrivain flamand d'expression française qu'à celle d'un écrivain flamand d'expression néerlandaise :

N'eût été Racine, peut-être me serais-je enferrée dans mon romantisme flamand. Peut-être me serais-je rebellée contre le français, m'appliquant à le violenter, à lui infliger des sévices, à forcer son « génie ». Peut-être aurais-je choisi d'écrire en néerlandais, ce qui, sans être une disgrâce, m'eût menée moins loin sur le plan de l'écriture. Car mon œuvre y eût perdu cette vibration si caractéristique des écrivains qui vivent à fleur de deux langues, à l'affrontement de deux cultures. (*Loc. cit.*)

4.6.4.2 « Van de andere kant »

Marie Gevers est un exemple typique d'écrivain à double appartenance linguistique et culturelle. Même si elle ne trouve pas suffisantes ses connaissances de la langue officielle de la Flandre, elle traduit néanmoins des ouvrages littéraires du néerlandais en français, contribuant ainsi à rendre la littérature néerlandophone accessible aux francophones. (Voir Skenazi 1983, p. 255.) Sa production littéraire est traduite en néerlandais, quoique pas entièrement, ce que déplore Huet (1996) dans son étude sur Gevers (*in* : *Veel te veel geluk verwacht*). Huet cite l'exemple de *Plaisir des météores ou le livre des douze mois* (1938), qu'elle décrit comme le livre le plus riche et le plus subtil jamais écrit sur la Flandre. Puisque ce livre n'a pas été traduit en néerlandais, il est resté hors de portée de beaucoup de lecteurs néerlandophones. En même temps, elle attire l'attention sur l'enseignement belge qui a pour conséquence que chaque groupe linguistique ignore la littérature de l'autre groupe :

Het [boek van Marie Gevers, *Plaisir des météores ou le livre des douze mois*] werd nooit in het Nederlands vertaald, wat bijzonder jammer is, want zo bleef het subtielste en rijkste boek over het Vlaamse landschap, het Vlaamse klimaat en diverse Vlaamse gebruiken buiten het bereik van vele Nederlandstalige lezers. Doordat de Franstalige Belgische literatuur niet in de Vlaamse onderwijspakketten opgenomen is, blijft ze meestal evenzeer terra incognita als de achterkant van de maan – een pijnlijke culturele verarming, zoals natuurlijk ook de onbekendheid van onze Franstalige landgenoten met de Vlaamse literatuur. (*Op. cit.*, pp. 19-20.)

Le numéro spécial du périodique *Kreatief* (1982 :4), « Moeder Vlaanderen en haar Franse kinderen » ('Mère Flandre et ses enfants français'), pourrait être vu comme une tentative du côté néerlandophone de remédier à l'ignorance dont parle Huet. Initialement, sa publication avait été projetée pour le 150^e anniversaire de la naissance du Royaume de Belgique. Le livre contient des traductions d'œuvres écrites par des Flamands francophones, de Charles De Coster à Jacques Brel. (Dans une note, on précise que la présence du texte original s'explique par une ambition pédagogique : on voudrait que le numéro spécial puisse servir dans le cadre de l'enseignement.) En outre, le numéro

contient des articles sur quelques-uns des écrivains choisis, et dans d'autres articles sont décrites les circonstances culturelles, politiques, sociales et économiques expliquant la naissance de la littérature francophone de Flandre. Dans la préface, Lionel Deflo et Stefaan van den Bremt écrivent :

Het zal moeder Vlaanderen allicht zwaar op de maag liggen dat haar bloedeigen literaire kroost niet één Nobelprijswinnaar heeft voortgebracht, maar het zal de Franstalige helft van dit land ook wel behoorlijk dwars zitten dat de wieg van haar eminentste literaire vertegenwoordigers in Vlaanderen stond, en dat hun werk niet zelden met het epitheton 'zo wonderlijk Vlaams' (Octave Mirbeau) werd en wordt geprezen. Kan het inderdaad worden ontkend dat het oeuvre van veel Franstalige schrijvers van Vlaamse origine veel 'wonderlijker Vlaams' is dan dat van menig in het Nederlands schrijvende Vlaming? (*Op. cit.*, p. 2.) – Mère Flandre regrette certainement que sa propre progéniture littéraire n'ait même pas réussi à décrocher un seul prix Nobel, mais cela doit aussi tracasser la moitié francophone de ce pays de savoir que ses représentants littéraires les plus éminents ont vu le jour en Flandre et que leurs œuvres sont parfois louées en termes de 'si merveilleusement flamandes' (Octave Mirbeau). Est-il en effet possible de nier le fait que beaucoup d'œuvres écrites par des écrivains francophones d'origine flamande soient beaucoup plus 'merveilleusement flamandes' que celles de la plupart des Flamands écrivant en néerlandais ?

Marc Reynebeau a essayé de venir à bout du soi-disant mythe flamand, transmis avec succès par des écrivains tels que Rodenbach, Gevers, et Lilar pour n'en citer que quelques-uns. La Flandre qu'ils évoquent n'a peut-être jamais existé. Il s'agit souvent d'une Flandre du passé, remplie de mystique, de légendes et de contes de fées. À ceux qui s'en trouvaient un peu distancés, puisqu'ils ne parlaient pas sa langue, elle apparaissait comme la véritable Flandre, quoique cachée :

Het Vlaamse element blijft in vele, zoniet alle werken van een boel Franstalige auteurs uit Vlaanderen aanwezig : Charles De Coster uiteraard, Georges Rodenbach, Michel de Ghelderode, Georges Eekhoud, Emile Verhaeren, Franz Hellens, Jean Ray, Marie Gevers, Suzanne Lilar, Françoise Mallet-Joris. Het is evenwel doorgans een mythisch Vlaanderen dat in deze werken opduikt, een voorbij Vlaanderen, dat wellicht nooit heeft bestaan, een Vlaanderen met een rijk verleden, voornamelijk in de roemrijke middeleeuwen en de beroerde tijden van de zestiende eeuw, met de aantrekkingskracht van verloren glans, tragische dekadentie en verloren glorie, een Vlaanderen vol mystiek, legenden en sprookjes, dat voor hen, die er een zekere afstand tegenover innamen, door er niet de taal

van te spreken, als het echte, maar verborgen Vlaanderen werd beschouwd. (*Op. cit.*, p. 17.)

Certaines données nous signalent donc que, du côté néerlandophone, on voudrait bien que les deux grands groupes linguistiques s'intéressent un peu plus à ce qui provient de l'autre côté, « van de andere kant ». (Cette expression en néerlandais fut d'ailleurs le titre d'une exposition présentée au Palais des Beaux Arts de Bruxelles, dont l'objectif était de faire mieux connaître aux francophones les écrivains belges d'expression néerlandaise.) Dans l'avant-propos de *Veel te veel geluk verwacht*, Lisette Keustermans (1996) précise que si, parmi les femmes écrivains nées entre 1880 et 1940 et présentées dans le volume en question, il y a aussi des francophones, cela n'est pas dû au hasard. On tient à sauvegarder l'héritage littéraire de la Flandre – quelle que soit la langue dans laquelle les auteurs s'expriment :

Dit eerste deel, *Veel te veel geluk verwacht*, behandelt schrijfsters uit Vlaanderen, zowel Franstalige als Nederlandstalige, die geboren zijn tussen 1880 en 1940. Voor de ongewone aanpak, dat auteurs uit twee onderscheiden taalgebieden samen worden behandeld, is bewust gekozen : de Anna Bijns Stichting wil de literaire (groot)moeders van Vlaanderen presenteren, ongeacht de taal waarin hun werk is geschreven. (*Op. cit.*, p. 7.)

Ensuite (p. 8), Keustermans précise que les femmes écrivains les plus âgées, ayant reçu une formation française, ont écrit uniquement en français (Marie Gevers et Suzanne Lilar) ou dans les deux grandes langues nationales (Rose Gronon et – exceptionnellement – Alice Nahon). Les plus jeunes, après une scolarité néerlandophone, ont écrit naturellement en néerlandais, mais chez quelques-unes, l'écriture sera longtemps teintée de français (« lang gekleurd zou blijven door het Frans »).

Rose Gronon (1901-1979) est un écrivain qui ne figure guère dans les histoires et les manuels francophones de la littérature belge. Dans *Veel te veel geluk verwacht*, elle est présentée par Gerti Wouters (1996). Rose Gronon, dont le vrai nom est Marthe Bellefroid, est née à Anvers. Sa mère, d'origine wallonne et française, refuse d'apprendre le néerlandais. C'est pourquoi Marthe Bellefroid est élevée en français. Sous son vrai nom, elle publie au début des livres écrits en français, par exemple *Anne-Marie de Wuestenraedt* (1939), traduit par la suite en néerlandais. Dans les années 1950, sur le conseil de son éditeur, elle abandonne le français en faveur du néerlandais et, du même coup, change son nom en Rose Gronon. Plus tard, elle ne publie que rarement des ouvrages écrits en français, par exemple *Le petit cheval blanc* (1955), traduit en néerlandais en 1959. Même si, par sa production littéraire, elle appartient à la littérature

néerlandophone, son journal intime et les lettres écrites à son amant sont en français. Cette langue est donc restée la langue du cœur, et son choix du néerlandais comme langue littéraire n'a certainement pas été évident. On pourrait peut-être avancer qu'en suivant le conseil de son éditeur, Rose Gronon s'est pliée à ce que Bourdieu (1977, p. 19) appelle les « rapports de production linguistique » :

Le discours doit toujours ses caractéristiques les plus importantes aux *rapports de production linguistique* dans lesquels il est produit. Le signe n'a pas d'existence (sauf abstraite, dans les dictionnaires) en dehors d'un mode de production linguistique concret. Toutes les transactions linguistiques particulières dépendent de la structure du champ linguistique, qui est lui-même une expression particulière de la structure du rapport de forces entre les groupes possédant les compétences correspondantes (ex. langue « châtiée » et langue « vulgaire » ou, dans une situation de multilinguisme, langue dominante et langue dominée).

Suzanne Lilar (1901-1992) par contre, contemporaine de Gronon, continue à écrire en français. (Voir sous 4.6.4.1.) Une autre femme écrivain de la même génération qui hésite entre les deux langues est Julia Tulkens (1902-1995). Née d'une mère wallonne et d'un père flamand, elle grandit en français. Pendant ses années d'études, elle fréquente des écrivains francophones, notamment Maurice Carême (1899-1978). Elle aurait donc facilement pu choisir le français comme langue littéraire. « Je zou voor minder de Nederlandse taal vaarwel zeggen » 'D'aucuns auraient tourné le dos à la langue néerlandaise pour moins que cela'. C'est son mari, Leo Tulkens, Flamand progressiste, qui, finalement, a décidé de son choix linguistique, confie-t-elle à Lut de Block (1996), lors d'un entretien peu avant la mort de l'écrivain :

Een Waalse moeder en een Vlaamse vader. Een normaalschool in Jodoigne (Geldenaken) waar driekwart van de cursussen in het Frans werden gegeven. Een aanbidder [Maurice Carême] die in het Frans dichtte. Je zou voor minder de Nederlandse taal vaarwel zeggen. 'Ook na mijn huwelijk met Leo bleef ik met Carême – die intussen ook getrouwd was – corresponderen. [...] Maurice vond mijn brieven zo goed dat hij mij aanspoorde om ook poëzie te schrijven. Maar omwille van Leo – die Vlaams en vooruitstrevend was – heb ik dat in het Nederlands gedaan.' (*Op. cit.*, p. 92.)

Veel te veel geluk verwacht de même que *Genealogie van de herinnering* d'Henri-Floris Jaspers peuvent servir de contrepoids aux attaques haineuses qui, malheureusement, ne sont pas rares dans le débat linguistique belge. Avec beaucoup de tendresse, on essaie d'y sauver de l'oubli quelques-uns des derniers

écrivains francophones de Flandre. Dans son chapitre sur Lilar (*in* : *Veel te veel geluk verwacht*), Marijke Arijs (1996, p. 67) constate que cette espèce en voie de disparition (« *deze bedreigde soort* ») va vers une mort lente et certaine : « *De Franstalige auteurs op Vlaamse bodem sterven langzaam maar zeker uit* ».

4.6.4.3 « Le départ des écrivains flamands »

L'importance des études comparées portant sur les deux grandes littératures belges a également été soulignée du côté francophone. Dans un article de clôtüre, « Littérature et fonctionnement idéologique en Belgique francophone », publié en 1980 dans un numéro spécial de la *Revue de l'Université de Bruxelles* (voir sous 6.7.2), Marc Quaghebeur, sans pour autant dévaloriser les études comparées portant sur la Belgique, d'un côté, et la France et les autres pays francophones de l'autre, attire l'attention sur la partie septentrionale de la Belgique :

Mais il conviendra également de scruter les mouvements qui parcoururent au même moment l'espace littéraire situé au Nord de la frontière linguistique ; et étudier de près interférences et échanges qui jouèrent à chaque époque entre écrivains des deux langues. [...] Les similitudes comme les dissemblances qui affectèrent le déroulement de nos lettres en leurs deux langues ne sauraient être plus longtemps passées sous silence. Seule de surcroît, cette saisie permettra de déterminer avec exactitude ce qui revient au cadre belge, et de préciser ce qui procède des données culturelles respectives. (*Op. cit.*, pp. 524-525.)

En 1991 paraît une étude faite selon le modèle souhaité par Quaghebeur, *Les Avant-gardes littéraires en Belgique*. Dans l'avant-propos, Jean Weisgerber écrit :

Quelles que soient les institutions qu'ils se choisissent, francophones et Flamands devront vivre coude à coude, inextricablement liés par la géographie et l'histoire – interdépendance dont rendent témoignage jusqu'à leurs stériles querelles. Cette situation ou, plutôt, la conscience qu'on en prend pour peu qu'on ouvre les yeux, est éminemment de nature à favoriser le discours comparatiste. La Belgique est un sujet en or sous ce rapport, et l'on peut regretter qu'il n'ait pas été mieux exploré jusqu'ici. Comparaison n'est pas raison, bien sûr, mais, employé à bon escient, le parallèle aide à comprendre, fait voir. Qu'attend-on pour éclairer la littérature néerlandaise par la française et vice-versa, pour en relever les analogies, les différences, les points de contact ? Il suffirait de peu de choses : de vouloir sortir pour une fois des sentiers battus, de marquer plus d'intérêt pour des horizons qui dépayseraient à peine, plus d'estime pour autrui en somme – outre de

mettre enfin en pratique les rudiments de langues apprises à l'école. C'est à une reconversion de ce genre – le mot est bien exagéré – que se sont livrés, apparemment sans effort, les auteurs de ce recueil [...]. (*Op. cit.*, p. 12.)

De même, dans la publication commémorative éditée à l'occasion du 75^e anniversaire de l'Académie royale de langue et de littérature françaises (Trousson *et al.* 1995), la plupart des auteurs font, d'une manière ou d'une autre, des remarques sur le double héritage linguistique et culturel du pays. Jacques Cels (1995), dans son étude qui couvre les vingt-cinq premières années, évoque – non sans nostalgie – les contacts qui, dans les années 1920, existaient encore entre les deux grands groupes linguistiques du pays. Dans plusieurs revues, des textes en français et en néerlandais voisinent, et la maîtrise des deux langues chez les écrivains flamands n'est pas encore devenue une exception :

En gros, dans les cinq années qui ont suivi la fin de la première guerre, deux revues très importantes se sont imposées à Anvers. *Lumière*, d'abord, dirigée par Roger Avermaete ; *Ça Ira*, ensuite, sous le patronage de Paul Neuhuys. Est-il normal d'en parler dans le cadre d'une exploration partielle de la littérature belge de langue française ? Assurément. Et cela pour la bonne raison que dans les numéros de ces deux périodiques paraissent aussi bien des textes en français qu'en néerlandais. Sur ce plan, l'entente régnait à l'époque. Paul Van Ostajen ou Michel Seuphor (fondateur, lui, dans les mêmes années, de la revue *Het Overzicht*) écrivaient sans difficulté dans les deux langues et leur internationalisme était exemplairement sans faille. Ah ! si de nos jours quelques-uns de leurs textes pouvaient prendre la place de certains éditoriaux dans l'un ou l'autre quotidien de poids, peut-être pourrions-nous progresser grâce à l'esprit d'une littérature qui a déjà soixante-dix ans. (*Op. cit.*, p. 41.)

Les revues et les auteurs que nomme Cels sont de ceux qu'Henri-Floris Jaspers (1993) cite dans son livre de mémoires. Ils font partie de l'avant-garde de l'entre-deux-guerres tout comme le grand-père de l'auteur, le peintre Floris Jaspers, lequel les a fait connaître à son petit-fils qui – à son tour – sera lui-même un des tout derniers à même de circuler aisément de part et d'autre de la frontière linguistique.

Avec plus de rigueur scientifique, le même phénomène est traité dans *Les Avant-gardes littéraires en Belgique* (1991). Parmi les avant-gardes visées dans le titre figure le surréalisme. En Belgique, ce mouvement évolue d'une manière originale. Ses tenants ne forment pas un groupe homogène, et ils adoptent des attitudes différentes à l'égard de la France et du communisme. Le surréalisme compte désormais parmi les mouvements les plus importants de la littérature belge. Avant que Quaghebeur (1982) ne le mette en évidence, on n'en a guère

fait cas, ce que font souvent remarquer les chercheurs (voir par exemple Aron 1991, p. 5 ; *id.* 1998, pp. 412-413). On doit toutefois savoir qu'il y a eu en Belgique francophone deux courants surréalistes, dont l'un à Bruxelles – associé à l'art plastique et à René Magritte – rassemblant, entre autres, Paul Nougé, Camille Goemans et Marcel Lecomte, se distanciant de l'écriture automatique et gardant son indépendance vis-à-vis de Breton et de la France. L'autre, centré en Hainaut autour d'Achille Chavée, de Fernand Dumont et de Constant Malva, a entretenu des liens plus étroits avec la France et adopté une attitude plus engagée à l'égard des questions sociales, locales et internationales. (Voir par exemple *Textyles*, n° 9, 1991, *passim.*)

Anvers, depuis longtemps centre international, joue un grand rôle pour la plupart des nouveaux courants de l'entre-deux-guerres. (Voir l'article cité de Sarlet, dans *Le Carnet et les Instants*. Le numéro 77, 1993, est un numéro spécial portant sur la métropole flamande.) Tout un chapitre des *Avant-gardes littéraires en Belgique* de Michel Huyseune (1991) est consacré à cette ville :

Ville portuaire, Anvers était cosmopolite par nature, pour ainsi dire. Il y existait une importante colonie allemande, et nombre de Hollandais y travaillaient aussi, notamment dans l'industrie diamantaire. La bourgeoisie francophone assurait le contact avec les milieux français, tandis que le Mouvement flamand, très actif, encourageait l'essor de la culture néerlandaise. Autant de raisons pour lesquelles Anvers, davantage que d'autres villes, offrait à l'avant-garde un sol nourricier. (*Op. cit.*, p. 118.)

À Anvers, pendant le quart de siècle que couvre l'exposé de Cels cité plus haut, Neel Doff (1858-1942) commence sa carrière littéraire. Cette femme écrivain peu connue n'est pourtant pas mentionnée par Cels. Elle constitue néanmoins un exemple remarquable d'écrivain qui, contrairement à la tendance prédominante de l'époque, rejette le néerlandais, sa langue maternelle, pour acquérir, péniblement, le français comme langue littéraire. Elle était très désireuse d'être admise dans le champ littéraire francophone, précisément à une époque où nombre d'écrivains belges ayant la même origine linguistique tournent le dos à ce champ. (Voir sous 5.0.)

Jacques De Decker (1995b) qui, dans la publication déjà citée (Trousson *et al.* 1995), rend compte de la période 1945-1970, s'attarde sur la perte des écrivains flamands d'expression française. Il fait remarquer que le champ littéraire en Belgique francophone a non seulement changé de caractère, mais qu'il s'est aussi dramatiquement rétréci :

[C]'est en 1945 que commence à se définir plus précisément, et par soustraction, la littérature belge de langue française, ou la littérature

française de Belgique, pour devenir la littérature de la communauté française de Belgique. Pour la raison bien simple que l'on ne verra plus y débiter qu'une poignée d'écrivains qui auraient pu, comme en d'autres temps, *choisir* leur moyen d'expression. Je veux dire par là [...] qu'après 1920 ne naissent plus d'auteurs qui, à l'instar d'un Terlinck ou d'un Vermeylen, optent délibérément, en vertu de raisons aussi socio-politiques que culturelles, pour la langue de leur région natale. En d'autres termes, à partir de 1945, tous les Flamands de Flandre, à de très rares exceptions près, écrivent en néerlandais, et n'envisagent plus un instant qu'ils auraient pu emboîter le pas à Maeterlinck ou à Verhaeren, à Marie Gevers ou à Franz Hellens. [...] [L]a Flandre ne va plus, à quelques exceptions notoires près, contribuer à l'enrichissement de la littérature française et entendra désormais garder ses talents par devers elle. Ce phénomène est important, essentiel même : il va non seulement priver les lettres belges de langue française de bien des œuvres de qualité, mais il va forcer notre littérature à se déterminer selon des critères nouveaux, et entraîner la reconsidération de sa qualité de Belge, au sens où celle-ci est, jusqu'alors, allée de pair avec une notion de métissage, de mélange des sangs et des sens, et que ce ne sera désormais plus le cas. (*Op. cit.*, p. 69.)

De Decker, né en 1945, fait lui-même partie de ce groupe d'écrivains, peu nombreux, qui auraient pu choisir d'écrire en néerlandais. (Voir sous 7.4.) Au tournant de ce millénaire, le départ des écrivains flamands du champ littéraire francophone n'est donc pas tout à fait achevé.

5.0 Neel Doff – exemple et paradoxe

5.1 Introduction

Les écrivains flamands à double appartenance linguistique et culturelle doivent être considérés non seulement par rapport aux deux groupes linguistiques et culturels de leur propre pays mais aussi, d'un côté, par rapport à la France, et, de l'autre, par rapport aux Pays-Bas. Neel Doff (1858-1942), écrivain belge d'origine néerlandaise, en est une illustration. Née en 1858, à Amsterdam, dans des conditions sociales on ne peut plus basses, elle vit en Belgique dès 1874. Au début, elle gagne sa vie, entre autres, comme modèle chez des peintres et des sculpteurs. Plus tard, elle grimpe l'échelle sociale grâce à deux mariages, l'un avec Fernand Brouez, fondateur de *La Société nouvelle* (1884-1897), l'autre avec l'avocat anversoïse Georges Serigiers. Après son deuxième mariage, c'est entre Anvers, Bruxelles et Genk, dans le Limbourg belge, qu'elle partage son temps. Dès le début et jusqu'à la fin de sa longue vie – elle meurt en 1942 à l'âge de quatre-vingt-quatre ans – elle se sent déracinée dans son nouveau pays, où elle a toujours l'impression d'être une étrangère. D'ailleurs, elle n'est pas très désireuse de s'intégrer dans son pays d'adoption, car elle le méprise autant que ses habitants, qu'elle trouve grossiers, sans finesse, sans distinction. « Tout me déplaît dans ce pays ... Ces gens, toujours en liesse, ne peuvent s'amuser que précédés d'une grosse caisse faisant des 'boum ! boum !' stupides, et, sans ce vacarme, leur cerveau reste engourdi. » (*Contes farouches*, pp. 81-82.) Elle ne se sent donc pas Belge et n'apprécie surtout pas qu'on la traite de Flamande. En 1929, dans une lettre adressée à Fernand Vandérem (citée par Wilwerth 1992, p. 163), elle écrit : « Je ne me suis jamais adaptée aux Flamands parmi lesquels j'ai dû vivre. Je n'ai donc rien, mais là rien de flamand, et je tiens mystiquement à ne pas l'être ». Elle est quand même – malgré elle – associée à la Flandre, et ce n'est pas seulement parce qu'elle y vit longtemps mais aussi parce que, dans certains de ses livres, elle a dépeint cette région. En outre, sa langue d'origine la rapproche des Flamands, dont la plupart sont néerlandophones. Néanmoins, à cause de son choix du français comme langue littéraire, elle est classée comme écrivain francophone, et, par conséquent, jugée à l'aune parisienne.

« Exil (intérieur) », « déracinement » et « insécurité linguistique » font partie des notions-clés (ou même des poncifs) dont on se sert pour qualifier les écrivains belges. Neel Doff, d'une manière à la fois exemplaire et paradoxale, met en évidence ces notions. Exception faite de ses origines prolétaires, elle peut servir de figure emblématique de l'écrivain belge aux racines multiples, figure marginale et difficilement classable.

5.2 Études sur Neel Doff

À sa mort, en 1942, Neel Doff était déjà tombée dans l'oubli. En 1964 paraît un livre basé sur les écrits de Neel Doff, *Neel Doff par elle-même* de Marianne Pierson-Pierard. Cet ouvrage mis à part, ce n'est que dans les années 1970, et dans son pays d'origine, que l'on commence à s'intéresser à Neel Doff, surtout à cause d'un film spectaculaire, « Keetje Tippel » de Paul Verhoeven. En Belgique, dans une réédition de *Keetje*, publiée en 1987, Madeleine Frédéric présente une analyse de la vie et de la carrière littéraire de Neel Doff. Plus tard, à l'occasion du cinquantenaire de la mort de l'écrivain, une exposition commémorative a lieu à la Bibliothèque royale Albert I^{er} de Bruxelles, et un film documentaire est produit par la BRTN (aujourd'hui la VRT), chaîne néerlandophone de la télévision belge. De plus, deux biographies portant sur Neel Doff voient le jour. Il est logique que, des deux biographies, l'une, *Neel Doff* d'Evelyne Wilwerth (1992), soit écrite en français, l'autre, *Neel Doff, leven na Keetje Tippel* d'Eric Defoort (1993), en néerlandais. On ne s'étonne pas non plus de retrouver dans les deux ouvrages sur la vie et l'œuvre de cet écrivain bilingue et multiculturel des traces de l'antagonisme toujours sous-jacent existant entre les deux grands groupes linguistiques belges. Defoort reproche à Wilwerth d'être trop subjective et de tirer des conclusions trop audacieuses :

In de lente 1992 verscheen een nieuwe biografie van Evelyne Wilwerth. Dankzij haar minutieuze opzoekingen in administratieve archivalia beschikt men nu over een gedetailleerd geheel van opeenvolgende feitelijkheden in Doffs leven. Wilwerths portrettering van het personage geschiedde echter grotendeels buiten de meest elementaire historische context. Daarenboven klonk dwars door de stem van de biograaf luid en onophoudelijk de stem van de gebiografeerde zonder dat die door de filter van de historische kritiek passeerde. (*Op. cit.*, pp. 10-11.)

Dans la presse néerlandophone, le livre de Wilwerth, vite traduit en néerlandais, reçoit de mauvaises critiques. *De Limburger* (Kusters 1992) le qualifie de « dweperige meisjesroman », c'est-à-dire de roman sentimental pour jeunes filles, plein d'exaltation. *Het Parool* (Renders 1993) déplore la publication de cette biographie sentimentale et peu fiable, « onbetrouwbaar en sentimenteel », qui, ayant devancé celle de Defoort, a contraint celui-ci à modifier son texte. Quoi qu'il en soit, c'est surtout par sa perspective flamande que l'exposé de Defoort ajoute un aspect qui manque chez Wilwerth. Ainsi Defoort, avec plus d'attention que Wilwerth, examine la période anversoise de l'écrivain et l'influence exercée sur elle par son deuxième époux, Georges Serigiers. Le chercheur néerlandophone s'attarde sur le mouvement flamand et sur la question linguistique en insistant sur l'hypothèse selon laquelle le rejet de Neel Doff de

sa langue maternelle en faveur du français serait une stratégie calculée en vue d'obtenir un statut social plus élevé.

Ce n'est pourtant pas seulement du côté néerlandophone mais aussi du côté francophone que l'on se méfie de Wilwerth. Paul Aron (1995a, p. 28, note), par exemple, met en garde contre « les assertions [...] pas toujours vérifiables » de Wilwerth, et Canon (1993, p. 428) signale l'absence d'une approche historique et critique et lui reproche d'interpréter abusivement certaines données. Comme l'indique la citation de Defoort ci-dessus, c'est toutefois à Wilwerth que revient le mérite d'avoir fait des recherches minutieuses dans toutes sortes d'archives et de registres publics, recherches dont a pu profiter Defoort pour la rédaction de son livre. Tandis que Canon en signale la parution, Aron ne fait pas référence à l'ouvrage de Defoort, qui semble être passé assez inaperçu chez les francophones.

Le film de Verhoeven comme la plupart des documents qui concernent Neel Doff soulignent le thème de la prostitution dans l'œuvre doffienne, thème étroitement lié à des expériences personnelles vécues par l'auteur. (Voir par exemple Levesque 1992.) Pourtant, cet aspect sera laissé de côté dans la présente étude, qui vise à mettre en relief la position institutionnelle de l'écrivain. Un témoignage apporté par Franz Hellens (1956), ami très proche de Neel Doff, est un des rares textes sur Neel Doff où n'est pas indiqué le fait que celle-ci eût probablement partagé, en tous points, le sort de son alter ego littéraire, Keetje. Au contraire, quand Hellens, en retraçant la vie de Neel Doff, raconte qu'elle a exercé le métier de modèle, il a soin de préciser : « Elle ne posait qu'habillée » (p. 89). Le texte de Hellens est, il est vrai, marqué par les liens d'amitié qui avaient uni les deux écrivains, mais aussi par l'optique complice d'un écrivain ayant, lui aussi, des appartenances culturelles multiples. Il met en valeur la double ascendance de Neel Doff et souligne l'importance de ses relations parisiennes :

Son père était un ouvrier frison, sa mère une humble Liégeoise. On voit tout de suite de quel sang-mêlé, et par certains côtés contradictoires, elle était née, germanique et latine, froide et réfléchie [...], parlant avec aisance le français, malgré un léger accent germanique [...]. Elle s'était fait à Paris de solides liaisons littéraires, qui lui restèrent fidèles. (*Op. cit.*, 88-91.)

L'amitié parisienne la plus solide, la plus fidèle, fut sans aucun doute celle d'Henry Poulaille (1896-1980). C'est lui qui, en 1930, dans son étude sur la littérature prolétarienne, intitulée *Nouvel âge littéraire*, consacre une vingtaine de pages très élogieuses à Neel Doff. La comparant, entre autres, à Sigrîd Undset et à Selma Lagerlöf, se disant « un peu interloqué devant la gloire de celles-ci en regard du silence fait sur Neel Doff, et son œuvre admirable »,

Poulaille finit par déclarer « que l'œuvre de Neel Doff est une des plus grandes de notre époque et son authenticité irréfutable » (pp. 259, 277). Maricourt (1992, pp. 171-172), dans une biographie sur Poulaille, affirme que l'enthousiasme de Poulaille pour l'œuvre de Neel Doff s'explique par le fait que l'écrivain français fût amoureux de la romancière belge : « Sans aucun doute quelque peu amoureux de cette femme de trente-huit ans plus âgée que lui, qui avait été très belle, il n'hésite pas à la comparer aux plus grands auteurs ». Il paraît peu probable que Poulaille fût amoureux d'une femme qui avait trente-huit ans de plus que lui et que, à l'époque, il n'avait même pas vue. (Voir aussi Canon 1989, pp. 87-88.) C'est toutefois grâce à Poulaille que, tardivement, Neel Doff est affiliée à une école littéraire, à savoir celle de la littérature prolétarienne. Ainsi retrouvons-nous son nom dans l'*Histoire de la littérature prolétarienne en France* de Michel Ragon (1974), où il est question de « la déchirante authenticité de la romancière flamande de langue française » (p. 222). Malgré la précision (d'ailleurs incorrecte) de « flamande », tant Poulaille que Ragon, annexent sans problème l'écrivain belge à la littérature de la France. Par contre, c'est dans un livre intitulé *La littérature prolétarienne en Belgique francophone depuis 1900* que Paul Aron (1995a, p. 31) élève Neel Doff au rang de « la figure fondatrice de la littérature prolétarienne en Belgique ».

Nous pouvons donc constater que Neel Doff est censée faire partie de l'histoire littéraire de la France autant que de celle de la Belgique francophone. En outre, on la revendique aussi de l'autre côté de la frontière linguistique belge, ce dont témoigne, entre autres, la biographie déjà citée de Defoort. Et son pays d'origine, où se déroule en grande partie l'action de ses premiers livres, a également exprimé son intérêt à la compter parmi les siens. Pourtant, comme le montre Jan Greshoff (1950), elle est, de son vivant, méconnue, même inconnue aux Pays-Bas, ce qui ne l'empêche pas de rester très attachée au « vaderland » : « Ondanks deze systematische miskenning, ondanks de onwil tot begrijpen, die haar werk ontmoet heeft, hing deze schrijfster met heel haar hart aan Holland » (p. 121). Une traduction de *Jours de famine et de détresse* (1911), *Dagen van honger en ellende* (1915), mise à part, c'est seulement à partir des années 1970, aux Pays-Bas, qu'une partie de l'œuvre doffienne est traduite en néerlandais. Grâce à ces traductions, un public néerlandophone peut faire la connaissance de la production littéraire de Neel Doff. Un article dans une revue sud-africaine, *Standpunte*, nous apprend qu'elle est lue jusqu'en Afrique du Sud, où est parlée la seule « dochtertaal » du néerlandais, c'est-à-dire l'afrikaans. L'auteur, Nienaber-Luitingh (1984), souligne l'aspect néerlandais du monde romanesque de Neel Doff en minimisant l'importance de la langue d'écriture :

Neel Doff schreef haar verhalen in het Frans, omdat Frans sinds haar eerste huwelijk haar huistaal was en zij nooit een behoorlijke opleiding in het Nederlands gehad had. [...] Niet alleen spelen van haar beste verhalen zich

voor het grootste deel in Nederland af en geven zij een treffend beeld van de sociale toestanden in het Nederland van de tweede helfte van de negentiende eeuw, maar ook de geest van haar werk is eerder Nederlands dan Frans. (*Op. cit.*, pp. 19, 26.)

Il convient de signaler que, pour un lecteur qui ne lit les livres de Neel Doff que traduits en néerlandais, l'impression d'avoir affaire à une œuvre où prévaut le caractère néerlandais semble être renforcée par la traduction. Cela est encore plus vrai pour le film de Verhoeven. (Voir Goossens 1990.)

Pour ce qui est des travaux rédigés dans le cadre des études universitaires, Wilwerth (1992, pp. 231-232) cite quatre mémoires sur Neel Doff, écrits entre 1957 et 1988, dont trois belges et un allemand. *Dissertation Abstracts Online* note deux dissertations canadiennes qui ont rapport à Neel Doff, *La subjectivité dans Keetje et dans L'Assommoir : étude comparative* (Dobson 1993) et *L'Autre-biographie : Jours de famine et de détresse de Neel Doff* (Lagrandeur 1995). En plus, une dissertation intitulée *Neel Doff, raciste ?* (Renson 1995) a été produite à l'Université de Leuven. À ma connaissance, l'œuvre de Neel Doff n'a pas encore fait l'objet d'une thèse de doctorat.

5.3 Écrivain néerlandais, flamand ou français ?

« C'est bien ça : étrangère partout ! Je n'ai de racines nulle part ». Ces mots sont prononcés par Keetje, la protagoniste du roman du même nom (p. 241). Le sentiment de se sentir déplacée et marginalisée semble avoir profondément marqué Neel Doff. Dans la « Lecture » accompagnant la réédition de *Keetje*, Madeleine Frédéric (1987) insiste sur la marginalité multiple de Neel Doff : géographique, linguistique, sociale et littéraire. (Voir aussi *id.* 1991 ; *id.* 1999.) Comme nous l'avons vu ci-dessus, Neel Doff ne se sentira jamais proche des Flamands auxquels elle tient à ne pas être associée. Dans son dernier livre, *Quitter tout cela !* (p. 134), elle écrit : « Pourquoi mon père nous a-t-il transplantés en Belgique où je ne me suis jamais adaptée, où je vis depuis soixante ans seule sans une intimité possible, où j'ai eu deux maris que j'ai toujours sentis d'une autre race ». Pourtant, déjà pendant son enfance et son adolescence, au sein de sa propre famille, elle s'est sentie différente, notamment à cause de sa passion pour la littérature : « À la maison, Mina [*sc.* la sœur aînée] entre dans des fureurs quand je fais des réflexions. Mon père également, lorsque j'emploie des mots que j'ai lus dans les livres : il prétend que je les invente, que personne ne parle ainsi, que ce n'est pas du hollandais... » (*Keetje trottin*, p. 138). Au début, du point de vue linguistique, elle se différencie donc de sa famille par l'emploi d'un vocabulaire trop littéraire, plus tard, par sa préférence pour le français. L'ascension sociale rendue possible par ses deux mariages l'éloignera plus définitivement encore de sa famille d'origine.

C'est d'abord grâce aux cercles culturels dont font partie Fernand Brouez et Georges Serigiers que la future romancière entre en contact avec les grands écrivains belges de l'époque – Maurice Maeterlinck, Émile Verhaeren, Georges Rodenbach et Georges Eekhoud. Plus tard, c'est grâce à sa propre carrière littéraire qu'elle nouera des liens avec, entre autres, Franz Hellens et Henry Poulaille. Dans ce contexte, je tiens à attirer l'attention sur les rapports littéraires, moins souvent pris en considération, qui existent entre André Baillon (1875-1932) et Neel Doff. (Sur Baillon, voir par exemple *Textyles*, n° 8, 1989 ; Denissen 1998.) Que ces deux écrivains marginaux se soient croisés ressort d'un certain nombre de lettres confiées à la garde des Archives et Musée de la Littérature de Bruxelles. La lecture de ces lettres nous apprend que, dès 1921, Baillon et Doff sont entrés en contact. Dans une lettre du 22 juillet 1921, Neel Doff remercie Baillon de lui avoir envoyé son roman *Histoire d'une Marie* qu'elle dit avoir lu d'un trait : « C'est un beau livre monsieur, et si vous en faites encore, n'oubliez pas de me procurer le plaisir de les lire » (*op. cit.*). Pourtant, une lettre (du 23 mars 1922) de Baillon à son amie Germaine Lievens, laisse entendre qu'à cette époque, Baillon ne connaît pas encore très bien celle à qui il avait envoyé son roman : « Ce matin, je vais chez Neel Doff à tout hasard. Elle était à côté de moi à la conférence de Bloch, mais je ne la connaissais pas » (*op. cit.*). Il n'y a pourtant rien d'étonnant à ce que Baillon ait voulu faire lire son *Histoire d'une Marie* à une romancière qui avait, avant lui, traité le même sujet, à savoir la prostitution féminine. Par la suite, tous deux seront associés à la littérature prolétarienne. En plus, ils ont en commun l'expérience de l'exil, elle en Belgique, lui en France, et une écriture qui trahit leur dualité culturelle et linguistique. Il y a donc plus d'une affinité entre ces deux écrivains, même si, contrairement à Neel Doff, Baillon s'exprime en termes très positifs au sujet de la Flandre, surtout quand il s'agit d'Anvers et de la langue flamande. (Voir Baillon [1928] 1995 ; Fiasse 1997.) En 1926, à la demande des *Nouvelles Littéraires*, Baillon écrit un texte sur Neel Doff. À en juger par une lettre (du 2 mars 1926) de Baillon à son épouse Marie, Neel Doff « a été contente » de l'article (*op. cit.*).

Pendant quelque temps, Neel Doff jouit donc d'une certaine renommée littéraire, même en France. Pourtant, à la différence d'un Hellens, elle n'occupera jamais de position dominante dans le champ littéraire. À cette époque, très peu de femmes avaient pu y entrer. Dans un article intitulé « Les 'femmes écrivains' et le champ littéraire », Monique de Saint Martin (1990) fait remarquer qu'au moment où elle écrit son article, il n'existe pas d'étude systématique sur l'exclusion des femmes du champ littéraire. Au cours de ses recherches, elle a pu constater, entre autres, que la femme écrivain du XIX^e et du début du XX^e siècle, pour écrire et pour être publiée, doit forcément disposer d'un capital social considérable :

Les femmes écrivains 'dérangent' [...]. Elles sont sinon exclues, du moins marginalisées par rapport aux groupes littéraires importants, aux débats, aux instances de consécration et de légitimation littéraires [...] et surtout elles en sont exclues par les écrivains qui sont membres à part entière de ce champ ainsi que par les critiques et par les journalistes. (*Op cit.*, pp. 55-56.)

Pour ce qui est de Neel Doff, on peut dire que, malgré ses origines sous-prolétaires, elle avait réussi à se procurer un capital social important. Pourtant, le fait d'avoir eu à subir, en tant que femme, des expériences on ne peut plus dégradantes constituerait plutôt un capital négatif. (Sur la féminité comme capital négatif, voir Moi 1994, en particulier p. 17.) Il est possible que la transposition littéraire des expériences personnelles de la prostitution féminine puisse « déranger » certains lecteurs des textes de Neel Doff. Cet aspect féminin fait peut-être partie de ce que l'écrivain anversois Max Elskamp (1862-1931) trouve « choquant » dans l'écriture doffienne et dont il est question dans deux lettres :

Je vois qu'il s'agit de vie très vécue plutôt que de roman [...] et ce qui nous choque dans votre verbe est peut-être ce qu'il y a de meilleur et de plus primesautier ; mais voilà ! [...] Votre forme n'est évidemment pas « française » au sens étroit du mot, mais qu'importe si la construction grammaticale nécessaire y est et puisqu'il s'agit, si je ne me trompe, de choses essentiellement vécues et hollandaises, donc au point de vue français, comme un peu exotiques. (Lettre de Max Elskamp à Neel Doff, le 15 décembre 1910.) – Il [le livre, sc. *Jours de famine et de détresse*] est d'une franchise absolue et sa plus belle qualité est d'être extraordinairement vécu. [...] La seule critique que j'aurais peut-être à vous faire, c'est au point de vue de « l'écriture » mais comme je vous l'ai dit déjà je suis un pourri de littérature et comme je pense que vous avez surtout voulu nous dire de la vie directement, cette observation n'est que de surface [...]. (Lettre de Max Elskamp à Neel Doff, le 20 novembre 1911.)

On peut toutefois se demander si la raison pour laquelle Neel Doff est renvoyée en marge de l'histoire littéraire ne serait pas plutôt d'un ordre linguistique et culturel plus général. Les propos de Max Elskamp ne sont pas exceptionnels. Neel Doff a souvent été l'objet de réprimandes à cause de son écriture censée ne pas être du français pur, mais du français fautif, teinté de néerlandismes. Frédéric (1987, p. 269 ; 1999, p. 180) en donne quelques exemples. (Voir aussi Louvegny 1961, pp. 105-115.) En revanche, les corrections (citées par Defoort 1993, pp. 69-70) proposées par Serigiers semblent plutôt avoir eu pour but de rendre l'écriture de sa femme plus modeste et moins « directe », moins « primesautière » (voir les citations d'Elskamp ci-dessus). Cependant, malgré les

interventions de Serigiers, c'est probablement pour des raisons linguistiques que Neel Doff ne reçut pas les quelques prix littéraires qu'elle avait pourtant frôlés. En 1911, *Jours de famine et de détresse*, le premier tome de la trilogie dite autobiographique qui constituera l'apogée de son œuvre, obtint trois votes au prix Goncourt. Ce n'est qu'après sept tours de scrutin qu'il en est éliminé. Tout compte fait, on n'a pas jugé bon de décerner ce prix prestigieux à une femme écrivain, étrangère, qui ne maîtrise pas parfaitement le français. Pour ces mêmes raisons, en 1932, Neel Doff sera évincée d'un autre prix littéraire, belge cette fois, le prix Beernaert. (Voir par exemple Frédéric 1987, pp. 267-270.) Néanmoins, il faut savoir que, si Neel Doff arrive jusqu'à être prise en considération par ces instances de consécration, c'est parce que – même en restant en marge de l'institution littéraire – elle a réussi à entrer en contact avec des personnes se trouvant plus près du centre de cette institution. En filigrane, on entrevoit d'ailleurs l'importance de l'apport féminin au réseau social, si important pour la réussite professionnelle : « [C]'est l'épouse d'Octave Maus qui écrivit à Lugné-Poe, lequel intercédait auprès de l'éditeur ; c'est de même Emma Lambotte, grande bourgeoise anversoise, qui lui fit rencontrer Laurent Tailhade dont les encouragements furent déterminants » (Aron 1995a, p. 27 ; voir aussi De Smedt 1972, p. 303). À propos des prix non reçus, on peut ajouter que, dans la littérature parue sur Neel Doff, on lira qu'elle aurait été proposée comme candidate pour le prix Nobel. Cependant, l'Académie suédoise ne garde pas de traces confirmant cette conjecture. (Voir Hermelin 1996.)

De ce qui précède, nous pouvons déduire qu'il existe des points communs entre Neel Doff et les écrivains belges en général : le sentiment de ne pas avoir de racines, d'être comme le dit Mertens (1976, p. 14) « de nulle part et de partout », le sentiment d'être en exil, le sentiment d'une insuffisance linguistique. On notera aussi l'importance des instances institutionnelles hors de la Belgique : les versions originales des livres de Neel Doff sont publiées en France, tandis que c'est aux Pays-Bas que l'on s'occupe de la traduction de son œuvre. De même, jugée à l'aune parisienne, son œuvre ne satisfait pas aux exigences des instances de consécration. En plus, on trouve chez Neel Doff un autre trait caractéristique de la littérature belge. Il s'agit de l'affinité entre la littérature et les arts plastiques, phénomène auquel les critiques font souvent allusion. Dans le cas de Neel Doff, les liens entre les deux formes d'art étaient particulièrement étroits, car, comme nous l'avons vu, elle avait exercé le métier de modèle chez des peintres et des sculpteurs de son époque.

Quel serait donc le côté paradoxal du rôle emblématique que l'on pourrait attribuer à Neel Doff ? Tout d'abord, il faut faire abstraction des origines sociales de Neel Doff. Tandis que la grande majorité des écrivains belges sont issus de la bourgeoisie, Neel Doff est issue du sous-prolétariat. Quand elle est classée sous une étiquette littéraire – peut-être malgré elle, car elle s'est tenue en

dehors de tout mouvement et de toute « école », littéraire ou autre – il s'agit de la littérature prolétarienne, dont le prestige, surtout en France, est négligeable. Ceci dit, il convient d'insister sur le peu d'enthousiasme avec lequel l'écrivain assume son rôle de personnage de pont entre les deux grands groupes linguistiques en Belgique. Tandis qu'une Suzanne Lilar se dit enrichie par sa double appartenance culturelle et linguistique et qu'une Marie Gevers regrette de ne pas maîtriser à la perfection la langue officielle de la Flandre, Neel Doff, quant à elle, semble avoir hâte d'effacer les stigmates associés à sa langue maternelle. Il faut pourtant préciser que c'est surtout parce qu'elle a cette langue en commun avec les Flamands qu'elle la rejette. Elle gardera toujours de l'estime pour son pays d'origine, surtout pour sa littérature. Multatuli, c'est-à-dire Eduard Douwes Dekker (1820-1887), restera toujours son auteur préféré. À l'âge adulte, elle traduira certains de ses textes en français, entre autres, la préface de son roman très connu, *Max Havelaar* (1860). Il est vrai qu'elle traduira également un texte d'un auteur flamand en français. Il s'agit de *L'enfant Jésus en Flandre* (1925) de Felix Timmermans, mais selon Wilwerth (1992, p. 164), une des raisons pour lesquelles Neel Doff aimait cet ouvrage serait que l'auteur y brosse un portrait positif des Hollandais. En règle générale, Neel Doff s'exprime en termes désobligeants dès qu'elle parle de « ces Flamands pas dégrossis » (*Keetje*, p. 29), surtout de leur langage, qu'elle trouve vulgaire et plat :

Et leur langage... leur flamand n'a rien d'humain : ils ne possèdent pas la dixième partie du vocabulaire, même usuel. Il ne m'étonne point qu'ils n'aient qu'à brailler : pas moyen de causer dans ce jargon, et avec le peu qu'ils en savent... (*Contes farouches*, p. 83.)

Renson (1995) va jusqu'à se demander si Neel Doff était raciste, et Goossens (1975, p. 269) attire l'attention sur le fait surprenant que, traduisant la trilogie sur *Keetje*, le traducteur néerlandais Wim Zaal saute d'une manière systématique les passages où il est question de l'attitude hautaine et méprisante de *Keetje* vis-à-vis des Flamands.

Toutefois, il ne faut pas oublier qu'il y a aussi des passages où la Flandre est évoquée d'une manière positive. Ainsi, dans *Keetje*, dans une belle description de Bruges, l'auteur emploie des éléments picturaux :

Bruges me donna cette sensation de calme qui me fit tant aimer les canaux d'Amsterdam. [...] Les pignons miroitaient dans l'eau. Les femmes avec leurs manteaux, le capuchon ramené sur la figure, marchaient d'un pas attardé [...]. En hésitant, elles dépêtraient une main blême de dessous leur manteau, pour sonner aux portes anciennes, laquées noir ou vert, craquelées par le soleil, que d'autres femmes, en des attitudes de religieuses, ouvraient

précautionneusement sur de larges corridors dallés de pierres bleues et blanches, dégageant des odeurs de cire et de conserves, des parfums d'encens, des effluves d'enfermé, de rideaux clos... [...] Dans les ruelles, les dentellières au seuil de leurs portes, émaciées et jeunes, vêtues de guenilles, croisaient les fuseaux sur le carreau, et, sous les épingles, les dentelles se dessinaient somptueuses et aristocratiques. (*Op. cit.*, pp. 112-113.)

Un peu plus loin, les attaches qui lient l'auteur de *Keetje* à la littérature ainsi qu'à la peinture belges sont mises en évidence. À Damme, ville d'origine du héros de Charles De Coster, Keetje discute avec son compagnon de route de *La légende d'Ulenspiegel*, l'ouvrage fondateur de la littérature francophone belge. La sculpture à laquelle elle fait en même temps référence est *Nele*, monument sculpté par Charles Samuel en l'honneur de Charles De Coster et inauguré en 1894, Place Flagey, à Bruxelles :

Le lendemain, nous partîmes, en carriole, pour Damme. Le long du canal, il me parla d'Ulenspiegel et de Nele, de de Coster. J'avais posé pour Nele, chez un sculpteur qui m'en avait expliqué le caractère pour la pose à prendre, mais je n'avais pas eu de cesse que lorsque j'eus lu le gros livre et que j'eus bien compris Nele et son admirable amour. (*Op. cit.*, pp. 113-114.)

Toujours à Damme, Keetje veut acheter un bonnet flamand semblable à celui avec lequel, autrefois, elle avait posé pour un peintre. Ce dont il s'agit ici est peut-être, comme l'affirme Wilwerth (1992, p. 60), *La Flamande*, portrait peint par Édouard Agneessens que l'on peut admirer aux Musées Royaux des Beaux-Arts de Bruxelles. (Il semble cependant y avoir un décalage chronologique : le portrait d'Agneessens est daté de 1867, date à laquelle Neel Doff, âgée de neuf ans, se trouve encore à Amsterdam.)

Or, il ne me semble pas du tout impossible de considérer Neel Doff comme un personnage de liaison entre les littératures et cultures francophones et néerlandophones, bref comme une dépasseuse de champs – malgré elle. Dans le cercle littéraire animé par Franz Hellens, auquel elle appartient à la fin de sa vie, elle côtoie des écrivains appartenant aux deux groupes linguistiques. (Voir De Smedt 1972, p. 303.) Et, dans le catalogue accompagnant l'exposition commémorative mentionnée ci-dessus, Georges Goriely (1992, p. XII), un des derniers et plus fidèles amis de Neel Doff, souligne la multiple appartenance culturelle et linguistique de la production littéraire de l'écrivain commémoré : « Œuvre enracinée dans l'espace hollandais, flamand et bruxellois, et pourtant grande œuvre littéraire française ! »

5.4 Conclusion

La littérature francophone de Belgique peut être qualifiée de marginale par rapport à la littérature hexagonale. Dans cette perspective, on peut dire que Neel Doff représente un point extrême. Sa marginalité est multiple : géographique, linguistique, sociale, professionnelle, littéraire.

En termes bourdieusiens, la situation décrite dans ce qui précède pourrait être résumée de la façon suivante : Neel Doff, tout en ayant des contacts parfois très étroits avec les agents du champ littéraire belge, n'est jamais acceptée par l'institution littéraire – ni par celle de la Belgique, ni par celle de la France. Elle n'a pas l'habitus indispensable pour en faire partie. Malgré ses efforts, elle n'a pas réussi à accumuler suffisamment de capital culturel pour y être admise. À la fin de sa vie, elle reste très consciente du fait qu'elle n'ait pas su effacer les traces de son milieu d'origine, que toutes ses aspirations sont gâchées par une « lacune » : « Alors, cette beauté réelle que j'avais n'a jamais été mise au point : il y a toujours eu une lacune, comme dans ma culture et mon instruction » (*Au jour le jour*, p. 114).

Boudée par les instances de consécration, l'œuvre littéraire de Neel Doff fut frappée d'illégitimité. De même, beaucoup d'écrivains belges d'expression française se sentent marginalisés par rapport à une institution littéraire hexagonale qui s'est emparée du capital symbolique au nom de toute la francophonie. Si, exceptionnellement, cette institution accorde une certaine légitimité à une œuvre belge, c'est à cause d'un soi-disant exotisme, souvent qualifié de « flamand », ce qui est vrai aussi dans le cas de Neel Doff.

6.0 Le champ littéraire en Belgique francophone après 1950

6.1 Introduction

Comme nous l'avons vu, le manque d'études comparées traitant des littératures belges a été signalé à plusieurs reprises (voir sous 2.4 ; 4.6.4.3). À cause de ce que l'on a appelé le départ des écrivains flamands, le champ littéraire en Belgique francophone ne s'est pas seulement rétréci, mais il a aussi perdu certaines caractéristiques, notamment sa dimension bilingue et son sceau flamand. Du même coup s'est réduit le nombre des points de contact entre les milieux littéraires et linguistiques du pays. Cela devient plus évident après la Deuxième Guerre mondiale à la suite des changements constitutionnels de l'État belge (voir sous 3.6).

Tandis que la période de la Deuxième Guerre mondiale et de l'après-guerre a été étudiée à fond du point de vue politique, économique et historique, il en va tout autrement du point de vue littéraire. C'est à cette lacune que se propose de remédier un groupe de chercheurs ayant assisté à un colloque multidisciplinaire consacré à la Belgique de la Deuxième Guerre mondiale. Dans le cadre du colloque, une section a étudié justement la littérature, et les actes de cette section, *Leurs Occupations. L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur la littérature en Belgique* (1997), témoignent de la diversité des contributions apportées par les chercheurs. Les éditeurs (Aron *et al.* 1997) attirent l'attention sur le fait que ce colloque constitue un des rares lieux de rencontre entre les deux grands groupes linguistiques belges :

Rencontre bilingue – le fait mérite d'être souligné –, le colloque organisé par le Centre de Recherches et d'Études Historiques de la Seconde Guerre Mondiale a d'emblée fait ressortir des situations contrastées des deux côtés de la frontière linguistique. [...] Il faut assurément se réjouir du fait que le colloque a mis en présence à la fois des chercheurs francophones et néerlandophones, mais aussi les domaines littéraires conventionnellement définis par les deux langues. Une mise en présence ne suppose pas pour autant un travail collectif ni un croisement explicite des regards [...]. Mais, s'agissant de questions historiques dont on sait qu'elles ont parfois divisé – et donc défini – les deux « communautés » qui constituent aujourd'hui le gros d'une Belgique devenue fédérale, pareille confrontation est particulièrement utile. (*Op. cit.*, pp. 7, 19.)

Une grande partie de la discussion dont rendent compte les actes porte sur les attitudes des écrivains belges à l'égard de l'occupant. Elles allaient d'une position déclarée de désapprobation, d'un refus net de toute publication pendant

cette période, jusqu'à la collaboration proprement dite. Cependant, le plus grand groupe choisit l'accommodation, c'est-à-dire une stratégie consistant à ne pas ouvertement affronter l'ennemi sans pour autant l'approuver. (Voir *op. cit.*, pp. 10-11. Voir aussi Junker 1997.)

Si la manière de se comporter vis-à-vis de l'occupant varie selon l'appartenance linguistique, la manière de transposer littérairement les expériences vécues pendant la guerre varie encore plus. La littérature belge de langue néerlandaise offre toute une gamme d'œuvres littéraires traitant de la Deuxième Guerre mondiale et de ses conséquences, dont l'une des plus connues est *Het verdriet van België* (1983), *Le chagrin des Belges* (1984), de Hugo Claus. Par contre, la guerre et l'occupation n'ont guère laissé de traces dans la littérature belge de langue française. On pourrait peut-être parler d'un thème « en creux », car cette littérature se caractérise plutôt par le manque d'une prise de position politique, par l'absence d'une thématique politique. (Cf. Quaghebeur 2000, pp. 188-189.) D'un point de vue institutionnel, la période de guerre produit pourtant des effets remarquables. Paradoxalement, les frontières fermées s'avèrent libératrices pour la littérature belge, en ce sens que la dépendance symbolique des champs littéraires belges à l'égard de la France et des Pays-Bas, respectivement, diminue momentanément :

Dans un certain nombre de domaines – l'édition, le théâtre, quelques genres littéraires –, la fermeture des frontières avec la France et les Pays-Bas a été ressentie comme un acte libérateur. Dès ce moment s'effondrait la concurrence avec des institutions trop puissantes ou trop pourvues en capital symbolique. (Aron *et al.* 1997, p. 9.)

Cette autonomie relative, plutôt fragile, se verra compromise par l'influence exercée par l'occupant. Quaghebeur (1997a), dans sa communication, décrit le champ littéraire de la Belgique francophone de l'après-guerre. L'hégémonie de Paris est vite reconquise, et la Belgique se voit renvoyée à sa position périphérique :

[L]e champ littéraire belge de langue française prend donc, au sortir du second conflit mondial, des aspects nouveaux. Ceux-ci ne divergent pas foncièrement des caractéristiques que l'on pouvait repérer avant 1940 – la position « périphérique » du champ par rapport à Paris n'étant pas remise en cause, loin s'en faut. (*Op. cit.*, p. 235.)

Dans le secteur éditorial, le retour aux anciennes positions est particulièrement évident, ce qui veut dire que la Belgique reprend son rôle de dominée vis-à-vis de Paris :

Liée à une situation d'exception et marquée, pour nombre d'entre elles, par la collusion avec l'ennemi, l'efflorescence de maisons d'édition nationales, qui caractérise les années 40-44, connaît un net coup d'arrêt après la Libération. On en revient ainsi au schéma traditionnel qui voit, d'une part, le primat absolu de la place parisienne et de ses médias sur l'édition littéraire francophone et, d'autre part, la spécialisation des grands éditeurs belges dans des matières non directement littéraires [...]. (*Op. cit.*, p. 242.)

Quaghebeur affirme même que les organisations et les institutions nationales auraient, d'une manière paradoxale, contribué à maintenir la position et l'économie précaires de l'édition belge. Le Fonds national de la littérature, créé à la fin de la guerre pour soutenir les écrivains belges des deux côtés de la frontière linguistique, ne tient pas compte des éditeurs, ce qui, selon Quaghebeur, aurait nui à l'autonomie de l'édition belge en obligeant les auteurs à adopter une attitude de « mendicité » par rapport aux autorités :

Il [sc. le Fonds national de la littérature] n'a pas contribué à la constitution d'un véritable champ éditorial littéraire autonome en Belgique francophone. Il a, d'autre part, maintenu l'écrivain belge dans une position artisanale de dépendance, souvent proche de la mendicité. Ce circuit fermé, plus ou moins officiel, qui voulait servir les auteurs, a en fait engendré l'impossibilité d'une dynamique d'auteurs en dehors du système parisien. (*Op. cit.*, p. 236.)

Dans ce qui suit, l'aspect institutionnel sera mis en relief, ce qui signifie que l'auteur et son œuvre seront vus par rapport à différentes instances. (Voir Dubois [1978] 1983, p. 82 : « Par instance, on entendra un rouage institutionnel remplissant une fonction spécifique dans l'élaboration, la définition ou la légitimation d'une œuvre ».) L'objectif du présent chapitre est de décrire le champ littéraire en Belgique francophone de l'après-guerre (en accordant une attention particulière à l'élément flamand). Le terme « champ » ne peut pourtant être employé sans problèmes. Il est difficile de délimiter le champ littéraire belge par rapport au champ littéraire français, ce que fait remarquer Bourdieu (1985, p. 5) : « [T]out incite à conclure qu'il n'existe pas, à proprement parler, un champ littéraire belge et [...] les écrivains belges de langue française restent soumis aux lois du champ littéraire français ». Dans cette optique, la frontière politique serait sans importance pour le champ littéraire : « [O]n a une situation dans laquelle une frontière politique vient diviser le champ littéraire et, en un sens, le champ littéraire est plus fort que le champ politique » (Bourdieu & Dubois 1999, p. 13). Le fait que tant d'écrivains belges ont quitté la Belgique pour aller vivre en France, rend encore plus complexe la définition du champ littéraire belge en Belgique francophone.

6.2 L'exil

La force d'attraction de Paris sur les écrivains belges n'est pas – comme nous l'avons vu – un phénomène de l'après-guerre, mais le nombre des écrivains émigrés s'accroît à partir de 1950. (Voir par exemple Andrienne 1985, p. 75 ; Dirx 1999, p. 72.) Le mot « exil » allait devenir une des notions-clés servant à caractériser les écrivains belges francophones. L'absence, dans leurs œuvres, de couleur locale est à considérer comme l'une des composantes de cette notion. Ces œuvres étaient destinées à être comprises – sinon comme françaises – en tout cas pas comme belges. (Voir Biron [1991] 1994, pp. 288-290. Voir aussi Emond 1980, pp. 22, 49, 63, 90-91.)

En proférant [...] la littérature comme une opération quintessenciée largement étrangère aux contradictions des champs sociaux et politiques [...], l'essentiel de leur production romanesque dépendant du champ français et s'efforçant, à l'époque, de gommer ce qui peut y faire apparaître des marques belges (ou dans sa facture, ou dans son contenu), les écrivains de la Belgique francophone ont installé, et leur art, et leurs œuvres, et leurs personnes, dans un hors-lieu social. (Quaghebeur 1997a, pp. 240-241.)

Les écrivains émigrés font très peu de cas de leur origine belge. Un exemple extrême en est Henri Michaux (1899-1984), qui s'appliquait à dissimuler ses origines jusqu'à les nier. (Voir par exemple Quaghebeur 1993a, p. 47.) Ce poète – français ! – généralement estimé, appartient d'ailleurs au petit nombre d'écrivains belges qui auraient pu enrichir l'histoire de la littérature néerlandophone :

Beaucoup d'écrivains, même actuellement, connaissent les deux langues nationales. Dira-t-on que leur imaginaire est commandé par cette connaissance ? Henri Michaux, l'un des plus grands poètes français actuels [sc. en 1983], a choisi d'écrire en français alors que sa connaissance du néerlandais aurait pu en faire l'un des plus grands poètes flamands. (Andrienne 1983, p. 24.)

En 1976, Liliane Wouters, lors d'un entretien avec Michaux, s'étonne d'apprendre que celui-ci, l'un des plus originaux parmi les poètes francophones, avait effectivement considéré la possibilité d'écrire en néerlandais. Sachant qu'il n'aurait pu se mesurer à Guido Gezelle (1830-1899), poète flamand très admiré, il y avait pourtant renoncé. (Voir Wouters 1995, p. 8.) Inspirée par les propos de Michaux, Wouters allait plus tard écrire un poème évoquant Gezelle, poème qu'elle n'aurait jamais écrit si elle n'avait pas rencontré le poète exilé :

Je le réalise vingt ans plus tard : sans cette conversation avec Michaux, jamais je n'aurais écrit ces lignes. Mais que l'un des plus grands poètes vivants me parle de Gezelle, d'Hadewijch, des mystiques et des paysages du Nord, tout en me réitérant sa méfiance à l'égard de notre plat pays, (surtout de son contexte culturel), parfois je crois l'avoir rêvé. (*Op. cit.*, p. 9.)

Dans un ouvrage publié à Paris, *Les littératures francophones depuis 1945* (Joubert *et al.* 1985), on discute la question de savoir où classer les écrivains qui ont changé de nationalité et qui, dans leurs œuvres, ne font pas référence au milieu d'origine. Si l'écrivain en question, à l'instar de Michaux, s'est explicitement distancié du pays qui l'a vu naître, il ne devrait peut-être pas être considéré comme faisant partie de la littérature de ce pays. Mais les points d'interrogation persistent : « On peut s'interroger sur le rôle qu'a joué la culture et la langue flamande dans la formation de Michaux » (*op. cit.*, p. 257).

Henri Michaux a été incorporé dans l'histoire littéraire de la France à un degré tel qu'en lisant certains textes sur cet écrivain il faut être très attentif pour comprendre qu'il est d'origine belge. Il en est ainsi d'une thèse, *La pensée de Henri Michaux* (Badoux 1963), où l'on ne trouve presque pas de données biographiques du tout, mais peut-être est-ce justement pour cette raison que l'on devrait accorder une attention particulière à un passage comme celui cité ci-dessous. Il pourrait corroborer l'hypothèse selon laquelle la spécificité nationale d'un écrivain ne saurait être occultée :

Ce n'est pas en faisant un voyage, aussi enrichissant qu'il puisse être que l'on s'expatrie, que l'on se « lave », si nous pouvons dire, de tout ce qui fait que l'on est Henri Michaux, donc Belge [...]. (*Op. cit.*, p. 45.)

Nombreux sont les écrivains qui, tout comme Henri Michaux (en 1955), ont adopté la nationalité française, et beaucoup d'eux jouissent d'un prestige considérable dans les milieux littéraires de Paris. (Voir par exemple Quaghebeur 1993b, pp. 150-151 *et passim.*) Souvent, ces écrivains ne sont pas comptés parmi les Belges, et, par conséquent, il arrive qu'on les oublie quand on dresse un inventaire des lauréats du prix Goncourt de nationalité non française. Un tel exemple est Félicien Marceau (pseudonyme de Louis Carette), né en 1913, à Cortenberg, en Belgique. (Voir par exemple Håkansson 1995, p. 132.) Devenu citoyen français en 1945, il est membre de l'Académie française, et il reçoit en 1969 le prix Goncourt. La liste des écrivains belges exilés pourrait être longue, mais je ne mentionnerai ici que Françoise Mallet-Joris (voir sous 7.3). Après avoir quitté sa ville natale, Anvers, dès la fin des années 1940, elle est élue membre de l'Académie Goncourt en 1970. (Pour une synthèse de la question de l'exil, voir par exemple Gonzáles Salvador 1997.)

6.3 L'édition – instance de production

Les raisons pour lesquelles tant d'écrivains belges ont choisi – et choisissent toujours quoiqu'à un degré moindre (voir Emond 1980, pp. 22-23 *et passim*) – de s'exiler plutôt que de rester au pays varient, mais il faut tenir compte des raisons institutionnelles. La situation éditoriale joue un rôle primordial, selon la devise « il n'est bon livre que de Paris ». (Voir Dubois [1978] 1983, p. 134.) Paris, et non pas Bruxelles, est depuis toujours considéré comme le centre culturel et éditorial, ce qui a influencé le développement du champ éditorial belge. Durand & Winkin (1996, p. 8) parlent de « sa satellisation par rapport au champ français ».

Tandis qu'en France l'édition se caractérise par la concentration de grandes maisons d'édition (voir par exemple Bourdieu 1999, pp. 27-28 ; Mollier 1999), il en est tout autrement en Belgique, où les maisons d'édition, petites ou moyennes, publient surtout des livres scolaires, des livres pour enfants et des bandes dessinées. L'édition littéraire y représente une partie infime (2 %) de l'édition totale. (Voir Outers 1998, p. 1. Voir aussi Durand & Winkin 1996, p. 13 ff. *et passim* ; Adam, Cels & Magos 1998.) De plus, les profils d'édition diffèrent entre les maisons d'édition françaises et belges en ce sens que les maisons d'édition belges sont réduites à éditer des genres marginaux comme, d'un côté, la poésie, genre pourvu de beaucoup de capital symbolique mais de peu de capital économique, et, de l'autre, les bandes dessinées et le fantastique, genres appartenant à la sphère de grande production, où les relations entre les capitaux symbolique et économique sont inversées par rapport à la poésie. Durand & Winkin (1996, p. 26) décrivent cet état de choses en termes d'« habitus, ensemble de principes intériorisés réglant la conduite des agents », et ils soulignent la stratégie des éditeurs belges qui consiste à se contenter de remplir les lacunes laissées par les éditeurs français :

Ce qui vaut pour l'*habitus* techniciste, lequel s'exprimera dans la passion du « beau livre » dans un manque de vigilance stratégique en matière de diffusion ou même en matière de production littéraire au sens strict, vaut aussi, sous d'autres égards, s'agissant de l'*habitus* reproducteur hérité des pratiques de contrefaçon ou encore s'agissant de cette tactique consistant pour nos éditeurs à n'investir le domaine littéraire *strictu sensu* que dans les blancs ou vides laissés par l'édition française. – Nous pensons ici non seulement au domaine de la para-littérature (bande dessinée par exemple) mais aussi en littérature au sens traditionnel du terme, au surinvestissement du créneau poétique [...]. (*Op. cit.*, p. 27. Voir aussi p. 107 *et passim*.)

À cause de ce qui vient d'être dit, les écrivains belges essaient d'abord de faire éditer leurs livres à Paris. Cela est vrai aussi pour ceux qui ne choisissent pas d'aller vivre en France. Des statistiques fournies par le secteur des librairies donnent à voir que 80 % des écrivains belges francophones sont édités en France. (Voir Outers 1992, p. 2.) C'est de là que vient la domination tant matérielle qu'immatérielle :

La domination culturelle parisienne repose sur deux phénomènes complémentaires : d'une part, un processus d'accumulation impersonnelle de capital économique, culturel et social, qui donne au centre une supériorité quantitative en nombres d'agents, éditeurs, critiques, diffuseurs, et en nombre de moyens matériels et institutionnels, universités, théâtres, média, lieux de rencontres et de célébration ; et d'autre part, une domination personnelle qui suppose à chaque fois une reconnaissance singulière d'une œuvre ou d'un auteur (même si cette reconnaissance est presque toujours en sens unique) : on admire tel écrivain et non tel autre. (Condé 1985, p. 170.)

Pour certains éditeurs belges, l'hégémonie de Paris est inattaquable, tandis que d'autres visent à l'autonomisation de l'édition belge. Parmi ces derniers se retrouvent les éditeurs qui – avec le soutien de l'État – publient des œuvres belges. Dès le milieu des années 1980, le Service de la promotion des lettres belges de langue française, qui fait partie du Ministère de la Culture et des Affaires sociales, est mis en place pour faire valoir le patrimoine littéraire de la Communauté française de Belgique. (Voir par exemple Outers 1997 ; Libens 1998b.) Même avant la mise en place de ce service, des maisons d'édition avaient commencé, avec l'aide de l'État, à rééditer des œuvres belges devenues introuvables. Les éditions Jacques Antoine (aujourd'hui : Les Éperonniers) avec la collection *Passé Présent* (1976) furent les premières à s'occuper du patrimoine littéraire, tandis que Labor avec les collections *Espace Nord*, *Un livre* *Une œuvre* et *Archives du futur* est la plus grande maison d'édition à couvrir ce domaine. (Voir *Guide des lettres belges de langue française* 1999, pp. 47-79. Voir aussi Maury 1995 ; Durand & Winkin 1996, pp. 52, 65 ; Dubois 1998.) Durand & Winkin (1996) estiment que les éditions des Éperonniers occupent, peut-être justement parce que les capitaux symbolique et économique sont en état d'opposition, une position de champ dominante :

L'*ethos* entretenu aux Éperonniers est sans doute le plus idéal-typique de cette propension à éclipser derrière le projet culturel le trajet économique pour y parvenir [...], à présenter l'éditeur comme un simple serviteur de la littérature, à faire valoir sa propre personnalité en tant que co-créatrice et partenaire de l'auteur, bref à jouer pleinement des ressorts qui président, dans la sphère la plus cultivée, à la construction d'une figure qui n'est autre

que celle du créateur ou co-créateur désintéressé. (*Op cit.*, p. 122. Voir aussi pp. 58, 64, 95, 113, 119.)

Pour Labor, l'édition du patrimoine littéraire, avec l'aide de la Communauté française de Belgique, ne constitue qu'une petite partie de l'édition totale, mais la valeur symbolique est importante. En 1994, pour commémorer le dixième anniversaire de la collection Espace Nord, Labor publie le numéro 100 de cette collection sous le titre *Espace Nord l'anthologie*. Le recueil présente des extraits tirés des œuvres de 101 écrivains belges francophones. Chaque extrait est précédé d'un bref commentaire. Dans l'introduction, Jean-Marie Klinkenberg rappelle au lecteur quel est l'objectif non seulement du volume en question mais de la collection tout court :

Les anthologies sont à la fois des manifestes et des machines à lire. Le présent recueil n'échappe pas à la règle. – Celle-ci est un peu la carte de visite d'une autre anthologie plus vaste, qui porte le nom d'Espace Nord. Depuis sa naissance, il y a dix ans, la collection ainsi baptisée va son bonhomme de chemin, et atteint son centième titre avec le présent volume. – L'objectif de ceux qui ont voulu cette naissance était de restituer au public du cap le plus septentrional de la Francophonie sa propre littérature. [...] Une littérature n'est pas un herbier rempli de fleurs séchées : elle est un miroir que les écrivains tendent aux lecteurs pour que ceux-ci puissent s'y refléter, y projeter leurs espoirs et leurs angoisses, leurs plaisirs et leurs doutes. Espace Nord ne voulait donc pas seulement réunir des textes pour s'en faire la conservatrice. Elle a prétendu le faire dans ce souci de contemporanéité. [...] En rangeant ces textes dans les grandes divisions historiques, et en groupant les auteurs selon certaines affinités de genre et de sensibilité, l'anthologie entend aussi donner une image du mouvement de l'écriture en Belgique francophone. (*Op. cit.*, pp. 7-9.)

On peut constater que Klinkenberg (p. 8) s'adresse au « francophone de Wallonie ou de Bruxelles » en passant sous silence le francophone de Flandre. Les extraits, par contre, sont en grande partie tirés d'œuvres écrites par des Flamands francophones. Les textes sont rangés par ordre chronologique, et le nombre d'auteurs francophones de Flandre diminue dramatiquement à la fin du volume. Le nombre potentiel d'écrivains flamands francophones – et de lecteurs flamands francophones – est devenu négligeable...

L'enquête citée de Durand & Winkin sur l'édition belge ne porte que sur la Communauté française. Néanmoins, les enquêteurs accordent une certaine attention à la littérature néerlandophone. En passant, ils notent l'ignorance des francophones en matière de littérature néerlandophone, et ils signalent qu'il existe pourtant des maisons d'édition qui publient des traductions : Ercée, La

Lettre Volée, Yellow Now, Labor et La Longue Vue. (Voir aussi Capelle & Meylaerts 1995.) Parmi celles-ci, La Longue Vue est particulièrement mise en valeur :

La traduction constitue d'ailleurs la pierre d'angle de cette dernière maison : lui-même traducteur, Charles Trazegnies déplorait le manque de connaissances du lectorat français en matière de littérature flamande. Sa collection « La Pie sur le Gibet » tente de remédier à cette lacune en rassemblant des traductions d'auteurs flamands contemporains. (Durand & Winkin 1996, p. 105.)

Dans ce contexte, il convient de noter que le nombre des traductions de romans belges francophones en néerlandais a diminué depuis les années 1930. Il en est de même des traductions du néerlandais en français – quoique de manière moins dramatique. (Voir Dirx 1997a, pp. 185-186 ; cf. Capelle & Meylaerts 1995.) Il s'agit d'une « baisse d'intérêt mutuel » (Dirx 1997a, p. 185).

6.4 La critique – instance de reconnaissance

Pour un écrivain, la critique littéraire est une instance très importante, car « tout discours a besoin pour exister d'un métadiscours qui lui apporte reconnaissance » (Dubois [1978] 1983, p. 95). La devise « il n'est bon livre que de Paris » est valable pour la critique aussi, en ce sens que les critiques et les lecteurs français ne prêtent pas attention aux œuvres publiées hors de la France. Paradoxalement, cela est vrai aussi pour les lecteurs belges. Il y a certes une critique littéraire en Belgique, mais c'est la critique parisienne qui compte. Klinkenberg (1984, pp. 25-48) en a cerné certaines caractéristiques à l'égard des écrivains belges. Il affirme que les phénomènes tout particulièrement mis en relief seraient « le trajet », « la découverte » et « la différence » : on mentionne que l'écrivain en question est né en Belgique, qu'il est d'origine belge ou même qu'il « a été » belge, on parle d'auteurs déjà connus comme s'ils n'avaient été à considérer qu'après leur « découverte » par la critique française et on souligne certains traits spécifiques, comme par exemple le soi-disant exotisme flamand. Par tout cela, on sous-entend que pour l'écrivain en question tout n'a été qu'un morne trajet à parcourir en vue d'atteindre le but, à savoir la consécration parisienne. (Voir aussi Dirx 1996, p. 113 *et passim* ; *id.* 1999, p. 79 *et passim*.)

Si le but envisagé par un écrivain belge est sa reconnaissance et sa légitimation par la critique parisienne, le prix à payer semble être que l'œuvre soit définie comme « française » selon « une loi fondamentale du champ, celle qui interdit la légitimation d'une 'littérature' francophone autre que la littérature française » (Dirx 1996, p. 119). Bourdieu souligne que « la domination écrasante de Paris » du point de vue littéraire est d'autant plus difficile à endurer

qu'il s'agit d'un exercice de pouvoir dans sa propre langue : « être dominé directement par Paris, dans la même langue, c'est une situation très défavorable ». (Bourdieu & Dubois 1999, p. 14.)

Quant à la critique belge, elle est conditionnée non seulement par la position marginale du champ belge mais aussi par l'exiguïté de ce champ : si les agents n'occupent pas, pour ainsi dire, deux chaises à la fois, ils sont toutefois assis très près l'un de l'autre. Dubois (1997, p. 38) parle de « [f]aible rotation des rôles, société d'assistance mutuelle, renvoi d'ascenseurs ». Dans leur étude sur l'édition belge, Durand & Winkin (1996) ont aussi observé ce phénomène. En vue d'établir dans quelle mesure les éditeurs belges réussissent à attirer l'attention sur leurs produits, ils ont dépouillé le supplément littéraire du quotidien *Le Soir*, M.A.D. [Magazine des arts et du divertissement], de septembre 1993 à juillet 1994. Pendant cette période, deux ouvrages belges seulement figurent sur le baromètre critique intitulé « Nos choix étoilés » (Linze, *Le moment d'inertie* et Mertens, *Les Bons Offices*). Le nombre d'articles sur les œuvres d'écrivains belges est un peu plus élevé (onze). Le résultat s'expliquerait en partie par un surmenage rédactionnel, mais le fait que l'écrivain, l'éditeur et la critique appartiennent au même circuit littéraire serait encore plus significatif :

Il est évident que les critiques littéraires sont dépassés par le volume d'ouvrages qu'ils reçoivent et qu'il leur est impossible de tout lire et même de tout parcourir. Cependant, il reste tout aussi évident que leur attention est en grande partie attirée – pour ce qui concerne l'édition belge – par des éditeurs publiant des auteurs appartenant aux cercles de célébration sinon de fréquentation dont ils font eux-mêmes partie. (*Op cit.*, pp. 92-93.)

Il convient toutefois d'ajouter que Klinkenberg (1997b, p. 36) entrevoit pour sa part une amélioration par rapport à la situation décrite ci-dessus. Il attire l'attention sur « l'accumulation d'un corpus critique où se font entendre des voix multiples », et il constate que « l'expression 'littérature belge' a cessé de connoter la poussière et la provincialité ».

6.5 L'Académie – instance de consécration

Comme nous l'avons vu (sous 4.6.2), l'Académie royale de langue et de littérature françaises (l'ARLLF) fut instaurée, en 1920, à l'initiative de Jules Destrée, Ministre des Sciences et des Arts, pour défendre la langue et la littérature françaises. Ainsi fut créée une importante instance de consécration pour les écrivains belges francophones. À la tête de l'Académie se trouve le secrétaire perpétuel. Jusqu'en 1995, l'année du 75^e anniversaire de l'Académie, Jean Tordeur occupait ce poste. À l'occasion de cet anniversaire, Tordeur écrivit un article commémoratif intitulé « Un 75^e anniversaire tourné vers l'avenir ». Il

y souligne que, dès le début, on a voulu combattre le conservatisme et le purisme linguistique exagéré, préjugés inhérents au concept d'académie même. Dans son discours inaugural du 15 février 1921, le fondateur Destrée déconseille aux nouveaux membres d'adopter une attitude trop académique ou officielle. Il les encourage à ne jamais oublier qu'ils étaient jadis de l'autre côté de la barricade. Un des premiers membres à nationalité non belge, Fernand Brunot (cité par Tordeur 1995a, p. 50), insiste sur le droit de l'Académie de promouvoir la spécificité du français de Belgique, car « rien ne lui interdit d'être de son temps et de son pays ». À ce propos, on peut noter que Destrée (cité in : *Les concepts nationaux de la littérature*, 1989, t. II, p. 121) par contre, dans son discours inaugural, met en garde contre les variantes belges qui se sont produites « en raison du voisinage immédiat des parlers germaniques ».

Dès le début, l'Académie donne donc lieu à des contradictions. Un problème serait le paradoxe, inhérent au nom, qui se reflète dans la structure et les activités, allant ainsi à contre-courant de l'idée même d'une autonomisation par rapport à la France. Damien Grawez (1996, p. 115) parle du « fantasme d'une fusion naturelle et intemporelle avec la culture française », et il continue :

Cette projection substitutive dans la grandeur hexagonale, génératrice de complexes langagiers et culturels déniés, se vit confortée, assez paradoxalement, par un protectionnisme institutionnel dont le meilleur symbole reste sans aucun doute l'Académie Royale de Langue et de Littérature Françaises. (*Op. cit.*, pp. 115-116.)

À l'aide d'exemples tirés du *Figaro littéraire* (FL), Paul Dirx (1996) montre qu'en France on voit l'Académie belge comme un bastion pour la défense de la langue et de la littérature françaises. Du côté français, on peut même se permettre d'être indulgent pour certains écarts de la part de l'institution belge :

Le FL se dit même favorable à l'esprit international de l'« Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique » qui accueille, outre des femmes, des « écrivains français » français et non français. À Bruxelles, la littérature se conçoit « sous l'angle mondial, ce qui ne laisse pas d'être un peu déconcertant pour nous autres Français, habitués, trop habitués, à penser selon nos normes nationales traditionnelles » (23 janvier 1954). Le fait d'ériger ainsi l'Académie belge en modèle entre dans un débat franco-français sur les limites de la « littérature française » où sont en jeu non pas, bien sûr, « nos normes nationales » tout court, mais « nos normes nationales traditionnelles ». Ce type de petits compliments, très fréquents à l'endroit de « nos amis belges » (*passim*), tient d'une distribution de bons points à ceux dont on constate à Paris qu'ils savent, et parfois en usant de ressources inhabituelles, jouer le jeu de la « littérature française ». Car tout dans leur

vision de la littérature dispose les rédacteurs du *FL* à se souvenir [...] que l'Académie belge fut fondée en gros sur le modèle français en 1921 et qu'elle est au service de la langue et de la littérature « françaises », c'est-à-dire françaises du point de vue de ces mêmes rédacteurs. (*Op. cit.*, p. 114.)

Cependant, les Français se sont récemment sentis obligés d'intervenir contre certaines libertés prises par les Belges au sujet de la langue française. En 1993, le Conseil supérieur de la langue française de la Communauté française de Belgique adopte un décret préconisant de mettre au féminin les substantifs de métier, fonction, grade ou titre dans tout document à caractère officiel. L'Académie belge consacre toute une session à commenter cette décision. (Voir Goose & Wilmet 1993.) On exprime « son étonnement de ne pas avoir été consulté sur le principe de ce décret » (p. 215), mais devant une critique du côté français, aussi prompte qu'inattendue, on se hâte de serrer les rangs. Quand le secrétaire perpétuel de l'Académie française proteste chez son homologue belge, celui-ci se défend avec fermeté :

La polémique vint d'où on ne l'attendait pas : très rapidement, Maurice Druon, Secrétaire perpétuel de l'Académie française, s'érigeait en gardien de l'ordre francophone en invitant son homologue belge Jean Tordeur à s'insurger contre cette réforme, contraire, selon lui, à l'esprit de la langue. Le masculin n'est-il pas, dans le cas où la forme féminine manque « un genre non marqué » ? Jean Tordeur lui répondait quelques jours plus tard en prenant nettement ses distances à son égard. Il rappelait notamment à son confrère que l'Académie belge avait été impliquée à plus d'un titre dans la mise au point du décret de la Communauté française [...]. (V[irone] 1994, p. 6.)

L'indépendance vis-à-vis de la France ne va donc pas de soi. De même, on peut se demander jusqu'où vont les compétences et les responsabilités de l'Académie à l'intérieur du pays. Dans l'article indiqué au début de ce sous-chapitre, Tordeur (1995a) affirme que l'Académie, depuis la fédéralisation de l'État belge, représente la dernière institution unitaire :

L'Académie a été fondée au sortir de la Première Guerre mondiale dans un climat d'universalisme généreux, alors que la Belgique était unitaire. Aujourd'hui, l'avenir de la Communauté française, dont le statut est cependant récent, n'est pas assuré, tandis que ses composantes wallonnes et bruxelloises manquent peut-être de solidarité entre elles. Nous assistons en même temps au recul manifeste de la préoccupation culturelle dans une société qui perd progressivement la mémoire du passé, si nécessaire pour aller vers l'avenir. Or, grâce à Jules Destrée, grand socialiste, grand Wallon et finalement grand Belge, au surplus Bruxellois par adoption, l'Académie

royale de langue et de littérature françaises est la seule et la dernière institution qui incarne encore, par le choix de ses membres, la notion de communauté française à travers nos trois régions puisque, s'inspirant naturellement du droit des gens au détriment du droit du sol, elle les élit en Wallonie, à Bruxelles et en Flandre. Croit-on qu'une exception aussi signifiante ne doive pas être mise en évidence dans le temps d'aujourd'hui ? (*Op. cit.*, p. 52.)

À la différence de Tordeur, Paul Aron (1999, p. 136) se demande si la Flandre fait vraiment partie du domaine de l'Académie. Il ne pense pas que cette dernière ait fait suffisamment attention aux Flamands francophones : « Seul Paul Willems et, très tardivement (1998 !), Guy Vaes entreront à l'ARLLF après guerre ». On peut constater que Paul Aron ne fait pas mention de l'élection à l'Académie de Suzanne Lilar (1956), ni de celles de Françoise Mallet-Joris (1994) et de Jacques De Decker (1997). Ces écrivains ont eux aussi des racines flamandes. Tout compte fait, Aron estime toutefois que l'Académie royale de langue et de littérature françaises est à considérer comme une institution dépendant de la Communauté française de Belgique : « L'élection de Roland Beyen, professeur à la K.U.L., en 1994 – au titre philologique – semble bien être un des rares signes explicites infirmant une tendance générale au repli de l'ARLLF sur la Communauté française ».

6.6 L'enseignement – instance de conservation

Que, dans un pays, on néglige d'enseigner sa propre littérature, est sans doute l'exception à la règle, mais c'est bien le cas de la littérature francophone de Belgique. L'un des premiers à faire des remarques sur cet état de choses fut Joseph Hanse (1902-1992), qui, en 1964, dans un discours prononcé à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, attire l'attention sur l'absurdité d'un système scolaire qui ne préconise pas l'étude de la littérature de son propre pays. Quaghebeur (1992, p. XIX), dans l'avant-propos d'une publication commémorative dédiée à Hanse, nous le rappelle. En même temps, dans une note, il saisit l'occasion d'accuser les autorités belges de mener dans le domaine de l'enseignement une politique sans équivalence ailleurs : « Aucun pays, aucune collectivité aujourd'hui ne manifeste une telle désinvolture coupable à l'égard de sa littérature ni ne pratique une telle imposture » (*loc. cit.*).

Quelques années auparavant, Jean-Marie Klinkenberg (1984, p. 36), au cours d'un colloque à Louvain-la-Neuve, avait constaté que « l'infrastructure scolaire – nous visons par là les instructions officielles, les programmes, la formation des maîtres, les manuels – est programmée pour frapper d'illégitimité la production littéraire locale ». (*Cf.* Dufays 1999, qui affirme qu'une volonté d'inclure la

littérature belge dans les programmes aussi bien que dans les manuels s'est toutefois manifestée pendant la période 1920-1960.)

Comme nous le savons déjà, Klinkenberg fait partie des chercheurs belges qui veulent étudier la littérature dans une perspective sociologique. En 1980 paraît un livre scolaire (Frickx & Klinkenberg 1980), dans lequel la littérature francophone de Belgique est vue sous cet angle. Il s'agit d'une coproduction de maisons d'édition parisienne (Nathan) et bruxelloise (Labor). Klinkenberg en est l'un des auteurs, et on reconnaît ses arguments dans le passage suivant sur le secteur de l'enseignement, où est mise en évidence la particularité de la situation belge (l'ignorance par les Belges de leur propre patrimoine littéraire, la domination de la France en matière culturelle et linguistique, l'absence de volonté politique de valoriser les écrivains nationaux) :

L'exploration du monde de *l'enseignement* permet tout particulièrement de mesurer l'impact réel de certaines mesures prises en matière de politique culturelle. Des enquêtes ont ainsi montré, dans les années 70, l'ignorance quasi totale du public des jeunes lettrés en matière de littérature belge : plus de la moitié des étudiants universitaires se destinant à l'enseignement de la langue et des littératures françaises est incapable de citer fût-ce le nom d'un seul écrivain de leur pays. Ainsi peut-on dire qu'en Belgique, la pratique littéraire est doublement coupée de la vie. Au décalage sociologique (« l'écrivain appartient à un autre monde ») se superpose le décalage géographique (« l'écrivain est d'ailleurs : de France »). Cette ignorance qui suscite l'étonnement des Suisses, des Québécois aussi bien que des Français – est le plus souvent imputée aux programmes de l'enseignement moyen et aux manuels, mettant l'étude des écrivains nationaux à la portion congrue, aussi bien qu'aux enseignants, peu tentés de combler eux-mêmes ce qui représente une lacune dans leur information. On peut effectivement soutenir que le coût des livres scolaires – aujourd'hui richement illustrés – n'autorise plus que l'élaboration de manuels destinés à un large marché ; nous retrouvons donc ici le problème de la subordination de l'édition belge à la française. Mais il faut surtout noter qu'un des buts avoués de l'enseignement étant, depuis le XIX^e siècle, l'acquisition d'un « français pur » [...], une certaine méfiance a d'emblée pu se manifester vis-à-vis d'auteurs ne paraissant pas présenter les mêmes garanties que s'ils étaient originaires d'Ile de France. Nous retrouvons cette fois un autre problème, plus important sans doute : le fait que la seule capitale culturelle de la francophonie soit Paris, et que seules les productions légitimées par cette capitale aient droit de cité auprès des appareils de célébration. (*Op. cit.*, p. 39.)

Klinkenberg est aussi l'un des initiateurs d'un programme de recherches auquel ont collaboré des chercheurs wallons et québécois. Dans le cadre de ce programme, une enquête a été menée pour étudier dans quelle mesure les manuels et les programmes scolaires tiennent compte de la littérature autochtone. (Voir Laurent, Legros-Streel & Legros, 1985, pp. 201-223.) On n'a pas pu se procurer de séries complètes des programmes ni de l'enseignement libre (catholique) ni de l'enseignement officiel (de l'État). On n'a pas pu étudier tous les manuels non plus. Environ soixante-dix manuels datant de 1900 à 1982 ont finalement été dépouillés. L'enquête ne fut donc pas du tout exhaustive. Klinkenberg (1985b, p. 257) critique le fait qu'elle se limite à l'enseignement secondaire et qu'elle mette l'accent sur des aspects « relativement superficiels ou voyants ». Quoiqu'il en soit, elle confirme la prédominance française d'un côté et la prédominance flamande de l'autre – même si ce sont peut-être justement ces aspects que Klinkenberg qualifie de « superficiels ou voyants ». Les manuels produits en France et ceux qui sont produits en Belgique présentent des ressemblances remarquables :

Curieusement, à quelques exceptions près [...] : les manuels belges dans leur très large majorité, ne tiennent pas de discours différent de celui des français qui, non seulement sont les plus nombreux sur notre marché scolaire [2/3 du corpus], mais ont encore joué chez nous un rôle évident de modèles obligés. (Laurent, Legros-Streel & Legros 1985, p. 204.)

Dans une quinzaine de manuels français, on ne cite aucun auteur belge, tandis que dans les autres, ce sont toujours les noms des mêmes écrivains, notamment flamands, qui reviennent, à savoir « Verhaeren, Maeterlinck, De Coster, Rodenbach, Van Lerberghe, Ghelderode, Carême, Crommelynck, Michaux, Elskamp (cités par ordre décroissant de fréquence) » (*loc. cit.*). Le soi-disant mythe flamand reste le modèle d'interprétation par préférence :

Lorsqu'il y a commentaire, on demeure frappé de l'insistance, confirmée par le choix des textes, sur les mêmes thèmes, qui composent l'image « nordique » que se font de la Belgique nombre de Français cultivés : mer, brume, « plat pays », moulins, vieux quais, béguinages, sensualité et mysticisme... bref toute la mythologie d'un certain type flamand. C'est donc bien un regard français qui définit ici une « belgitude » par ses différences, ses exotismes. (*Loc. cit.*)

De même, le classique Lagarde & Michard, qui, en 1961, dans une nouvelle édition par ailleurs inchangée du tome V (datant de 1955), publie un supplément d'environ soixante pages sur la littérature 'française' de Belgique, souligne l'exotisme flamand comme il est perçu du côté français. L'appendice n'est inséré que dans les exemplaires destinés au marché belge et il ne fait que

confirmer la règle selon laquelle « la littérature belge, dont la mise à part semble ici consacrer la spécificité, reste marquée par le double caractère signalé ci-dessus : un exotisme sans cesse référé aux canons parisiens » (*op cit.*, p. 205). Jean-Louis Dufays (1999) arrive à la même conclusion. Se basant sur un corpus qui comprend aussi des livres publiés dans les années 1990, il peut constater que, pendant les cinquante dernières années, les manuels littéraires produits en France n'ont pas beaucoup changé en ce qui concerne le silence réservé à la littérature belge :

[D]ans leur ensemble, les manuels français se désintéressent à peu près totalement des auteurs belges d'expression française, et lorsqu'ils les évoquent, c'est pour les citer de manière indistincte au milieu de leurs collègues français, en se contentant tout au plus de signaler le caractère « nordique » de certaines de leur thématiques. Ceci confirme un constat déjà maintes fois effectué : aux yeux des Français, la littérature française se confond avec la production hexagonale. (*Op. cit.*, p. 152.)

Au milieu des années 1970, les choses changent un peu, et d'autres écrivains belges que les vieux Flamands, dits exotiques, obtiennent droit de cité dans les manuels. Frickx et Klinkenberg (1980) adoptent une optique sociologique dans leur livre, en même temps qu'ils déplacent le centre parisien vers un contexte belge :

La volonté d'émancipation vis-à-vis de Paris est fort sensible : nos auteurs ne sont plus systématiquement référés à des modèles français ; les situations et les courants observés sont plus volontiers mis en rapport avec les conditions matérielles et institutionnelles de la production en Belgique : la littérature y perd un peu de son autonomie idéaliste pour retrouver ses déterminations concrètes les plus immédiates, et les plus spécifiques. De même, l'attention portée à l'expression de notre littérature reconnaît et décrit des problèmes d'écriture propres aux régions de marches : souci grammatical, hypercorrectisme ou fantaisie débridée... Enfin, le choix des textes s'élargit à des œuvres en langue dialectale et en français régional comme aux genres paralittéraires (B.D., cinéma). (Laurent, Legros-Streel & Legros 1985, pp. 207-208. Voir aussi Dufays 1999, p. 159.)

Laurent et ses collaborateurs estiment donc avoir observé un changement signifiant un plus grand intérêt pour ce qui est la production littéraire en Belgique. Cependant, ils considèrent que la présence (ou l'absence) de la littérature belge dans les manuels pendant les différentes époques est plutôt accidentelle. Pour que l'étude de cette littérature puisse devenir obligatoire, il faudrait, à leur avis, tout d'abord en définir les objectifs :

Une interrogation sérieuse sur les buts poursuivis n'en demeure pas moins un préalable indispensable à l'éventuelle ouverture d'un cours de littérature belge dans l'enseignement de demain [...]. (*Op. cit.*, p. 215.)

Dans une étude récente, Dufays (1999) résume les études antérieures réalisées dans le domaine de l'enseignement de la littérature belge en y ajoutant un corpus d'une vingtaine de programmes et d'une soixantaine de manuels scolaires datant de 1895 aux années 1990. Même si la conclusion en est que « le discours de l'école belge à l'endroit de la littérature nationale s'est signalé tout au long du siècle par sa discrétion » (*op. cit.*, p. 160), il n'en ressort pas moins que, pendant certaines périodes (les années 1920 et 1930 ainsi qu'à partir du milieu des années 1970), il est possible de discerner un intérêt croissant pour la littérature belge dans les programmes et les manuels scolaires. Par contre, la période 1960-1975 se caractérise par une absence totale des mots *belge* et *Belgique* dans les programmes scolaires. Dufays ne considère pas que les différences constatées entre les périodes soient entièrement dues au hasard (*cf.* Laurent, Legros-Streel & Legros 1985), mais il y voit certains rapports avec le climat politique de chaque époque.

L'année 1983 signifie un tournant. (Voir Dufays 1999, pp. 157-159.) Un certain essor de la littérature belge se fait sentir. Klinkenberg (1983) décrit cette évolution vers un plus grand intérêt pour la littérature autochtone. Jusqu'en 1983, la situation reste, en somme, inchangée. C'est vers cette époque que l'on voit se remplir les salles où sont donnés les cours universitaires de littérature belge, que la maison d'édition bruxelloise Labor lance sa publication de littérature belge en livre de poche et que les professeurs commencent à vouloir se perfectionner en la matière. Klinkenberg pose toutefois la question de savoir s'il est nécessaire d'enseigner la littérature belge (« Mais enfin, faut-il vraiment l'enseigner, cette littérature belge ? »), une question à laquelle beaucoup de gens – professeurs à l'université et d'autres – ont répondu par la négative en affirmant que ce serait une perte de temps et que l'on risquerait d'être obligé de rayer les grands écrivains du programme pour faire place à des écrivains moins importants. Or, la conclusion à laquelle arrive Klinkenberg est que l'étude de la littérature de son propre pays est primordiale, surtout pour des raisons d'identité. (Voir aussi Emond 1980, pp. 31-32, 58.)

D'après Joseph Duhamel (1994), l'attitude vis-à-vis de la littérature belge est devenue plus positive qu'avant. Duhamel est employé dans une section du Service de la promotion des lettres belges qui a pour tâche d'aider les enseignants et les étudiants de tous niveaux à mieux connaître la littérature francophone de Belgique. En juin 1994, Duhamel confirme en principe l'article de Klinkenberg résumé ci-dessus. Dans les années 1970, époque où Duhamel finissait ses propres études universitaires, l'enseignement universitaire de la

littérature belge de langue française était pratiquement inexistant. Quaghebeur (1995, p. 18) décrit la situation comme suit : « Pour les étudiants que nous étions en 60-70, le corpus belge était hors-jeu, hors-lieu. Il était censé ne présenter aucun intérêt et ne pouvait bien sûr pas entrer en lice avec le corpus français ». L'expert en la matière fut Joseph Hanse, dont l'*Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique* (1958) est restée un ouvrage incontournable pour la période antérieure à 1940. Un cours consacré à la littérature belge fut en effet proposé aux étudiants, mais ceux-ci furent peu nombreux à le suivre. Un changement se manifeste dès le début des années 1980, quand les étudiants commencent à affluer pour assister aux cours de littérature belge donnés dans les universités francophones du pays. Paul Aron à Bruxelles, Jean-Marie Klinkenberg à Liège et Michel Otten à Louvain-la-Neuve sont les garants de la bonne qualité de l'enseignement. Un changement d'attitude parmi les professeurs des écoles se fait également sentir : tandis que, vingt ans auparavant, on se méfiait d'un professeur qui parlait de littérature belge, ce sont maintenant les meilleurs professeurs, les professeurs progressistes, qui incorporent certains auteurs belges à leurs cours. Cela se fait dans une proportion qui dépend essentiellement de chaque professeur individuellement. Les programmes ne préconisent ni ne définissent le cadre de la pratique de l'enseignement de la littérature belge, tout au plus y trouve-t-on une recommandation d'ordre général. (Voir aussi Adam, Cels & Magos 1998, pp. 27-28 ; Libens 1998a, pp. 33-34 ; *id.* 1998b, p. 82 ; Dufays 1999 ; Robert 1999, p. 22.) Les manuels et les anthologies font défaut. La publication du livre de Frickx & Klinkenberg mentionné ci-dessus, *La littérature française de Belgique*, a vite cessé. Cependant, juste à temps pour le dixième anniversaire de leur collection de livres de poche (Espace Nord), les éditions Labor publient *Espace Nord l'anthologie*. Dans la préface, Jean-Marie Klinkenberg écrit :

Au moment où elle se donnait sa mission, l'anthologie Espace Nord s'est trouvée habitée par une ambition. Il s'agissait de remplacer les feuilles photocopiées qui se plient et se froissent au fond des cartables et des sacs à dos de nos étudiants et étudiantes, et qui, trop souvent, leur font ignorer le goût du livre. Car cette anthologie entend aussi combler une lacune sur le marché des anthologies. (*Op. cit.*, p 11.)

Duhamel affirme que l'anthologie en question signifie un apport considérable sans pouvoir combler la lacune. Au sein du Service de la promotion des lettres belges, on essaie de remédier à cette carence : cours de perfectionnement pour les professeurs, expositions, visites d'écrivains belges dans les écoles, aide aux professeurs et aux élèves au cours de leurs études littéraires. (Voir aussi Duhamel & Hesse 1995, p. 16.)

En septembre 1996, le discours a changé. L'aperçu historique reste le même : dans le secteur de l'enseignement, la littérature autochtone avait été réduite à la portion congrue jusque dans les années 1980, après quoi, pendant quelques années, l'incorporation d'écrivains belges dans le corpus enseigné avait même été à la mode. Selon Duhamel (1996), cela n'est plus le cas, et il souligne l'importance qu'il y a à mettre l'accent sur les grands écrivains français. Il est important que l'enseignement de la littérature belge ne soit pas un but en soi. Les écrivains belges doivent faire partie d'un contexte et être étudiés dans la mesure où ils représentent un courant littéraire, au même titre que d'autres écrivains de par le monde. Un tel point de vue, affirme Duhamel, correspond à celui des écrivains belges eux-mêmes, pour qui les questions de l'appartenance nationale et de l'identité seraient moins importantes que les affinités, avec les écrivains de France et d'ailleurs, définies selon une certaine esthétique littéraire. On est arrivé à la période que Lise Gauvain (1985, p. 260) appelle « post-nationale ». Dans les années 1980, en Belgique, on n'avait pas dépassé la phase pendant laquelle on tend à surévaluer la production littéraire de son propre pays, tandis que par exemple, au Québec, l'étude du corpus national avait évolué vers un plus grand internationalisme et un intérêt croissant pour des questions littéraires plus générales comme les genres et les théories de la littérature :

Au fond, [dans les années 1980,] on en est, en Belgique, à souhaiter et à envisager des modalités de ce que pourrait être l'enseignement de la littérature française de Belgique, en même temps qu'on se méfie un peu d'une telle chose. Au Québec, on est dans une période qu'on pourrait appeler post-nationale, en ce qui concerne l'enseignement tout au moins. On a survalorisé semble-t-il, la littérature québécoise. Il est temps maintenant de passer à autre chose. On s'intéresse davantage à des questions de genre, de théorie littéraire et on cherche à intégrer différents corpus nationaux dans cet enseignement, disons, post-national. J'ai l'impression que vous êtes, d'une part, en attente de l'institution ou en attente de lieux de pouvoir déterminés alors qu'au Québec on essaie plutôt maintenant de sortir de l'aspect parfois artificiel que peut amener une reconnaissance trop forte d'un corpus national. (*Loc. cit.*)

Dans les années 1980, en Belgique, on se trouvait encore en plein processus de fédéralisation. Les nouvelles institutions dans le domaine de la culture et de l'enseignement, mises en place par la Communauté française, avaient pour objectif de valoriser la francophonie de la nation belge (pour contrebalancer la poussée flamande, la néerlandophonie). En 1993, après la transition définitive au fédéralisme, on semble, dans le discours officiel sur l'enseignement de la littérature, ne plus vouloir parler en termes nationaux. La question reste de savoir s'il s'agit effectivement d'une perspective littéraire plus large, plus internationale, ou s'il s'agit plutôt d'un retour à un système antérieur, déterminé

par la France. Quoiqu'il en soit, la parution, en 1999, d'une anthologie, richement commentée et illustrée, consacrée à la *Littérature belge de langue française* (Joiret & Bernard 1999), facilitera sans doute la tâche aux enseignants désireux d'intégrer la littérature autochtone dans leurs cours. (Voir aussi *Littératures belges de langue française (1830-2000). Histoire & perspectives*, 2000.)

6.7 Changement de cap

« On a parfois l'impression, en cette année de 1980, de se trouver à un tournant ». C'est Marc Quaghebeur (1980b, p. 23), dans l'introduction au catalogue de l'exposition *Europalia 80 Belgique*, qui écrit ces mots. (Voir aussi Emond 1980, *passim*.) Après coup, on constate unanimement qu'il en est bien ainsi, et on y voit un rapport avec la fédéralisation. Aron & Bertrand (1996, p. 7) soulignent que « la phase émancipatrice qu'a connue notre littérature durant les années 1980 doit aussi beaucoup à la mise en place d'un état fédéral, dans la mesure où l'espace francophone s'est vu doté d'une territorialité au sein de laquelle a pu se reconnaître et s'épanouir un large sentiment identitaire ». Des mots tels que « reconnaître », « s'épanouir » et « large » donnent à la notion d'identité une connotation positive. Cela pourrait sembler un paradoxe, car la fédéralisation signifie que les écrivains les plus dotés d'identité, ceux qui avaient contribué le plus à légitimer le champ littéraire en Belgique francophone, à savoir les Flamands écrivant en français, abandonnent ce champ. (Voir sous 4.6.4.) Mais la délimitation des frontières de la francophonie signifie également l'obligation de réfléchir, de prendre position. On se trouvait à un carrefour.

Parmi les textes à caractère 'de carrefour' qu'on cite souvent en exemple, se trouvent – à part le catalogue d'*Europalia* même – un dossier intitulé « Une autre Belgique » faisant partie d'un numéro de la revue française *Les Nouvelles Littéraires* (1976), le numéro spécial de la *Revue de l'Université de Bruxelles* (1980 :1-4) intitulé « La Belgique malgré tout » ainsi que les « Balises pour l'histoire de nos lettres » (*in* : *Alphabet des lettres belges de langue françaises* 1982) de Quaghebeur, ouvrage contesté qui fait date, déjà cité.

6.7.1 « Une autre Belgique »

Le dossier « Une autre Belgique », désormais classique, du numéro de novembre 1976 des *Nouvelles Littéraires* est souvent cité, notamment à propos de la « belgitude ». Le sociologue Claude Javeau y pose la question « Y a-t-il une belgitude ? », mais cette notion est également attribuée à Pierre Mertens, rédacteur du dossier. Dès les années 1970, cet écrivain donne le ton dans l'institution littéraire en Belgique francophone. C'est lui qui, dans un article qui fait époque, présente le dossier en question. Il y parle de la difficulté de

maintenir son identité belge à côté de la France, magnifique mais tellement sûre d'elle. Sa contribution pourrait être vue comme un exemple de la stratégie qu'adoptent selon Bourdieu (1992) les agents socialement ou géographiquement marginaux :

C'est dans la confrontation avec des artistes et des écrivains parisiens et bourgeois, qui les repousse du côté du peuple, que les écrivains et les artistes issus des classes populaires ou de la petite bourgeoisie provinciale sont conduits à découvrir ce qui les distingue négativement, ou même, par exception, à l'assumer et à le revendiquer [...]. (*Op. cit.* p. 366.)

Mertens met en garde contre l'imitation servile aussi bien que contre le reniement exagéré. Il propose d'accepter sa bâtardise et son pays multiculturel, d'en reconnaître les avantages. Dans le conseil « d'assumer son indigénisme », nous trouvons presque mot à mot la pensée de Bourdieu. Dans l'article se trouvent d'ailleurs aussi nombre de mots et de formules devenus des notions-clés, quand on parle de la situation des écrivains belges, comme « exil », « déracinement », « bâtardise », « de nulle part et de partout » :

Et beaucoup d'entre nous subissent leurs modestes origines telle une circonstance aggravante du crime originel d'exister ! [...] Tant d'entre nous se sentent dispensés de partir pour trouver l'exil : ne l'ont-ils pas découvert d'emblée ici et maintenant ? Quel voyage pourrait encore accroître leur déracinement ? [...] Et on aimerait penser que la meilleure façon, la seule chance d'être universel, ce serait d'assumer son indigénisme. – Seulement voilà : un écrivain francophone de Belgique, s'il n'est pas édité à Paris, se voit privé de toute existence intellectuelle. Et un Flamand, s'il n'a fait le détour d'Amsterdam, n'a pas beaucoup plus de surface. On se retrouve, comme sans y penser, dans la peau d'un homme de lettres français ou hollandais tout juste muni d'un passeport belge. Du coup on ne se définit plus, dans la réaction aussi bien que dans l'adhésion, que par rapport à l'Autre, soit qu'on donne dans une imitation servile, soit qu'on se retranche dans une récusation outragée. [...] La France est si féconde : sa culture l'écrase autant qu'elle l'exalte. [...] Aussi égocentrique qu'infidèle ou ingrate [...] sourde à tant de messages venus d'ailleurs. [...] Quand donc saurons-nous vivre comme un privilège notre bâtardise, notre statut de fils de personne ? [...] Quand donc découvrirons-nous le bonheur de ne devoir de comptes à aucune culture et celui d'être situés au point d'intersection de toutes les influences ? [...] A égale distance d'une vergogne imbécile et d'un orgueil déplacé, telle pourrait être notre « troisième voie ». Tel serait – si l'on ose rêver – le « défi belge ». N'étant plus tributaires de personne, nous serions enfin de nulle part et de partout. Ni Belges honteux, ni Belges arrogants. (Mertens 1976, p. 14.)

De même que « l'âme belge » (voir sous 4.5.7), la « belgitude » a été mal comprise, voire ridiculisée. Personne ne s'y réfère guère plus (voir Emond 1980, *passim*), et dans un entretien avec Jean de La Guérvivière du *Monde*, Mertens souligne qu'elle devait être comprise ironiquement et que le premier objectif des articles parus dans *Les Nouvelles Littéraires* était de mettre fin à l'exode des intellectuels belges. Il continue :

Oui pourquoi partir, puisque, malgré tout, notre imaginaire est fécondé sur place et que, sans prétendre à une spécificité belge, ce qui serait un peu infantile, il est quand même loisible de considérer que nous avons des génies. Je dirais – avec beaucoup de guillemets – que des génies particuliers, que le surréalisme, que le symbolisme, que le fantastique, que le réalisme magique se sont quand même illustrés en Belgique de façon relativement originale. (Mertens cité par La Guérvivière 1994, pp. 131-132.)

« Une autre Belgique » a été étudiée à fond par – entre autres - Biron ([1991] 1994, pp. 323-327), et je ne répéterai pas ici ce que d'autres ont déjà dit. Il convient pourtant de noter que l'aspect flamand n'est pas tout à fait absent de ce document, dont le but était de mettre en relief l'identité belge francophone, non seulement à l'adresse de la France mais aussi – du moins peut-on le croire – à l'égard de la partie septentrionale de la Belgique. Dans son article (voir la citation ci-dessus), Mertens fait mention de ses confrères néerlandophones et de leur dépendance d'Amsterdam comme un parallèle à la dépendance francophone de Paris. Et Jacques De Decker – tout comme dans le catalogue d'Europalia déjà cité – avait été désigné pour rendre compte de ce qui se passait de l'autre côté de la frontière linguistique. Dans sa contribution, « Du côté de la Flandre », il fait remarquer que la Flandre, à la différence de la Wallonie, a réussi à se créer une forte identité culturelle. Comme explication possible il avance le fait que le néerlandais – contrairement au français – n'est pas une 'grande' langue culturelle, ce qui incite à s'ouvrir au cosmopolitisme :

Si Liège, Namur, Mons et Bruxelles demeurent essentiellement tournées vers Paris et la France, Anvers, Gand, Hasselt ou Brussel sont à l'affût de ce qui se produit dans tous les grands centres de création et de réflexion du monde, sans en privilégier aucun. C'est là l'avantage de ne pas disposer d'une langue de grand rayonnement intellectuel, mais de devoir en acquérir une par l'apprentissage. (*Op. cit.*, p. 15.)

6.7.2 « La Belgique malgré tout »

En 1980, pour commémorer le 150^e anniversaire de la naissance de la nation belge, on demande à un certain nombre d'écrivains d'écrire un texte sur la Belgique. Henri Michaux décline cette offre, mais aussi, entre autres, Françoise

Mallet-Joris et Guy Vaes (voir Sojcher 1980, p. VII). Quelque soixante-dix écrivains de Bruxelles, de Flandre et de Wallonie répondent à l'invitation, dont quelques étrangers vivant depuis longtemps en Belgique, ou encore des Belges vivant à l'étranger. La plupart sont francophones, mais parmi les auteurs contribuant au volume se trouvent aussi les Flamands néerlandophones Hugo Claus, Freddy De Vree, Jef Geeraerts, Daniël Robberechts, Stefaan van den Bremt et Johnnie Verstraete (voir *op. cit.*, p. VI). Les textes ainsi réunis formeront le numéro spécial de la *Revue de l'Université de Bruxelles* intitulé « La Belgique malgré tout ». Beaucoup des écrivains cités y décrivent leurs sentiments – souvent ambigus – à l'égard de leur pays d'origine, « ce pays nullilingue » (Rombaut 1980, p. 423).

Tout comme « Une autre Belgique », « La Belgique malgré tout » a également fait l'objet d'études (voir par exemple Kirsch 1987, pp. 457-469). Plusieurs notions-clés déjà citées reviennent dans ces textes, et l'absence de perspective politique est également mise en évidence. Ainsi, par exemple, par Biron ([1991] 1994), qui à ce sujet oppose aux écrivains francophones les Flamands néerlandophones Hugo Claus et Jef Geeraerts :

Seuls Hugo Claus et Jef Geeraerts, deux Flamands, se situent manifestement du côté de la politique. Timides héritiers de mai 68, les écrivains francophones tendent à confirmer l'hypothèse globale d'Andrienne selon laquelle la Belgique littéraire de langue française est politiquement très peu conscientisée. (*Op. cit.*, p. 375.)

Par la suite, les études et les commentaires déjà parus sur « La Belgique malgré tout » ne seront plus pris en considération dans mon travail. Dans ce sous-chapitre, une attention particulière sera plutôt accordée aux textes dans lesquels se fait sentir la double perspective linguistique qui est le point de départ même de la présente étude. Comme cela a déjà été dit, quelques-uns des derniers écrivains francophones d'origine flamande (Mallet-Joris et Vaes) se sont abstenus de contribuer au volume. D'autres, en revanche, comme par exemple, Jean Muno, Paul Neuhuys, Marc Rombaut, Paul Willems et Liliane Wouters, ont accepté d'y participer. Chez quelques-uns – comme aussi chez les Flamands néerlandophones De Vree et Verstraete d'ailleurs – le dualisme constitue le sujet même de leur contribution. Dans l'exemple bilingue de Verstraete (1980), on retrouve en condensé le dilemme linguistique de la Belgique :

Chers Francophones

Ne croyez pas que la signalisation dans nos locaux est rédigée en néerlandais uniquement, puisque certains Flamands trouvent que tout est indiqué en français. Merci.

La Fédération Bruxelloise.

Beste Vlamingen

Wees er niet van overtuigd dat in onze lokalen alles uitsluitend in het frans staat aangeduid, daar sommige Franstaligen vinden dat alles hier enkel in het nederlands staat. Dank u.

De Brusselse Federatie

(*Op.cit.*, p. 471.)

Le ton humoristique caractérise également les textes de Jacques De Decker et de Liliane Wouters. L'« Histoire de Belgique racontée à Irina » de De Decker, sous forme d'un conte de fées, raconte comment le premier ministre Wilfried Martens perd la Constitution du Royaume. Dans son désarroi, il se tourne vers le roi Baudouin, et une certaine confusion linguistique s'ensuit :

Il [*sc.* Wilfried Martens] parlait flamand comme chaque fois qu'il était un peu énervé. Baudouin lui demanda de ralentir son débit : Herman Teirlinck l'avait initié aux subtilités de la langue de Vondel, mais ne lui avait pas appris à se débattre dans les infinies nuances des accents régionaux. Or, lorsque Wilfried sortait de ses gonds, il ne pinçait plus son A.B.N. [Algemeen Beschaafd Nederlands, *sc.* le néerlandais standardisé] comme il le faisait devant les caméras de la BRT. – « Calmez-vous, beste vriend », lui dit Baudouin. (*Op cit.*, p. 92.)

Le roi convoque d'urgence les leaders politiques à une réunion au château. Certains auront par la suite recours à des écrivains et à des personnages de romans pour résoudre le mystère de la Constitution perdue. Les régions et les groupes linguistiques sont équitablement représentés par Simenon avec Maigret (la Wallonie), Vandersteen avec Suske et Wilke (la Flandre) et par Hergé avec Tintin et Henri Vernes avec Bob Morane (Bruxelles). Suivant le conseil de la fille de Jean Ray (1887-1964, pseudonyme de Raymond De Kremer, qui sous un autre pseudonyme, John Flanders, écrivait aussi en néerlandais), on demande à Henri Vernes de remplacer son célèbre compatriote bilingue : « Allez voir Henri Vernes à Bruxelles, c'est un vieux copain de papa. Il ne parle que le français, mais il n'a rien contre les Flamands » (*op. cit.*, p. 98). Un véritable travail d'équipe à travers les champs littéraires donc, avec des représentants des genres marginaux, paralittéraires (polar, BD, fantastique), grâce auxquels le champ littéraire – périphérique – en Belgique francophone a obtenu une certaine légitimité vis-à-vis de la France.

La satire futuriste de Wouters, « Documents », a elle aussi rapport à la sphère littéraire et à la question linguistique. Les documents auxquels renvoie le titre sont de vieux documents retrouvés en 2743, dont quelques-uns constituent des « témoignages de plus à verser au dossier du racisme, plus précisément du

racisme linguistique » (*op. cit.*, p. 489). L'un d'eux est un fragment d'une pièce de théâtre qui rend compte d'une conversation entre un commissaire linguistique « ouallon » (Delousse) et un « apatride linguistique » (Peer). Sur un ton teinté d'humour noir, le dilemme de l'écrivain flamand d'expression française est mis en évidence. S'agirait-il peut-être du dernier enfant français de Mère Flandre ?

Delousse – Enfin, mon ami, je ne vous comprends pas. Vous fuyez la zone flamande. Vous êtes écrivain. Vous désirez vivre et travailler à Bruxelles.

Peer – J'écris en français.

Delousse – Avec un nom comme Peer ? Impossible.

Peer – Je ne peux tout de même pas m'appeler Poire !

Delousse – L'article 5302 est formel : « Chaque citoyen ouallon a l'obligation de porter un nom de consonance française »

Peer – Mais je ne suis pas Ouallon ! Je suis Flamand.

Delousse – Alors, retournez chez eux.

Peer – Je vous dis que j'écris en français.

Delousse – Alors, faites traduire votre nom. [...] Enfin, on ne prononce pas le double vé. Vous vous obstinez à prononcer le double vé. Le double vé n'est pas français, le double vé n'existe pas.

Peer – Wallon.

Delousse – Ouallon, ouagon, ouécé.

Peer – Je ne peux pas dire le double vé ?

Delousse – Puisque je vous dis qu'il n'existe pas.

Peer – Vous en êtes sûr ?

Delousse – Formel. (*Op cit.*, pp. 490-491.)

Si l'existence du double vé pouvait être niée d'une manière si catégorique, il en irait probablement de même pour l'écrivain flamand d'expression française. Le dernier document du texte de Wouters est d'ailleurs un avis de décès dans lequel est annoncé le « décès de Madame BELGIQUE – BELGIE » (p. 499).

La question de l'appartenance linguistique est mise en évidence dans d'autres contributions aussi, mais sur un ton plus grave. Dans « Quatre poèmes » de Paul Neuhuys, on trouve quelques lignes qui portent sur la question de savoir comment, dans une sphère de culture flamande, revendiquer son droit à la langue française :

Je poursuivais comme une meute discordante mes études.

Un professeur nous lisait des vers de Guido Gezelle
sur le murmure des roseaux au bord de la Lys.

Un jour, il me demanda :

Pourquoi parlez vous une langue qui ne vous appartient pas ?

J'étais furieux, on n'est pas tourte à ce point là » ! (*Op. cit.*, p. 367.)

Le texte de Paul Willems (« J'aime le 'non-état' qu'est ce pays ») se termine par un long passage, qui devient un plaidoyer pour le droit de chaque écrivain de faire usage de la langue dans laquelle il a été élevé. Selon lui, l'écrivain ne choisit pas la langue. Ce serait plutôt la langue qui choisit l'écrivain. C'est pourquoi toute mise en question de la légitimité d'une certaine appartenance linguistique serait injuste. Willems, pour sa part, tout en prenant ses distances à l'égard de toute forme d'abus de pouvoir, plaide pour le maintien de la Belgique unitaire :

L'écrivain ne choisit pas entre le néerlandais, le français ou l'anglais. On choisit son « écriture » on bâtit son « monde », mais on ne choisit pas sa langue. On se sert de la langue que l'on a reçue. [...] Ce choix, je l'ai fait, ou plutôt, il s'est fait d'après la situation que je vivais et les matériaux dont je disposais. Si j'ai regretté longtemps de ne pouvoir écrire en néerlandais, ce regret est resté théorique. Ma langue, le français, s'est forgée en même temps que la perception que j'avais des choses dont je parlais. [...] Par conséquent je ne pouvais changer de langue sans risquer de devoir traduire en néerlandais ce que je sentais en français. Et je crois peu important que l'on écrive dans une langue plutôt que dans une autre. – D'autre part j'ai compris, il n'y a pas si longtemps, que la querelle des langues est devenue un nouveau racisme. L'ennemi est celui qui dit « ja » ou qui dit « oui », comme s'il avait la peau noire ou jaune. J'ai été moi-même l'objet d'attaques du côté flamand parce que j'écrivais en français et du côté francophone parce que je parle néerlandais. J'ai décidé désormais de ne plus entrer dans ce jeu. Je refuse toute discrimination linguistique comme portant en elle les germes d'un fascisme. [...] J'espère que les tentatives de messianisme de la Flandre et de la Wallonie échoueront et que deux petites nations ne remplaceront pas notre merveilleux refus de nation. (*Op cit.*, pp. 487-488.)

Tandis que le passage de Willems cité ci-dessus semble être un plaidoyer pour la langue maternelle, « la langue que l'on a reçue », il en est tout autrement du texte de Frans De Haes. Pour De Haes, il était important de *choisir* une langue ou, peut-être plutôt de *ne pas* choisir l'autre langue. Dans « Square Ambiorix », il décrit sa révolte contre son père, révolte qui consistait à réfuter la langue d'origine, le néerlandais, en faveur du français, langue empruntée : « Enfin mon oreille s'est ouverte très tôt à cette langue 'anti-père' taraudant le patois maternel : le français » (*op. cit.*, p. 108). Le père, Jos De Haes, était un écrivain néerlandophone connu, et pour prendre ses distances à son égard, le fils choisit d'écrire en français. Mais il ne se qualifie pas d'écrivain flamand francophone : « Ecrivain très peu, j'écrivais en français, mais je n'appartiens aucunement à ceux que l'on appelle les écrivains flamands de langue française ou les écrivains

francophones de Flandre » (p. 103). Le choix linguistique de Frans De Haes n'est pas déterminé par l'enseignement, le milieu culturel, des prises de position politiques ou par une valorisation linguistique quelconque. Même si sa mère avait reçu une partie de sa formation scolaire en français et même si son néerlandais était teinté de français, le choix linguistique du fils n'est pas à considérer comme une prise de position pour sa mère, mais *contre* son père. Il semble vivre son bilinguisme comme une contrainte plutôt que comme une richesse. Pourtant, comme certains autres qui ont rejeté une langue, il est obligé de constater que la langue refoulée reste vivante et qu'elle apparaît, quand l'inconscient prend le dessus sur le conscient. (Voir Lilar 1976, p. 41 : « Ainsi arrivait-il qu'ayant vécu en français, l'on mourût en flamand ». Voir aussi ci-dessous.)

Ce « choix » ne m'a donc nullement été imposé par l'éducation ni par l'ambiance culturelle, voire, politique, du moment, ni même par quelconque croyance (toujours idiote) à la supériorité d'une langue par rapport à une autre. Au contraire, j'y vois beaucoup plus une contrainte interne qu'externe. [...] [S]i à certains ce bilinguisme quotidien doublé d'un unilinguisme dans l'écrit peut paraître une richesse, je l'éprouve souvent, quant à moi, comme une pauvreté fondamentale ou, plus encore, comme un obstacle imprécis, comme une source à jet continu de peur et d'aphasie. [...] Je rêve dans les deux langues et j'écris en français (le refoulement de la langue paternelle n'a donc que partiellement réussi). Ecrire simultanément dans les deux langues me semble (définitivement ?) impossible. (De Haes 1980, pp. 104-106.)

Frans De Haes apparaît comme un paradoxe, un dépasseur de champs récalcitrant (à l'instar de Neel Doff ; voir sous 5.0).

Le texte suivant de Suzanne Lilar, au contraire, est une prise de position claire et nette en faveur du dualisme et du bilinguisme. C'est une scène tirée de sa pièce de théâtre *Tous les chemins mènent au ciel* (1948), dans laquelle la jeune béguine Ludgarde s'entretient avec un chevalier français. De cette scène, tout comme du passage de Frans De Haes cité ci-dessus, il ressort qu'une langue refoulée, peut-être stigmatisée, prend le dessus quand jaillissent des sentiments forts et intenses :

LE CHEVALIER

On parlait donc flamand dans votre famille ?

LUDGARDE

Non, Messire, français, mais dans la colère le flamand remonte.

LE CHEVALIER

Ah, oui ?

LUDGARDE

C'est bien étrange, dans la tendresse aussi... (Lilar 1980, pp. 284-285.)

Les derniers mots de Ludgarde montrent que le dualisme qui existe entre l'amour et la haine peut représenter deux faces de la même chose :

LUDGARDE

Oh! Messire, on peut être double. On peut aimer et haïr. Il m'arrive de penser que la Flandre aussi est double. Elle se défend d'aimer la France parce qu'elle y est portée. Beaucoup naissent ainsi au pays de Flandre avec un double amour au cœur. Tout le reste est politique. (*Op. cit.*, p. 286.)

Selon l'interprétation de Suzanne Lilar elle-même, ces propos reflètent la situation des écrivains flamands francophones – et celle de la Belgique :

Déchiré entre sa sensibilité propre et le « génie » de la langue dont il se sert, l'écrivain flamand de langue française ne fait que représenter plus exemplairement la situation et le destin de ce pays d'entre-deux qu'est la Belgique, toujours partagée entre ses fidélités et ses tentations – en particulier la fascination historique de la civilisation française. (Loc. cit.)

6.7.2.1 « Belgique toujours grande et belle »

En 1998 paraît un numéro spécial de la *Revue de l'Université de Bruxelles* (1998 :1-2) intitulé « Belgique toujours grande et belle », qui pourrait être considéré comme un pendant de « La Belgique malgré tout ». Pourtant, la comparaison entre les deux est difficile à faire, ce que constatent aussi les responsables du nouveau numéro, Antoine Pickels et Jacques Sojcher (1998). Dix-huit ans séparent les deux publications, la première étant composée principalement de textes écrits par des écrivains, tandis que les 126 contributions de la seconde ont été apportées par « des gens de culture au sens très large, mais aussi de la société civile » (*op. cit.*, p. 12). Le résultat est décrit comme un « grand mélange carnavalesque » (p. 15), et des notions telles que « la bâtarde et le métissage » sont mises en valeur (p. 16). Les participants représentent les six régions et communautés linguistiques belges, même si la plupart d'entre eux sont francophones. Comme un fil rouge se distingue l'espoir que la vie commune des différents groupes pourra se poursuivre à l'amiable : « [S]i une séparation ou une fédéralisation accrue devaient advenir en Belgique, qu'au moins cela se fasse cette fois sur un principe d'ouverture plutôt que de repli » (p. 16).

Parmi les néerlandophones se trouvent, entre autres, deux des écrivains flamands les plus appréciés de notre époque, Hugo Claus et Kristien

Hemmerechts. Tandis que la contribution de Claus (1998) consiste en un poème ludique plein d'ironie sur les rumeurs le concernant, qui font savoir que « Monsieur ne peut plus la Flandre souffrir, / Monsieur s'exile, monsieur se tire » (p. 421), celle de Hemmerechts (1998) traite plus directement de la frontière linguistique qui sépare les écrivains belges. Même si son texte raconte l'expérience d'une tournée littéraire qui rassemble des écrivains belges tant néerlandophones que francophones, il nous fait comprendre que ces écrivains se connaissent mal et que la barrière linguistique se franchit difficilement :

Bergen/Mons. Pour moi, ce n'était jamais autre chose qu'un panneau indicateur. Aujourd'hui s'y déroule la première représentation de « Saint Amour » en Wallonie. Le « Saint Amour tricolore » comme Jef Lambrecht a intitulé cette manifestation culturelle en tournée avec des écrivains de Flandre et de Wallonie qui, dans le meilleur des cas, connaissent l'une ou l'autre œuvre des autres sans se connaître pour autant personnellement. [...] À chaque rencontre avec nos collègues wallons, ma connaissance du français semble s'estomper. Ma bouche se rebelle de plus en plus contre ces sons étrangers. C'est quelque peu désespérant quand je songe à toutes les heures de cours de français que j'ai suivies à l'école et à tout le français que, petite fille, j'ai entendu dans la rue et dans les magasins. Kloos [sc. Hugo Claus] est plus sensé que moi : il lit exclusivement en néerlandais. « Moi petit Flamand », dit-il, « moi pas parler français. » Il le parle cent fois plus couramment que moi. Un grand monsieur, sage, modeste. (*Op. cit.*, pp. 118-119.)

La déclaration d'amour-haine de Geert van Istendael (1998) envers la Belgique contient aussi un passage sur l'ambiguïté linguistique ressentie par plus d'un écrivain belge :

J'aime la Belgique parce qu'on y parle français et parce que l'école m'a permis d'apprendre le français dans le détail – cette langue claire, à la fois réservée et vive qui, qu'elle soit écoutée, parlée ou lue, me procure toujours des plaisirs raffinés. Je hais la Belgique parce que ce français hautain a voulu détruire mon néerlandais, parce qu'il l'a envoyé à la porcherie, parce qu'il a chassé ma langue de l'école, parce que la Belgique ne lui a rendu justice qu'après un siècle de mauvaise volonté et de violation de ses droits – et de résistance opiniâtre contre cette injustice. (*Op. cit.*, p. 431.)

Jacqueline Harpman (1998), écrivain francophone qui, en général, se déclare peu préoccupée de son identité – nationale, linguistique ou littéraire (voir par exemple Andrianne 1993, pp. 268-269) – saisit toutefois ici l'occasion d'avancer une explication quant au terme linguistique « belge ». Pendant son enfance, en exil au Maroc, on lui avait demandé de dire « quelque chose en belge »

(Harpman 1998, p. 410). Elle savait qu'elle parlait français mais ignorait l'existence d'une langue dite belge. Soucieuse d'être bonne élève, elle se mit à déclamer, tant bien que mal, l'hymne national belge, *La Brabançonne*, en néerlandais. Après coup, elle voit dans cette histoire « une résolution intéressante du problème linguistique : le belge c'est la langue qu'une personne belge ne connaît pas, mais dans laquelle elle peut proclamer son patriotisme » (pp. 410-411).

Pierre Mertens (1998), figure emblématique de la « belgitude », doit souvent, paraît-il, justifier sa décision de rester en Belgique, de ne pas s'exiler mais de se contenter « d'un exil intérieur, sur place » (p. 417). Ainsi, dans « Belgique toujours grande et belle », il reconnaît de nouveau se « sentir encore Belge, et si proche de la France » (p. 419). Il n'exclut toutefois pas la possibilité de devoir quitter un jour le pays qui l'a vu naître :

Si le pays qu'il m'est arrivé d'aimer – jusque dans l'exagération – en raison même de son originalité, sa complexité, et des rencontres, des métissages qu'il autorisait, doit, demain, renoncer à vivre, il s'agira de le quitter sans remords ni regret. (*Op. cit.*, p. 420.)

Guy Vaes (1998), qui avait décliné l'offre lui ayant été faite de s'exprimer dans « La Belgique malgré tout », fait partie du petit nombre d'écrivains francophones d'origine flamande qui prennent la parole dans « Belgique toujours grande et belle ». Il compare la Belgique à un « nombre d'îlots lagunaires indispensables à [s]on oxygénation » (p. 157). Sur un ton de tristesse et de mélancolie, il constate qu'il reste très peu de chose de la Belgique qu'il a pu, autrefois, appeler sienne. Discrètement, il prend ses distances vis-à-vis de « [l]'autre Belgique, celle que publient les médias, et qui a trait aux activités 'mafieuses', à l'exaspération linguistique et aux séismes du pouvoir officiel » (p. 158).

La présence de Jacques De Decker (1998a), autre écrivain biculturel, se manifeste de plusieurs façons : comme traducteur de textes néerlandais en français et comme auteur d'un texte, où, comme dans « La Belgique malgré tout », il a recours à l'humour pour décrire la réalité – ou l'irréalité – politique belge. Enfin, Liliane Wouters (1998a), qui dans « La Belgique malgré tout » avait annoncé la mort de la Belgique, s'insurge ici contre la formule jadis lancée par Jules Destrée (« Il n'y a pas de Belges ») :

Les anciens, sapés dans leur braies,
Les nouveaux, moulés dans leurs jeans.
En voilà, des Belges, Destrée,
Il en pleut de toute origine. (*Op. cit.*, p.162.)

Même si la comparaison entre « La Belgique malgré tout » et « Belgique toujours grande et belle » est difficile, on peut, comme l'affirment Pickels & Sojcher (1999), entrevoir une certaine évolution : tandis que, dans le premier volume, les écrivains invités à contribuer se montraient assez indifférents à l'égard de leur pays, une vingtaine d'années plus tard, « tous les intervenants sont touchés par la réalité politique, sociale et économique » (p. 16). Les textes signalent que « l'idée du dépassement des frontières » a pris le dessus sur la tendance à se cantonner dans une tour d'ivoire ou derrière la formule « la vraie patrie, c'est la langue » (*loc. cit.*). Au contraire, « il y a une culture au-delà de la langue : dans le rire, la nourriture » et un francophone peut « revendiquer Ensor, la digue d'Ostende » aussi bien que « la citadelle de Namur, Outremeuse à Liège » (*loc. cit.*). La conclusion serait donc que, en vingt ans, les choses ont un peu changé en ce qui concerne l'attitude des Belges, notamment l'attitude des écrivains belges : il ne s'agit plus d'« un haussement d'épaules permanent vis-à-vis du politique » (p. 17). On se garde de prôner une « belgitude » quelconque qui puisse être considérée comme nationaliste, mais on ne renie pas non plus l'existence d'une certaine spécificité belge, une spécificité multiple, qui n'a rien à voir avec la France et ses provinces. « Il y a une spécificité belge, au pluriel, qui n'est pas celle de la Bretagne ou de l'Alsace. » (*Loc. cit.*)

6.7.3 « Balises pour l'histoire de nos lettres »

Comme une des preuves du renouveau littéraire se manifestant aux alentours de 1980, on signale souvent, à titre d'exemple, l'exposé littéraire de Marc Quaghebeur, « Balises pour l'histoire de nos lettres ». Quaghebeur avait écrit la préface de la partie francophone du catalogue d'Europalia 80, et Paul Willems, directeur des manifestations littéraires d'Europalia 80, lui demande d'en faire une version plus élaborée. Le résultat sera un texte de 200 pages servant d'introduction à l'*Alphabet des lettres belges de langue françaises*, publié en 1982. (Voir Quaghebeur 1996, p. 141.) C'est là un texte qui fait date. On le cite, on le commente (voir Grawez 1996, pp. 112-120) – et on le met en question (voir Engel 1995, pp. 100-102 ; Angelet 1996, pp. 222-223). Dans ce texte, les surréalistes belges sont mis en lumière. Par là, Quaghebeur contribue à la revalorisation et à la légitimation de ce groupe jusqu'alors passé sous silence, et c'est justement là une des raisons pour lesquelles on a rendu hommage, sans réserve, à cet historiographe littéraire, par ailleurs contesté. (Voir Aron 1991, p. 5 ; *id.* 1998, pp. 412-413. Voir aussi sous 4.6.4.3.)

Dans « Balises pour l'histoire de nos lettres », on retrouve les éléments qui, par la suite, seront des thèmes récurrents du discours quaghebeurien, comme par exemple l'identité « en creux » et les stratégies adoptées par les écrivains belges en vue de remédier à leur insécurité linguistique, une optique parfois qualifiée de

psychanalytique (voir Grawez 1996, p. 120). L'exposé a pourtant aussi un angle institutionnel. Il insiste sur les défauts flagrants d'un système d'enseignement qui rétrécit trop l'espace consacré à la littérature autochtone : « une carence des dispositifs légaux en matière d'enseignement de notre littérature », sur l'édition belge caractérisée par une attitude de résignation vis-à-vis de la domination parisienne : « une absence quasi complète de politique de nos grandes maisons d'édition à l'égard d'un secteur entièrement laissé aux mains des trusts parisiens ou de petites entreprises belges artisanales » et sur les insuffisances des institutions belges dans le domaine de la littérature : « les lacunes de ce qu'il est convenu d'appeler les instances de consécration » (Quaghebeur 1982, pp. 11-12). Cette analyse n'était pas la première du genre, car Klinkenberg (1974) en avait déjà proposé une. Cependant, le vocabulaire choisi donne au discours polémique de Quaghebeur un ton assez virulent : « la morosité des habitudes culturelles » (p. 12), « [...] celle-ci [sc. l'histoire collective] paraît être le lieu d'une amnésie généralisée » (p. 13), « véritable Disneyland » [à propos du Congo belge] (p. 17, note 8), « l'idiotie crasse », « de minables combines », « la platitude », « la débilité » [à propos de « l'inconfortable lot d'une histoire toujours double »] (p. 20), et j'en passe.

Il semble pourtant que les « Balises » de Quaghebeur soient devenues un texte incontournable. Il pourrait être vu comme l'expression d'une volonté de rendre visible un champ littéraire belge. Mais le texte et l'auteur sont controversés. Quaghebeur ([1982] 1998, p. V) rappelle lui-même au lecteur « [l]a violence des réactions suscitées par ce livre ». Jean Tordeur (1994) déplore que les « Balises » aient eu tant d'impact. L'exposé a été nuisible, selon Tordeur, non seulement parce que ce qui y est écrit a été pris au pied de la lettre – surtout à l'étranger – mais aussi à cause de ce qui n'y est *pas* dit. Ce que le secrétaire perpétuel entend par cela, c'est avant tout le fait que certains écrivains sont laissés de côté.

L'annotation elle-même (616 notes) aurait mérité une étude approfondie, à part. On y trouve les commentaires – souvent provocants – de l'auteur sur l'histoire et la situation politique du jour. Ainsi, dans une note (9), l'auteur prend la position suivante en faveur du bilinguisme (qui d'ailleurs ne serait pas fixé par la loi ; voir sous 3.0) :

Devant l'irrésistible poussée du mouvement flamand après les quatre années de tranchées de l'Yser, les francophones préférèrent nier l'évidence et refusèrent le bilinguisme au nom de la prétendue supériorité de notre langue et de l'impossibilité pour notre espace culturel de s'ouvrir à l'hétérogène qu'est une autre langue. Il ne pouvait s'ensuivre qu'une lutte fratricide où les exclus pour cause de supposée infériorité raciale allaient tout mettre en œuvre (y compris le sordide) pour détourner à leur avantage

l'appareil d'Etat conçu jadis pour les francophones. – Conflit où ceux-ci allaient sans cesse s'enliser et se faire piéger pour ne point avoir à considérer réellement la fin de leurs rêves (ce qui eût impliqué la remise en cause de ses présupposés). (*Loc. cit.*)

Ailleurs, dans une note (11), accompagnant l'expression « nos partenaires linguistiques », l'auteur regrette l'absence de dialogue culturel entre francophones et néerlandophones, ainsi que les sentiments d'infériorité envers la France : « Nous n'avons toujours inventé aucun dialogue culturel intelligent avec les Flamands [...]. Quant aux Français, nous sommes souvent à leur égard dans l'attitude du demi-frère complexé, boudeur et quémendeur. » (Cette note ne figurera plus dans la réédition de 1998.)

Beaucoup de données significatives ne sont traitées que dans les notes. Ainsi, c'est dans une note (82) qu'est expliquée l'« altièrre retraite, toujours un peu distante, qui est la pudeur d'une blessure et la caractéristique d'une époque de doute » :

On trouve une illustration de la situation de base comme dans la nuance qui a toujours caractérisé Hellens en la matière dans ce texte : « C'est toujours à mon pays d'origine que sont allées mes pensées les meilleures. Et particulièrement à Gand et à cette région de Flandre baignée par la Lys et l'Escaut, où s'est écoulée mon enfance et la plus grande partie de ma jeunesse. J'y reste attaché par toutes mes fibres. Seul l'amour de la langue que je parle et que j'écris, et *qui fut celle de mon berceau*, m'a attiré dans le pays où elle est le mieux parlée et le plus correctement écrite. – Contrairement à ce qui a été dit, aucun autre intérêt quelconque ne m'a sollicité. J'étais édité à Paris depuis 1925... » (*Loc. cit.*)

De même, c'est dans une note (332) qu'est signalé le fait singulier qu'un écrivain belge (alias Jean Ray alias John Flanders) se soit exprimé littérairement aussi bien en français qu'en néerlandais. (Voir sous 6.7.2. Voir aussi Grutman 1991, p. 120.) Que tant d'écrivains belges aient fait des études de droit est également commenté dans une note (169).

Il n'est pas besoin d'adopter une lecture féministe pour s'étonner que beaucoup d'informations sur les femmes ne figurent que dans l'annotation. Dans le passage sur Verhaeren, c'est dans les notes 33 et 34, qu'est mise en évidence l'influence de son épouse, Marthe, sur la création littéraire du poète. Et si Neel Doff est citée, c'est à propos de l'auteur prolétarien Constant Malva, et elle n'est présentée que dans une note (197) :

Malva fut d'ailleurs un fidèle assidu de la tombe de cette femme-écrivain [sc. Neel Doff] qui recourut plus que lui à la transposition fictionnelle pour donner l'image de la misère dégradante qu'elle connut dans sa jeunesse à Amsterdam, à Anvers et à Bruxelles. C'est dans de courtes nouvelles telles *Le lupanar* qu'elle a le mieux rendu, quasi sans mot, l'âpreté farouche de cette condition à laquelle elle échappa en rencontrant un jeune intellectuel socialisant. A la différence de Malva, Neel Doff écrivit ses textes au moment où elle ne baignait plus dans la misère. Elle était alors dans la cinquantaine. D'où sans doute leur caractère plus fictionnel. (*Loc. cit.*)

D'une manière semblable, Quaghebeur a le mérite de signaler – même si c'est dans une note (407) – que ce sont les femmes écrivains qui, ces dernières années, ont contribué à faire la gloire des lettres belges de langue française :

Dans cette époque où prédomine une vision du monde abstraite qui raréfie assez vite la production de ses tenants, des femmes seront à de nombreux égards l'illustration de nos lettres. Sans doute parce que, chez elles, même au faite de l'esprit, le sens de l'incarnation demeure ; et parce qu'au sein même d'une apparente déconnexion d'avec le tout, elles parviennent à introduire le concret. Outre la figure de Suzanne Lilar qui donne la réplique à Sartre, la Belgique possède des critiques de premier ordre en la personne de Marie Delcourt et d'Emile Noulet ; des poétesses structurées comme Liliane Wouters ou Claire Lejeune ; des romancières telles que Maud Frère ou Françoise Mallet-Joris. C'est encore une femme, Madeleine Bourdouxhe, qui anime *La Libre Académie Picard* (elle avait donné en 1936 un roman, *La femme de Gilles*, où elle décrit, avec tact et sûreté, dans un contexte antérieur au féminisme, le drame d'une femme aux prises avec les nuances fondamentales du désir chez l'homme et la femme). (*Loc. cit.*)

Dans une postface accompagnant la réédition de l'ouvrage, Aron (1998) porte un jugement sur la contribution de Quaghebeur. Il n'omet pas de mentionner la critique virulente, mais il souligne surtout ce qu'il y a de nouveau dans l'optique quaghebeurienne. Elle constituerait le point de départ des recherches littéraires à orientation sociologique qui allaient suivre :

Ni l'aspect institutionnel, ni les relations entre littérature et politique, ni la lecture, ni l'enseignement de cette littérature n'avaient fait l'objet de la moindre enquête. Les relations entre peintres et écrivains, la vie matérielle des auteurs, les revues littéraires et les modes de sociabilité des gens de lettres, la question des littératures marginales et coloniales, la diffusion effective des livres, le marché éditorial, le fonctionnement des instances de légitimation et de consécration n'avaient pas encore été approchés. Ces

lacunes, Quaghebeur ne va pas les combler mais il va par ses *Balises*, créer l'élan nécessaire à leur résorption. (*Op. cit.*, p. 412.)

Depuis longtemps, Quaghebeur souligne l'importance de faire des études comparées portant sur les deux grandes littératures belges (voir sous 4.6.4.3). Aron (1998, p. 418) constate d'ailleurs encore une fois (voir *id.* 1995c, p. 26) qu'il existe des affinités entre Quaghebeur et l'école de Leuven (voir sous 2.4). On aurait donc peut-être tort d'affirmer que la manière de Quaghebeur de présenter ses *Balises* ne serait qu'une stratégie en vue de faire remarquer l'existence d'un champ littéraire et de le délimiter, à savoir un champ littéraire francophone qui, par suite de la fédéralisation, est réduit à la Communauté française de Belgique. Toujours est-il que, dans la Belgique fédérale, il ne serait peut-être plus politiquement correct de faire valoir les avantages d'une double appartenance linguistique et culturelle.

6.8 Les orphelins

Comme nous l'avons vu (sous 4.6.4.3), la plupart des participants à la publication commémorative (Trousson *et al.* 1995) éditée par l'Académie royale de langue et de littérature françaises à l'occasion de son 75^e anniversaire abordent, d'une manière ou d'une autre, le sujet du double héritage linguistique et culturel de la nation belge. Cependant, le chapitre traitant du quart de siècle le plus récent s'avère être l'exception à la règle. Vincent Engel, qui en est l'auteur, ne s'attarde pas sur un héritage flamand quelconque ni sur aucun « départ » d'écrivains flamands. En revanche, il fait remarquer, tout comme d'autres auteurs d'articles, que l'espace de la littérature francophone belge s'est rétréci et que la légitimité de cette littérature reste faible. Elle ne s'enseigne pas, et elle est pratiquement inconnue à l'étranger :

Il faut se souvenir qu'à l'époque [...] il faut déplorer trois graves carences dans notre vie littéraire : nos lettres n'ont pas de mémoire, elles ne sont pas enseignées, elles ne sont pratiquement pas reconnues comme telles de par le monde. (*Op. cit.*, p. 95.)

Le titre (« 1970-1995 : Littérature et fonctionnement idéologique ») ainsi que ce qui vient d'être cité ci-dessus révèlent la perspective institutionnelle. L'attrance forte de Paris est mise en évidence. Ce phénomène fait partie du dilemme de la littérature belge : l'absence d'une institution littéraire fonctionnelle. L'exiguïté du champ littéraire en Belgique francophone rend le problème encore plus complexe, puisque ce sont à peu près les mêmes personnes qui produisent, diffusent, jugent et consacrent cette littérature. (Voir *op cit.*, pp. 96-98, 102-203. Voir aussi sous 6.3-6.4.)

En faisant un inventaire littéraire du quart de siècle en question, Engel constate l'absence d'un fil conducteur. Cela est d'autant plus compréhensible qu'il désavoue les notions-clés dont on se sert d'habitude : « la picturalité, l'exil intérieur, l'absence d'historicité, l'irrégularité de la langue... » (p. 104). Et, nous l'avons vu, il ne parle pas du phénomène flamand. Tout au plus, on pourrait éventuellement en deviner la présence entre les lignes. Car, parmi les écrivains cités, se trouvent quelques-uns des derniers enfants français, peut-être orphelins, de Mère Flandre.

Comme nous avons pu le constater, les francophones de Flandre ne font pas automatiquement partie de la Communauté française de Belgique. (Voir sous 3.7. Voir aussi Quaghebeur 1997b, p. 14.) Le statut et l'identité littéraire des quelques écrivains flamands d'expression française toujours présents ne sont donc pas du tout évidents.

7.0 Les orphelins de Mère Flandre

7.1 Introduction

Dans ce chapitre seront présentés quatre dépasseurs de champs contemporains. Il s'agit de trois écrivains et d'une revue culturelle. Comme dans le reste de la présente étude, l'accent sera mis sur les romanciers. C'est pourquoi Liliane Wouters ne figure pas parmi les écrivains étudiés. Toujours est-il que cette poétesse et traductrice bilingue et biculturelle peut être considérée comme une figure de proue des écrivains flamands de langue française. D'une manière exemplaire, elle veut sauvegarder et faire connaître un héritage flamand en train de se perdre. (Voir sous 6.2 ; 6.7.2 ; 6.8 ; 7.5.1.)

Les trois écrivains sont nés entre 1927 et 1945, c'est-à-dire justement à l'époque charnière où, par suite de la législation linguistique et de la néerlandisation de l'enseignement supérieur en Flandre, les écrivains flamands ont commencé à abandonner le champ littéraire francophone. Ce « départ des écrivains flamands » ne fut guère l'expression d'un choix mais d'une nécessité. Si une Flandre bilingue avait vraiment existé, elle était définitivement en train de disparaître. « Le vieux rêve d'une Flandre bilingue s'estompa lorsque les lois linguistiques mirent hors la loi les écoles et universités qui s'obstinaient à enseigner dans la langue de Voltaire et de Verhaeren. » (Berg 1992, p. 51.) Et si, pendant un certain temps, on a pu parler des « enfants français de Mère Flandre », on peut dire que les écrivains flamands d'expression française, peu nombreux, qui existent encore sont plutôt à considérer comme des orphelins (voir sous 6.8).

7.2 Guy Vaes

Guy Vaes est né en 1927, à Anvers, cette ville flamande d'où viennent tant d'écrivains belges. (Voir sous 7.3.2.) Comme beaucoup d'entre eux, il est d'une ascendance double, c'est-à-dire franco-néerlandophone. Dans son cas, cela signifie qu'il est lié, par des liens directs, aussi bien à l'histoire littéraire francophone qu'à l'histoire littéraire néerlandophone. Son père, écrivain lui aussi, se trouvait proche du groupe avant-gardiste *Lumière* (1919-1923), fondé par Roger Avermaete (1893-1988), tandis que le grand-père maternel de Guy Vaes, Constant de Kinder, s'était fait, grâce à son roman d'aventures *Jan zonder Vrees* (1910), un nom auprès du public néerlandophone.

De Decker (1994e) – comme beaucoup d'autres – qualifie Guy Vaes d'« écrivain discret » qui « se hâte lentement ». Son premier roman, *Octobre long dimanche*, commencé dès les années 1940, n'est publié qu'en 1956, à Paris,

et ses deux romans suivants, *L'envers* et *L'usurpateur*, ne paraissent que dans les années 1980 et 1990 respectivement. (Voir sous 7.2.2. Voir aussi Cels 1994 ; « Guy Vaes » [1990] 1995.) Puisque Vaes n'est pas seulement romancier mais aussi poète, essayiste et photographe, on peut constater que ce que De Decker (*op. cit.*) décrit comme « cette relative rareté » est en effet relative. De plus, malgré cette discrétion et cette rareté, l'écrivain et son œuvre ont néanmoins atteint à une consécration considérable. Le premier roman, *Octobre long dimanche*, quoique loué par la critique à l'époque de sa parution à Paris, est vite tombé dans l'oubli, mais en 1979, sa réédition dans la collection patrimoniale Passé-Présent aux éditions bruxelloises Jacques Antoine (plus tard : Les Éperonniers) signifie un regain d'intérêt pour ce roman. De Decker (1999b, p. 206) l'appelle « un livre-culte devenu introuvable, que les initiés se passaient avec des rites de conspirateur ». Pour son second roman, *L'envers*, l'auteur reçoit le prix Rossel (parfois appelé le Goncourt belge) de 1983, et, en 1996, l'ensemble de l'œuvre vaesienne est couronnée par l'Académie royale de langue et de littérature françaises. (Voir Maury 1996.) En 1988, Guy Vaes devient titulaire de la chaire de poétique de Louvain-la-Neuve, et, dix ans plus tard, remplaçant Jacques-Gérard Linze, Guy Vaes est enfin reçu à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. (Voir Grodent 1998b.)

Durand & Winkin (1996, p. 178) signalent l'atypie de la trajectoire éditoriale de Guy Vaes, à savoir le choix de maisons d'édition belges, à Anvers (Librairie des Arts) et à Bruxelles (Jacques Antoine/Les Éperonniers, Labor), après avoir été édité – avec succès – à Paris. Or, du point de vue éditorial, on peut constater que Vaes circule aussi bien entre les milieux littéraires en Belgique et en France qu'entre ceux de la Flandre et de la Communauté française de Belgique, même si le mouvement atypique, c'est-à-dire son retour de la France vers la Belgique, a pu affaiblir sa position en France. Quant aux contacts à travers la frontière linguistique belge, il convient de signaler que, malgré qu'il écrive en français, il a collaboré à des publications néerlandophones (*Nieuw Vlaams Tijdschrift*), il a été édité en Flandre et a fait l'objet d'études dans le domaine néerlandophone (voir sous 7.2.1). Il n'est pas seulement d'ascendance néerlandophone, mais il a aussi fait des études de néerlandais, et il entretient de bons rapports avec certains écrivains néerlandophones, dont Hubert Lampo, né en 1920, à Anvers. Guy Vaes a préfacé la version française (*La madone de Nedermunster*, 1975) du roman *De madonna van Nedermunster* (1963) de Lampo, tandis que Lampo a écrit la postface accompagnant *L'usurpateur* (1994) de Vaes.

Si l'on est à la recherche du soi-disant exotisme flamand, l'œuvre vaesienne n'est pas un bon choix, même si Anvers en constitue souvent la toile de fond ou le point de référence. (Voir par exemple « Guy Vaes » [1990] 1995.) L'une des raisons pour lesquelles la Belgique aussi bien que la France ne semblent avoir qu'une importance relative chez Vaes est peut-être due au fait que l'auteur

s'intéresse beaucoup à certaines villes hors de la francophonie, notamment Londres. (Voir par exemple Vaes 1986 ; *id.* 1987, pp. 45-65 ; « Guy Vaes » [1990] 1995. Voir aussi Berg 1994, pp. 94-99 ; Mosley 1996-1997, pp. 97-101.) L'appartenance, ou plutôt l'appartenance perdue, à la Flandre s'exprime de manière subtile, se manifestant dans le choix du genre et du sujet ainsi que dans le ton, le style. Il s'agit, comme on le verra, de délaissement et de perte d'identité.

7.2.1 Études critiques sur Guy Vaes

Les ouvrages sur Guy Vaes ne sont pas nombreux. C'est peut-être parce que l'auteur, comme on l'a vu, est discret (voir aussi entre autres Maury 1994a). Vaes (1987, p. 1) parle de lui-même comme « un auteur marginal ». Parfois on retrouve le nom de Guy Vaes uniquement pour apprendre que cet auteur ne figure pas dans l'ouvrage en question. Il en est ainsi dans « La Belgique malgré tout », numéro spécial de la *Revue de l'Université de Bruxelles* (1980 :1-4, p. VII), et dans un exposé sur les fantastiqueurs belges (*Textyles*, n° 10, 1993), où Vaes est seulement nommé, tandis que d'autres omissions sont expliquées plus en détail : « Il n'y sera ainsi pas question de Franz Hellens dans la mesure où il est déjà largement étudié par la critique, de Robert Poulet, de Guy Vaes, des surréalistes belges dans leur relation potentielle avec le fantastique, d'une improbable dimension fantastique dans la poésie d'Henri Michaux, de l'influence du réalisme magique sur nos lettres.... » (Lits 1993a, p. 3). On peut d'ailleurs constater que, dans deux des quatre tomes des *Lettres françaises de Belgique* (1988-1994), l'indication de l'année de naissance de Vaes est incorrecte (1924 au lieu de 1927, erreur que l'on retrouve d'ailleurs dans *Espace Nord l'anthologie*, 1994, p. 276).

Cela dit, on doit pourtant tenir compte du fait que Guy Vaes, romancier, poète et essayiste, a droit de cité dans tous les tomes des *Lettres françaises de Belgique* (1988-1994), qui est un dictionnaire se proposant d'inventorier le patrimoine littéraire de la Belgique francophone. On retrouve également son nom dans l'*Alphabet des lettres belges de langue française* (1982, p. 297), où il est surtout question du roman *Octobre long dimanche* et de sa qualification possible de « nouveau roman ». Durand & Winkin (1996) consacrent une place considérable à Guy Vaes. En conclusion, après avoir constaté que cet auteur a réussi à unir « un ethos cosmopolite [...] et une double appartenance flamande/francophone » (p. 178), ils le classent comme l'un des derniers écrivains flamands francophones à jouir d'une réputation internationale :

Guy Vaes est peut-être, [...] non pas le dernier des Belges, mais le dernier représentant, quelque peu anachronique, de cette génération d'auteurs flamands écrivant en français qui ont donné à la littérature de Belgique, sur

la scène internationale, ses lettres de noblesse les plus marquantes. (*Loc. cit.*)

Guy Vaes est donc lu aussi en dehors de la francophonie. Son premier roman continue à trouver de nouveaux lecteurs. Il n'a été traduit en néerlandais qu'en 1988, ce qui peut paraître surprenant, puisqu'il s'agit d'un grand roman écrit par un écrivain flamand. Peut-être faut-il dire que ce roman a obtenu un statut de roman classique. Traduit en anglais en 1997 (*October long Sunday*), il est maintenant accessible à un vaste public. Jacqueline Van Baelen, Binghamton University, souligne que la traduction en anglais du roman de Vaes permet à beaucoup de nouveaux lecteurs de se faire une idée de ce qu'est « the richness of Belgian Francophone literature too often overlooked by scholars » (Vaes 1997, la quatrième de couverture).

Les travaux universitaires consacrés à Guy Vaes sont encore rares. Son premier roman a pourtant été l'objet d'une dissertation, *L'espace imaginaire d'un récit : Octobre long dimanche de Guy Vaes* (Lowette 1993), provenant de l'Université néerlandophone de Louvain. En outre, il faut signaler que, du côté néerlandophone, on lui a consacré un numéro spécial du périodique *De Tafelronde* (1970 :2) ainsi qu'une émission télévisée, « Guy Vaes » ([1990] 1995). Il semble bien que la Flandre néerlandophone voudrait compter Vaes parmi les siens.

7.2.2 Écriture fantastique et magique

On a dit de l'œuvre de Guy Vaes qu'elle intrigue (voir par exemple *Alphabet des lettres belges de langue française*, 1982, p. 297). À l'occasion de la publication du premier roman, les critiques ont eu du mal à lui attribuer une étiquette. On a fait référence au « nouveau roman », qui, à cette époque, était d'actualité. (Voir Pia [1956] 1970, p 16.)

On dit souvent que le « nouveau roman » n'a guère laissé de traces dans la littérature belge. Biron ([1991] 1994, p. 311) le constate aussi, en ajoutant que Jacques-Gérard Linze, l'un des écrivains belges que l'on pourrait peut-être associer à cette tendance, diffère considérablement des représentants français. Biron ne cite pas le nom de Vaes, mais celui-ci, qui devait prendre la place de Linze à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, fut lui aussi comparé à Robbe-Grillet. (Voir Pia [1956] 1970, p. 16.) La différence entre Robbe-Grillet et Linze signalée par Biron (*loc. cit.*), vaut aussi pour Vaes : « Le sujet n'existe pas en fonction des objets, mais plutôt en fonction des regards obliques que posent sur lui d'autres sujets ». Le traducteur américain de Vaes, Philip Mosley (1997), met en question les influences du « nouveau roman » sur *Octobre long dimanche*. Il souligne, lui aussi, qu'il n'y a rien d'« objectified

about Vaes' work » et que « the chronology of the novel's composition precludes the direct influence of the *Nouveau Roman* » (p. XIII ; voir aussi *id.* 1996-1997, p. 94 ; Berg 1992, p. 51).

Le protagoniste d'*Octobre long dimanche*, Carteras, fait penser à Meursault chez Camus et à Roquentin chez Sartre, et l'« existentialisme » figure parmi les termes dont on s'est servi pour définir l'écriture de Vaes. (Voir par exemple Vaes [1956] 1979, pp. 322-323 ; *Alphabet des lettres belges de langue française*, 1982, p. 297 ; Mosley 1996-1997, p. 94 ; *id.* 1997, p. XIII.) Cependant, le genre littéraire où, communément, Guy Vaes se voit rangé, est le fantastique. Dès sa parution, le tout premier conte de Vaes, *L'acrobate* (1955), est qualifié de « fantastique », et, plus tard, il est réédité dans l'anthologie *La Belgique fantastique* (1974, pp. 323-339). Dans un ouvrage français sur la littérature fantastique, *Panorama de la littérature fantastique de langue française* (Baronian 1978, p. 252), Vaes est cité comme un des représentants de cette littérature.

Le fantastique est un genre important en Belgique. (Voir Baronian 1978, pp. 237-269.) Pour expliquer cette importance, on insiste souvent sur une tradition historique, commencée avec De Coster, liée à une explication géographique soulignant l'aspect intemporel du paysage nordique et les traits caractéristiques flamands. Pourtant, Baronian (1974, pp. 7-8 ; *id.* 1978, pp. 242-243), entre autres, trouve cette dernière explication trop simpliste. Comme le fait remarquer Biron ([1991] 1994, pp. 281-282), il y a aussi une explication institutionnelle, selon laquelle il serait plus facile pour les écrivains périphériques de se faire légitimer en vertu de genres marginaux, paralittéraires, qui sont sans grande valeur dans le champ littéraire parisien. La préférence des écrivains belges pour de tels genres serait donc une stratégie préméditée en vue de s'emparer d'une certaine quantité de capital symbolique, sans pour autant avoir à rivaliser avec les grands écrivains français :

[L]e fantastique doit être considéré non plus comme appartenant à une tradition propre à la Belgique, mais comme une stratégie d'écrivain parmi d'autres. Le roman fantastique, tenu pour un genre mineur par rapport au « grand roman » [...], offre la possibilité d'innover et de se faire un nom à moindres frais. (*Op. cit.*, pp. 281-282.)

Sans pour autant répondre à la question de savoir si le choix de genre de Guy Vaes est une stratégie institutionnelle bien délibérée, on peut toutefois constater qu'il s'est fait un nom dans le genre fantastique. Guy Vaes n'est pas, on l'a vu, présenté dans le numéro de *Textyles* (n° 10, 1993) intitulé justement « Fantastiqueurs ». Il n'est pas du tout évident de savoir comment on doit caractériser la réalité irréaliste qui s'exprime à travers l'écriture vaesienne.

L'auteur dit lui-même qu'il ne se considère pas comme un écrivain fantastique, même si, comme les fantastiqueurs, il a « horreur [...] du psychologique ». (Vaes cité par De Decker 1999b, p. 212.) Dans la préface accompagnant la réédition d'*Octobre long dimanche*, De Decker (1979, p. 8) se sert du terme « réalisme magique », et il est cité dans *Lettres françaises de Belgique* I (1988, p. 374). De même, Mosley fait référence à De Decker en choisissant « réalisme magique » comme le terme juste. Pour sa part, le chercheur américain tient aussi à souligner une influence anglo-américaine. (Voir Mosley 1996-1997, p. 94-97 ; *id.* 1997, pp. XIII-XIV.) Dans *Textyles*, Lits (1993b, p. 20) discute les différences entre le « fantastique » et le « réalisme magique » en concluant que la frontière est « mouvante » et que « Guy Vaes aurait donc pu trouver place dans ce numéro ». Dans une émission télévisée (« Guy Vaes » [1990] 1995), lorsqu'on lui demande si son *Octobre long dimanche* s'apparente au genre du réalisme magique, l'auteur finit par répondre par l'affirmative, même s'il dit ne pas aimer les étiquettes. Ensuite, il explique qu'au début, il était tombé sans le savoir, pour ainsi dire, sur ce qui allait être appelé le « réalisme magique ». Plus tard, c'est consciemment et par curiosité qu'il avait lu de tels romans, se reconnaissant dans des auteurs comme, par exemple, Hubert Lampo et Paul Willems. Quand Vaes explique ce qui caractérise les romans appartenant au genre du réalisme magique, c'est aussi sa propre écriture qu'il décrit. Il y a, dit-il, un élément inquiétant, « ce côté menaçant que vous retrouvez dans [...] beaucoup de romans d'Hubert Lampo » (*loc. cit.*). La plus grande menace est celle qui risque d'affecter l'identité de l'homme :

Il y a aussi le thème de la quête, le thème du personnage qui attend une révélation, qui attend que le monde, au fond, lui ouvre une porte, enfin, lui indique quelque chose. Mais, enfin, c'est une attente qui est une attente active. [...] Il y a la perte de la personnalité, la substitution des identités, où le personnage ne sait plus très bien qui il est, où il y a la mémoire défaillante qui joue. Tout cela est assez extraordinaire [...]. Mais, finalement, dans tous ces romans, que ce soit Lampo, que ce soit Paul Willems [...], il y a la quête initiatique, il y a la menace, le personnage qui est menacé de perdre son identité, sa personnalité, sociale, surtout cela. Mais je dis, tous ces romans se déroulent au fond dans la vie quotidienne. C'est un quotidien qui est miné. (*Loc. cit.*)

Or, « fantastique » et « réalisme magique » sont des termes employés pour ranger Guy Vaes dans un contexte littéraire. Le flamand néerlandophone Hubert Lampo estime que son collègue francophone est un représentant exemplaire du phénomène, considéré comme typiquement flamand, qui consiste à unir le rêve et la réalité :

De brug slaan tussen droom en werkelijkheid... Kan men, ofschoon Guy Vaes zich als medium van het Frans bedient, het denkbeeld van de hand wijzen, dat wij hier met een typisch Vlaams verschijnsel hebben te maken ? (Lampo 1970, p. 26.) – Jeter le pont entre le rêve et la réalité... Peut-on, quoique Guy Vaes se serve du français comme moyen d'expression, nier le fait que nous ayons affaire ici à un phénomène typiquement flamand ?

Dans la préface de *L'usurpateur*, Lampo (1994) propose encore un terme pour qualifier l'écriture vaesienne, à savoir « réalisme mythique ». Il s'y cache une clé d'interprétation. Mythes, archétypes et rêves sont des phénomènes auxquels Vaes lui-même revient souvent à propos de ses livres. (Voir par exemple Vaes 1987.) Il serait sans doute intéressant d'essayer d'appliquer une analyse psychanalytique à l'œuvre vaesienne, mais ici l'écriture de Guy Vaes sera plutôt vue comme l'expression d'un délaissement et d'une crise d'identité provoqués par les changements linguistiques et sociaux en Flandre. Les quelques écrivains francophones qui s'y trouvent encore font partie d'un groupe linguistique en voie de disparition, « a curious socio-linguistic group, the francophone Flemings » (Mosley 1997, p. XI).

7.2.3 Délaissement et perte d'identité

L'optique choisie ici se trouve corroborée, entre autres, par Marc Lits (1993b) Christian Berg (1992) et Mosley (1996-1997). Lits (1993b) explique l'importance de l'apport des écrivains flamands à la tradition fantastique belge non seulement par la proximité de la littérature fantastique d'expression germanique mais aussi par la précarité de leur appartenance linguistique et sociale. Le choix du fantastique comme genre littéraire serait l'expression de « la volonté d'écrivains marginalisés dans leur époque, leur pays, leur langue, leur statut social, de se replier vers un ailleurs vague, inquiétant peut-être, mais préférable au constat de leur non-existence » (p. 12). Le thème de « l'obsession du questionnement identitaire » (p. 15), un marqueur significatif du texte fantastique, est un thème-clé chez Guy Vaes. Pour lui il s'agit surtout de perte d'identité et de dédoublement, deux aspects du même phénomène. Berg (1992, p. 51) voit en Guy Vaes un représentant typique d'une phase nouvelle de l'histoire (littéraire) de la Flandre, où l'appartenance évidente à la Flandre serait remplacée par des sentiments d'appartenance plus ambigus chez les écrivains francophones d'origine flamande : « C'est dans les thèmes et surtout dans l'imaginaire qu'il faut désormais chercher les marques d'une appartenance qui dépasse d'ailleurs la conscience d'une simple situation conflictuelle ou celle de la déréliction ». Mosley (1996-1997, p. 95), finalement, affirme que l'on pourrait comprendre le réalisme magique flamand « symboliquement par rapport au désir et à la recherche par la Flandre, d'une résolution heureuse de sa crise d'identité historique ».

Le délaissement, la perte d'identité et le dédoublement pourraient donc être considérés comme des thèmes-clés que l'on retrouve dans l'œuvre de Guy Vaes, notamment dans *Octobre long dimanche*. Ces notions sont peut-être aussi l'expression de l'attitude de l'auteur par rapport à l'appartenance (ou à l'exclusion) flamande. Car, selon Dubois ([1978] 1983, pp. 156-157), une œuvre littéraire « traite d'elle-même, de ses conditions de production » en ce sens que « telle thématique, voire la thématique d'ensemble, vaut comme métaphore (au sens large du terme) de la position de l'écrivain dans l'institution ».

Pour commencer, le personnage principal d'*Octobre long dimanche* a un nom, des coordonnées, un emploi et une vie sociale comme tout un chacun. Laurent Carteras est un jeune homme de 25 ans, qui mène une vie sans drames. Il est secrétaire dans une agence de publicité. Pendant ses heures de loisirs, il écrit des poèmes qu'il discute avec ses amis Géo et Régis, souvent dans un café, l'*Esther*. Il a aussi une petite amie, Jessica, et il commence à négliger ses amis :

Mais un jour, Laurent avait cessé de lire ses poèmes et d'en écrire. Quelques mois plus tard, Jessica était apparue, et Laurent s'était servi de ce prétexte pour ne plus rencontrer ses amis, à date fixe. (*Op. cit.*, p. 56.)

Il n'est guère rare que l'on s'éloigne de ses amis à cause d'un nouvel amour, mais dans le cas de Laurent, cela signifie le début d'un processus de dépersonnalisation. Petit à petit, sa vie change. Ses amis et ses connaissances commencent à ne plus le voir ou bien à le confondre avec d'autres personnes :

Il ne pouvait s'empêcher d'être préoccupé. Était-ce dû au fait que, depuis deux semaines, il n'avait plus eu de nouvelles de Géo et de Régis ? Ou bien parce qu'il avait croisé ce dernier, en plein boulevard du Connétable Keller, sans être reconnu ? Certes, Régis ne prêtait guère attention aux passants, mais cette fois-là, son regard avait transpercé celui de Laurent sans qu'il témoignât de surprise ou d'indifférence. Non, ce regard n'était pas celui d'un promeneur distrait ; bien au contraire, il semblait par exception prélever chaque détail de l'avenue, s'en nourrir avec une satisfaction visible. Il n'avait simplement pas remarqué la présence de Laurent, celui-ci en avait la certitude. (*Op. cit.*, p. 59.)

Sa logeuse le prend pour un visiteur, et au bureau, on croit qu'il est un inconnu venu se présenter pour être employé au poste même qu'il occupe déjà. On lui parle même de lui à la troisième personne :

« Ah, oui ! Carteras... Était-ce une de vos connaissances ? [...] Un excellent employé, dit-il, et qui possédait beaucoup de qualités. Depuis que

son poste est vacant, nous avons d'énormes difficultés à lui trouver un remplaçant. [...] ». (*Op. cit.*, p. 90.)

Dans une librairie, par hasard, il entend une conversation entre Jessica et sa mère. Elles parlent de Laurent comme s'il n'existait plus. Il doit constater qu'il a été relégué au passé : « Il serait désormais l'homme dont les gens parleraient au passé » (p. 96). Il est évident que, dans *Octobre long dimanche*, cette phrase-clé ne se rapporte qu'au personnage principal du roman, mais pour le lecteur initié, qui sait que l'auteur appartient à un petit groupe d'écrivains en voie de disparition, une telle phrase peut paraître pleine de signification.

Laurent ne se révolte pas mais change sa vie selon les circonstances qui se présentent. Il quitte son logement, s'inscrit à un cours d'anglais, fait de nouvelles connaissances, rencontre d'autres femmes. Au mois d'octobre, il est victime d'un accident de la route, qui risque de lui coûter la vie. Il le considère comme un décalage chronologique. S'il était survenu plus tôt, on aurait mieux compris les réactions des proches de Laurent :

Pouvait-il douter qu'une erreur de chronologie avait dévalorisé son accident en le plaçant en octobre ? En fait, c'était durant les derniers mois de l'été qu'il aurait dû survenir, époque à laquelle il commençait à devenir invisible... (*Op. cit.*, p. 194.)

Il ne meurt pas mais accepte son destin de mort-vivant. Il assume le rôle de jardinier au domaine de son oncle défunt, dont Laurent Carteras est, en effet, l'héritier légitime. L'ancien jardinier, Hugo, s'est tout à coup éclipsé. Or, quand apparaît Laurent pour revendiquer son héritage, on reconnaît en lui le jardinier disparu, même si on le trouve changé, sans vitalité, invisible presque. Laurent s'identifie de plus en plus à son nouveau rôle. « En réalité, se dit-il, ma vie de jardinier ne se trouve-t-elle pas à l'intersection de mon passé et de mon avenir [...] ? » (p. 314). Sa vie aussi bien que sa mort manquent de contours précis : « [I] mourrait pour lui-même, sans creuser d'absence ; mourrait emprisonné sous un visage qu'il était seul à n'avoir jamais vu, sous un nom auquel il hésitait parfois à répondre » (p. 315). Il n'a plus d'identité ni de volonté et se voit réduit à un être sans pouvoir : « Un spectateur distant, privé d'autorité, voilà ce qu'il allait devenir » (p. 135).

Métaphoriquement, cette dernière citation peut résumer la situation des Flamands francophones. Légalement, ils n'appartiennent pas à la communauté qui représente leur langue et leur culture, la Communauté française de Belgique, et dans la région à laquelle ils appartiennent, la Flandre, les compétences régionales et communautaires se trouvent réunies sous la même autorité – néerlandophone. Pour un écrivain flamand d'expression française, cela constitue

un dilemme, souligné par Hubert Lampo, confrère néerlandophone de Vaes. À la différence de beaucoup de chercheurs, Lampo (1970, p. 23), ne semble pas craindre le piège biographique, car il fait, sans problèmes, le rapprochement entre Carteras et Vaes : « Laurent Carteras die men [...] zonder grote moeite als de auteur zélf zal identificeren » 'Laurent Carteras que l'on peut facilement identifier à l'auteur lui-même'. Dans une note, il réfléchit sur l'appartenance ou le manque d'appartenance des écrivains francophones de Flandre à la Belgique francophone. Il est d'avis que ceux-ci pourraient bien faire partie de l'organisation néerlandophone des écrivains flamands :

Eigenlijk worden wij sterk geboeid door sommige subsidiaire problemen waar een Vlaams auteur « d'expression française » mee heeft af te rekenen. Wij vragen ons bij voorbeeld af, hoe zijn situatie wordt opgevat door de ministeriële diensten, die zich met de promotie van en de steun aan de letteren onledig houden ? Zijn de kansen van de Antwerpenaar even groot als die van een Brusselaar of een Waal ? Ik loop al een poos over de vraag te malen, of dergelijke schrijvers geen lid zouden kunnen worden van de Vereniging van Vlaamse Letterkundigen ? Het ware verstandig deze mensen te laten voelen, dat zij bij ons horen. (*Op cit.*, p. 27, note 1.) – Nous sommes au fond très attentifs à certains problèmes subsidiaires dont un auteur flamand d'expression française doit tenir compte. Nous nous demandons, par exemple, comment sa situation est vue par les autorités ministérielles qui s'occupent à promouvoir et à subventionner la littérature ? L'Anversois, a-t-il autant de chances que le Bruxellois ou le Wallon ? Cela fait déjà un bon bout de temps que je me pose la question de savoir si de tels écrivains ne pourraient pas devenir membres de l'Association des écrivains flamands ? Il vaudrait mieux faire sentir à ces gens-là qu'ils sont des nôtres.

Guy Vaes ne semble pas se plaindre de son isolement ou de sa marginalisation en tant qu'écrivain francophone dans une Flandre néerlandophone. Il s'est déclaré plutôt content de son sort. Dans l'émission télévisée mentionnée plus haut, on le présente comme l'un des derniers écrivains francophones flamands (« éen der laatste Fransschrijvende Vlamingen »), se trouvant, par conséquent, dans une position exceptionnelle (« een uitzonderlijke positie »). Selon l'auteur, une telle position ne signifierait pas seulement l'isolement mais permettrait aussi une certaine distance, qu'il apprécie. Il affirme sentir spontanément une affinité avec son entourage néerlandophone, une affinité qui rendrait les différences linguistiques moins importantes :

Pour moi je dirais que ce n'est pas une position inconfortable, parce que, bon, j'aime bien vivre à Anvers. [...] En parlant français, je ne dirais pas qu'on s'y sent isolé, mais disons que [...] je suis peut-être plus isolé à

Anvers que je le serais forcément à Paris. Mais dans un milieu purement francophone... Cela me gênerait. Je préfère qu'il y ait quand même une légère distance. Il n'y a pas ici de connotation, disons, péjorative ou élitaire. Non. Je vis, disons, dans la langue française, mais alors sur un plan créateur. Mais le français, [...] tel que je l'utilise avec les amis ou avec des connaissances, c'est quand même encore une autre langue, en fait. Je veux dire que ce n'est pas cette langue qui peut vous opposer une résistance, qui pose des problèmes graves au moment où l'on écrit. C'est encore autre chose. Alors, par exemple, avec les amis ou les néerlandophones que je rencontre, là il y a..., je sens plus rapidement les affinités, parce que j'y suis plus attentif, alors que, par exemple, avec un francophone ou avec des francophones que je ne connais pas, là je me rends plus rapidement compte que, partageant une même langue, un même moyen d'expression, je suis beaucoup plus attentif, spontanément, à ce qui peut nous différencier, à ce qui peut nous éloigner, parce que là je vois immédiatement si nous avons, bon, des sujets en commun ou pas. (*Loc. cit.*)

Il faut se rappeler que c'est dans une émission néerlandophone que Guy Vaes fait la déclaration citée. Toujours est-il que, dans d'autres circonstances, lorsqu'il parle de ses activités littéraires, cet écrivain tend à éviter les termes ayant un rapport avec la vie sociale ou la politique linguistique de son pays. Pourtant, ça et là, il y a dans son œuvre une certaine critique sociale. Ainsi, Vaes (1987, p. 7) dit qu'*Octobre long dimanche* est « le dévoilement d'une société entre chien et loup ». Et on n'aurait peut-être pas tort d'interpréter la citation suivante comme l'expression d'un sentiment de délaissement et de perte d'identité chez un écrivain pour qui les appartenances régionale et linguistique sont entrées en conflit :

On peut d'ailleurs se demander si, dans une civilisation accusant un marasme mortel, à la veille d'une mutation impliquant des sacrifices exorbitants, l'expression mythologique n'est pas seule à pouvoir, de manière transcendante formuler nos hantises, cristalliser l'indicible. [...] Quand l'imaginaire se radicalise au point de substituer une réalité à l'autre, il peut donner l'impression d'être [...] le symptôme d'un refus ou d'une indifférence à l'époque [...]. (*Op. cit.*, pp. 20-21.)

Anvers fait partie de la création littéraire de Guy Vaes, même s'il s'agit rarement d'une représentation exacte. Cependant, dans *L'usurpateur*, certains épisodes se déroulent dans un espace si bien défini que, selon Lampo (1994, p. 202), on « pourrait tracer sur un plan, partant du centre de la ville un axe qui, suivant la chaussée de Malines jusqu'à un Mortsel récemment urbanisé, se prolonge en direction de Lierre ». Dans *Octobre long dimanche*, par contre, le point de départ serait plutôt « un lieu mythologique en pleine croissance, [...]

tantôt malléable à l'excès, tantôt hérissé de brisants où se blesse l'imagination » (Vaes 1987, p. 2). En outre, on trouve dans ce roman certains aspects de Namur (voir *op. cit.*, p. 16). Une étude narratologique d'*Octobre long dimanche* a été faite par Nathalie Lowette (1993), dans le but de déterminer les correspondances entre l'espace imaginaire et le sujet imaginaire. Le point de départ en est que « l'unité organique homme-ville est le sujet véritable d'Octobre » (*op. cit.*, p. 1). Le narrateur est qualifié d'hétérodiégétique, absent dans le texte, et n'exprimant pas ce qui se passe dans le for intérieur du protagoniste. Cela se traduirait plutôt par la description de l'espace imaginaire, selon le principe directeur établi par Lowette, à savoir « l'utilisation d'images spatiales pour faire émerger ce qui n'est pas explicitement présent dans le texte : la vie mentale du personnage » (p. 143). Brièvement, Lowette (p. 109) traite du rapport entre l'Anvers romanesque et l'Anvers réel. Se référant à ce que Vaes a dit lui-même (voir *supra*), elle constate que la ville décrite dans le roman ressemble à Anvers sans en être l'image exacte. Pour son analyse, Lowette met au centre le concept de « ville », et n'attache pas d'importance à Antwerpen/Anvers en tant que ville flamande, plurilingue et multiculturelle.

Dans *L'envers*, où Londres joue un rôle-clé, on ne retrouve Anvers que dans certains fragments de souvenirs et dans l'homonyme du titre (c'est-à-dire si l'on prononce *Anvers* à la française). La question se pose si ce roman complexe, pour ne pas dire ésotérique, a sa place dans cette étude.

L'action de *L'envers* (1983) se déroule à Londres, en 1934. Au centre du récit, un jeune homme, Bruno Wölfin, originaire d'Anvers, est appelé à recevoir malgré lui un message hors du commun, effrayant. Celui qui désire transmettre le message est un homme, Broderick Mattheson, qui, quatre ans plus tôt, après être tombé d'une falaise, à Skye, avait été entraîné par les vagues. À l'époque, ses amis, présents lors de la chute fatale, n'avaient pas pu le secourir, mais, quatre ans après, ils le retrouvent au même endroit. Il est en vie, quoique dans un état comateux. On décide de l'hospitaliser dans la clinique londonienne d'un médecin faisant partie du cercle des amis. Pendant le transport, dans l'ambulance, Broderick fait mention de Bruno comme si celui-ci était 'élu' : « J'aimerais m'entretenir avec Bruno de ce que j'ai vu ; lui, il connaît Londres mieux que vous tous... » (p. 182). Pourtant, Bruno, apprenant que l'homme ressuscité a émis le souhait de lui transmettre un message, tombe dans une angoisse profonde. Plus tard, remis de sa maladie, il reporte encore un peu l'entretien avec Broderick. Pendant vingt-quatre heures, à Londres, il passe son temps à assister à des fêtes et à d'autres activités. Plus ou moins implicitement, il parle avec différentes personnes de ce qui est arrivé à Broderick. Petit à petit, certaines pièces du puzzle commencent à se mettre en place. Quand finalement il se sent prêt à voir Broderick, il apprend que celui-ci – une fois encore – vient de mourir. Pourtant, le message que l'homme ressuscité avait souhaité

transmettre avait peut-être été compris. Il s'agirait évidemment de « l'envers du visible », du secret ultime de l'existence humaine : « Broderick, tel le visionnaire en transe, saint ou médium, peu importe, serait venu s'acquitter d'un message sur... l'envers du visible, la coulisse abritant les rouages de la Création, le Plan originel ? » (Vaes 1983, p. 182).

Lors d'une conférence, parlant de ce roman « métaphysique », Vaes (1987) s'attarde sur ses propres idées sur la signification du retour de Broderick :

Que laissait donc entrevoir son retour ? Une intention surnaturelle, bien sûr. [...] Dans la dimension divine où la catégorie remplace l'événement, l'exemplaire, l'individuel, tout a donc lieu pour la « première fois ». [...] Dieu crée donc des ébauches. Il se délivre d'un *premier état* de l'histoire du monde. Simultanément, dans Sa dimension excluant le temps chronologique, Il ébauche le deuxième et troisième état de cette histoire, la portant ainsi à un degré plus manifeste de maturation. Enfin, toujours simultanément par rapport aux trois états « précédents », Il s'attaque à l'état définitif : le monde arrivé à l'expression de sa plénitude, ce monde qui, dans *L'Envers*, coïncide avec le Londres que vous et moi pouvons arpenter actuellement. [...] Dans les trois premiers états de l'histoire de Londres, Broderick [...] insère, grâce à sa résurrection et à son message, les raisons de son retour [...]. Dans le quatrième et dernier état, celui dont sera exclu Bruno Wölfen (vu que ses textes et ses souvenirs d'enfance seront attribués à Broderick) ; dans le quatrième et dernier état donc, on peut supposer que Broderick, ressuscité, laisse entrevoir l'existence des états « antérieurs » de façon à permettre à son entourage de tirer la conclusion qui s'impose. (*Op. cit.* pp. 87-90.)

Pour « Guy Vaes, éternel promeneur des rues et du rêve d'Anvers », même un roman sur Londres peut traiter de « la plaie, jamais cicatrisée, de la 'saudade' septentrionale » (Lambersy 1994, p. 77). La ville devrait plutôt, selon Henri-Floris Jaspers (1970), être vue comme le symbole d'un désir très fort de retrouver un lieu d'origine : « De stad beantwoordt bij Guy Vaes aan een grondeloos heimwee naar een 'lieu originel', een oerplaats » (p. 34). Cette nostalgie provient d'une blessure jamais guérie : « De schrijver leeft met de kwetsuur van het verleden, hij kan niets anders » (p. 36). À ce propos, nous noterons un détail de *L'envers*, qui, dans une certaine mesure, concerne le droit d'un auteur à ses propres souvenirs, à ses propres textes. Du message de Broderick s'ensuit que Bruno Wölfen n'a pas droit de cité dans la dernière phase, la phase définitive de la création, ses souvenirs et écrits étant alors attribués à Broderick. Peut-être ne serait-il pas tout à fait impossible d'interpréter cela comme une image cachée de la marginalisation de plus en plus manifeste de l'écrivain flamand d'expression française. Dans cette optique, *L'envers*, roman

métaphysique se déroulant à Londres, pourrait avoir sa place même dans cette étude, qui, par ailleurs, vise plutôt le côté flamand et sociologique des œuvres étudiées.

Vaes n'aborde pas la cause de la marginalisation, la question linguistique, sinon en passant ou de manière sous-entendue. Ainsi, dans *Octobre long dimanche*, il y a une scène qui met en évidence les stigmates dus à une expression linguistique jugée fautive et la supériorité de celui qui détient le code linguistique jugé correct. Dans un restaurant, Laurent Carteras, qui vient de perfectionner ses connaissances d'anglais, est le témoin d'une bagarre entre des marins anglais. L'un d'eux demande à Laurent d'expliquer au propriétaire du restaurant, qui ne comprend pas l'anglais, que l'autre marin lui avait volé son argent. Laurent, en traduisant, comprend que sa compétence linguistique est jugée différemment qu'auparavant :

Toutefois sa traduction produisit un effet singulier. – « Vous pigez ce qu'il raconte ? » lança le marin à l'adresse de ses compagnons. » – « Jamais entendu ce gargouillis de ma vie, répliqua le plus âgé [...]. Jamais. » (*Op. cit.*, p. 249.)

Un autre homme intervient en répétant la traduction « dans un anglais guttural », ce qui fait dire au marin : « Toi, mon vieux, t'es régulier, je te comprends. On va pouvoir discuter ! » L'humiliation devient écrasante, lorsque « le jeune dandy » demande : « Quelle était donc la langue que vous parliez ? » (*Op. cit.*, pp. 250-251.)

L'incident raconté ci-dessus ne sert qu'à illustrer une étape de la dépersonnalisation de Laurent, qui constitue le thème du roman. C'est de cette façon que Pia ([1956] 1970, 17) décrit la scène. Dans une perspective plus large, on pourrait toutefois la considérer – aussi – comme une scène emblématique reflétant la situation de l'écrivain francophone dans une Flandre où sa langue n'est plus la bonne expression linguistique. De même, Hans Feldsohn, le personnage principal de *L'usurpateur*, semble-t-il déambuler dans 'sa' ville comme le ferait un étranger. Dans ce roman aussi, la problématique de l'identité constitue une partie importante de la thématique, même si c'est le problème du péché, de la culpabilité, qui est au centre du récit.

À la veille de la Seconde Guerre mondiale, une nuit de mai 1940, Hans Feldsohn, âgé de 17 ans, a participé à un forfait brutal qui le hantera pendant toute sa vie. Au cours d'un bal masqué, dans un domaine aux alentours d'Anvers, il a suivi une figure déguisée en arlequin. Homme ou femme ? On ne sait pas, mais un viol a été commis. Cependant, toutes les traces du crime seront balayées par l'ironie de l'Histoire et de la fatalité. Au lendemain de la fête, le 10

mai 1940, les Allemands bombardent le domaine. Par la suite, Hans et sa famille s'exilent en Angleterre, et ce n'est qu'à l'âge adulte qu'il reviendra dans sa ville natale et sur les lieux du crime. Sans cesse, il passe en revue ses souvenirs douloureux, parfois avec son amante, Charlotte, comme interlocutrice réelle ou imaginaire. Lors de ce qui va être le dernier séjour anversois de Hans, son frère cadet, Pierre, présent sur les lieux du crime, vient de mourir à la suite d'un accident d'automobile, et le rôle de Charlotte sera repris, en partie, par une nouvelle connaissance, Stella. Quand celle-ci voit Hans pour la première fois, elle croit reconnaître en lui le mari d'une cousine défunte : « Non, je ne crois pas faire erreur. Vous êtes Éric Salfont, le mari de ma cousine. [...] J'étais sûre d'avoir raison » (p. 53). Hans ne la contredit pas, car il trouve commode de se voir attribuer une identité nouvelle. Enfin, c'est Sébastien Rohart, ami d'adolescence des frères Feldsohn, qui présentera au lecteur la clé de l'énigme. À l'époque, il avait été invité à la fête fatidique, mais, tombé malade, il n'y était pas allé. C'est beaucoup plus tard, que Pierre lui apprendra que c'est lui, Pierre, et non pas son frère qui avait violé l'arlequin, une vérité que Hans avait refoulée pendant toute sa vie et dont il n'aura jamais le temps de bien se rendre compte. Car, renversé par un camion, il meurt lui aussi. Donc, c'est à Charlotte que Sébastien raconte ce que Pierre lui avait révélé au sujet de l'acte de violence commis le 9 juin 1940. Cette révélation ne semble pas étonner Charlotte.

Dans *L'usurpateur*, on retrouve plusieurs éléments du thème de l'identité menacée dont parle Vaes dans l'émission télévisée citée – la substitution des identités et la mémoire défaillante, par exemple. La dualité sous-jacente du récit est un dédoublement de personnages qui se substituent l'un à l'autre (Hans Felsohn/Éric Salfont, Hans/Pierre et, à un certain degré, Stella/Charlotte). L'arlequin androgyne représente une dualité ambiguë et apparaît comme le symbole d'un sacrifice tragique. L'ambivalence linguistique sur laquelle je voudrais revenir ne peut que se deviner. Le sentiment d'aliénation de Hans ne s'explique pas seulement par le fait qu'il ait été pendant longtemps absent de sa ville natale et qu'il porte le fardeau d'un crime non résolu, ni par le fait que, par hasard, il se voie poussé à adopter l'identité d'un autre homme, mais aussi par le fait que sa ville natale soit emplie d'une langue qui lui est étrangère. Cela, Guy Vaes ne le souligne jamais avec emphase. Ce n'est qu'en passant qu'il laisse entendre que son protagoniste, quoique retourné dans sa ville natale, n'est pas entouré de sa langue maternelle. Les plaques des rues portent des noms en néerlandais, il est vrai, mais Hans se dit que l'on peut facilement les traduire en français : « La traduction française des noms flamands prête à ceux-ci une préciosité romanesque » (p. 37). Et, plus loin : « Ce qui lui décocha la présence d'Anvers, ce furent des mots flamands. Ils s'exaspéraient sous la fenêtre entrebâillée » (p. 47). C'est également très discrètement que l'auteur aborde le fait que, même le francophone qui a appris l'A.N. – « het Algemeen Nederlands » (c'est-à-dire le néerlandais standardisé, commun à la Flandre et

aux Pays Bas) – peut éprouver des difficultés dans un milieu néerlandophone. (Voir aussi sous 7.4.3.) Quand Hans Feldsohn, à la recherche de son passé, retourne sur les lieux du crime, il commence par s'adresser à un paysan, qui, à son tour, se tourne vers un jeune garçon dont Hans ne comprend pas le dialecte flamand : « La volubilité de son débit, un dialecte qui s'écartait de l'anversoïse empêchèrent Hans de le comprendre » (p. 108). C'est seulement après avoir entendu la traduction faite par le paysan dans un néerlandais plus standardisé que Hans comprend que le garçon lui conseille de s'adresser à son grand-père. Quand, plus tard, il parle avec cet homme, c'est dans un néerlandais qu'il trouve lui-même « affecté » (p. 110). De plus, au cours de la conversation, l'homme fait à propos de la prononciation de Feldsohn des remarques, au travers desquelles on peut sous-entendre le changement de position des langues en Flandre. Il le fait en passant quand il raconte qu'une jeune femme, il y a dix ans, lui avait posé des questions sur le même sujet que Hans Feldsohn : « Élégante, un accent français plus prononcé que le vôtre. Cela ne me dérangeait pas. Chez mon patron le français résonnait du salon aux cuisines » (p. 114).

La question linguistique et l'évolution politique en Belgique ne sont pas plus présentes que cela dans l'œuvre de Vaes. Son propre rôle, Vaes ne le mentionne guère, si ce n'est pour souligner que l'auteur est absent dans le texte. Cependant, on pourrait dire que la déclaration suivante laisse transparaître un sentiment de délaissement et de perte d'identité : « Le seul trait fondamental que partagent Carteras et son auteur [...] c'est bien l'absence de toute notion d'avenir » (Vaes 1987, p. 18). Vaes en dit un peu plus long dans l'émission télévisée citée. Il y avoue qu'il avait projeté sa propre angoisse sur le personnage principal de son premier roman. Il avait commencé à l'écrire à l'âge de 18-19 ans, et, à cette époque, dit-il, il ne voyait guère de futur : « Je dois dire qu'aujourd'hui je ne le vois toujours pas, et en fait je ne l'ai jamais bien distingué » (« Guy Vaes » [1990] 1995). Évidemment, la désillusion et le pessimisme qui sous-tendent une telle déclaration visent beaucoup plus que la précarité de la position qu'occupe Vaes en tant qu'écrivain flamand d'expression française, mais celle-ci pourrait éventuellement être visée aussi.

7.2.4 « Un prodigieux et fascinant génie du lieu »

Dans un article sur les écrivains francophones de Flandre, Vic Nachtergaele (1997a) souligne leur rôle de transmetteurs d'influences culturelles : « Tantôt ils ont légué des modèles et des concepts esthétiques français à leurs collègues écrivant en néerlandais, tantôt ils ont apporté, à partir de leur patrimoine flamand, des accents inédits à la littérature française » (p. 54). À cet égard, les écrivains flamands francophones de la fin du XIX^e siècle, de l'âge d'or, occupent une position unique, notamment pour la littérature néerlandophone de Belgique : « Ils ont contribué dans une large mesure à l'insertion des lettres

néerlandaises de Belgique dans le courant culturel européen et mondial. [...] De par leur situation historique unique, ils relèvent aussi bien du patrimoine flamand que du patrimoine français » (p. 60 ; voir aussi *id.* 1997b).

Dès la Première Guerre mondiale, les liens entre les écrivains francophones et néerlandophones de Flandre se sont affaiblis, et les écrivains flamands d'expression française, peu nombreux, ne fonctionnent plus comme sources d'inspiration pour les lettres belges de langue néerlandaise. Mais il est bien possible que Guy Vaes soit l'exception à la règle, car, dans son long article, « Denkend aan mijn vriend Guy » 'En pensant à mon ami Guy', Hubert Lampo (1970), témoignant de son estime pour Guy Vaes, collègue et ami, originaire de la même ville quoique de l'autre côté de la frontière linguistique, avoue que Vaes a inspiré sa propre création littéraire :

Ik vind het hoegenaamd niets om er over te zwijgen [...] dat Guy Vaes, én als mens, én als gesprekspartner, én als auteur ten slotte zoniet mijn evolutie naar het magisch-realisme toe, dan toch mijn vertrouwen in dit voor onze opvattingen alsnog vrij ongewone genre zou beïnvloed hebben. (*Op cit.*, p. 22.) – Je ne nierais absolument pas [...] que Guy Vaes, et en tant qu'homme, et en tant qu'interlocuteur, et, finalement, en tant qu'auteur, ait influencé, sinon mon évolution vers le réalisme magique, de toute façon ma confiance en ce genre, jusqu'alors assez inconnu.

Par le choix du genre, déjà, Vaes s'apparente à une tradition germanique (voir Lits 1993b). Jacques De Decker (par exemple 1994e) a comparé à plusieurs reprises Vaes à son collègue néerlandophone Johan Daisne (1912-1978). Vaes et Lampo, à tour de rôle, ont commenté l'œuvre de leur confrère. De Decker (*op. cit.*) caractérise la postface de Lampo accompagnant *L'usurpateur* de « très complice ». Par là, il fait comprendre qu'il existe une affinité entre les deux Flamands. Ils font partie de la même tradition littéraire. Quel que soit le terme employé, « réalisme magique » ou « réalisme mythique », il s'agit toutefois d'une « école qui rassemblerait dès lors quelques-uns de nos écrivains du Nord, quelle que soit la langue dont ils usent. Et certes, ce Hans Feldsohn a des traits communs avec Godfried Miereveld, l'homme au crâne rasé de Johan Daisne. Un symptôme de plus d'un prodigieux et fascinant génie du lieu, en somme » (*loc. cit.*).

Donc, on pourrait peut-être dire que Guy Vaes – d'une manière très discrète – nous montre que les cloisons entre les deux grandes littératures belges ne sont pas encore devenues tout à fait étanches. Dans cette perspective, Daisne et Lampo, les deux premiers représentants néerlandophones du « réalisme magique » (voir Dupuis 1988, pp. 90-102), et leur âme sœur francophone, Guy Vaes, se sont réciproquement transmis des influences. Ils ont ainsi démontré

qu'il n'existe pas de frontière linguistique qui puisse arrêter ce que De Decker (voir ci-dessus) qualifie de « prodigieux et fascinant génie du lieu ».

7.3 Françoise Mallet-Joris

C'est très jeune que Françoise Mallet-Joris, née en 1930, à Anvers, se fait remarquer par le Tout-Paris littéraire. À l'âge de vingt ans déjà, avec son premier roman, *Le rempart des béguines* (1951), elle provoque un certain remous. Ce roman, antérieur à *Bonjour tristesse* de Sagan, fait scandale à cause de la précocité de la jeune romancière et du caractère choquant de l'intrigue (une liaison ambiguë entre une jeune fille et sa future belle-mère). À cette époque, Françoise Mallet-Joris a déjà quitté son pays d'origine, qui croit l'avoir perdue pour toujours. Dès 1964, elle fait l'objet d'une biographie (Géoris 1964), où la promptitude par laquelle elle est adoptée par les milieux culturels parisiens est vue dans une perspective plus large, en même temps qu'est soulignée l'origine flamande de l'auteur :

Venue des bords de l'Escaut, elle a acquis droit de cité sur les rives de la Seine, tant il est vrai que les Parisiens pardonnent aisément leur tare belge aux Flamands qui ont le bon goût, voire le privilège ou l'intelligence de parler français. (*Op. cit.*, p. 9.)

Très vite, Françoise Mallet-Joris occupe une position solide dans l'édition parisienne, d'abord chez Julliard, comme lectrice dès 1952, puis chez Grasset, où elle fait partie du comité de lecture dès 1965. En 1969, elle devient membre du jury Femina. Un an après, elle est élue, à l'unanimité, à l'Académie Goncourt. Ainsi, à l'âge de quarante ans, elle atteint à la consécration que représente l'appartenance à l'une des académies les plus prestigieuses de France. Dans son œuvre aussi, depuis *L'empire céleste* (1958), couronné par le prix Femina, elle avait tourné le dos à la Belgique, mais non pas d'une manière aussi définitive qu'on l'affirme (par exemple Quaghebeur 1982, p. 262). La gare d'Anvers est entrevue dans *Dickie-Roi* (1979), et la première et la quatrième nouvelles du *Clin d'œil de l'ange* (1983) sont pourvues de couleur locale flamande. (Voir Becker 1985, pp. 86, 117-119, 121-122 ; *id.* 1991, p. 306.) Dans *Adriana Sposa*, roman paru en 1990, Anvers joue un rôle tellement important que la ville peut être qualifiée de protagoniste (voir sous 7.3.2). Dans un compte rendu, Alain Bosquet (1990, p. 59) écrit : « Le quatrième personnage est la ville d'Anvers où est née Françoise Mallet-Joris ». *Adriana Sposa* ([1990] 1991) constitue le retour littéraire de Françoise Mallet-Joris à sa ville natale (nommée Gers dans les premiers romans). Dans un beau passage, qui mérite d'être cité dans son intégralité, c'est avec beaucoup de tendresse et un brin de mélancolie que l'auteur fait sentir au lecteur ce que signifie la perte d'une langue, du trésor si précieux d'une double appartenance linguistique :

Elle n'avait plus droit à cette double langue, qui pour elle ne faisait qu'une, une tresse, une couronne de mots, les uns flamands, les autres français, qu'elle avait choisis un peu au hasard jusque-là, mêlant le râpeux, le guttural, au limpide, mêlant le tendre, le rond, le mot flamand que l'on mâche comme un bonbon qui contient, au-delà d'une première enveloppe au goût sucré, une saveur plus grave, au mot français qui se détache de vos lèvres, s'envole comme une bulle, et que l'on regarde s'évader pour n'être plus parole prononcée mais parole contemplée, irréversible. Et sans le savoir, elle aimait l'une par rapport à l'autre, le son grave, un peu sourd, bourdon, tocsin, langue du ventre et des vérités au-delà du ventre, langue de l'intérieur du corps et langue profondément intérieure, et le carillon clair, rapide, les notes nettes et argentines qui s'égrenaient plus vite, si vite qu'il fallait courir après pour savoir ce que l'on avait voulu dire. Ces deux langues étaient ses parentes, la rapide, la claire, si féminine parût-elle, celle de Gérald ; la sombre, la profonde, la tourmentée, la blasphématoire, la violente, celle de sa mère, celle qu'on lui demandait d'oublier pour toujours. Qu'on la soupçonnait de n'avoir pas oubliée. (*Op. cit.*, pp. 17-18.)

On peut dire que ce texte est l'illustration d'un habitus linguistique propre à la plupart des derniers écrivains francophones d'origine flamande. Chez eux, il ne s'agit plus de bilinguisme mais d'une appartenance linguistique plus difficile à définir, l'effet résiduel d'un état de choses qui n'est plus valable. On peut ranger Françoise Mallet-Joris parmi ce groupe d'écrivains, même si, très souvent, on la classe parmi les écrivains hexagonaux.

7.3.1 Recherches antérieures sur Françoise Mallet-Joris

À l'étranger, on s'est très tôt intéressé à Françoise Mallet-Joris, notamment aux États-Unis, où elle fut l'objet de thèses de doctorat, avant même d'avoir atteint l'âge de 45 ans. C'est probablement Leslie Jean Roberts (1974) qui fut la première à lui consacrer une thèse entière, *Major image and vocabulary patterns in the first five novels of Françoise Mallet-Joris*. Néanmoins, dans une autre thèse, *Thèmes clés et procédés littéraires dans l'œuvre romanesque de Françoise Mallet-Joris. Le motif de l'aspiration vers l'absolu*, Marie-Thérèse Lamoitier Davis (1975) affirme que, auparavant, « aucun livre de critique n'a été consacré à Françoise Mallet-Joris » (p. 12) et que son étude à elle serait « la première de ce genre sur Françoise Mallet-Joris » (p. 17). Elle ne fait pas mention de l'essai de Géoris paru en 1964. Roberts (1974, p. 23), en revanche, le cite, en ajoutant que « serious scholarship dealing with Mallet-Joris's work is virtually non-existent ». On dirait donc que les deux auteurs des thèses n'ont rien su de leurs recherches respectives. Sinon, on aurait pu considérer le livre de Roberts comme une critique de celui de Davis. Cet ouvrage analyse l'œuvre de

Françoise Mallet-Joris en focalisant sur certains thèmes-clés (« le motif de l'aspiration vers l'absolu », « le refus du mensonge », entre autres). La langue et le style ne sont abordés qu'en termes généraux (« classique », « un certain ton »). Roberts (*op. cit.*, p. 4), par contre, déclare que l'objectif de son étude est de rétablir « the unity of form and content in Mallet-Joris's work ». Dans les deux thèses, Françoise Mallet-Joris est considérée comme un écrivain français. Roberts ne mentionne la Belgique qu'en passant, et Davis ne discute pas Françoise Mallet-Joris comme écrivain belge mais souligne plutôt sa « stature » dans la littérature de France. Cependant, il faut dire que, sans pour autant être un thème-clé, les éléments flamands de la production littéraire de Françoise Mallet-Joris sont mis en évidence par Davis (1975, pp. 131-141) sous la dénomination « le cycle flamand ».

Parmi les thèses universitaires où figure Françoise Mallet-Joris, on peut citer *Women in today's world. A study of five French women novelists* de Virginia Anne Lipton (1972) et *Narrative strategies and the quest for identity in the French female novel of adolescence. Studies in Duras, Mallet-Joris, Sagan and Rochefort* de Maria Brown St. Onge (1984). Les deux thèses traitent, en partie, des mêmes écrivains (Duras, Mallet-Joris et Rochefort). La thèse de Lipton – antérieure à celles de Roberts et de Davis – est une étude féministe sur cinq femmes écrivains françaises du XX^e siècle (outre celles déjà mentionnées il y a aussi Violette Leduc et Célia Bertin), tandis que St. Onge s'intéresse surtout aux thèmes de la jeunesse et de la quête de l'identité chez quatre femmes écrivains (dont Françoise Sagan).

Lipton (1972) fait mention de l'origine belge de Mallet-Joris et du fait que l'action des ses deux premiers romans, *Le rempart des béguines* (1951) et *La chambre rouge* (1955), « take place in the Belgian town of Gers » (p. 69). Il n'est pourtant pas évident qu'elle sache que Gers n'existe pas en réalité et que c'est une ville fictive qui ressemble à Anvers. L'élément belge, flamand, semble sans importance pour l'auteur de la thèse, bien qu'elle attribue une certaine importance à la différence des origines géographiques et sociales des écrivains étudiés :

The differences in their backgrounds are at least partially responsible for the wide variety of subjects and social classes treated in the works we have chosen for study. For example, whereas all these novelists have lived in France, two, Marguerite Duras and Françoise Mallet-Joris, grew up outside France, in Colonial France and in Belgium. (*Op. cit.*, p. 61.)

Chez St. Onge (1984), *Le rempart des béguines* de Mallet-Joris est comparé à *Bonjour tristesse* de Sagan. Ces deux romans sont appelés « the first French novels of adolescence written by adolescent women » et décrits comme « in

many ways remarkably similar » (p. 65). Les romans sont tous les deux qualifiés de « French ». Il convient de répéter que Françoise Mallet-Joris fut « la Françoise Sagan belge » avant la lettre, car son roman a paru en 1951, celui de Sagan en 1954. St. Onge observe que la jeune protagoniste de Mallet-Joris est « Belgian », et elle discute l'éventualité d'influences autobiographiques dans ce premier roman. La quête d'identité comme thème-clé aurait pu conduire à une discussion portant sur l'appartenance nationale, les racines culturelles, et ainsi de suite, mais cette thèse, féministe et psychanalytique, n'en contient pas.

Françoise Mallet-Joris figure également dans une autre thèse qui compare un certain nombre d'écrivains contemporains, *Uncommon women and the common experience. Fiction of four contemporary French and German women writers* d'Élaine Martin (1983). Parmi les romans de Mallet-Joris, c'est seulement *Allegra* (1976), roman sans connotations belges, qui y est étudié. (Voir *Dissertation Abstracts International* 1983 A, 43 :9, pp. 2988-2989.) La thèse intitulée *Les mères chez les romancières du XX^e siècle* de Colette Trout Hall (1983) sort aussi du cadre de la présente étude. (Voir *Dissertation Abstracts International* 1984 A, 44 :9, p. 2783.) Il en est de même de *Heroes of everyday life. Women writers and 1950s France* de Susan Ellen Weiner (1993), qui étudie les années 1950 en France à la lumière de romans de Françoise Mallet-Joris, de Christiane Rochefort, d'Elsa Triolet et du journal *Elle Magazine*. (Voir *Dissertation Abstracts International* 1995 A, 55 :10, p. 3208.)

Outre les thèses citées, il existe un bon nombre d'études universitaires à des niveaux inférieurs à celui du doctorat, ayant pour sujet Françoise Mallet-Joris. À titre d'exemples, on peut citer *Le thème du couple chez Françoise Mallet-Joris* d'Yvonne Benyayer (1981), *Le rempart des béguines de Françoise Mallet-Joris* d'Annemie Hutsebaut (1984), *Le rire de Laura de Françoise Mallet-Joris en classe de français. Lecture d'un roman contemporain dans une perspective didactique* d'Anne-Marie Zuccolotto (1988) et *La symbolique maternelle dans quatre romans de Françoise Mallet-Joris* de Sonia Wilson (1990). À en juger par les ouvrages cités ici, les études consacrées à Françoise Mallet-Joris sont centrées sur certaines œuvres et certains thèmes. En général, Françoise Mallet-Joris est située dans la tradition littéraire de la France. Les éléments flamands sont parfois sujet à commentaire, comme chez Davis (1975) et Becker (1985 ; 1991 ; voir *infra*), mais à la double appartenance linguistique et culturelle de l'auteur n'est accordée aucune place significative.

À l'ouvrage de Géoris se sont ajoutés plus tard d'autres biographies et ouvrages critiques. En français, il s'agit de *Françoise Mallet-Joris. Dossier critique et inédits* suivi de *Le miroir, le voyage et la fête* par Monique Detry (1976). En anglais, Lucille Frackman Becker publie en 1985 un ouvrage important, qu'elle décrit elle-même, dans *French women writers* (1991, p. 310)

comme « [t]he only complete work devoted to Mallet-Joris ». Dans les bibliographies accompagnant les deux textes de Becker (1976 ; 1991), on trouve Géoris (1964) et *Françoise Mallet-Joris* (1976) mais ni la thèse de Roberts (1974) ni celle de Davis (1975). Dans Becker (1991), par contre, la thèse de Davis est citée dans une note (p. 130, note 5).

7.3.2 Anvers

« C'est par Anvers que s'expliquent les premières œuvres de Françoise Mallet-Joris », écrit Géoris (1964, p. 15). Rétrospectivement, on pourrait ajouter que cela est vrai aussi pour d'autres livres, notamment *Adriana Sposa*. Anvers occupe, nous le savons, une place importante dans l'histoire des littératures belges. Lieu de rencontres linguistiques et culturelles, cette ville a été une source d'inspiration pour nombre d'écrivains ayant des racines multiculturelles. (Voir par exemple Huysseune 1991 ; Sarlet 1993 ; Lambersy 1994 ; Lampo, J. 1994 ; Abicht 1996.) À plusieurs reprises, Françoise Mallet-Joris a témoigné de son attachement à cette ville. (Voir par exemple Davis 1975, p. 265 ; Becker 1985, p. 2 ; Simoens 1992, p. 31.) Dans les études sur Mallet-Joris, on fait presque toujours le rapprochement entre Anvers et la petite ville fictive de Gers figurant dans les premiers livres de l'auteur (voir par exemple Davis 1975, pp. 131-141 *et passim* ; Becker 1985, pp. 2-4 *et passim*). Certains phénomènes que, d'une manière assez diffuse, on qualifie de flamands, sont mis en relief, notamment carnivals, kermesses, processions, beuveries et gourmandise. Le grand peintre anversois, Rubens (1577-1640), est fréquemment nommé. Françoise Mallet-Joris estime pourtant que sa ville natale l'a marquée d'une manière plus profonde que par les influences assez superficielles déjà citées, ce qui ressort d'une déclaration faite lors d'une émission télévisée (en 1991) :

Je distingue plusieurs périodes dans mon travail et il y a eu une première période où je ne pouvais absolument écrire qu'autour d'Anvers. Bien sûr, c'étaient toujours des villes qui n'étaient pas nommées [...], c'était une ville de rêve qui était Anvers. [...] Ensuite, j'ai eu une seconde période, où au fond je me suis un peu rangée sous la houlette, je dirais, du roman français, et du roman français dans ce qu'il a de classique. [...] Et depuis une dizaine d'années, il me semble que je me suis libérée au fond un peu d'un carcan et que, au moins par l'écriture et la conception, je suis revenue plus profondément à Anvers, c'est-à-dire à une espèce de baroque où je n'hésite pas à introduire des épisodes accessoires, beaucoup de personnages, un foisonnement, une chronologie nouvelle ou alors, dans mon tout dernier livre, ce mélange du réalisme et du lyrique qui me paraît vraiment typiquement flamand. (*Op. cit.*)

L'auteur estime donc que l'influence subie s'exprime dans l'écriture même, modifiant la composition et le style. Les mots-clés pour décrire ce qui est « typiquement flamand » sont « baroque » et « mélange du réalisme et du lyrique ». Ils contrastent avec « houlette » et – surtout – avec « carcan », mot qu'emploie l'auteur à propos du roman français traditionnel. Le terme « baroque », par contre, indique l'absence de règles contraignantes et l'invitation à la diversité, à l'exubérance, à l'ornementation, aux rencontres insolites, comme dans le 'tableau' suivant tiré d'*Adriana Sposa* ([1990] 1991) :

Anvers est une grande ville. Plusieurs univers s'y superposent. [...] D'une mystérieuse petite porte s'échappe une musique brutale, aussitôt étouffée. Les moules fument dans le chariot ambulante. Les cierges se consomment dans l'église Saint-Charles-Borromée, l'église des anges. On inaugure la Maison de Rubens qui deviendra lieu de piété, plus vraie que la vraie : il suffit d'y croire, c'est-à-dire d'être anversois, commerçant, et mystique, attendri sans y croire, plein d'humour [...]. (*Op. cit.*, pp. 27-28.)

C'est surtout par le procédé faisant se côtoyer des références à l'art musical et aux arts plastiques, ainsi que par le mélange du profane et du sacré, que l'auteur réussit à traduire une sensibilité flamande aux traits baroques. Comme un symbole du baroque et d'Anvers apparaît l'église Saint-Charles-Borromée. L'auteur l'appelle « mon église préférée » (Payot 1990, p. 131), et c'est devant cette église qu'elle se trouve, quand, dans l'émission citée, elle dit avoir fait un retour aux sources, en réalité ainsi qu'en fiction, dans l'espoir de pouvoir se sentir « un peu plus digne d'elle, peut-être ». Le retour littéraire à Anvers que signifie *Adriana Sposa* n'est pas un cas isolé. La ville flamande fait une réapparition dans *Sept démons dans la ville* (1999), tandis que, dans d'autres romans parus dans les années 1990 (*Divine*, 1991 ; *Les larmes*, 1993 ; *La maison dont le chien est fou*, 1997), l'action se déroule à Paris, parfois dans un cadre historique.

Tous ceux qui ont commenté les premiers romans de Françoise Mallet-Joris se sont attardés sur le règlement de compte fait par l'auteur à son milieu d'origine, c'est-à-dire à la bourgeoisie francophone d'Anvers. Géoris (1964) décrit « l'élite fermée » qui, à l'époque où il écrit son livre, n'a pas encore subi le coup fatal de la fédéralisation :

Profondément flamands, les francophones de Flandre sont en définitive plus fidèles à la Flandre éternelle, que les obtus instituteurs flamingants. [...] Comme leurs frères gantois, les francophones anversois forment une sorte de ghetto qui a ses mots de passe, ses connivences. Battu en brèche par des lois linguistiques stupides et la mesquinerie flamingante, le français y est sur la défensive. (*Op. cit.*, p. 16.)

Dans ses premiers romans, Françoise Mallet-Joris exprime surtout une révolte de jeunesse. L'attaque contre la bourgeoisie d'Anvers vise les parents et leur génération plutôt que la ville en soi. Au contraire, celle-ci est dépeinte avec tendresse, surtout ses quartiers populaires, néerlandophones. (En ceci, Mallet-Joris ressemble à un autre écrivain francophone de Flandre, Georges Eekhoud.) Becker (1985) souligne justement la fascination ressentie par la jeune fille du roman envers les quartiers populaires, un peu dangereux :

It is not only the elegant neighborhood in which she grew up that Mallet-Joris describes in her novels, but also the Flemish speaking working-class city, the port of Antwerp with its prostitutes, its bars and its docks crawling with sailors on leave. This section of the city has the attraction of forbidden fruit for the adolescent girl because it represents freedom from the constraints of her milieu. It also represents the authentic lives of the working class as opposed to the role playing hypocrisy of the upper middle class. (*Op. cit.*, p. 3.)

Dans *Adriana Sposa* non plus, Anvers n'est pas évoqué de manière négative, tant s'en faut, mais la dichotomie néerlandophone-francophone y est plus nette.

Adriana Sposa ([1990] 1991) est l'histoire de la recherche d'une mère par sa fille. Lou a une trentaine d'années, quand un petit recueil de poèmes lui tombe entre les mains. Il est traduit de l'italien. Le nom de l'auteur, *Adriana Sposa*, est un pseudonyme. Cependant, il y a au dos du livre un portrait et une notice biographique, qui, bien que brève, confirme les soupçons de la jeune femme : l'auteur du livre est sa mère, Adrienne Le Kain. À l'âge de 25 ans, celle-ci avait quitté sa fille de quatre ans, son mari, son père, sa ville natale d'Anvers et jusqu'à sa langue maternelle, le flamand, pour commencer une nouvelle vie en Italie. Ainsi, par la disparition d'Adrienne, Lou ne perd pas seulement une mère mais aussi une langue maternelle. Son père l'emmène à Paris et exige qu'elle oublie son passé, surtout sa mère et sa langue, une langue que lui, Gérard Le Kain, avait toujours méprisée : « Un Bruxellois venu habiter à Anvers, d'abord ! Est-ce que ça existe ? [...] Brillant, brutal, sarcastique, il prétendait ne pas comprendre le néerlandais et quand il se trouvait dans une réunion où cette langue prédominait, réclamait à grands cris 'un interprète' ou se mettait à parler anglais » (pp. 25-26). Après avoir pleuré pendant onze jours, la fille délaissée avait fini par – non pas accepter – mais interioriser l'absence de sa mère. Lors d'une réunion familiale chez son grand-père maternel, la petite fille avait choqué tout le monde, quand, encouragée à dire quelque chose en flamand, « Heureux Noël », par exemple, elle avait dit, sans hésitation et avec rage : « *Moe is weggelopen* (Maman s'est enfuie) » (p. 140). La notice biographique, si lapidaire : « Née à Anvers en 1930 – Morte à Mantoue en 1976 » (p. 7), apprend

toutefois quelque chose de nouveau à Lou : sa mère est morte depuis sept ans. Bouleversée par la découverte de cette mort et plus encore par le mensonge, ce péché d'omission de la part de son père et de son grand-père maternel, elle se révolte. Cette révolte sera la force motrice d'un voyage vers Anvers et l'Italie, où elle partira à la recherche d'une vérité, d'une image maternelle et d'une compréhension plus profonde d'elle-même.

Comme on l'a déjà vu (sous 7.3), il y a dans *Adriana Sposa* des allusions au bilinguisme, qui, au lieu d'être une richesse, est devenu un sujet de conflits. Quand, plusieurs décennies après ses débuts littéraires, Françoise Mallet-Joris fait d'Anvers la scène littéraire d'un roman, rien n'indique qu'elle prenne par là parti dans la querelle linguistique, qui, en Belgique, semble mener à une séparation de plus en plus manifeste. Mais Lou, un des personnages principaux d'*Adriana Sposa*, peut très bien symboliser aussi la crise d'identité engendrée par la lutte linguistique en Belgique.

Dans *Sept démons dans la ville* (1999) se déroule, à l'arrière-plan, un drame belge qui apparaît comme un symptôme du déchirement et du malaise qui sous-tendent la société belge du XX^e siècle finissant. L'action se déroule à la fin de l'année 1996, à une époque où tout le Royaume est bouleversé par les révélations du scandale de la pédophilie. Les personnages principaux, une mère, Alix, et sa fille, Évelyne, sont venues en Belgique pour assister à l'enterrement de leur mari/père, Maurice. Celui-ci leur avait depuis longtemps tourné le dos, ainsi qu'à l'entreprise familiale d'Orléans, en faveur d'Anvers, d'une succursale de l'entreprise située dans cette ville – et d'autres femmes. Le conflit entre les personnages du roman se trouve renforcé par les événements qui se déroulent autour d'eux. Bruxelles et Liège font partie des milieux décrits dans le roman, mais c'est surtout en dépeignant Anvers que Françoise Mallet-Joris laisse paraître à quel point les liens qui l'attachent à son pays d'origine sont restés forts. Encore une fois, elle met en valeur l'église Saint-Charles-Borromée. Théo Vandael, l'un des invités aux obsèques de Maurice, attend devant l'église, ce qui fournit à l'auteur l'occasion de présenter ce bâtiment vénérable :

Dans Anvers-la-Magnifique, en arrivant devant l'église Saint-Charles-Borromée, le docteur Vandael invoqua fortement le cardinal-archevêque de Milan qui lui avait donné son nom, Pierre Huysens, jésuite, qui en avait été l'architecte, et Rubens qui y avait mis quelque peu la main. Ces ombres augustes ne suffirent pas à le distraire, et il resta quelque temps sur la belle petite place qui précède l'édifice baroque à dominante horizontale, posé comme un décor sur un des côtés de cette place qu'il borne. [...] Le pavement quadrillé, la façon dont ce quadrilatère est clos de tous côtés sauf au débouché de trois ruelles, donnent à cet ensemble de pierre un caractère irréel, théâtral. [...] La noble façade elle-même attendait que, devant ses

colonnes cannelées, les frontons sculptés de ses fausses fenêtres, les guirlandes, les anges, le jeu subtil de clair-obscur que créait son relief chargé sans lourdeur, la fête commençât. (*Op. cit.*, pp. 30-31.)

L'église se trouve sur la place nommée d'après celui qui est considéré comme le premier grand écrivain néerlandophone de Flandre, Henri Conscience. On y trouve aussi l'ancienne bibliothèque municipale, devant laquelle est érigée une statue de Conscience. Pour Théo Vandael, tout ce qui l'entoure fait partie du drame cruel se déroulant devant les yeux d'un public belge épouvanté :

Et dans son rêve, l'écrivain flamand devient une sorte de Charon chargé de lui faire traverser dans sa barque la place devenue lac, au-delà de laquelle l'attendent les figures pâles, indistinctes, de trois petits enfants. – Il lutte. Il s'accroche au mur du fond de la place qui sépare l'église de la bibliothèque [...], il se voit écartelé entre la foi, l'église – dont les guirlandes deviennent serpents, et les angelots chair morte, flétrie, cruels trophées accrochés là par des bourreaux dissimulés dans les clairs-obscur de la nef, et la bibliothèque : le temple du savoir, de la poussière, des feuilles sèches avec leur fine odeur de moisissure propre, avec, écrasés entre les vieilles feuilles piquetées des livres, les prénoms inconnus d'enfants disparus pour toujours, disparus dans la mémoire des hommes, les feuilles de plus en plus collées l'une à l'autre, se déchirant sous la main qui voudrait les séparer... Ici le sang, là la poussière, et devant lui, de l'autre côté du lac Conscience [...], les pâles figures d'un autre monde. (*Op. cit.*, p. 75.)

Les enfants, « disparus pour toujours, disparus dans la mémoire des hommes », se confondent « aux « feuilles de plus en plus collées l'une à l'autre, se déchirant sous la main qui voudrait les séparer ». Le lecteur initié qui connaît l'histoire contemporaine belge fait facilement le rapprochement entre les événements décrits dans le roman et les révélations des abus d'enfants, qui, à l'époque même où se déroule l'action du roman, secouent la Belgique entière. Dans un entretien avec Jacques De Decker (1999a), Françoise Mallet-Joris confirme que ces faits réels ont laissé des traces dans son roman. Bien que ni les victimes, ni le malfaiteur ne soient nommés, les liens entre la réalité et la fiction sont évidents. Elle souscrit aussi à la critique plus générale de la société belge, qui, dans le roman, s'exprime entre autres par des références faites à *Hamlet* et à la société danoise en voie de dissolution, que décrit Shakespeare :

Hamlet, lui, est à une jonction entre deux types de sociétés, et appelle à l'émergence d'une sorte de tribunal, mais il ne s'y résout pas, prend des faux-fuyants, et compromet tout. Résultat : le royaume passe à une autre dynastie. Cette idée de la perte d'un Etat due à un événement particulier n'est pas sans préfigurer tout ce qu'on a vécu en Belgique. Les suspicions

se sont engendrées en chaîne, et si les faits de pédophilie ne se sont pas avérés aussi nombreux qu'on a pu le laisser entendre, une multitude d'autres délits ont été portés au jour, et en tel nombre que l'équilibre même de l'Etat s'en est ressenti. (*Op. cit.*, p. 6.)

Donc, Françoise Mallet-Joris voit un lien entre le malaise provoqué par le scandale des pédophiles et l'évolution de la société belge, évolution qui semble mener à la séparation et au déchirement. Pour les francophones de Flandre, le résultat de cette évolution s'avère dramatique. Leur appartenance à la Flandre n'est plus évidente. La langue française n'a plus droit de cité à Anvers, ce que fait remarquer, en passant, l'auteur de *Sept démons dans la ville*. Théo, repensant à une conversation avec Maurice, se rappelle avoir été surpris que Maurice, un Français de France, puisse si bien s'adapter à la ville flamande :

Il lui avait demandé [...] pourquoi en somme il était venu s'installer à Anvers. Beaucoup de gens y travaillent et font l'aller-retour depuis la capitale. – J'aime cette ville. – Mais la langue ? Maurice lui avait répondu, de ce ton agréablement neutre qui était en général le sien : – Oh ! Je me débrouille pas trop mal. – En néerlandais ? – En néerlandais. En flamand, si tu préfères. Vandael était resté stupéfait. Un Français apprendre le néerlandais pour un séjour peut-être provisoire ! (*Op. cit.*, pp. 153-154.)

Dans son dernier roman du millénaire, *Sept démons dans la ville*, Françoise Mallet-Joris présente au lecteur un Anvers où il n'y a plus de place pour la bourgeoisie francophone qu'elle fustigeait dans ses premiers romans. Cette ville, jadis creuset de langues et de cultures, apparaît désormais comme une ville unilingue, c'est-à-dire néerlandophone.

7.3.3 Flamanditude

Dans le quatrième chapitre de cette étude, le lecteur a trouvé une citation tirée de l'introduction de « Moeder Vlaanderen en haar Franse kinderen », numéro spécial du périodique néerlandophone *Kreatief* (1982 :4), dans lequel Lionel Deflo et Stefaan van den Breemt font remarquer que beaucoup de ce qui a été qualifié de flamand, au sens le plus positif du terme, a effectivement été écrit en français :

Kan het inderdaad worden ontkend dat het oeuvre van veel Franstalige schrijvers van Vlaamse origine veel 'wonderlijker Vlaams' is dan dat van menig in het Nederlands schrijvende Vlaming ? (*Op. cit.*, p. 2.) – Est-il en effet possible de nier le fait que beaucoup d'œuvres écrites par des écrivains francophones d'origine flamande soient beaucoup plus

'merveilleusement flamandes' que celles de la plupart des Flamands écrivant en néerlandais ? (*Op. cit.*, p. 2.)

Même si le nom de Françoise Mallet-Joris n'est pas cité, on devrait toutefois la situer dans le groupe des écrivains dont il est question. Les influences flamandes que l'on retrouve dans son œuvre sont pourtant rarement d'ordre linguistique. Si, exceptionnellement, Mallet-Joris utilise un belgicisme, il s'agit d'un choix délibéré, nécessaire même (par exemple *bourgmestre*, quand l'action se déroule en Flandre). Il lui arrive aussi de souligner le caractère expressif d'un certain belgicisme. (Voir par exemple *J'aurais voulu jouer de l'accordéon*, p. 74 : « Il ne sait pas de chemins avec... », qui est un calque du néerlandais *geen weg weten met.*) La langue de Françoise Mallet-Joris est souvent qualifiée de classique. Qu'elle tienne à défendre la langue française, on peut le comprendre grâce à la réponse faite dans le périodique *Lire* (n° 257, 1997) à la question suivante : *Quel est, selon vous, l'événement littéraire le plus important de du XX^e siècle ?*

Important donc me paraît, dans ces dernières décennies, et en dépit de la perte de la langue française dans beaucoup de pays amis, le fait que beaucoup d'écrivains, et non des moindres, au détriment de leur langue maternelle ont choisi le français pour construire leur œuvre. (*Op. cit.*, p. 45.)

On peut se demander si par « pays amis » Mallet-Joris entend aussi la partie flamande de son pays d'origine ? Quoiqu'il en soit, elle attache un grand prix à la pureté de la langue française, et elle n'a pas permis à ses origines flamandes de modifier, sinon exceptionnellement, sa langue d'écriture. Néanmoins, elle reste pour ainsi dire marquée au sceau flamand, même si, dès ses débuts littéraires, elle fait partie des milieux littéraires les plus prestigieux de Paris. Dans ce contexte, on peut noter une épithète paradoxale attribuée à Françoise Mallet-Joris. On l'a appelée une « Parisienne anversoise », sous-entendant par cela aussi bien son lieu de résidence que le lieu d'origine de l'auteur, tout en indiquant en quoi consiste la dualité et où se trouve le centre. (Voir par exemple Vandamme 1994, p. 69.)

À part un passage, chez Géoris (1964, p. 9), où l'on peut lire que Françoise Mallet-Joris « fait allègrement la nique à ceux de ses compatriotes qui s'affirment 'écrivains belges', comme si un pays sans langue pouvait avoir une littérature », on trouverait difficilement des déclarations faites par Mallet-Joris, dans lesquelles elle renierait ses origines. Son pseudonyme comporte un nom typiquement flamand, *Joris*, dont le choix ne signale guère qu'elle désire gommer ses origines flamandes. On dirait plutôt qu'elle tienne par là à faire ressortir une dualité franco-flamande. (Voir par exemple Vandamme 1994, p.

68.) Quand, à nouveau, dans les années 1990, elle situe en Belgique l'action de deux romans, la Flandre est très présente. Dans *Sept démons dans la ville*, elle évoque même la Flandre littéraire. Un partie du roman s'intitule « La nonne Béatrice », ce qui renvoie à l'un des textes les plus anciens de la Flandre, la version néerlandophone, *Beatrijs*, d'une hagiographie médiévale. (Pour plus de détails sur *Beatrijs*, voir par exemple Weisgerber 1958, pp. 261-264.) La jeune protagoniste du roman se rappelle que son père lui avait jadis envoyé un livre contenant ce récit : « Il y avait un autre livre, des poèmes ou des chants (je ne sais pas s'ils ont été chantés parfois) des Flandres, des poèmes traduits par une femme » (p. 373). La traductrice fera un peu plus loin l'objet de louanges (prononcées par Théo), dans lesquelles on pourrait peut-être voir exprimé le souhait que la branche francophone de la littérature flamande ne meure pas mais continue à produire des bourgeons :

Théo pense aux vers d'une poétesse aimée, d'une poétesse flamande qui écrivait en français : « Ce n'est qu'au centre des pierres Qu'on trouve un feu qui dormait ». Comment s'appelle-t-elle, au juste ? Liliane... J'aime ce prénom, Liliane. Il est comme une branche chargée de bourgeons. Liliane... Wouters ! Oui, un nom flamand. Est-ce la traductrice de l'histoire de la nonne Béatrice ? (*Op. cit.*, p. 408.)

On fait souvent remarquer que la notion d'exotisme flamand semble éveiller l'intérêt du public – notamment du public français. Mais il faut aussi tenir compte du fait que cette notion, et tout ce qu'elle représente, provoque aussi l'irritation, la fatigue, la colère... À l'intérieur de l'institution littéraire belge, il y a ceux qui verraient volontiers que le terme « littérature belge » soit déchargé de toute connotation flamande. (Voir par exemple Aron & Bertrand 1996, p. 7.) Dans un discours prononcé à l'Académie royale de langue et de littérature françaises à l'occasion de son 75^e anniversaire, Roland Mortier (1995) déconseille de trop insister sur le soi-disant exotisme flamand :

L'apport « flamand », renforcé par le prestige de la peinture ancienne, est certes un élément caractéristique de notre littérature de langue française [...]. La critique étrangère y fut toujours sensible et elle l'a longtemps privilégié en raison de son climat insolite et de la poésie qui s'en dégage. – Ce serait pourtant limiter gravement la spécificité de notre apport au grand ensemble littéraire de langue française que de s'en tenir à cette seule particularité, si riche fût-elle à certaines époques. (*Op. cit.*, p. 123.)

Pour ce qui est de Mallet-Joris, certains se sont cabrés contre l'idée de la qualifier de « flamande ». Dans un article, réédité dans *Françoise Mallet-Joris* (1976), Claude Roy s'écrie :

Le premier qui prononce le mot *flamande*, je tire mon revolver et je casse une assiette. Oui, je sais que Françoise est blonde, belle, belge [...] et qu'à partir du mot *flamande* on peut tout enchaîner [...]. Je ne permets qu'à Françoise elle-même de parler de sa Flandre [...]. Bon, Françoise Lilar, dite Françoise Mallet-Joris, est des Flandres. [...] Je vous accorde qu'elle est flamande. Et maintenant n'en parlons plus. (*Op. cit.*, pp. 7-8.)

Dans un autre article, également réédité dans *Françoise Mallet-Joris* (1976), François Nourissier, faisant allusion à la diatribe de Roy, se lamente de « cet adjectif fade, ménager, rose, intimiste et blond, qui poursuit Françoise de chronique en feuilleton », et, en plus, il s'attaque à la description de Mallet-Joris comme « la sempiternelle blondinette anversoise et réaliste, méticuleuse et arrangeante » (pp. 13-14).

Les deux articles ont été publiés pour la première fois en 1966, c'est-à-dire dix à quinze ans après la publication des premiers livres de Mallet-Joris. Pour commencer, les critiques ne semblent guère s'intéresser à l'origine de l'auteur. Gérard Bauer, membre de l'Académie Goncourt, dans sa critique du *Rempart des béguines* parue dans *Le journal d'Alger*, le 22 août 1951 – le texte se trouve réédité dans *Françoise Mallet-Joris* (1976) – dit, en passant : « [...] (elle est Belge) » (p. 45). De même, Émile Herriot (1976a, p. 54), membre de l'Académie française, dit dans une critique de *Cordélia* (publiée pour la première fois dans *Le Monde*, le 29 février 1956), qu'il « croit » que Mallet-Joris est Flamande : « Mme Françoise Mallet-Joris est, je crois, d'origine flamande », après quoi il fait le rapprochement avec la peinture flamande, rapprochement qui sera fait si fréquemment par la suite. Quelques années plus tard, Herriot (1976b) s'est rendu compte du fait que Mallet-Joris est originaire des Flandres, et dans une critique des *Mensonges* (dans *Le Monde*, le 28 novembre 1956), il répète ce qu'il avait déjà dit dans sa critique de *Cordélia* à propos de l'affinité de Mallet-Joris avec les grands peintres flamands (et hollandais) :

Les Mensonges se passent à Anvers, qui n'est pas nommé, désigné seulement par une initiale, et la précision n'importe pas. L'important c'est la réussite de cette peinture d'une grande ville du Nord à l'arrière-plan et comme toile de fond. Mme Mallet-Joris est de ces pays. Elle est imprégnée de leur atmosphère, et son art évoque tout d'abord les peintres flamands, hollandais, si divers entre leurs grandes truandailles et leur infinitésimale minutie [...]. Plus d'une page des *Mensonges* fera penser à un truculent tableau de Snyder ou de Jordaens, à une scène grouillante de Breughel, à un intérieur de Cuyp ou de Vermeer, à une bamboche de Teniers ; plus près de nous même, à une tragique mascarade d'Ensor. Mais ce n'est là que le décor, l'enveloppe picturale de ce livre coloré, brumeux et ouaté, plein d'odeurs marines de port, de brasserie et de fritures [...]. (*Op. cit.*, p. 58.)

Herriot ne nous fournit aucun exemple, mais il n'est pas difficile de trouver dans l'œuvre de Mallet-Joris des « scènes grouillantes » décrites de manière picturale, comme la scène suivante tirée des *Mensonges* (1956) :

Il y avait des clochards, entre les caisses de l'entrepôt, dormant dans d'étranges postures, agités de soubresauts comme des chiens malades. Il y avait des chats maigres, rôdant autour des poissonneries fermées, et léchant le pavé où traînait encore un bout de chair écrasée, un reste de sang. Il y avait de la brume autour des pylônes électriques, des coques noires, des hautes façades, des entrepôts aux portes noires, étagées, donnant sur le vide, étranges, quand on avait retiré les grues. Quelques enfants emmitoufflés, un cabas noir sur le bras, attendaient. [...] Un petit chalutier quittait le port. [...] Des barques se détachaient du quai en direction de la masse sombre, semblable à un gigantesque cétaqué, du dock flottant. Et de partout, des maisons, des bateaux. D'entre les caisses empilées, des hommes semblaient surgir par miracle, de plus en plus nombreux. (*Op. cit.*, pp. 255-256.)

D'autres 'tableaux', plus expressément flamands, présentent encore plus de réalisme et de truculence : « Matrones flamandes, égorgeuses de poules, étrangleuses de lapins, vous savez ce qui luit au fond de l'œil même d'un animal qui sent la mort, de la poule suspendue par les pattes, dont le sang coule goutte à goutte, sur le mur blanchi de la cour, du porc qui sent sur la veine le tranchant du couteau » (*op. cit.*, p. 319). Et dans une description des carillons, si typiquement flamands, l'auteur réussit à communiquer un effet 'baroque' de synesthésie en associant l'art musical à l'art pictural :

Mais c'étaient les cloches qui répondaient à son appel, le seul bruit inhumain des cloches, dans cette ville pleine d'églises, qu'on eût dit un vol d'oiseaux sans couleur, qui arrivaient, repartaient, repassaient encore en grands cercles tristes, autour de la maison. Enfin la plus proche, la plus grêle, la plus désolée, la cloche de Sainte-Gudule, fit entendre son tintement faussé, chuchota que l'hiver ne finirait pas, que la nuit ne finirait pas, que la nuit ne finirait pas, et se tut. (*Op. cit.*, p. 269.)

Même après *L'empire céleste* (1958), à une époque où, dans son œuvre, Françoise Mallet-Joris avait quitté le milieu flamand pour un milieu français, on retrouve « l'angle optique des peintres flamands » (Simoens 1992, p. 32). Jean Mistler (1976), dans un compte rendu des *Personnages* (publié pour la première fois dans *L'Aurore*, le 21 mars 1962) fait observer l'origine flamande de l'auteur et ses affinités avec l'art pictural de son terroir. Ce qui est plus important, c'est

peut-être que ce membre de l'Académie française appelle Françoise Mallet-Joris « la meilleure de nos romancières » (*op. cit.*, p. 69).

Dès le XIX^e siècle, et surtout en France, le soi-disant exotisme flamand est souvent perçu comme une marque d'identité de la littérature belge. Le caractère pictural de l'écriture de Mallet-Joris et d'autres écrivains belges, souvent mis en évidence par les critiques, fonctionnerait donc parfois comme un moyen de se créer une légitimité. (Voir Klinkenberg 1984, p. 46, qui souligne justement que « la différence » contribue à faire légitimer les écrivains de la périphérie et à faciliter leur entrée dans le champ littéraire de l'Hexagone. Voir aussi Dubois [1978] 1983, pp. 135-136.) La citation suivante, tirée d'un texte d'Even-Zohar (1997), montre combien un tel procédé est usuel :

It is a common procedure in human groups to extract certain conspicuous items from a prevailing repertoire for demarcating the group as a distinct entity. This is described as creating a « sense of self », or a « collective identity ». (*Op. cit.*, p. 27.)

En ce qui concerne les écrivains belges, c'est pourtant plutôt sur le manque d'identité collective que l'on insiste (voir par exemple Kirsch 1987, p. 464 *et passim*). Il n'est pas du tout évident que les écrivains eux-mêmes souhaitent une telle identité. Les traits communs (la picturalité par exemple) que l'on trouve chez beaucoup d'écrivains francophones d'origine flamande seraient peut-être plutôt le résultat d'une influence très forte de la culture ambiante. La possibilité d'entrer directement en contact avec cette culture a été d'autant plus grande que ces écrivains connaissaient les deux langues qui, jusqu'à maintenant, font partie de cette culture. Par conséquent, ils ont eu l'occasion de trouver droit de cité dans plus d'un milieu linguistique et culturel. L'une des dernières de ces personnalités multiculturelles est justement Françoise Mallet-Joris. Dans son cas, c'est surtout la position qu'elle occupe dans les milieux littéraires prestigieux de Paris qui est remarquable. Que signifie le fait que les Français la considèrent comme l'une des leurs ? Est-ce que cela exclut une appartenance belge ?

7.3.4 Écrivain aux appartenances multiples

Si, pour Françoise Mallet-Joris, *Adriana Sposa* (1990) fut le retour littéraire à son pays d'origine, on peut dire que son installation à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Bruxelles, en 1994, fut la confirmation institutionnelle de son appartenance belge. En 1947, elle était devenue citoyenne française par mariage. Cependant, l'éventualité d'une nomination à l'Académie belge lui fit reprendre sa nationalité belge, dès que la Belgique eut admis la double nationalité. Être élue à cette académie à titre étranger aurait été pour

Mallet-Joris une absurdité. Cela, elle l'explique à Michel Zumkir (1994) dans un entretien publié dans *Le Carnet et les Instants*, où il est aussi question de son identité littéraire :

Pour ma part, je ne refuse absolument pas Paris dans la mesure où c'est un instrument de travail [...]. Mais je ne refuserai jamais mon identité belge parce que malgré tout on a une autre culture de base, d'autres habitudes. La Belgique existe avec une identité très forte et des traits de caractère assez marqués. Il n'y a pas de raison de les refuser ou de les repousser. Au contraire. (*Op. cit.*, p. 4.)

L'auteur souligne la position dominante de l'édition parisienne et, nous le savons déjà, Françoise Mallet-Joris ne fait pas seulement éditer ses propres livres à Paris, mais, en tant que lectrice et membre de jurys, elle a très tôt obtenu la possibilité d'exercer une certaine influence sur le marché du livre en France.

Durand & Winkin (1996) tracent les trajectoires éditoriales d'un certain nombre d'auteurs belges en les classant dans quatre catégories :

1. Assimilation pleine et entière au champ français, avec installation à Paris et dénegation (complète ou non) de l'origine nationale.
2. Reconnaissance parisienne obtenue mais participation à la vie littéraire en Belgique. [...]
3. Carrière exclusivement belge (avec les domaines thématiques afférents) ou positionnement exclusif dans le créneau de la poésie, en liaison avec des revues, de petits éditeurs artisanaux et des cercles restreints de célébration mutuelle.
4. Investissement, à l'intérieur du champ éditorial belge, de sous-champs dominés avec des chances accrues de succès (forme de contournement plutôt que de repli) : genre policier, bande dessinée, récit fantastique. (*Op. cit.*, p. 127.)

Une femme écrivain belge du XX^e siècle est décrite de la manière suivante :

Trajectoire franco-centrée donc, qu'il faut sans doute, pour une part, attribuer à l'installation à Paris de l'écrivain mais aussi [...] par le pouvoir d'attraction exercé sur le genre romanesque par l'édition parisienne [...]. Trajectoire idéal-typique : l'édition parisienne et le roman font système [...] du moins dans les zones les plus légitimées de la littérature de fiction. (*Op. cit.*, p. 141.)

L'écrivain en question a quitté la Belgique à la fin des années 1940. Plus tard, installée à Paris, elle est devenue citoyenne française par mariage. Elle a reçu le

prix Femina, et elle est aussi devenue membre de ce jury. Dans quelques romans récents, elle s'est servie de motifs flamands. Tout en occupant une position importante dans le champ littéraire parisien, elle est également devenue membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Bruxelles. Selon la classification citée ci-dessus, elle devrait faire partie de la catégorie 1, se déplaçant quelque peu vers la catégorie 2 pendant les dernières années. Il aurait pu s'agir de Françoise Mallet-Joris, mais il s'agit en réalité de Dominique Rolin. (Pour cet écrivain, voir Assier 1986, pp. 8-14 *et passim*.)

On comprend difficilement pourquoi Durand et Winkin omettent le nom de Mallet-Joris. Ils estiment peut-être qu'elle appartient entièrement à la sphère éditoriale française. Elle a toutefois, comme Rolin, été éditée en Belgique aussi, chez Labor dans la collection Espace Nord, mais ce ne fut qu'en 1996 (voir *Espace Nord le catalogue*, 1997, p. 103).

Revenons à l'entretien que Zumkir (1994) a eu avec Mallet-Joris. Il en ressort clairement que l'auteur se sent appartenir aussi bien au circuit littéraire français qu'au circuit littéraire belge :

Vous savez, quand on est belge et francophone, être publié en France permet une diffusion bien plus grande. [...] Je dois quand même dire que lorsque je publie un livre, j'en commence toujours la promotion à Bruxelles parce que le point de départ de mes ventes est toujours en Belgique. Cela me touche beaucoup. Il y a une fidélité, une parenté qui se marquent. Je ne voudrais y renoncer en aucun cas. (*Op. cit.*, p. 4.)

Françoise Mallet-Joris tient à souligner que son contact avec la Belgique, malgré l'exil français, n'a jamais été rompu. Par sa mère, Suzanne Lilar, elle avait d'ailleurs des liens avec la vie littéraire de son pays d'origine. Et l'institution littéraire de ce pays ne lui a jamais été aussi fermée, elle-même n'a jamais été aussi indifférente à son égard qu'on l'affirme parfois. La biographie de Françoise Mallet-Joris nous donne même l'impression que l'institution belge s'est quelquefois pressée de remédier à une faute commise par l'institution française.

En 1956, *Les mensonges*, roman de Mallet-Joris, faillit remporter le prix Femina. La décision du jury fut mise en question, ce que montre la déclaration suivante, faite par Herriot (1976b, p. 57), membre de l'Académie française : « Tant pis pour le Prix Femina qui aurait eu hier l'occasion de couronner un grand livre et qui ne l'a pas fait ». L'année suivante, la romancière éliminée eut la consolation de se voir attribuer le prix des Libraires et – surtout – une médaille reçue de la main du roi Baudouin.

En 1958, Françoise Mallet-Joris est couronnée par le prix Femina pour son roman *L'empire céleste*. C'est avec ce roman que, selon l'historiographie littéraire, elle « plonge définitivement dans Paris et le milieu français » (Quaghebeur 1982, p. 262 ; voir aussi Simoens 1992, p. 32).

Était-il plus facile de récompenser un roman à couleur locale française qu'un roman à couleur locale belge ? Si la réponse est affirmative, ce serait tout à fait contraire au cas de Charles Plisnier, le premier écrivain de nationalité non française à obtenir le prix Goncourt. En 1936 déjà, son livre *Mariages* est jugé « goncourable », mais la candidature de l'écrivain belge est rejetée en raison de sa citoyenneté. Un an après, en 1937, *Faux Passeports* de Plisnier sera couronné par l'Académie Goncourt. Tandis que *Mariages* est un roman où les origines de l'auteur sont occultées (l'action de *Mariages* se déroule en France, quoique la ville décrite ressemble à Mons, ville d'enfance de Plisnier), *Faux Passeports*, au contraire, est un recueil de nouvelles en grande partie autobiographiques. En récompensant ce livre, le jury n'aurait pas seulement voulu réparer le tort commis l'année précédente, mais il aurait aussi voulu montrer que, pour être « goncourable », un livre étranger devait afficher sa marque étrangère. (Voir Biron [1991] 1994, pp. 288-290.) Les deux textes mentionnés ici appartiennent tous deux à la phase de l'histoire littéraire belge que Klinkenberg, selon la terminologie empruntée au Russe Andreev, désigne par « phase centrifuge » (1920-1960). La force d'attraction de Paris ressentie par les écrivains belges s'est alors exprimée, entre autres, par l'occultation dans leurs œuvres de toute trace de leurs origines. (Voir Klinkenberg 1981, pp. 45-48.) Dans cette optique, le cas de Plisnier serait l'exception et le cas de Mallet-Joris la règle. Cela ne veut pas dire que ce soit par une stratégie délibérée « en quête de la reconnaissance parisienne » (*op. cit.*, p. 46) que Mallet-Joris avait abandonné les milieux flamands des premiers livres. (Sa candidature au prix Goncourt fut d'ailleurs contestée l'année même où elle reçut le prix. Voir Sion 1994, p. 85.)

Il ne faut pas croire non plus que Françoise Mallet-Joris, avant de prendre la place de sa mère à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Bruxelles, ait été tenue à l'écart de cette illustre assemblée. Le 15 décembre 1973, elle y prononce un discours à l'occasion d'une séance commémorative en l'honneur de Colette. (Voir Mallet-Joris 1973.) Cela, Georges Sion (1994) l'évoque dans son discours de réception à l'occasion de l'installation de Françoise Mallet-Joris à l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Il commence d'ailleurs par faire remarquer que, malgré son domicile parisien, Françoise Mallet-Joris fait montre depuis toujours d'une appartenance belge ininterrompue :

Nul, dans cette salle, ne doutera que vous soyez très proche de nous depuis longtemps. [...] Vous incarnez [...] un parcours qui a fait d'une Anversoise

une Parisienne [...]. Ainsi êtes-vous une Française qui a mérité bien des honneurs et bien des ancrages, tout en restant une Belge qui a su dédoubler son esprit sans trahir aucune de ses fidélités. [...] Vous avez d'ailleurs au minimum deux adresses, l'une à Paris, l'autre à Bruxelles. C'est un symbole. (*Op. cit.*, pp. 82-84.)

Dans son discours à elle, Mallet-Joris (1994) fait également allusion à la dualité mise en évidence par Sion. On dirait même qu'elle considère sa nomination à l'Académie belge comme une confirmation institutionnelle de son droit de cité belge. La nouvelle académicienne répète ce qu'en 1973 déjà (voir *supra*) elle avait déclaré « dans cette auguste maison », c'est-à-dire que « cette maison [...], c'est aussi mon pays que je n'ai jamais quitté qu'à demi, et où, grâce à vous, je rentre par la grande porte » (p. 91).

Comme nous le savons déjà (voir sous 6.7.2), Françoise Mallet-Joris fait partie du petit nombre d'écrivains qui ont décliné l'offre de contribuer au numéro spécial de la *Revue de l'Université de Bruxelles* (« La Belgique malgré tout »), paru en 1980. Plus tard, elle a démontré que, sans pour autant renoncer à la position obtenue à Paris, elle peut agir en Belgique aussi – malgré tout. Elle y fait partie des Flamands, peu nombreux, qui contribuent toujours à la richesse de la littérature francophone de ce pays. Dans quelle mesure pourrait-elle représenter un lien entre les différents groupes linguistiques en Belgique même ? Dans l'émission télévisée déjà mentionnée, elle raconte, non sans fierté, qu'elle sait lire en néerlandais et peut discuter avec les intellectuels néerlandophones dans leur langue. Elle avoue pourtant se sentir un peu gênée par le fait qu'elle parle plutôt un dialecte mais ajoute que ses collègues néerlandophones lui assurent que son néerlandais est courant quoiqu'assez démodé (« vlot maar een beetje ouderwets »). Dans un article (Payot 1990, p. 131), elle met en valeur d'une manière encore plus catégorique ses connaissances du – comme elle dit – flamand : « Je parle couramment le flamand, bien sûr ». Selon Géoris (1964, p. 20), dans sa jeunesse, Mallet-Joris voulait traduire Karel Van de Woestijne en français. Et dans son œuvre, la présence de sa Flandre natale se fait souvent sentir. Sa collègue et compatriote, Liliane Wouters (1982, p. 38) la décrit comme l'un des derniers écrivains belges à réputation mondiale qui unit dans sa personne les caractéristiques de la dualité de la culture belge (« een van de laatste Belgische schrijvers van internationale faam [...], die de eigenschappen van onze dubbele cultuur in zich verenigt »). On pourrait donc dire que Françoise Mallet-Joris constitue un lien, non seulement entre les milieux littéraires français et belges, mais aussi, à un certain degré, entre les cultures de son pays d'origine. À l'instar de sa mère, Suzanne Lilar, elle se qualifie de Flamande francophone : « Comme maman le pensait, je me considère comme flamande d'expression française » (Zumkir 1994, p. 4).

7.4 Jacques De Decker

Le nom de Jacques De Decker a déjà été cité plusieurs fois dans cette étude (voir sous 4.0 et 6.0). Jacques De Decker est né en 1945, quand, comme il l'a lui-même fait remarquer, « commence à se définir plus précisément, et par soustraction, la littérature belge de langue française, ou la littérature française de Belgique, pour devenir la littérature de la communauté française de Belgique ». Ensuite il précise qu'« à partir de 1945, tous les Flamands de Flandre, à de très rares exceptions près, écrivent en néerlandais » et que « la Flandre ne va plus, à quelques exceptions notoires près, contribuer à l'enrichissement de la littérature française et entendra désormais garder ses talents par devers elle ». (De Decker 1995b, p. 69.) En fait, il est lui-même l'une de ces « très rares exceptions notoires ». Plus qu'aucun autre écrivain belge et d'une façon quasi emblématique, il fait fonction d'intermédiaire entre les francophones et les néerlandophones de Belgique. L'épithète « passeur de cultures » est fréquemment employée à son propos (voir par exemple Keerberghen 1991 ; Bergen 1997 ; Vanacker 1997). Il se décrit lui-même comme quelqu'un qui observe toujours la Flandre pour essayer de comprendre ce qui s'y passe, et il se félicite de pouvoir compter plusieurs écrivains flamands parmi ses amis (voir De Decker 1998b, p. 41). Il parle de la partie septentrionale de la Belgique, désormais fédérale, comme du « Nord de mon pays » (*op. cit.*, p. 43).

Tandis que la production romanesque de Jacques De Decker n'est pas encore très vaste (*La grande roue*, 1985 ; *Parades amoureuses*, 1990 ; *Le ventre de la baleine*, 1996 ; voir sous 7.4.3), il a, en revanche, acquis une position très importante à l'intérieur de l'institution littéraire : homme de théâtre, traducteur, journaliste, critique, rédacteur culturel (*Le Soir*), rédacteur en chef (*Marginales*), rédacteur éditorial à la tête de collections comme *Le Plat Pays* (Éditions Complexe), *Périples* (Labor) et membre de différents jurys. (La liste n'est pas exhaustive.) En 1997, il obtient la consécration que constitue la nomination à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique. (Voir par exemple Keerberghen 1991 ; Virone 1994a ; Bergen 1997 ; Vanacker 1997 ; Grodent 1998a.)

Jacques De Decker occupe donc une autre position dans l'institution littéraire belge que Françoise Mallet-Joris, qui, elle, s'est tant assimilée à l'institution littéraire de la France que son identité nationale et littéraire a pu être mise en doute (voir sous 7.3). De même, les deux écrivains fonctionnent différemment en tant qu'« agents de liaison » (le terme est employé par Nachtergaele 1984, p. 79 à propos de Verhaeren) : pour Françoise Mallet-Joris, il s'agit surtout d'un rôle d'intermédiaire entre la France et la Belgique, tandis que Jacques De Decker fait fonction de courrier entre différents milieux linguistiques dans son propre pays. Sa position, unique à cet égard, est souvent soulignée par l'emploi

d'un langage imagé expressif : « la figure singulière du passeur, du contrebandier entre les deux cultures, francophone et néerlandophone [...], ce passeur isolé sur le radeau de la mémoire, du tissage d'horizons culturels » (Keerberghen 1991, p. 77), « un orfèvre [...], infatigable artisan du rapprochement culturel à Bruxelles et ailleurs » (Laporte 1994) ou – en termes un peu plus ordinaires – « un homme aussi à l'aise dans les jardins francophones que sur les terrasses flamandes » (Laporte 1996b).

À diverses occasions, comme par exemple dans un entretien avec Paul Emond (1980), De Decker s'est déclaré content et fier de sa double appartenance linguistique et culturelle :

En tant qu'individu, mes antécédents, ma formation, mes études, mes intérêts, ma profession principale, qui est tout de même d'enseigner la littérature néerlandaise, font que je me sens bien, moi, dans un cadre culturel ambigu, celui d'un pays de rencontre de cultures. Cet entretien, nous le menons en français. Je pourrais aussi bien le mener en néerlandais et j'en suis fier. (*Op. cit.*, p. 20.)

En étudiant le néerlandais, De Decker retrouve un patrimoine flamand en partie perdu pendant son enfance, qui s'est passée dans un milieu francophone. (Voir Keerberghen 1991, p. 77.) Par là, il réussit à garder, ou à récupérer, un bilinguisme devenu désormais si rare en Belgique que De Decker apparaît comme un anachronisme. (Voir Nachtergaele 1997a, p. 60 : « Les auteurs flamands francophones fonctionnent aujourd'hui comme des archaïsmes, comme des souvenirs, nostalgiques ou non, d'une autre époque ».) La vitalité de ses racines flamandes, De Decker la met en évidence en répondant à la question de savoir s'il écrit jamais de la poésie : « Très peu, et en néerlandais seulement. C'est lié au fait qu'en poésie on est confronté aux universaux et que mes très profondes racines linguistiques sont restées flamandes » (Virone 1994a, p. 23).

La vie et l'œuvre de Jacques De Decker sont caractérisées par la diversité et l'internationalisme. C'est pourquoi une étude qui concerne en premier lieu son engagement pour le « métissage » de son propre pays apparaît forcément comme incomplète. Que plusieurs aspects importants de sa production et de ses activités soient laissés de côté ne doit en aucun cas être interprété comme une dévalorisation.

7.4.1 Hommes de lettres prolifique

Le dépistage de toutes les sources où figure le nom de Jacques De Decker serait une tâche à peu près impossible. En tant que journaliste et critique, il a signé un très grand nombre de textes. Dès 1971, il collabore au quotidien *Le Soir*, qui

publie ses articles presque tous les jours. De Decker contribue régulièrement à plusieurs autres publications. Ainsi est-il membre du comité de conseil belge de *Septentrion*. (Voir sous 7.5.) En 1998, il fait renaître, après une interruption de sept ans, la revue *Marginales*, fondée en 1945 par Albert Ayguesparse (1900-1996), auquel De Decker a succédé à l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Comme nous avons pu le constater (voir sous 4.0 et 6.0), on retrouve Jacques De Decker dans toutes les circonstances où la littérature belge est concernée et où sont rédigés des documents destinés à promouvoir la littérature belge. C'est lui qui préface le livre consacré aux dix-sept écrivains belges constituant l'équipe trilingue qui se présente à un public hexagonal en mai 1999, lors de la manifestation littéraire française dite *Les Belles Étrangères*. (Voir De Decker 1999c. Voir aussi *id.* 1999d.) C'est souvent à lui qu'il revient d'assumer le rôle d'agent de liaison et de rendre compte de ce qui se passe de l'autre côté de la frontière linguistique. En outre, il fait fréquemment lui-même l'objet d'articles (comptes rendus de ses œuvres ou de ses activités), dans *Le Soir* et ailleurs (voir par exemple Keerberghen 1991 ; Virone 1994a ; Bergen 1997 ; Vanacker 1997 ; Grodent 1998a).

À l'occasion de l'installation de Jacques De Decker à l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique (janvier 1998), la vie et l'œuvre du nouvel académicien attirent naturellement l'attention des médias (voir par exemple Grodent 1998a).

Jacques De Decker est l'un des dix écrivains belges que Marianne Jeffmar a présentés aux lecteurs suédois dans une anthologie intitulée *Krig och läckerheter* (1992).

Il a déjà été l'objet d'études universitaires (voir *Textyles*, n° 15, 1999, p. 204, où est répertorié *Jacques De Decker, la fiction du quotidien* par Camelia Tocaciu, 1997).

7.4.2 Passeur de cultures

Dans les écrits de Jacques De Decker, l'intérêt porté à Hugo Claus peut se lire en filigrane. Parmi les tout premiers ouvrages de Jacques De Decker, on trouve une étude en néerlandais sur le théâtre de Claus, *Over Claus' toneel*, 1971 (voir par exemple De Decker [1985] 1993, p. 197). Dans les critiques et autres articles que De Decker a consacrés à Claus, on peut dégager des rapports toujours plus étroits entre les deux collègues, compatriotes mais d'expression linguistique différente. De Decker, dans ces articles, profite de l'occasion pour décrire l'ignorance mutuelle régnant des deux côtés du « rideau de betteraves » (De Decker 1995c *et passim* ; voir aussi Quaghebeur 1995, p. 20). Ainsi, dans un compte rendu (De Decker 1997a), il réfère à la Flandre comme à « une contrée

qui, quoiqu'elle fasse partie intégrante de la Belgique, est largement ignorée des francophones », et dans un autre (De Decker 1995c), il constate qu'« on pourrait croire avoir affaire à un pays en soi, à ceci près qu'il est collé à un autre, la Wallonie, avec lequel il entretient une relation d'indifférence agressive qui n'est pas précisément une manifestation de bon voisinage ». Notant les similitudes quant au choix de sujets dans *Belladonna* (1994 ; traduction française : 1995) de Claus et *Une paix royale* (1995) de Pierre Mertens (voir sous 7.4.4), il rappelle en passant que les écrivains belges, même s'ils appartiennent à deux littératures d'expressions linguistiques différentes, n'en ont pas moins la même nationalité : « [L]es historiens de nos lettres devront un jour expliquer pourquoi, dans ces années nonante, la royauté belge s'est trouvée sous les feux croisés d'auteurs détenteurs du passeport national, fussent-ils nés des deux côtés du rideau de betteraves... » (De Decker 1995c). Dans un article écrit à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de Claus, De Decker (1994a), laisse entendre que c'est souvent l'identité linguistique qui l'emporte sur l'identité nationale. Il rend compte des hommages faits à ce compatriote – en Flandre et aux Pays-Bas. (Voir aussi De Decker 1999e.) Ici comme ailleurs (voir par exemple Keerberghen 1991), il met en valeur le chef-d'œuvre de Claus, *Het verdriet van België* (1983), *Le chagrin des Belges* (1984), « un des rares best-sellers internationaux écrits en néerlandais au départ » (1994a), et il loue le travail du traducteur Alain van Crugten. Quand, dans un autre article (De Decker 1995c), il présente une étude sur *Le chagrin des Belges* en néerlandais, faite par deux chercheurs francophones, Jean et Dina Weisgerber, c'est en passant seulement qu'il fait mention de l'appartenance linguistique des deux chercheurs (« deux germanistes au demeurant francophones »), signalant que le texte constitue « une analyse hyper-poussée du *Chagrin des Belges*, abordée dans sa version originale, bien sûr, leur essai paraissant d'ailleurs en néerlandais » (*loc.cit.*).

Un autre fil conducteur que l'on peut suivre chez De Decker, c'est l'intérêt qu'il porte aux phénomènes prouvant que des contacts littéraires ont lieu à travers la frontière linguistique – malgré tout. Un exemple en est la revue *Septentrion* (voir sous 7.5), dont le vingt-cinquième anniversaire fournit à De Decker (1996b) l'occasion de prendre position quant à la politique linguistique de son pays (« abolition des barrières linguistiques », « points de convergence ») :

Tout ce que l'on peut souhaiter, c'est qu'une publication d'aussi bon aloi continue son travail de fond, d'abolition des barrières linguistiques, et de recherche inlassable de points de convergence. (*Op. cit.*)

Le colloque sur la Belgique et la Seconde Guerre mondiale organisé en 1995, auquel ont participé des chercheurs venant des deux côtés de la frontière linguistique, en est un autre exemple. (Voir sous 6.1.) Pendant ce colloque, la

littérature fut l'objet d'une analyse particulière, et ce sont les contributions écrites, émanant de la section littéraire, qui sont examinées par De Decker. Il souligne l'importance de la double perspective :

Cette publication est une première, elle rompt avec un long, un trop long silence et laisse augurer des recherches futures, parce que le terrain est riche, non défriché, et susceptible d'éclairer notre vie culturelle de manière décisive. (*Op. cit.*)

Jacques De Decker participe très souvent à des événements organisés en vue de promouvoir les contacts à travers la frontière linguistique, même si l'initiative vient du côté néerlandophone. Ainsi, quand la bibliothèque publique néerlandophone de Bruxelles, de Hoofdstedelijke Openbare Bibliotheek, invite les écrivains à des rencontres biculturelles « sans thème imposé, sinon la condition d'écrivain dans un pays commun où les deux littératures bien que coexistantes ne se connaissent guère » (Laporte 1996b), Jacques De Decker préside aux débats, de même qu'à l'occasion de la grande manifestation culturelle flamande « Het groot beschrijf, het klein verschil ». (Voir *op. cit.* Voir aussi, par exemple, Laporte 1994 et la brochure *Het groot beschrijf, het klein verschil*, 1998.) C'est également vers ce passeur de cultures que l'on se tourne, quand la revue culturelle de langue néerlandaise *Deus ex Machina* se propose de consacrer un numéro spécial (1997 :3) à la littérature belge de langue française, ce que la rédaction (p. 1) décrit comme un pont de secours menant à l'autre bord d'un territoire culturellement déchiré (« een noodbrug naar de andere oever van een cultureel verscheurd gebied »). De Decker (1997d, pp. 3-4), dans une lettre ouverte, s'adresse en néerlandais aux lecteurs. Il les remercie de bien vouloir s'intéresser à la littérature du Sud du pays. En même temps, il regrette la schizophrénie qui règne dans le domaine de la littérature et qui signifie que les écrivains belges de langues maternelles différentes ne se connaissent pas : « De schrijvers kennen elkaar niet. Ze krijgen te weinig gelegenheid om elkaar te leren kennen » (p. 3). Or, un peu plus tard, il verra à sa grande satisfaction la « Boekenbeurs » (Foire du livre) d'Anvers décider « sous l'emblème d'Op het zuiderterras de considérer, comme d'une terrasse exposée plein sud, les autres littératures belges : la francophone et la germanophone » (De Decker 1998c).

Bien conscient du fait qu'il constitue lui-même une exception à la règle, De Decker trouve que les traductions constituent une possibilité de remédier à l'indifférence et à l'ignorance régnant de part et d'autre de la frontière linguistique. Lui-même traducteur, il est le premier à se féliciter du bon travail fait par d'autres traducteurs, par exemple Alain van Crugten (voir *supra*). Le compte rendu élogieux d'une biographie écrite par le Flamand néerlandophone Joris van Parys sur Franz Masereel (1889-1972), ami et illustrateur de nombre d'auteurs francophones, se termine par le souhait que l'ouvrage soit vite traduit.

(De Decker 1996c.) Et lors de la parution de la traduction française (*Anatomie d'un divorce*, 1999) du roman *Zonder grenzen* (1991) de Kristien Hemmerechts, De Decker (1999f) ne porte pas seulement aux nues l'auteur, « l'un des meilleurs écrivains belges de langue néerlandaise d'aujourd'hui », mais il met aussi en valeur « la subtilité et [...] l'ingéniosité de la traduction de Patrick Grilli ». (Voir aussi De Decker 1999g.)

Jacques De Decker ne cesse de guetter ce qui se passe de l'autre côté de la frontière linguistique. La parution de nouveaux ouvrages flamands écrits en français – chose rarissime de nos jours – donne lieu à des déclarations d'ordre culturel et politico-linguistique de sa part. Quand De Decker (1994b) fait la critique d'*Anvers ou les anges pervers* de Werner Lambersy (1994), il utilise des mots tels que « terre de brassage » et « métissage ». Bien qu'il estime qu'« il est dommage que l'on se sente obligé, par l'esprit du temps, à digresser sur le terrain du politique à propos d'un livre aussi riche en savoir, en saveurs et en sensualités », il ne peut s'empêcher de se livrer à de la rhétorique politique. C'est qu'il voit le livre de Lambersy comme la preuve d'un refus ferme de la part des intellectuels du pays de se plier à une politique qui ne peut qu'aboutir à un appauvrissement culturel et linguistique :

Que cet auteur-là nous donne aujourd'hui la célébration d'une des villes que les Flamands auraient mieux fait de proclamer leur capitale que Bruxelles est évidemment révélateur. Révélateur que des intellectuels de ce pays ne se plient pas aux dangereuses tendances à l'épuration culturelle qui sévissent de part et d'autre de notre rideau de betteraves. Révélateur qu'il est des vécus, et des destins, dans cette terre de brassage, qui ne se coulent pas dans des parcours homogènes et unilatéraux. Révélateur que le métissage, chez nous, si l'on prétend, progressiste, s'en faire le héraut, passe par des cheminements comme celui de Lambersy, qui n'est pas réductible à un itinéraire bien conforme à l'unilinguisme sûr de lui et dominateur. (*Loc. cit.*)

D'une manière semblable, le premier roman de Nicole Verschoore, *Le maître du Bourg*, paru en 1994, chez Gallimard, à Paris, fournit à De Decker (1994c) l'occasion de faire une digression politique. La publication à Paris d'un roman écrit par un auteur belge n'a rien d'anormal. Ce qui est remarquable, c'est que l'auteur du livre, une femme née en 1939, à Gand, docteur en philologie germanique, journaliste de la presse flamande (*Het Laatste Nieuws*), ait choisi d'écrire son premier roman en français. (Voir par exemple Vanacker 1994 ; Gravet & Verschoore 1997.) Citant la trajectoire culturelle de Verschoore en exemple, Jacques De Decker (1994c) décrit « la bourgeoisie bruxelloise libérale où tout un chacun, qu'il ait 'immigré' de Gand ou de Liège, d'Anvers ou d'Arlon, s'exprimait en français ». Il se demande si le choix de langue d'écriture

de Verschoore, c'est-à-dire le choix du français, « la langue de son enfance », peut être dû à « la récente pacification communautaire liée à la réforme de l'État ». Sachant que la position dominante du français a été une entrave au néerlandais (et aux dialectes wallons), il souligne néanmoins que la dualité franco-flamande constitue une richesse culturelle pour la Belgique et la francophonie tout court :

On a pu le déplorer sur le plan politique ou social, on a pu lutter pour l'émancipation du néerlandais, contre l'effacement du wallon, et à très juste titre : il n'empêche que cette osmose subsumée par la culture française avait, il faut l'avouer, son attrait. Elle n'était pas seulement le garant de la cohésion et de la prospérité d'un pays : elle faisait de la Belgique une province bien plus originale de ce que l'on n'appelait pas encore la francophonie, avec l'apport, en sus, de quelques tempéraments dont la Flandre fut privée quant à la langue, mais dont elle enrichit d'autant mieux le patrimoine mondial. (*Loc. cit.*)

En 1997 mourut Paul Willems (1912-1997), l'un des derniers grands écrivains francophones de Flandre. Dans un article commémoratif, De Decker (1997c) revient au mot-clé « métissage » (« il assumait pleinement son métissage ») rappelant ce qu'il y a d'emblématique dans le décès de l'écrivain flamand : « Tout un pan de la culture belge semble s'en aller avec lui, celui de ces auteurs du Nord qui, écrivant en français, lui donnèrent une part de sa spécificité et de son originalité ». Paul Willems fut certes l'un des tout derniers qui avait des liens personnels avec ceux qui avaient connu les écrivains flamands de l'âge d'or. Sa mère, Marie Gevers (voir sous 4.6.4.1), avait été encouragée par Verhaeren à poursuivre son rêve de devenir écrivain (voir par exemple Skenazi 1983, pp. 34-39). Mais il reste peut-être quand même un petit morceau de ce « pan de culture belge » que De Decker voit disparaître avec Paul Willems. Il existe toujours quelques écrivains qui sont à même de sauvegarder l'héritage laissé par Émile Verhaeren, Marie Gevers et Paul Willems. L'un de ceux-ci, c'est Jacques De Decker lui-même.

7.4.3 Le romancier

Pendant longtemps, les écrivains belges ont eu recours à la stratégie du gommage des origines. Dans leurs œuvres, ils ont évité la couleur locale belge en faveur d'un cadre décrit en termes vagues, mais évoquant la France. (Voir Klinkenberg 1981, pp. 45-48. Voir aussi sous 7.3.4.) Pourtant, Anne-Marie La Fère (*in* Emmond 1980, p. 63), parmi d'autres, a fait remarquer que cela n'est pas tout à fait vrai. Même pendant la phase centrifuge (1920-1960), époque où la recherche de la reconnaissance parisienne fut particulièrement intense, des romans « belges » ont vu le jour. « A la vérité beaucoup de romanciers osaient

depuis longtemps situer leurs livres en Belgique : Marie Gevers, Paul Willems, André Baillon, Guy Vaes, Robert Vivier, et bien d'autres ». Cependant, ce n'est que pendant la dernière moitié du XX^e siècle que se fait sentir un changement plus général. Klinkenberg (1981, pp. 48-49) choisit 1960, année de grèves, comme point de rupture, en ajoutant qu'il aurait aussi bien pu choisir 1970, l'année où commence le processus de la fédéralisation. Après coup, on peut toutefois constater qu'un changement de cap s'est vraiment effectué au alentours de 1980. Dans ce contexte, il convient de se rappeler le sous-titre d'un recueil d'entretiens entre Paul Emond et des représentants de la Belgique littéraire francophone, publié cette année-là : *Mutations*. Anne-Marie La Fère, dont la contribution à une autre publication qui a fait époque, également sortie en 1980, « La Belgique malgré tout », porte un titre plein de signification : « Confession d'une Belge honteuse » dit, lors de son entretien avec Emond (1980, p. 63) : « [J]'ai souffert dans mon adolescence de ne pas accepter la Belgique et de me croire obligée de transposer tout récit en France ». C'est dans cette perspective que – tout comme plusieurs autres des interviewés d'ailleurs – elle se dit satisfaite du changement de cap :

Quelque chose a totalement changé. Les romanciers n'ont plus peur d'évoquer notre réalité, que ce soient les trams de Bruxelles, le nom des rues et tous ces éléments qui constituent un climat qui nous est propre. Il ne s'agit pas de tomber dans le folklore, bien sûr, mais le fait de ne plus se sentir obligé de déplacer les événements que l'on raconte dans une ville de province française, permet d'assumer avec leur atmosphère, leur ambiance propre, tous ces paysages qui sont les nôtres. (*Loc. cit.*)

Les romans de Jacques De Decker, dont le premier paraît en 1985, corroborent la justesse de l'observation citée. De Decker n'hésite pas à évoquer la réalité belge. Au contraire, pour lui, la réalité belge constitue la condition même de son projet romanesque. Avant d'avoir débuté comme romancier, il dit à propos de sa production dramatique qui, à l'époque, consiste en deux pièces de théâtre (*Petit matin* et *Jeu d'intérieur*) : « Le théâtre ne me paraît d'ailleurs pas avoir grand-chose à voir avec la littérature. Si j'avais été un écrivain à part entière, j'aurais écrit des nouvelles ou des romans » (De Decker cité par Trekker & Vander Straeten 1982, p. 95). Dans ce qui suit, ce ne sont que les romans de Jacques De Decker qui seront étudiés.

On peut se demander quels sont les critères permettant à Durand & Winkin (1996) de ne pas tenir compte de Jacques De Decker (pour Françoise Mallet-Joris, voir sous 7.3.4). Selon les quatre catégories dans lesquelles ils rangent les trajectoires éditoriales d'un nombre d'écrivains belges, Jacques De Decker devrait se retrouver dans la catégorie 2 : « Reconnaissance parisienne obtenue mais participation à la vie littéraire en Belgique » (*op. cit.*, p. 127). Ses deux

premiers romans (*La grande roue*, 1985 ; *Parades amoureuses*, 1990) sont publiés à Paris, chez Grasset, tandis que le troisième (*Le ventre de la baleine*, 1996) est publié à Bruxelles, chez Labor, dans la collection Périple, dont De Decker lui-même prend la responsabilité en 1994 (voir sous 7.4.4). Le premier roman est réédité en 1993, chez Labor, dans la collection Espace Nord, ce qui en soi signifie la reconnaissance d'un roman faisant partie du patrimoine littéraire de la Communauté française de Belgique.

Jacques De Decker, homme de théâtre débutant comme romancier, emprunte sa composition formelle au dramaturge viennois Arthur Schnitzler, qu'il admire beaucoup. La forme narrative du roman *La grande roue* (1985) rappelle donc celle de la pièce de théâtre *La Ronde* (1897). Dans dix chapitres, dix personnages, cinq hommes et cinq femmes, sont montrés dans deux situations différentes, formant ainsi deux couples différents. Comme dans une danse, la ronde, après une brève rencontre, ils se tournent le dos pour se retrouver ensuite face à un autre partenaire. Les protagonistes des dix chapitres sont :

Élizabeth, qui reprend contact avec une ancienne amie d'école, Sabine, qu'elle n'a pas revue depuis longtemps. Les deux femmes déjeunent ensemble et essaient de renouer les liens d'amitié d'autrefois. Un jour, Sabine, fonctionnaire au ministère des Finances, n'arrive pas à se débarrasser d'un client embêtant, Patrick, et finit par passer toute une soirée avec lui. Ils dînent ensemble et font un tour sur la grande roue d'une fête foraine. Patrick, marchand de disques, vit la rupture de sa relation avec Brigitte, qui va, elle, habiter chez une copine. Brigitte travaille comme traductrice dans une entreprise spécialisée dans l'installation des ascenseurs et des monte-charge. Un jour, elle accompagne son patron, Bruno, à Anvers pour lui servir d'interprète à l'occasion d'un Salon du bâtiment. Or, il se trouve que les hôtes flamands maîtrisent très bien la langue de Voltaire. Ne pouvant plus présenter Brigitte comme interprète, Bruno l'humilie en lui précisant que, de crainte que l'on ne la prenne pour sa maîtresse, il va dire qu'elle est sa fille. Brigitte, outragée, s'en va. Bruno Kerremans, directeur de la firme Kerremans, rencontre chaque mercredi, son frère, Georges. Cette fois, après la « trempette » et le déjeuner hebdomadaires, Bruno cherche à persuader son frère qu'ils doivent vendre la maison familiale ardennaise. Georges, fonctionnaire au ministère des Travaux publics fait la connaissance, un soir, dans une maison de passe, de Perséphone (dont le vrai nom est Simone). Simone, mère on ne peut plus attentive, passe le week-end avec son fils, François. Comme chaque fin de semaine, ils descendent dans le même hôtel, près de Namur. François, interne dans une école de la région namuroise, fait la connaissance d'un vieux peintre paysagiste, Arnold. Arnold, ancien élève à l'Académie des Beaux-Arts de Bruxelles, venu à la capitale pour assister à un vernissage, y retrouve Zoé, autrefois modèle à l'Académie des Beaux-Arts. Ils passent la nuit ensemble. Puis Zoé se trouve à l'hôpital pour un examen médical.

Elle y rencontre une infirmière très gentille. C'est Élisabeth... l'amie d'école de Sabine, qui, un jour, sort avec un client, Patrick, abandonné par Brigitte, qui travaille comme interprète chez Bruno, le frère de Georges, qui rencontre Simone, la mère de François, qui, lui, se lie d'amitié avec un peintre, Arnold, qui, à Bruxelles, renoue les liens avec Zoé, qui, hospitalisée, est soignée par une infirmière sympathique, Élisabeth, qui...

Tandis que les couples de la pièce de Schnitzler sont, fatalement, marqués par leurs rencontres (sans le savoir, ils se transmettent une maladie vénérienne), les rencontres décrites dans le roman de Jacques De Decker sont d'une « banale quotidienneté » (Emond 1993, p. 172). Les protagonistes apparaissent dans deux situations très différentes. Les dix chapitres peuvent se lire comme autant de nouvelles et non pas forcément dans l'ordre établi par l'auteur. (Voir Emond 1993, pp. 169, 177-178.) De Decker situe ses protagonistes dans une Belgique contemporaine qu'il connaît bien et qu'il décrit avec minutie dans « ces dix petites tranches de réel » (*op. cit.*, p. 177). Jean Tordeur (1993, p. 9) souligne que la localisation belge est exempte de toute trace de folklore. On devrait plutôt la voir comme signe que « le meilleur moyen d'être de partout, c'est d'abord d'être solidement de quelque part ». Pour finir, faisant encore une fois allusion au dossier de la belgitude devenu classique (« Une autre Belgique » ; voir sous 6.7.1), Tordeur propose un néologisme pour définir le sentiment national, serein et sensé, qui, selon lui, caractérise l'écriture de Jacques De Decker : « belgité ».

L'auteur rend surtout hommage à Bruxelles, mais *La grande roue* est « unitaire » dans la mesure où une partie de l'action se déroule en Flandre et en Wallonie. Dans le chapitre intitulé « Bruno et Brigitte », la situation linguistique belge est mise en évidence. Bruno Kerremans, directeur d'entreprise, est présenté ainsi :

Francophone, il ne connaissait en dehors de sa langue maternelle que l'anglais, auquel il s'était initié au cours d'un post-graduat en gestion industrielle qu'il avait suivi dans une université américaine, mais la consonance de son nom lui avait permis de développer une nombreuse clientèle en Flandre. (*Op. cit.*, p. 78.)

Pour remédier aux lacunes de ses connaissances de néerlandais, Bruno a engagé Brigitte comme traductrice. Elle décrit sa maîtrise du néerlandais comme suit :

L'essentiel de mes connaissances, je les dois à mon grand-père, qui se faisait un point d'honneur d'être à la fois flamingant et résistant, mais qui parlait un flamand qui n'avait rien à voir avec la langue qu'ils s'efforcent de pratiquer maintenant, et qui est censée être comprise aussi bien à Gand

qu'à Amsterdam. Quand je n'y fais pas attention, je retombe dans ces travers que j'ai dû combattre pendant mes études... (*Op. cit.*, p 81.)

Ce que décrit Brigitte, c'est le décalage entre les vieux dialectes flamands et le néerlandais standardisé, commun à la Flandre et aux Pays Bas, le soi-disant A.N., « het Algemeen Nederlands ». (Récemment, ce terme a perdu sa qualification de *beschaafd* 'cultivé'.) Du côté néerlandophone, on tient de plus en plus à ce que la langue néerlandaise soit employée d'une manière conforme et correcte. C'est justement à cela que pense Bruno, quand il reproche à Brigitte d'avoir négligé sa maîtrise du néerlandais :

Voilà huit jours que pleuvent les protestations de nos correspondants en Flandre. Ils me disent qu'ils n'ont jamais lu un sabir pareil. Vous savez comme ils sont de plus en plus pointilleux. Avant le petit nègre suffisait, il montrait au moins une bonne volonté de notre part, ils s'en satisfaisaient. Mais vous savez que les choses ont changé, sans quoi nous n'aurions jamais engagé une traductrice, vous le pensez bien ! (*Op. cit.*, p. 75.)

Quand Bruno se fait accompagner par Brigitte à Anvers, pour qu'elle lui serve d'interprète, les hôtes flamands ne s'offusquent guère de son ignorance de la langue de Vondel mais plutôt du fait qu'il avait pu douter de leur maîtrise de la langue de Voltaire :

Faut-il donc comprendre, cher ami Kerremans, que vous nous croyez définitivement brouillés avec la langue de Voltaire ? [...] Vous oubliez que l'expansion flamande ne suppose nullement le rejet de la culture universelle, et qu'est-ce que la langue française, sinon un des fleurons de cette culture ? (*Op. cit.*, 91.)

On ne pourrait guère dire que De Decker, en retraçant la bizarrerie de la situation linguistique belge, prenne parti pour l'un ou pour l'autre. Mais les francophones courent évidemment des risques s'ils négligent d'apprendre le néerlandais. Les néerlandophones, eux, s'appliquent d'avantage à apprendre le français.

L'originalité formelle du roman de Jacques De Decker est souvent mise au premier plan par les critiques. (Voir par exemple Emond 1993, pp. 163-168.) Ici, par contre, c'est la dualité qui sera mise en relief. *La grande roue*, comme le constate Emond (p. 171) est « peuplée d'êtres curieusement bifides, ici un côté pile, là un côté face ». Par la construction formelle même, le roman de Jacques De Decker reflète la dichotomie qui sous-tend la société belge. Dualité ou déchirement ? Selon l'auteur (cité par Emond 1993, p. 179), le roman doit être interprété dans une perspective optimiste, « avec l'idée que les choses peuvent

finir par s'arranger ». Emond (pp. 179-180) fait remarquer que le livre commence par le silence (« Il y avait eu un silence ») mais se termine sur le signe de l'expression, voire de l'expression poétique (« Oui, je suis devenue un petit peu poétique »). La dichotomie ne mènerait donc pas au déchirement mais plutôt au dialogue. S'agirait-il peut-être du dialogue littéraire préconisé par Suzanne Lilar (1976, pp. 66-67), au sujet des querelles linguistiques de son temps : « C'est aux poètes qu'il écherrait de transcender l'agressivité en dialogue, en émulation, en lutte d'amour » ?

Dans le roman suivant, *Parades amoureuses*, c'est le système éducatif belge qui est examiné. Gilbert, quadragénaire célibataire, est professeur dans l'enseignement professionnel et technique. Il enseigne la littérature à des jeunes filles et des jeunes gens qui ne s'y intéressent guère. Pourtant, Gilbert aime bien et son métier et ses élèves. Sa vie privée, peu structurée, est jalonnée de relations plus ou moins éphémères avec plusieurs femmes. L'une d'elles, Anne, est employée au même collège technique que lui. Après les vacances d'été, elle est mise hors cours pour des raisons de rationalisation et d'économie. Gilbert, se sentant à cause de cela plus personnellement concerné par les revendications de plus en plus pressantes du corps enseignant, se décide à prendre position et à militer au premier rang à l'occasion d'une grève d'enseignants.

Il convient de préciser la date du dépôt légal (mars 1990) de *Parades amoureuses*, car, après coup, il serait facile de croire que De Decker, pour écrire son roman, ait été inspiré par les grèves des enseignants francophones qui eurent lieu en Belgique au début des années 1990. En réalité, celles-ci ne se sont vraiment manifestées qu'à la fin de 1990. Dans une interview (Virone 1994a, p. 23), l'auteur explique que les scènes de grèves dépeintes dans *Parades amoureuses* doivent être vues comme l'expression littéraire d'un engagement social basé sur la réalité. Nonobstant la réponse (« A ceci près que mon roman date de 1990 et que chez nous les grèves d'enseignants se sont déroulées en 1991... »), on peut constater que *Parades amoureuses*, aussi bien que les autres romans de Jacques De Decker, reflètent ce qui se passe dans la société belge. Comme dans *La grande roue*, Bruxelles constitue l'épicentre, mais l'action se déroule aussi à Liège, à Gand et à Ostende. L'auteur n'oublie pas non plus les immigrés, un groupe de plus en plus important dans la société belge. L'antagonisme entre les francophones et les néerlandophones est le sujet d'une conversation entre Gilbert et une famille d'immigrés arabes. Et ce n'est pas Gilbert qui se révèle imbu de préjugés mais Abdelaziz, Youssef et Amid :

– [...] Vous devriez vous défendre, vous les francophones, parce que les Flamands vous prennent tout. [...] – Qu'est-ce que tu lui reproches [sc. au Flamand] ? dit Youssef. Tu as bien mis ta fille à l'école flamande, toi ! – Je pense à son avenir, dit Amid qui n'en était pas à une contradiction près.

Elle saura trois langues, Farah : l'arabe, le français et le flamand. Un jour, elle fera de la politique et elle résoudra le problème belge : on ne parlera qu'arabe au Parlement ! (*Op. cit.*, p. 154.)

Les expériences que fait Gilbert en tant que professeur ne sont pas toujours encourageantes. Ses élèves s'intéressent peu à l'héritage culturel qu'il voudrait leur inculquer. « Leur parler de littérature relevait de la gageure et imposait des ruses de Sioux » (pp. 14-15). De même, on dirait que cela tient de la « gageure » pour De Decker de glisser le nom d'un auteur ou d'une compagnie de théâtre belges dans un livre destiné à être édité en France : « Gilbert, voilà un budget, tu invites Mertens, Crickillon, tu fais venir le Rideau de Bruxelles » (p. 61). De Decker cite même le grand écrivain de l'autre côté de la frontière linguistique, Hugo Claus – en néerlandais (voir p. 154). Pour ce qui est de la langue de Jacques De Decker, les lecteurs de l'Hexagone ne s'en offusqueraient probablement pas, mais, dans les romans de Jacques De Decker, on dit *septante* et *nonante*, on fait *la file* plutôt que *la queue*, à la tête des communes se trouvent les *bourgmestres* et non pas les *maires*, devant les fenêtres on met des *tentures* et il arrive aux personnages des romans de laisser échapper quelque mot ou calque du néerlandais : « Allez, opstaan, debout [...] vous ne pouvez pas venir une fois... ? » (pp. 32, 149).

Avec *Le ventre de la baleine*, roman à clés, De Decker s'oriente vers la Belgique des scandales politiques. Les noms de certains protagonistes, villes, quotidiens, et cetera, sont plus ou moins modifiés (André Cools – Arille Cousin, Liège – Maubrunes, *le Soir* – *Le Vespéral*), mais le thème du *Ventre de la baleine* est toutefois un drame bien réel : l'assassinat du ministre d'État socialiste André Cools, commis le 18 juillet 1991. Ce crime, toujours non résolu, a attiré l'attention du public sur l'ambiguïté des rapports entre les pouvoirs judiciaires et politiques, et ce sont justement ces dysfonctionnements que De Decker dénonce dans son roman, dont l'action se déroule non seulement à Liège (Maubrunes) où fut tué Cools (Cousin), mais aussi dans les milieux judiciaires, politiques et médiatiques de la capitale. L'auteur y raconte les derniers jours de l'ancien chef de file socialiste devenu légendaire, en essayant d'ajouter à l'image publique un portrait plus intime, dans lequel la relation du ministre avec une cantatrice célèbre est au premier plan. À côté des personnages réels, De Decker fait agir des personnages fictifs. Par exemple Thomas, juriste travaillant pour Katheline, substitut du procureur et ainsi forcément concerné par l'affaire Cousin, est au centre du récit. La vie privée de Thomas est marquée par la naissance de son premier-né. Le nom du nouveau-né, Jonas, se retrouve implicitement dans le titre du roman. L'ami de Thomas, Thierry, et la collègue de celui-ci, Bernadette, journaliste politique, assisteront de leur côté aussi au drame. Quand, pendant leurs vacances d'été au bord de la mer, cinq ans jour pour jour après l'assassinat de Cousin, Thomas et Thierry passent en revue

l'affaire de l'assassinat de Cousin, ils constatent qu'elle reste un point d'interrogation :

– C'est tout un système qu'il faudrait appeler à la barre. Tout un faisceau d'habitudes prises, d'usages établis, avec la complicité de tous. (*Op. cit.*, p. 139.)

Dans ce roman, l'épicentre se trouve en Wallonie. La Flandre y est présente, mais c'est surtout en creux (dans une citation de Hugo Claus mise en exergue, quelques noms à connotations flamandes, la scène finale, qui se déroule dans une station balnéaire, en Flandre, peut-être). Tout compte fait, ce roman a bien sa place dans la présente étude qui vise à mettre en évidence le rôle joué par Jacques De Decker comme personnage de pont entre les groupes linguistiques de son pays. Lecteurs et critiques ont été surpris de voir l'auteur anticiper encore une fois sur la réalité sociale et politique de la Belgique. Quand, en septembre 1996, paraît *Le ventre de la baleine*, l'affaire Cools se trouve de nouveau à la une (voir par exemple Chauvier 1996). Les critiques n'y voient pas que les effets d'une coïncidence remarquable :

Jacques De Decker doit posséder un fameux don de prémonition, ou bien il a, tout simplement, un beau brin de chance. Son roman *Le ventre de la baleine* s'expose en effet dans les librairies juste au moment où les enquêteurs crient « Elle souffle » en voyant enfin surgir à l'horizon le Moby Dick qu'ils poursuivent depuis cinq ans dans l'affaire de l'assassinat d'André Cools. (Vantroyen 1996.)

L'obligation pour un écrivain d'être le témoin engagé de ce qui se passe dans la société constitue le sujet d'un article de Jean-Pol Hecq (1997). Rapprochant le roman de Jacques De Decker de celui de Jacques Neirynek (*Le siège de Bruxelles* ; voir sous 3.6.4), paru en même temps, il parle du « rôle du romancier » comme « une manière d'engagement qui peut prendre les accents de la dénonciation » (*op. cit.*, p. 52). De Decker trouvait depuis longtemps que l'assassinat de l'ancien chef de file socialiste devrait donner lieu à un roman. Il l'avait déclaré plusieurs années avant d'écrire *Le ventre de la baleine* : « Face à quelque chose qui nous est très proche et qui a traumatisé notre vie politique en Belgique, l'assassinat d'André Cools, je pense que l'on progressera beaucoup quand un romancier nous en parlera » (De Decker cité par Emond 1993, p. 175). Le romancier dont parle De Decker sera donc lui-même. Il se met à l'œuvre en tant qu'« intellectuel responsable » (voir Heck 1997, p. 52), à partir d'une position littéraire, et non pas à partir d'une position politique. Un détail biographique d'une certaine signification se cache toutefois sous la dédicace « à mon frère » (De Decker 1996d, p. 7). Par son frère Armand De Decker, homme

politique libéral, Jacques De Decker a sans doute pu se faire une idée du monde politique (voir par exemple Vantroyen 1996).

L'œuvre de Jacques De Decker ne trahit aucun désir de gommer les origines. Au contraire, la Belgique et ce qui s'y passe constituent le fondement même de sa construction romanesque. Quoique moins explicitement qu'ailleurs, les romans prêchent eux aussi l'importance de la diversité linguistique et culturelle. De Decker croit en la littérature comme moyen pour changer le cours de l'histoire. On reconnaît l'esprit de ses pensées dans la devise de la collection *Périples* (dont De Decker devient rédacteur en 1994 et dans laquelle *Le Ventre de la baleine* paraît en 1996) : « Quand les autres clés ont déclaré forfait, il reste le romanesque, sous toutes les latitudes, pour forcer quelques verrous de notre aujourd'hui problématique » (voir De Decker 1996d, p. 2).

7.4.4 Personnage-clé de l'institution littéraire

Quand, vers le milieu des années 1980, Jacques De Decker fait ses débuts de romancier, il occupe déjà une position solide dans l'institution littéraire de la Belgique francophone. Dès 1971, il fait partie de l'équipe qui, sous la direction de Jean Tordeur, renouvellera la critique littéraire du *Soir*. (Voir De Decker 1990a, p. VII. Voir aussi Emond 1980, p. 27.) Pendant cinq ans (1985-1990), il en est le rédacteur culturel en chef. Ses connaissances des langues – il lit en français, en néerlandais, en allemand, en anglais et en italien – l'ont aidé à relativiser la domination parisienne. Le profil international de la collection *Périples*, s'accorde donc bien à son propre profil littéraire. (Voir Virone 1994a.) Dans sa critique littéraire, on retrouve également cette dimension internationale. (Voir par exemple De Decker 1996a.) Cela ne l'empêche certainement pas de se préoccuper de l'héritage et de la spécificité littéraires de son propre pays. C'est avec satisfaction qu'il constate que la littérature belge s'est construite, dans les années 1990, une renommée dans son propre pays :

Les choses se passent mieux qu'avant. Les auteurs et les œuvres parviennent à présent jusqu'au public. Voir quatre romans d'auteurs belges parmi les meilleures ventes de notre pays (Harman, Virelles, Malinconi, Nothomb), c'est un énorme progrès. Et le rapport à notre patrimoine a changé, avec tous les efforts accomplis pour nous inculquer l'idée que nous avons une littérature qui nous appartient en propre. (Virone 1994a, p. 23.)

Le texte cité est conforme au discours prédominant dans l'institution littéraire qui, elle, est au centre de « tous les efforts accomplis » (voir sous 6.0). Même si l'institution littéraire est la partie du champ littéraire la plus proche du soi-disant establishment, il arrive parfois que ses agents se trouvent mêlés à des conflits avec le champ du pouvoir. Quand, récemment, un écrivain belge et son éditeur

parisien sont poursuivis en justice pour un roman censé être choquant, il s'agit bien d'une lutte de ce genre. Ce n'est pas la première fois dans l'histoire de la littérature belge. Camille Lemonnier (voir sous 4.5.1) est un exemple connu du XIX^e siècle. Le cas actuel se rapporte à un roman de Pierre Mertens, *Une paix royale* (1995), qui avait amené la princesse Lilian et le prince Alexandre de Belgique (la veuve et le fils de Léopold III) à lancer une action en justice contre Mertens et son éditeur. Après le jugement du tribunal de grande instance de Paris, l'éditeur dut publier une nouvelle édition censurée. Malgré cela, la traduction néerlandaise, faite d'après la version originale non expurgée, n'est pas citée en justice. Plus tard, Mertens et les éditions du Seuil récupèrent, après avoir fait appel, le droit de publier le texte intégral. (Voir par exemple Laporte 1996a ; Maury 1997.)

À l'occasion du premier procès à Paris, Jacques De Decker est aux côtés de son confrère. Dans un article, De Decker (1995a), d'un ton plutôt moqueur, rend compte de ce jour de septembre 1995, qui « fera date dans les annales de nos lettres, et peut-être même dans celles du droit, pour ne pas parler de l'Histoire de la Belgique » (*op. cit.*, p. 2). Dans cette situation, De Decker et Mertens qui, dans d'autres circonstances, s'y sont souvent associés, se trouvent en opposition à l'establishment. Étant le lieu de publication d'*Une paix royale*, Paris est aussi le lieu du procès intenté contre le roman. Pour un écrivain belge, la distance qui le sépare de son éditeur parisien est négligeable. Dans la direction opposée, par contre, la même distance semble être un fossé difficile à franchir. La conversation entre les deux écrivains belges et l'éditeur français, Roche, en est un témoignage :

Nous évoquons les précédents procès qui ont défrayé les lettres françaises de Belgique. En fait, nous ne nous souvenons que de Lemonnier dont Roche n'a visiblement jamais entendu parler. Comme quoi, l'amitié des Zola, des Goncourt ou d'Huysmans ne suffit pas à percer la chape de l'ignorance. (*Loc. cit.*)

Jacques De Decker assume sa responsabilité d'intellectuel par rapport aux détenteurs du pouvoir à partir de la position qu'il occupe dans le champ culturel et non pas à partir d'une position politique. (Voir Bourdieu 1992, pp. 186-187.)

L'intellectuel se constitue comme tel en intervenant dans le champ politique *au nom de l'autonomie* et des valeurs spécifiques d'un champ de production culturelle parvenu à un haut degré d'indépendance à l'égard des pouvoirs (et non, comme l'homme politique à fort capital culturel, sur la base d'une autorité proprement politique, acquise au prix d'un renoncement à la carrière et aux valeurs intellectuelles). (*Loc. cit.*)

Pendant ces dernières années, en Belgique, des personnes appartenant à différentes catégories ont tenu à marquer leur mécontentement face au climat social ambiant. Jacques De Decker se retrouve parmi les artistes et les intellectuels provenant des deux côtés de la frontière linguistique qui ont signé un manifeste contre le séparatisme et le nationalisme excessif (« Pour en finir avec la bêtise nationaliste »). L'appel figure aussi bien dans *Le Soir* francophone que dans *De Standaard* néerlandophone. Les signataires soulignent que la langue de la solidarité ne connaît pas de frontières. « Néerlandophones et francophones, nous parlons d'une même voix. Peu importe la langue. Notre seul langage, c'est celui de la solidarité. » (Abramowicz *et al.* 1998.) S'opposant à ce que « la majorité de la classe politique fuie ses responsabilités » (*loc. cit.*), ils insistent sur leur propre devoir de concilier les antagonismes. Les mots-clés sont « métissage » et « solidarité » :

Les artistes et les intellectuels ont un rôle essentiel à jouer. Leur langage est universel et ils sont souvent, par vocation, cosmopolites. Dans le cadre belge, leur démarche ne peut être que transrégionale. [...] La Belgique constitue un des derniers Etats multiculturels d'Europe. Le sauvetage du modèle fédéral belge sera une grande cause progressiste de cette fin de siècle. La solidarité et le métissage nous sauveront de la barbarie renaissante. Le nouvel Etat belge, tolérant, pluriculturel, ouvert aux apports de ses communautés immigrées, peut être un exemple pour l'Europe en proie à la montée des micro-nationalismes ethniques. Ne laissons pas passer cette chance. (*Loc. cit.*)

Dès 1998, De Decker est membre de l'Académie royale de langue et de littérature françaises de Belgique, mais il fréquente ces lieux illustres depuis plus longtemps encore. En tant que journaliste De Decker a assisté à nombre de séances (voir par exemple De Decker 1994d ; *id.* 1995d). Lors de la réception à l'Académie de Françoise Mallet-Joris et de Roland Beyen, il profite de l'occasion pour faire des réflexions politico-linguistiques. À cette occasion, les champs littéraires français et belge se croisent, non seulement parce que Françoise Mallet-Joris entre dans l'institution belge « par la grande porte », mais aussi parce que plusieurs membres de l'Académie Goncourt assistent, en tant qu'invités d'honneur, aux cérémonies de l'Académie belge. De Decker (1994d) le constate, mais c'est surtout un autre croisement qu'il met en évidence, à savoir celui qui a lieu entre la Flandre et la Wallonie, entre la néerlandophonie et la francophonie. Le philologue Pierre Ruelle, wallon et francophile, est remplacé par Roland Beyen, Flamand de souche néerlandophone et spécialiste de l'écrivain flamand francophone Michel de Ghelderode (1898-1962). De Decker ne peut s'empêcher de faire ressortir l'ironie politique de cet instant, quand Beyen, tout en témoignant du respect envers son prédécesseur pour ses acquis en tant que chercheur et académicien, prend nettement ses distances à son égard

quant à la dépréciation du néerlandais comme langue littéraire ainsi qu'à l'appréciation du rattachisme (groupement politique préconisant l'annexion de la Wallonie à la France) :

Beyen s'acquitta en toute probité de sa tâche, énumérant les travaux de Ruelle, rendant compte de ses engagements politiques avec beaucoup de respect, s'en détachant néanmoins quant aux doutes qu'exprimait le prédécesseur sur la capacité du néerlandais de répondre à tous les besoins intellectuels, scientifiques et moraux d'un être humain. Beyen eut évidemment beau jeu de répondre à cela que Guido Gezelle ou Hugo Claus ne sont nullement inférieurs à ceux que semble préférer Pierre Ruelle : Lamartine, Victor Hugo, Leconte de Lisle, Péguy. Il prit aussi le temps d'élucider la contradiction qui faisait du Borain convaincu qu'était Ruelle un adversaire de la notion de culture wallonne, ce qui le fit d'ailleurs s'éloigner de José Happart. Voir un Flamand rappeler, au moins implicitement, un homme du Sud à l'ordre quant à son attachement à la Wallonie : ce fut là un des paradoxes de cette très riche séance. (*Op. cit.*)

De Decker suit de très près ce qui se passe dans la société belge. Il se trouve presque toujours au premier rang quand un événement important a lieu dans le domaine de la culture, notamment celui de la littérature, où il est considéré comme « un des personnages clés de [l']institution littéraire » (Virone 1994a, p. 22). Cependant, sa solide position institutionnelle ne l'empêche pas de prendre part à des actions de protestation contre les autorités. Ses romans font preuve, eux aussi, de critique sociale et d'esprit civique. Connaissant plusieurs langues et cultures, il veut sauvegarder à la fois l'unité et la diversité de son pays. En bref, sa double appartenance culturelle et linguistique lui sert de force motrice et fait de lui un dépasseur de champs exemplaire.

7.5 *Septentrion*

Dans le quatrième chapitre (voir sous 4.5.2 et 4.5.3), les revues *Van nu en straks* et *La Société nouvelle* sont décrites comme des publications qui, tout en étant ouvertes à des influences venant de l'autre côté de la frontière linguistique, peuvent à leur tour être considérées comme des sources d'inspiration pluriculturelle. Il existe une publication plus récente qui satisfait encore davantage à ces critères : *Septentrion* est fondé en 1972 dans le but déclaré de constituer un lien entre la néerlandophonie et la francophonie. Son comité de conseil se compose aussi bien de Français et de Néerlandais que de Belges, tant néerlandophones que francophones. Jacques De Decker est membre du comité de conseil belge tandis que Françoise Mallet-Joris est membre du comité français. *Septentrion* publie quatre numéros par an. Son tirage est d'environ 10 000 exemplaires par numéro, dont plus de la moitié sont vendus en France et

le restant partagé entre la Belgique, le Canada et la Suisse. Sur *Internet*, l'on se félicite aussi d'être plutôt bien vu par les francophones : « L'accueil fait à SEPTENTRION par la presse francophone fut positif ». Cette constatation s'avère corroborée par un compte rendu (Dirkx 1997b) paru dans *Textyles* (n° 14). Il y a une certaine réserve par rapport à « cet arbitraire identitaire à rebours », qui tend à exagérer l'élément flamand, mais la conclusion n'en est pas moins que « Septentrion est [...] loin de promouvoir le type de discours satisfait que certains périodiques publiés par les diverses communautés diffusent à l'étranger » (p. 216). En outre, l'auteur fait remarquer que plusieurs articles « font entrevoir les nombreuses pistes de recherche toujours inexplorées car laissées dans l'ombre par les découpages fondés sur le schéma 'langue-nation-littérature' qui continue de sous-tendre la recherche littéraire, y compris dans le domaine d'une littérature comparée trop souvent synonyme de comparatisme plurinational ou pluriethnique » (*loc. cit.*).

En 1990 paraît un numéro spécial (*Septentrion, le dialogue permanent*), composé de trente-deux articles tirés de cinquante-huit numéros, publiés entre 1972 et 1989. (1990 fut l'année du vingtième anniversaire de la fondation flamando-néerlandaise *Ons Erfdeel*, association sans but lucratif et sans liens idéologiques ou politiques, qui, entre autres activités, publie *Septentrion*.) Dans une préface, le rédacteur en chef, Jozef Deleu, explique les intentions de *Septentrion* :

Lancée en 1972, cette publication se propose d'informer les francophones sur la culture des néerlandophones de Belgique et des Pays-Bas. La revue marque également un vif intérêt pour les influences réciproques et interactions entre les cultures française et néerlandaise. Unique en son genre, elle se veut une passerelle entre deux cultures qui ont toujours joué un rôle capital dans l'ouest européen. *Septentrion, revue de culture néerlandaise* entend contribuer à une meilleure entente entre ces deux cultures, dans la conviction qu'une meilleure connaissance réciproque mène à davantage de compréhension et d'intérêt et débouche enfin sur une collaboration plus étroite. [...] Le souhait de la présente publication est d'intensifier les bonnes relations entre les cultures française et néerlandaise. (*Op. cit.*, pp. 7-8.)

Malgré l'habit francophone, le point de départ est donc la néerlandophonie et sa culture. Beaucoup d'articles sont traduits du néerlandais, et une grande partie de la revue se compose de textes littéraires parallèles, dont la version originale est en néerlandais et la traduction en français. L'ambition de faire fonction d'intermédiaire et de créer une base d'inspiration et de compréhension mutuelles se reflète dans le vocabulaire employé par Deleu (« marque un vif intérêt pour les influences réciproques et interactions entre les cultures française et

néerlandaise », « se veut une passerelle entre deux cultures qui ont toujours joué un rôle capital dans l'ouest européen », « entend contribuer à une meilleure entente entre ces deux cultures [et] intensifier les bonnes relations entre les cultures française et néerlandaise »).

On reconnaît le même discours dans une interview avec Jozef Deleu publiée dans *De Standaard* (le 19 octobre 1996) lors du vingt-cinquième anniversaire de *Septentrion*. À cette occasion, sous le titre « Une main tendue », la fondation Ons Erfdeel arrange des soirées littéraires à Liège, Bruxelles, Lille et Paris. Et dès sa parution en 1972, c'est justement une main tendue que *Septentrion* voudrait symboliser. D'où le concept unique et un peu paradoxal selon lequel l'art et la culture néerlandais sont présentés en français. Un tel échange culturel est devenu de plus en plus important à cause des changements constitutionnels effectués en Belgique pendant les vingt-cinq ans écoulés depuis la parution du premier numéro de *Septentrion*, où figure une devise empruntée à Paul Valéry : « Enrichissons-nous de nos mutuelles différences ». (Voir Vandermeersch 1996.)

Pour la présente étude, ce sont surtout les articles et les entrefilets ayant rapport à la littérature belge qui ont été dépouillés et, dans une certaine mesure, les textes traitant de la question linguistique et de la fédéralisation en Belgique.

7.5.1 Littérature

Le sous-titre de *Septentrion* définit le profil de la revue : *Arts et culture de Flandre et des Pays-Bas* (jusqu'en 1995 : *Revue de culture néerlandaise*). En grande partie, il s'agit de textes littéraires ou de textes consacrés à la littérature. Certains articles ont déjà été cités dans ce qui précède. Je tiens à signaler deux articles littéraires à caractère synoptique de Christian Berg (1992 :4, pp. 49-52) et de Vic Nachtergaele (1997 :1, pp. 53-60) ainsi qu'un article de Jacques De Decker (1998 :1, pp. 41-44) sur « le voisin de l'autre côté de la haie », c'est-à-dire le confrère néerlandophone. (Voir sous 7.1 ; 7.2.2 ; 7.2.3 ; 7.2.4 ; 7.4.) Tandis que les deux premiers articles décrivent l'évolution qui a fait de la frontière linguistique une frontière culturelle, l'article écrit en tandem par Jacques De Decker et Geert van Istendael (1998 :1, pp. 44-46) montre plutôt que *Septentrion* voudrait essayer de freiner une telle évolution. Les textes de Jacques De Decker et de Geert van Istendael sont accompagnés d'une notice rédactionnelle, où s'exprime, de nouveau, le désir de *Septentrion* d'être un lien entre les francophones et les néerlandophones :

En Belgique, Francophones et Néerlandophones se connaissent de moins en moins. Ils vivent, au propre et au figuré, les uns à côté des autres, parfois dans la même ville, mais dans des mondes totalement différents. –

L'objectif d'une publication comme *Septentrion*, c'est de continuer à jeter des passerelles entre ces mondes qui s'ignorent. – Quelle perception Francophones et Néerlandophones ont-ils les uns des autres ? – « Le spectacle est dans le spectateur », écrivait Lamartine. La rédaction s'est mise en quête de spectateurs néerlandophones et francophones qui veulent regarder par-dessus la haie, et raconter ce qu'ils voient dans le jardin voisin. Le présent numéro donne la parole à deux hommes de plume, Jacques de Decker et Geert van Istendael. (*Op. cit.*, p. 41.)

Dans les deux articles, les auteurs regrettent que l'évolution politique ait éloigné les uns des autres les écrivains belges provenant des deux côtés de la frontière linguistique. Geert van Istendael (1998b) signale qu'il existe des questions brûlantes que ces écrivains auraient intérêt à examiner ensemble. Ainsi importerait-il à tous les écrivains belges de prendre leurs distances à l'égard de tout nationalisme excessif. L'auteur nous rappelle aussi que les deux groupes linguistiques dépendent, chacun de son côté, de centres culturels se trouvant en dehors de la Belgique :

Francophones et néerlandophones de Belgique se réfèrent à des capitales culturelles situées hors de leurs frontières. Même si le pouvoir d'attraction d'Amsterdam ne peut nullement se comparer à celui de Paris, le fait est là : nous sommes, les uns et les autres, les parents pauvres ou les petits qui jouent en dehors de la cour des grands. (*Op. cit.*, p. 46.)

Dans cette perspective, la Belgique littéraire pourrait peut-être jouer un plus grand rôle sur la scène internationale, si ses écrivains, quoique de langues différentes, choisissaient d'agir comme un seul groupe. Aujourd'hui cela paraît une utopie, mais dans un article sur le symbolisme belge, Anne Marie Musschoot (1996) nous démontre qu'au tournant du XX^e siècle, les contacts, non seulement entre les artistes et les écrivains, mais aussi entre les groupes linguistiques étaient fréquents. La position dominante du français était le ciment de cette « remarquable unité » (*op. cit.*, p. 56) dans le domaine culturel, notamment le domaine littéraire. Il est difficile de répondre à la question de savoir, si, d'un point de vue littéraire, la Belgique doit être considérée comme un seul système bilingue ou comme deux champs linguistiquement distincts, entre lesquels certains agents, en vertu de leur double appartenance linguistique et/ou culturelle, fonctionnent comme des courriers. Cependant, Musschoot estime qu'il s'est agi, il y a un siècle, d'un seul système ou champ (elle n'utilise pas ces termes) – bilingue mais d'une très nette inspiration française – dans lequel les Flamands francophones (Verhaeren, Maeterlinck, entre autres) aussi bien que néerlandophones (Van de Woestijne, par exemple) occupaient des positions importantes :

Il est presque impensable aujourd'hui que la Belgique ait connu il y a seulement cent ans une littérature et une culture communes (c'est à dire d'inspiration française). Les principaux symbolistes belges : Maurice Maeterlinck, Émile Verhaeren, Max Elskamp, Charles van Lerberghe et Grégoire le Roy, étaient des Flamands qui écrivaient en français. Le plus connu des symbolistes néerlandophones, Karel van de Woestijne (1878-1929) plongeait les racines de son art dans la littérature française. (*Loc. cit.*)

Qu'à cette époque la langue d'écriture ne constitue pas un obstacle entre les écrivains flamands, Joris van Parys (1999) le met en évidence dans un article sur Cyriel Buysse et sur ses contacts avec, entre autres, Eekhoud, Maeterlinck et Verhaeren. Il n'y a pas que Buysse qui hésite avant de choisir sa langue d'écriture, mais aussi, par exemple, Eekhoud, qui appartient forcément à la littérature francophone. (Voir sous 4.5.5.)

Pendant longtemps, la culture française, transmise par les auteurs flamands d'expression française, constitue une source d'inspiration pour la littérature néerlandophone. Un exemple en est la revue néerlandophone *Van nu en straks* (voir sous 4.5.3). Il est donc normal que cette revue soit, à l'occasion de son centenaire, commémorée dans *Septentrion*. Musschoot (1993), en soulignant l'importance des sources francophones belges, n'exclut pas une influence venant plus directement de la France :

Les fondateurs de *Van Nu en Straks* avaient pris exemple sur quelques périodiques anticonformistes franco-belges : *La jeune Belgique* (1881-1897 [...]); *L'art moderne* également (1881-1914) [...]; enfin *La société nouvelle*, mensuel anarchisant [...]. – *Van Nu en Straks* a emprunté des éléments à chacune de ces revues, alors que l'intitulé même est peut-être pour une part inspiré de *La littérature de tout à l'heure* (1889), essai écrit par le poète et romancier français Charles Morice, un théoricien du symbolisme qui avait subi l'influence de Verlaine. (*Op. cit.*, p. 78. Voir aussi Nachtergaele 1997a, p. 59.)

Aujourd'hui, les écrivains francophones ne sont plus censés inspirer leurs collègues néerlandophones (voir sous 7.2.4) : « [C]es auteurs [*sc.* les auteurs flamands francophones] ne servent plus de ferment aux lettres néerlandaises » (Nachtergaele 1997a, p. 60 ; voir aussi Van Istendael 1998b, p. 45). Les écrivains néerlandophones connaissent mal ou pas du tout leurs confrères francophones. Les raisons pour lesquelles les liens entre les deux groupes se sont relâchés sont d'ordre politique plutôt que littéraire. Par suite de la législation linguistique et de la fédéralisation, le français ne fait plus forcément partie de l'habitus linguistique d'un écrivain flamand. Par conséquent, si une publication comme *Septentrion* attire l'attention sur les quelques auteurs

flamands d'expression française qui existent toujours, cela ne contribue guère à les faire connaître aux néerlandophones. Pour ce faire, il faudrait les présenter dans des publications néerlandophones. Cela arrive, mais à titre d'exception. Un des rares exemples en est *Deus ex Machina* 1997 :3 (voir Van Istendael 1998b, pp. 44-46). Toutefois, on comprend que *Septentrion* tienne à faire remarquer que des écrivains comme Françoise Mallet-Joris, Jacques De Decker, Werner Lambersy et Nicole Verschoore font partie de la tradition littéraire de la Flandre. (Voir Simoens 1992 ; Vandamme 1994 ; Bergen 1997 ; Keerberghen 1991 ; Voorde 1995 ; Vanacker 1994 ; *id.* 1996 ; *id.* 1999.) De plus, quand un écrivain francophone – d'origine flamande – fait l'objet d'une étude écrite par un Flamand néerlandophone, cela est également signalé par *Septentrion*. Il s'agit ici de la biographie, très personnelle, d'André Baillon, dont l'auteur est Frans Denissen. (Voir Devoldere 1999.) Avant de devenir le biographe de Baillon, Denissen était déjà son traducteur. Et la possibilité d'interférence que constitue la traduction est l'un des phénomènes auxquels s'intéresse *Septentrion*. La revue présente des textes néerlandophones dans leur version originale et traduits en français, elle signale les auteurs néerlandophones qui viennent d'être traduits en français, par exemple Kristien Hemmerechts (voir Wouters 2000) et, vice versa, les francophones, dont Werner Lambersy (voir Vanacker 1999, p. 89), traduits en néerlandais. En plus de cela, nombre d'articles sont consacrés à la traduction en tant qu'activité littéraire.

Grâce à une longue activité de traductrice, Maddy Buisse (née en 1908) a largement contribué à l'introduction de la littérature néerlandophone. Parmi les écrivains traduits par Maddy Buisse se trouvent Johan Daisne et Hugo Claus. (Voir Vincent 1994.) Liliane Wouters, elle, n'est pas seulement traductrice. Elle est aussi l'un des derniers enfants français de Mère Flandre. Il est donc normal qu'on la retrouve à *Septentrion* dans plusieurs fonctions : comme membre du comité de conseil, comme traductrice de contributions littéraires, comme auteur d'articles (Wouters [1973] 1990 ; *id.* 1998b) et comme objet d'études, dans lesquelles sont mises en valeur, entre autres, ses qualités de traductrice et d'introductrice de la poésie de langue néerlandaise (voir Vanacker 1993 ; *id.* 1996 ; Voorde 1998 ; De Haes 1999). Elle a rendu accessible aux francophones la littérature flamande d'expression néerlandaise, traduisant, parmi beaucoup d'autres, Hadewijch (XIII^e siècle), Guido Gezelle (1830-1899) et Hugo Claus. Elle a été couronnée par plusieurs prix, car on admire sa virtuosité linguistique, qui lui permet de se servir de toutes les possibilités de la langue cible tout en restant fidèle au génie inhérent à la langue source. « On sent à tout moment l'amour que Liliane Wouters porte aux deux langues, le souci qu'elle a de conserver aux textes leur esprit, leur rythme, leur musique. » (Voorde 1998, p. 51.)

Eric de Kuyper (né en 1942) est un cas particulier parmi les traducteurs, car il s'est traduit lui-même. (Voir Osstyn 1991.) Dans *Septentrion*, c'est à cause d'un prix littéraire, le prix NCR, que l'on parle de lui. Ce prix récompense à tour de rôle un écrivain belge néerlandophone et un écrivain belge francophone. Quand, en 1990, De Kuyper reçoit le prix en question, son œuvre n'existe qu'en néerlandais, mais Osstyn (1991, p. 82) constate que « De Kuyper devrait pouvoir traduire lui-même ses ouvrages, car il maîtrise la langue française à la perfection ». La trajectoire académique d'Eric de Kuyper et sa compétence linguistique lui permettent de jouer un rôle d'intermédiaire culturel, car, d'un côté, il a des liens avec la partie néerlandophone et la partie francophone de son pays, et de l'autre, avec la France et les Pays-Bas. Il est néerlandophone mais il n'en a pas moins collaboré à *La libre Belgique* francophone, et, à Paris, ses études auprès de Barthes et de Greimas ont abouti à une thèse de doctorat, en français. À cette période francophone succède une période néerlandophone, pendant laquelle De Kuyper travaille à la télévision flamande et, plus tard, à l'Université de Nimègue. Le prix NCR lui est décerné pour *De hoed van tante Jeannot* (1989), *Le chapeau de tante Jeannot* (1996). Ce roman est le troisième tome d'une trilogie autobiographique dans laquelle l'auteur raconte ses années d'enfance et de jeunesse. La dualité y joue un rôle important, et la Flandre se trouve souvent au premier plan. Des collisions linguistiques et culturelles donnent lieu à des réflexions, souvent teintées d'humour mais jamais exemptes de sérieux. Il est rare qu'un écrivain traduise lui-même ses livres (voir Lucera 1987), mais De Kuyper fait désormais partie de ces quelques auteurs qui ont eux-mêmes traduit leurs textes dans une autre langue. Il convient toutefois de regarder de près ce que l'on peut lire au début de la version française de l'œuvre d'Eric de Kuyper : « Adapté du néerlandais par l'auteur », donc, non pas *traduit* du néerlandais. Cependant, De Kuyper a rendu accessible une partie de sa production littéraire à ses compatriotes des deux côtés de la frontière linguistique, et, par là, il a satisfait aux attentes exprimées dans quelques lignes tirées du texte résumé ci-dessus : « Eric de Kuyper, faut-il le préciser, est une personnalité artistique qui jette ses regards bien au-delà des frontières » (Osstyn 1991, p. 82).

7.5.2 Société et langues

Même si *Septentrion* a pour objectif de fonctionner comme passerelle entre les cultures francophone et néerlandophone, il faut toutefois se rappeler que c'est la néerlandophonie et sa culture qui constituent son point de départ. Cette optique déteint aussi sur les articles traitant de sujets sociaux et linguistiques, ce qui, évidemment, n'est pas tout à fait sans importance. Même si, en principe, les articles sont écrits pour être objectifs et informatifs, l'angle flamand se fait parfois sentir.

Ainsi, dans un article (Ruys 1993) sur le processus de la fédéralisation en Belgique, remontant jusqu'en 1815, l'auteur rappelle à plusieurs reprises au lecteur que ce sont les Wallons qui, par crainte d'être obligés d'apprendre le néerlandais, se sont opposés à ce qu'un « bilinguisme généralisé » soit fixé par la loi. L'article (p. 12) parle d'« une inquiétude croissante chez les Wallons, qui, par crainte de devoir apprendre le néerlandais, rejetèrent le bilinguisme généralisé au niveau national » et de « l'attitude de rejet à l'égard du néerlandais ». Cette attitude est vue comme la force motrice du développement politique que l'on connaît et menant à la fédéralisation de l'État belge :

Dans les années 20, les Flamands, ayant obtenu l'équivalence légale des langues néerlandaise et française, proposaient d'instaurer le bilinguisme administratif dans l'ensemble du Royaume. Cette proposition se heurta à un refus net et catégorique du côté wallon, ce qui a constitué un tournant dans l'histoire de la Belgique. (*Loc. cit.*)

Tandis que, du côté francophone, on parle volontiers de l'extrémisme flamand, ici, par contre, on tient à faire remarquer qu'il y a des Wallons « en faveur du rattachement de la Wallonie à la France » (*loc. cit.*). Le rattachisme, il est vrai, fait partie de la réalité politique existant au Sud de la frontière linguistique, mais il faut se rappeler que c'est surtout au Nord de cette frontière que certains groupements préconisent la scission de l'État belge. (Voir par exemple Govaert 1998.)

Quelques articles consacrés au problème des langues présentent également une perspective flamande qui bouscule certaines idées préconçues. Parmi les pays francophones, on compare souvent la Belgique, notamment la Wallonie, et le Québec. (Voir Kirsch 1987.) Dans *Septentrion*, en revanche, l'auteur (Lobelle [1985] 1990) rapproche le Québec de la Flandre. (Voir aussi Deprez 1981.) La relation « langue dominante – langue dominée » n'est pas une constante. Ainsi, le français, langue de prestige et de promotion sociale en Belgique, occupe plutôt au Québec la position qui, en Belgique, revient au néerlandais. D'où le paradoxe qu'au Canada, les immigrants flamands – contrairement à ce qui vaut pour la Belgique – déclarent avoir senti automatiquement une affinité avec les francophones.

De même, dans deux articles consacrés à l'enseignement du français et du néerlandais, respectivement en Flandre et en Wallonie, les auteurs (Debrock 1991 ; Thiessen 1994) montrent que la domination linguistique n'est pas déterminée une fois pour toutes. Dans ces deux articles, les auteurs soulignent la popularité de l'anglais parmi les jeunes, ainsi que sa position solide en tant que langue scientifique et administrative dans le monde entier. Tandis que la position du français en Flandre s'est affaiblie, le néerlandais, selon l'article en

question, s'apprend de plus en plus en Wallonie. Quant à la situation en Flandre, Debrock (1991, p. 37) ne trouve pas que l'on doive déplorer la disparition du bilinguisme, qui, en Flandre, fut une marque de classe sociale, puisque « le phénomène tout à fait particulier du bilinguisme belge, ou plus exactement flamand, [...] ne se rencontrait que dans la seule bourgeoisie flamande où en plus un statut social très inégal était réservé aux deux langues en question ».

Donc, les deux grandes langues nationales parlées en Belgique, se seraient dans une certaine mesure rapprochées l'une de l'autre. En Flandre, le français, langue de promotion sociale, a perdu du terrain, tandis qu'en Wallonie, le néerlandais, langue dominée, a gagné du terrain, notamment à cause du déplacement du pouvoir du Sud au Nord. Dans cette perspective, on comprend qu'une publication comme *Septentrion* se permette de mettre en valeur la néerlandophonie. Néanmoins, dans les textes qui traitent de la société et des langues belges, le lecteur peut interpréter l'optique adoptée par l'auteur comme une optique flamingante (de caractère extrémiste). Une telle lecture serait pourtant totalement opposée aux opinions exprimées par le rédacteur en chef, Jozef Deleu. Dans l'interview citée, il prend nettement ses distances à l'égard de la source malodorante (« onwelriekende bron ») à laquelle puise le flamingantisme d'extrême-droite. Il croit à la coexistence des francophones et des néerlandophones à l'intérieur des frontières belges, et il estime que des échanges réciproques d'information et de culture pourraient contribuer à créer un meilleur climat social en Belgique : « Culturele uitwisseling was nog nooit zo noodzakelijk als nu ».

7.6 Remarques conclusives

Il est difficile de trouver des romanciers de souche flamande qui écrivent toujours en français. Dans ce chapitre, nous avons toutefois pu constater que des écrivains comme Guy Vaes, Françoise Mallet-Joris et Jacques De Decker, si différents, transmettent tous un héritage flamand. Ils le font de manières diverses. Pour Guy Vaes, il s'agit surtout d'une appartenance flamande perdue se traduisant dans le choix du genre et dans la thématique. Françoise Mallet-Joris fait, dans sa vie ainsi que dans son œuvre, la navette entre la France et son pays d'origine. Très tôt, elle remplace la couleur locale flamande des premiers livres par une ambiance française, et, pendant longtemps, la Belgique croit l'avoir perdue pour la France. Cependant, dans les années 1990, elle renoue avec ses racines. Dans les romans *Adriana Sposa* (1990) et *Sept démons dans la ville* (1999), on peut même détecter une prise de position politique. L'auteur y déplore le développement qui, d'une manière de plus en plus définitive, creuse un fossé entre les groupes linguistiques et se manifeste par « cette ligne de démarcation qu'ont tracée les démons insidieux » (1999, p. 406). Jacques De Decker est celui des trois écrivains qui, le plus éloquemment, s'est fait le porte-

parole de ceux qui, à tout prix, s'opposent à ce que la frontière linguistique devienne un rideau de fer culturel. Il remplit sa mission en tant que critique, traducteur, éditeur, académicien, mais aussi par le biais de ses romans, dans lesquels la réalité belge qui l'entoure constitue le fondement même de l'action. La revue *Septentrion*, finalement, exprime, elle aussi, la volonté de réduire les écarts entre les francophones et les néerlandophones. Même si son premier objectif est de promouvoir la culture néerlandophone, cette revue s'intéresse aussi aux écrivains francophones de souche flamande, peu nombreux, mais qui existent toujours. Mallet-Joris et De Decker font partie des comités de rédaction de *Septentrion*, et ces écrivains, ainsi que Vaes, figurent dans plusieurs entrefilets, comptes rendus et articles.

Outre Vaes, Mallet-Joris et De Decker il reste encore quelques romanciers que l'on pourrait ranger dans le petit groupe des orphelins de Mère Flandre. En 1994, un an après le passage de la Belgique unitaire à un État fédéral, paraissent pas moins de trois romans écrits en français par des écrivains flamands nés aux alentours de 1940.

Quand, après s'être fait un nom du côté néerlandophone, Eric de Kuyper (voir sous 7.5.1) publie un roman directement écrit en français, cela suscite un certain étonnement parmi les francophones. Il s'agit de *Je viendrai comme un voleur* (1994). Ce roman, qualifié de « thriller psychologique », est ancré à Bruxelles, dans une maison bien précise (Résidence Palace), qui se trouve dans un quartier devenu désormais le centre bruxellois des activités de l'UE. Le caractère – au moins officiellement – bilingue de la capitale belge n'est pas du tout souligné dans le roman, dont l'action se déroule dans une ambiance entièrement francophone. Pierre Maury (1994b) s'étonne qu'un écrivain « qu'on prenait pour un écrivain flamand dont la langue littéraire était le néerlandais [...] se révèle écrivain... belge de langue française (ou français de Belgique ?) ». Le changement de code d'Eric de Kuyper exemplifie qu'en Belgique, les distances géographique et culturelle sont deux choses bien distinctes. Du côté francophone, on avoue avoir presque tout ignoré du compatriote néerlandophone, dont le début en français est considéré comme un véritable dépassement de frontière. « Il vient de franchir la frontière. Chez lui, là où les gens parlent la langue de ses livres, il est vécu comme un auteur important. Ici, on ne sait presque rien de lui. » (Virone 1994b.) Depuis, en traduisant ses propres textes, il a contribué à faciliter les rencontres à travers la frontière linguistique (voir sous 7.5.1). Par conséquent, il participe aux manifestations culturelles bilingues, peu nombreuses, qui ont lieu en Belgique. (Voir par exemple Gutiérrez 1994 ; Wynants 1995 ; De Decker 1997e.)

La parution d'un roman écrit en français par Nicole Verschoore, docteur en philologie germanique et journaliste flamande d'origine gantoise, est l'un des

autres événements littéraires de l'année 1994. (Voir sous 7.4.2.) Par ses liens familiaux, cette romancière bilingue peut être associée aussi bien à la littérature néerlandophone qu'à la littérature francophone de Belgique, plus précisément à Cyriel Buysse et à Suzanne Lilar. (Voir Gravet & Verschoore 1997, pp. 207-208.) De plus, le roman en question, *Le maître du Bourg*, est publié à Paris, chez Gallimard. Tous les critiques ne font pourtant pas cas du choix de langue de l'auteur flamand (voir par exemple Badir 1994). Et, même si Charles Buls (1834-1914), le bourgmestre auquel fait référence le titre du roman de Verschoore plaida en tant qu'échevin pour que les écoliers flamands de Bruxelles soient instruits dans leur langue maternelle (voir von Busekist 1998, pp. 90-91), le roman de Verschoore ne traite pas la politique linguistique. En premier lieu, le roman raconte la relation amoureuse entre une femme belge, Arlette, et un homme italien, Francesco. L'action se déroule dans un Bruxelles contemporain, où le calme de l'été semble avoir apaisé les tensions communautaires elles-mêmes. En revanche, une autre 'langue' qui, elle, se fait comprendre à travers toutes les frontières linguistiques, est mise en valeur, à savoir la musique. C'est elle qui met en contact les deux protagonistes du roman, car Arlette et Francesco se rencontrent régulièrement au cours de concerts donnés au Palais des Beaux-Arts de Bruxelles. Le premier roman en français de Verschoore (comme celui d'Eric de Kuiper) met en relief « la dimension romanesque de Bruxelles » (De Decker 1994c), mais il ne comprend rien qui puisse être qualifié de particulièrement flamand. Le choix linguistique des deux romanciers signifie une rupture par rapport à leur milieu d'origine et à leurs activités professionnelles, mais les romans ne sont pas marqués par ce choix. En janvier 1996, à Paris, Verschoore reçoit le prix France-Belgique de littérature, ce qui prouve que sa maîtrise du français ne peut être mise en doute. (Voir Vanacker 1996, p. 154.) Avec *Le maître du Bourg*, « le roman psychologique le plus 'tradition française' qui soit » (De Decker 1994c), Verschoore s'inscrit dans la tradition du roman français classique.

Il en est autrement de Werner Lambersy. (Voir sous 7.4.2.) Il fait partie d'une autre ancienne tradition, « [s]'inscrivant naturellement – mais classiquement – dans le double héritage, germanique et latin, qui a fait la richesse de la littérature francophone de Flandre depuis plus d'un siècle » (Robert 1994). *Anvers ou les anges pervers*, que l'auteur lui-même appelle un « kaléidoscope », se lit surtout comme une déclaration d'amour à la ville natale de l'auteur, mais on peut aussi y voir une prise de position sur la question linguistique et culturelle qui sous-tend toujours le débat politique belge. Que Lambersy n'apprécie guère les décisions politiques qui ont bouleversé le statut officiel des francophones en Flandre ressort dans la façon dont il les décrit : « une communauté politiquement et culturellement abandonnée par la bêtise et l'incompréhension rabique des deux parties du pays ». Il va encore plus loin en les qualifiant de « dinosaures [...] au parler sans racines [...], dont le français ne vient de nulle

part ». Dans cette « langue exotique » dont la « musique sans terre devient comme un latin d'église », ils n'en expriment pas moins une expérience flamande. (*Op. cit.*, p. 126. Voir aussi Vigh & Lambersy 1997, p. 189.) De cette rencontre de cultures et de langues (« nordicité + langue française ») est née une littérature originale. (Voir Klinkenberg 1991, p. 105.) En lisant *Anvers ou les anges pervers*, le lecteur se rappelle qu'Anvers a été, au cours des siècles, un creuset de langues et de cultures et que nombre d'écrivains anversoïses ont contribué à l'enrichissement de la littérature belge. Lambersy constitue lui-même un des liens d'une chaîne que l'on croyait déjà rompue, ce que fait observer, en 1995, l'Académie royale de langue et de littérature françaises. Cette année-là, l'Académie peut en effet couronner l'auteur d'*Anvers ou les anges pervers* par un prix qui, à défaut de candidats, n'avait plus été distribué depuis 1977. Il s'agit du prix Auguste Michot, destiné aux écrivains belges d'expression française qui, dans leurs œuvres, dépeignent des réalités flamandes. « Werner Lambersy, pour son *Anvers ou les anges pervers* (Les Eperonniers), était bien placé pour renouer avec la tradition ». (Maury 1996.) Il est donc logique que ce roman anversoïse ait aussi paru dans une traduction néerlandaise : *Antwerpen of De engelen van het verderf*. (Voir Vanacker 1999, p. 89.)

Les écrivains flamands d'expression française sont à considérer comme une espèce en voie de disparition. Peu nombreux, ils ne forment pas un groupe homogène. En général, leur première langue est le français, mais pour certains d'entre eux, comme par exemple les néerlandophones Eric de Kuyper et Nicole Verschoore, le fait d'écrire en français est à considérer comme un changement de code temporaire. Si l'on essaie de les ranger dans certaines catégories (carence d'identité, dérèglement langagier, purisme) employées par Marc Quaghebeur pour classer les écrivains belges, on verra que quelques-unes de ces catégories s'appliquent à un ou à deux des écrivains en question mais rarement à tous. (Pour une synthèse des théories de Quaghebeur, voir Grawez 1996, pp. 112-120.) La carence d'identité est quelque chose qui marque profondément l'œuvre de Guy Vaes et, dans une certaine mesure, celle de Françoise Mallet-Joris (*Adriana Sposa*). Jacques De Decker et Werner Lambersy, d'une manière plus directe, s'occupent de questions linguistiques, d'identité et d'appartenances régionales. Ils désirent conserver la diversité belge, et ils assument pleinement leur métissage. Pour ce qui est de la langue, aucun des écrivains étudiés dans ce chapitre n'enfreint vraiment les règles de la langue française. Même si, sans exagérer, ils utilisent parfois des belgicismes, leur langue d'écriture ne ressemble pas du tout à la langue carnavalesque d'un Charles De Coster. L'écriture de Françoise Mallet-Joris est souvent qualifiée de classique, et Nicole Verschoore pourrait même être considérée comme une puriste. Verschoore, qui « reprend la langue de son enfance » (Verschoore 1994, la quatrième de couverture), s'en approche probablement avec vénération et un grand respect pour les règles qui la gouvernent.

De plus, ces écrivains diffèrent quant à leurs rapports à la France et au domaine linguistique néerlandophone. Pour beaucoup, Françoise Mallet-Joris est considérée comme un écrivain français (de France). Depuis longtemps, elle appartient à l'élite culturelle de Paris. Néanmoins, elle tient aussi à revendiquer son droit de cité belge ainsi que son origine flamande. La langue flamande de son enfance représente pour elle plutôt un « trésor perdu » (voir sous 7.3). Pour Werner Lambersy également, Paris est le lieu où il exerce sa vie professionnelle. Dans le cadre du Centre Wallonie-Bruxelles qui abrite aussi la Librairie Wallonie-Bruxelles, inaugurée en octobre 1994, il est responsable d'un centre de documentation dont l'objectif est de promouvoir la littérature belge francophone dans la capitale française. (Voir Voorde 1995, p. 84 ; Vica 1996, p. 16 ; Outers 1997, p. 27.) Par là, il représente la Communauté française de Belgique, et le nom du centre, « Wallonie-Bruxelles », semblerait exclure la Flandre. Cela n'empêche pourtant pas Lambersy de garder intacts les liens qui l'attachent à sa ville d'origine, Anvers, ainsi qu'aux langues qui y sont parlées :

Il y a d'abord *le Plat Antwerps* le parler soi-disant vulgaire, sorte de joul anversois populaire, nasillard, goûteux, pondéreux, traînant les syllabes, marquant les temps, marchant en sabots et en savates, simplifiant les images jusqu'à en faire d'inoubliables clichés, pleins d'humour, de complicité, de revanche sociale, une façon de rester entre soi, entre égaux, de revenir dans le cocon natal, entre initiés ; un signe, impossible à imiter, de reconnaissance, un acte de naissance sans falsification... [...] Il y a son exact opposé (opposant ?) : le A.B.N. (*algemeen beschaafd nederlands*), l'aseptique et académique langue néerlandaise de Flandre qui se rapproche souvent des beautés de l'allemand classique, dont l'effet musical et poétique peut fasciner comme un quatuor à cordes, dont la souplesse et la précision s'avèrent remarquables, dont les « puristes », souvent plus papistes que le pape, irritent et font rire autant que nos défenseurs du français universel. (*Op. cit.*, pp, 124-126.)

Vaes, lui aussi, est lié à Anvers, ville qui, d'une manière ou d'une autre, revient dans ses livres, Il y est né, y habite et y travaille. Il a même été édité à Anvers. C'est sous le signe du succès qu'il commence sa carrière d'écrivain à Paris, mais d'autres grandes villes, notamment Londres, vont le marquer encore davantage. Par définition, c'est un écrivain belge francophone, mais la Flandre néerlandophone le revendique aussi. Il ne semble pas prendre explicitement position sur le développement politico-linguistique qui l'a isolé en tant qu'auteur francophone en Flandre. C'est dans ses œuvres qu'il faut chercher les signes de son aliénation. Pour De Decker également, la prédominance parisienne semble moins importante que pour d'autres écrivains belges francophones. À cela contribue sans doute l'orientation internationale de cet auteur. Ce qui le

caractérise surtout, c'est la position solide qu'il occupe en Belgique. Il maîtrise parfaitement le néerlandais, et il s'applique à prendre part aux échanges culturels à travers la frontière linguistique belge.

Verschoore et De Kuyper appartiennent à la zone située au Nord de la frontière linguistique belge. Aux côtés du nom de Verschoore on retrouve souvent les qualificatifs « germaniste » et « journaliste flamande ». Ses activités de journaliste ne sont pas forcément consacrées aux affaires néerlandophones. En tant que journaliste, Verschoore écrit aussi en français, notamment – jusqu'à la disparition récente de cette publication – dans *Le Nouveau Courrier* gantois, « le dernier hebdomadaire de langue française en Flandre » (Gravet & Verschoore 1997, p. 209 ; voir aussi Vanacker 1996, p. 154 ; *Nouvelles de Flandre*, n° 7, 2000). De même, De Kuyper a collaboré à des publications francophones (*La libre Belgique*), et il a étudié à Paris. Pourtant, il a aussi travaillé aux Pays-Bas et en Suisse. Après sa publication en français, quand les francophones le 'découvrent', ils peuvent constater que De Kuyper « trouve commode, depuis qu'il n'habite plus en Belgique, de ne plus devoir répondre à la question de savoir s'il se sent plutôt flamand ou francophone » (Virone 1994b). Comme c'est souvent le cas, *flamand* s'emploie ici comme synonyme de *néerlandophone*, et *flamand francophone* serait alors plutôt une contradiction. Mais cela n'est pas encore vrai. La littérature contemporaine elle-même nous montre qu'un écrivain flamand peut être francophone. Lambersy (1994, p. 127) caractérise ainsi la littérature francophone de Flandre : « Un chef-d'œuvre en péril, mais pas agonisant, qui a donné une part importante de notre littérature francophone, et qui continue, à travers les vicissitudes politiques, à entretenir sa différence et sa créativité spécifique. » Il est encore trop tôt pour juger de la longévité d'une telle littérature.

8.0 Conclusion

8.1 « En péril, mais pas agonisant »

Au travers de cette étude, nous avons suivi les traces laissées par les écrivains flamands dans la littérature belge de langue française. Depuis les époques antérieures à l'existence de la Belgique proprement dite, certains auteurs écrivant en français ont été définis par rapport à leurs origines flamandes. Ainsi, au XV^e siècle, le chroniqueur Georges Chastellain fut parfois qualifié d'« homme flandrin » par ses amis français (voir Hommel 1958, p. 112). Au XVI^e siècle, Philippe de Marnix de Sainte-Aldegonde, bourgmestre d'Anvers et auteur parfaitement bilingue, écrivait dans les deux langues nationales de son pays.

Après la naissance du Royaume de Belgique, en 1830, dans le but de légitimer le jeune État belge, les écrivains belges, tant francophones que néerlandophones, mettaient en valeur un passé flamand glorieux. Les œuvres fondatrices des littératures belges, la néerlandophone et la francophone, sont toutes deux marquées au sceau flamand. L'une, *De leeuw van Vlaanderen* (1838) fut écrite en néerlandais (ou plutôt en flamand), mais son auteur, Henri Conscience, avait commencé sa carrière littéraire en français, et ses livres, vite traduits en français, seront lus par 'tous' les Belges. L'autre, *La légende d'Ulenspiegel* (1867), appelée par son auteur, Charles De Coster, « un composé d'esprit latin et de sensibilité germanique », a été méconnue et souvent considérée comme une traduction du néerlandais. Malgré l'ambiance flamande et la langue « émaillée çà et là de termes flamands » (Hanse 1958a, p. 305), il s'agit pourtant d'une œuvre originale de langue française.

Au tournant du XIX^e et du XX^e siècle, à l'âge d'or de la littérature belge d'expression française, c'est surtout grâce aux écrivains flamands francophones que la littérature belge se fit une renommée, même en dehors de la Belgique. Le plus connu de ces écrivains « fin de siècle » est sans doute Maurice Maeterlinck, jusqu'à présent seul lauréat belge du prix Nobel. Cependant, dans sa Flandre natale, « on néglige [...] celui qui est tenu pour un déserteur linguistique » (De Decker 1999g).

Dès les années 1930, l'application des nouvelles lois linguistiques a profondément affecté la vie littéraire belge. Ces lois ont imposé l'emploi exclusif du néerlandais en Flandre et du français en Wallonie, créant ainsi deux régions officiellement unilingues. Dans ce contexte, la néerlandisation de l'Université de Gand, en 1930, représente une date-clé. Les écrivains flamands ont obtenu, par là, la possibilité de faire leurs études supérieures en néerlandais, et certains d'entre eux ont remis en question leur droit d'écrire en français.

Parmi les derniers « enfants français de Mère Flandre », se trouvaient, entre autres, Marie Gevers et Suzanne Lilar, qui ont vécu cette époque de transition en restant fidèles au français comme langue littéraire. Après elles, leurs enfants, Paul Willems et Françoise Mallet-Joris, ont fait de même.

Or, à quelques exceptions près, l'écrivain flamand utilise aujourd'hui le néerlandais comme langue d'écriture. Par conséquent, les écrivains flamands d'expression française sont devenus de moins en moins nombreux, et ce « départ des écrivains flamands » a privé le champ littéraire francophone d'une partie vitale. Autrement dit, la littérature francophone de Belgique est en train de perdre un trait caractéristique, à savoir son identité flamande. En outre, il reste très peu d'écrivains, qui, grâce à leur double appartenance culturelle et linguistique, sont à même de faire fonction de passeurs d'influences entre les deux grandes littératures belges. « Les écrivains flamands francophones d'aujourd'hui sont comme les raisins de Corinthe dans le gâteau flamand. Ils distillent encore la bonne odeur de ce qui fut préparé chez nous, mais ils ne sont plus l'indispensable levain. Quelques-uns jouent encore, de façon remarquable, le rôle de médiateurs [...]. Mais il s'agit désormais d'information et non plus d'inspiration. » (Nachtergaele 1997b, p. 51.)

Au début de ce nouveau millénaire, les écrivains de souche flamande qui écrivent toujours en français sont donc peu nombreux. Ils ne forment pas un groupe homogène, mais ils sont plutôt à considérer comme des cas exceptionnels, des îlots isolés. Dans le chapitre précédent (7.0), Guy Vaes, Françoise Mallet-Joris, Jacques De Decker et, de façon plus sommaire, Nicole Verschoore, Werner Lambersy et Eric de Kuyper ont été présentés. Ils font partie d'une espèce en voie de disparition, qui, pourtant, n'appartient pas encore entièrement au passé.

Dans le cadre d'une petite enquête, j'ai prié Françoise Mallet-Joris, Nicole Verschoore, Jacques De Decker, Werner Lambersy et Guy Vaes de choisir une qualification pour leurs appartenances nationales et linguistiques. Lambersy et Vaes optent pour « écrivain de langue (d'expression) française », préférant par là une définition linguistique sans aucune définition nationale. Pour Verschoore, le besoin de souligner son origine flamande ne se ferait sentir qu'à l'intérieur de la Belgique (« écrivain francophone d'origine flamande »). À l'étranger, et notamment en France, l'appellation serait « écrivain belge d'expression française ». Pourtant, elle précise que, dans « belge », il n'y aurait rien de wallon. Elle aurait donc pu choisir la même solution que Mallet-Joris, qui a affirmé qu'elle se sent « flamande d'expression française » (Zumkir 1994, p. 4). De Decker a soin de souligner l'appartenance nationale et de délimiter l'appartenance linguistique par rapport à l'Hexagone, en disant : « Je suis un écrivain belge de langue française, et non pas un écrivain français de Belgique ».

De plus, nous le savons, il maîtrise les trois langues nationales belges, et il tient à mettre en valeur ce qui unit les écrivains de son pays. De Decker est le seul parmi les écrivains interrogés à reconnaître l'existence d'un champ littéraire belge multilingue, dont il ferait partie. En vertu de cette prise de position, il est en même temps un écrivain ouvert au reste du monde.

8.2 Une identité francophone plus épanouie ?

Après la fédéralisation de la Belgique, la frontière linguistique qui traverse ce pays est devenue de plus en plus difficile à franchir. Aussi, quand Eric De Kuyper, écrivain belge bien connu parmi les néerlandophones, publie un roman directement écrit en français, apparaît-il aux francophones comme quelqu'un débarquant chez eux d'un autre monde. « Il vient de franchir la frontière. Chez lui, là où les gens parlent la langue de ses livres, il est considéré comme un auteur important. Ici, on ne sait presque rien de lui ». (Virone 1994b.) De même, c'est quand un groupe d'écrivains belges – huit francophones, huit néerlandophones et un germanophone – sont invités en France pour se présenter tous ensemble à un public hexagonal, que cela leur fournit l'occasion « de faire la nique aux frontières linguistiques, en se rencontrant » (Haubruge 1999a ; voir aussi *id.* 1999b ; De Decker 1999d ; Noble 1999, p. 39 ; Rosenzweig 1999 ; Van Vaerenbergh 1999).

Nous pouvons donc constater que, pour qu'il y ait aujourd'hui des dépasseurs de champs, il leur faut des lieux de rencontres. Un tel point de contact est représenté par la revue culturelle *Septentrion*, qui se propose de servir de passerelle entre les cultures néerlandophone et francophone. Il faut pourtant noter que – mis à part quelques Flamands francophones – les écrivains de langue française ne sont guère à l'honneur dans *Septentrion*. Ce n'est pas le premier objectif de cette revue, qui vise surtout à faire connaître la culture néerlandophone à un public francophone.

On peut se demander si, pour le champ littéraire en Belgique francophone, la quasi-absence de l'élément flamand signifie une perte ou bien, peut-être, un renforcement d'identité, francophone, voire même française ? Les auteurs belges de langue française n'ont plus peur d'évoquer la réalité belge dans leurs œuvres. Selon Dubois (1997, p. 37), ils « ne se sentent plus aujourd'hui des parents pauvres ou des exclus, ils ont acquis dans le concert francophone une aisance inédite », ce qui ne veut pourtant pas forcément dire qu'ils soient moins dépendants de l'instance parisienne (voir Klinkenberg 1997b, p. 36). Or, Dubois (*op.cit.*) affirme qu'une autonomie du champ littéraire en Belgique francophone s'est effectivement constituée, surtout pour ce qui est de la partie institutionnelle de ce champ. Il s'agirait d'une autonomie « à la carte » permettant à l'écrivain belge d'envisager un destin « à deux vitesses », c'est-à-dire d'entretenir des

liens parfois étroits avec Paris sans pour autant couper ses racines belges. Il reste à savoir pour combien de temps encore ces racines seront flamandes.

9.0 Bibliographie

9.1 Ouvrages cités et consultés

- Abicht, L., 1996. « Anvers, port international et ville de province ». Traduit du néerlandais par Marylène Berlage. *Septentrion*, 1996 :3, pp. 30-36.
- Abramowicz, M. et al., 1998. « Pour en finir avec la bêtise nationaliste ». [Manifeste]. *Le Soir*, le 6 mars 1998, p. 2.
- Adam, G., Cels, J. & Magos, V., 1998. « Misère de l'édition littéraire en Communauté française de Belgique ». *La Revue générale*, 1998 :2. « L'édition littéraire en Belgique francophone », pp. 25-29.
- Alphabet des lettres belges de langue française*, 1982. Bruxelles, Association pour la promotion des Lettres belges de langue française.
- Andrienne, R., 1983. *Écrire en Belgique. Essai sur les conditions de l'écriture en Belgique francophone*. Paris/Bruxelles, Nathan/Labor.
- id., 1985. « Origines sociales, conscience politique et conscience linguistique des écrivains belges », in : *Trajectoires. Littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone*. Travaux publiés par Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg, pp. 81-91. Bruxelles, Labor.
- id., 1993. « Interview critique de Jacqueline Harpman ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 9, 1993. « Romancières de Belgique », pp. 259-272.
- Angelet, C., 1996. « Comptes rendus ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 13, 1996. « Lettres du jour (I) ». Dossier dirigé par Paul Aron et Jean-Pierre Bertrand, pp. 220-224.
- id., 1999. « Bruges-la-Morte comme carrefour intertextuel », in : *Le monde de Rodenbach. Études et documents réunis par Jean-Pierre Bertrand*, pp. 135-145. Bruxelles, Labor.
- Arijs, M., 1996. « Naar een sacralisering van het minnespel. De mystieke wegen van Suzanne Lilar », in : *Veel te veel geluk verwacht. Schrijfsters in Vlaanderen*, 1. Lisette Keustermans en Brigitte Raskin (red.), pp. 67-86. Antwerpen/Amsterdam, Manteau/Meulénhoff.
- Aron, P., 1985. *Les écrivains belges et le socialisme (1880-1913). L'expérience de l'art social d'Edmond Picard à Émile Verhaeren*. Bruxelles, Labor.
- id., 1991. « Présentation ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 8, 1991. « Surréalismes de Belgique ». Dossier coordonné par Paul Aron, pp. 5-7.

- id., 1995a. *La littérature prolétarienne*. Bruxelles, Labor.
- id., 1995b. « Sur le concept d'autonomie ». *Discours social : cahiers internationaux de recherche en littérature comparée/Social discourse : international research papers in comparative literature*, vol. 7, 1995 :3-4, pp. 63-72.
- id., 1995c. « Littérature belge ou littérature de Belgique ». *Liber. Revue internationale des livres*, n° 21-22, 1995, pp. 24-26.
- id., 1998. « Postface », in Quaghebeur, M., [1982] 1998. *Balises pour l'histoire des lettres belges de langue française*. Préface de l'auteur. Postface de Paul Aron, pp. 405-423. Bruxelles, Labor.
- id., 1999. « Questions académiques (1920-1940) ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 15, 1999. « L'Institution littéraire ». Dossier dirigé par Jean-Marie Klinkenberg, pp. 132-141.
- Aron, P. & Bertrand, J.-P., 1996. « Une littérature qui semble aller de soi ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 13, 1996. « Lettres du jour (I) ». Dossier dirigé par Paul Aron et Jean-Pierre Bertrand, pp. 7-11.
- Aron, P. et al., 1997. « Présentation », in : *Leurs Occupations. L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur la littérature en Belgique*, 1997. Actes de la section « Littérature » du colloque *Société, culture et mentalités. L'impact de la Seconde Guerre mondiale en Belgique* organisé par le Centre de Recherches et d'Études Historiques de la Seconde Guerre Mondiale (Bruxelles, 23-27 octobre 1995). Études réunies par Paul Aron, Dirk De Geest, Pierre Halen, Antoon Vanden Braembussche, pp. 7-19. Bruxelles, Textyles-CREHSGM.
- Assier, A., 1986. *Dominique Rolin*. Bruxelles, Labor.
- Les Avant-gardes littéraires en Belgique. Au confluent des arts et des langues (1880-1950)*, 1991. Publié [...] sous la direction de Jean Weisgerber. Bruxelles, Labor.
- Badir, S., 1994. « L'expansion des choses infinies ». *Le Carnet et les Instants*, n° 83, 1994, p. 40.
- Badoux, L., 1963. *La pensée de Henri Michaux. Esquisse d'un itinéraire spirituel*. Zürich, Juris-Verlag.
- Baillon, A., [1928] 1995. « Mes souvenirs d'Anvers », in : *Jeux de langue, jeux d'écriture*. A cura di Anna Soncini Fratta, pp. 177-190. Bologna, Clueb.

- Baronian, J.-B., 1974. « Préface », in : *La Belgique fantastique avant et après Jean Ray*, 1974. Anthologie établie et présentée par Jean-Baptiste Baronian, pp. 5-12. Bruxelles, Jacques Antoine.
- id.*, 1978. *Panorama de la littérature fantastique de langue française*. Paris, Stock.
- Baudet, C., 1986. *Grandeur et misères d'un éditeur belge : Henry Kistemaeckers (1851-1934)*. Bruxelles, Labor.
- Bauer, G., 1976. « *Le rempart des béguines. Femmes damnées* », in : *Françoise Mallet-Joris. Dossier critique et inédits* suivi de *Le miroir, le voyage et la fête* par Monique Detry, pp. 45-47. Paris, Grasset.
- Becker, L. F., 1985. *Françoise Mallet-Joris*, Boston, Twayne.
- id.*, 1991. « Françoise Mallet-Joris », in : *French women writers. A biographical source book*. Edited by Eva Maria Sartori and Dorothy Wynne Zimmerman, pp. 305-312. New York [...], Greenwood Press.
- La Belgique fantastique avant et après Jean Ray*, 1974. Anthologie établie et présentée par Jean-Baptiste Baronian. Bruxelles, Jacques Antoine.
- « La Belgique malgré tout ». Voir *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1980 :1-4.
- « Belgique toujours grande et belle ». Voir *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998 :1-2.
- Belgisch Staatsblad*. Voir *Moniteur belge*.
- Berckmans, C., 1998. « La mort du roi ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998 :1-2. « Belgique toujours grande et belle ». [Numéro] composé par Antoine Pickels et Jacques Sojcher, pp. 215-218.
- Berg, C., 1986. « Lecture », in Rodenbach, G., [1892] 1986. *Bruges-la-Morte*. Bruxelles/Arles, Labor/Actes Sud.
- id.*, 1992. « D'un pays noyé : la littérature francophone contemporaine en Flandre ». *Septentrion*, 1992 :4, pp. 49-52.
- id.*, 1994. « L'instant et le sensible. Les villes de Guy Vaes », in : *Le paysage urbain dans les Lettres françaises de Belgique*. Robert Frickx et David Gullentops (eds.), pp. 91-101. Bruxelles, VUBPRESS.
- id.*, 1999. « Hommes de lettres au XIX^e siècle : les académiciens de la 'Thérésienne' ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 15, 1999. « L'Institution littéraire ». Dossier dirigé par Jean-Marie Klinkenberg, pp. 123-131.

- id.*, 2000. « La Belgique romane et sa Flandre », in : *Littératures belges de langue française (1830-2000). Histoire & perspectives*, 2000. Sous la direction de Christian Berg & Pierre Halen, pp. 389-407. Bruxelles, Le Cri.
- Bergen, V., 1997. « Jacques de Decker : passeur de cultures dans un pays hamletien ». *Septentrion*, 1997 :1, pp. 77-79.
- Bernard, M.-A., 1999. Voir Joiret, M. & Bernard, M.-A., 1999.
- Bertrand, J.-P. *et al.*, 1996. *Le roman célibataire. D'À Rebours à Paludes*. Jean-Pierre Bertrand, Michel Biron, Jacques Dubois, Jeannine Paque. Bruxelles, José Corti.
- Bertrand, J.-P., 1996. Voir Aron, P. & Bertrand, J.-P., 1996.
- Biron, M., [1991] 1994. *La modernité belge. Littérature et société*. Bruxelles/Montréal, Labor/Les Presses de l'Université de Montréal.
- id.*, 1999. « Littérature et banquet ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 15, 1999. « L'Institution littéraire ». Dossier dirigé par Jean-Marie Klinkenberg, pp. 142-149.
- Bitsch, M.-T., 1992. *Histoire de la Belgique*. Paris, Hatier.
- Block, L. de, 1996. « Geen blad voor de mond. Julia Tulkens, de diva van de Vlaamse poëzie », in : *Veel te veel geluk verwacht. Schrijfsters in Vlaanderen*, 1. Lisette Keustermans en Brigitte Raskin (red.), pp. 89-107. Antwerpen/Amsterdam, Manteau/Meulenhoff.
- Bodart, R. & Jonckheere, K., 1958. *Lettres de Belgique*. Bruxelles, Esseo.
- Bosquet, A., 1990. « Les métamorphoses du cœur ». *Magazine littéraire*, n° 274, 1990, pp. 58-59.
- Bourdieu, P., 1977. « L'économie des échanges linguistiques ». *Langue française*, 34, 1977, pp. 17-34.
- id.*, 1982. *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Paris, Fayard.
- id.*, 1985. « Existe-t-il une littérature belge ? Limites d'un champ et frontières politiques ». *Etudes de lettres. Revue de la Faculté des lettres de l'Université de Lausanne*, 1985 :4, pp. 3-6.
- id.*, 1992. *Les règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*. Paris, Seuil.
- id.*, 1999. « Une révolution conservatrice dans l'édition ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 126-127, 1999, pp. 3-28.

- Bourdieu, P. & Dubois, J., 1999. « Un entretien de Jacques Dubois avec Pierre Bourdieu. Champ littéraire et rapports de domination ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 15, 1999. « L'Institution littéraire ». Dossier dirigé par Jean-Marie Klinkenberg, pp. 12-16.
- Bremt, S. van den, 1982. Voir Deflo, L. & Bremt, S. van den, 1982.
- Broadly, D., [1990] 1991. *Sociologi och epistemologi. Om Pierre Bourdieus författarskap och den historiska epistemologin*. 2., korrigerade uppl. Stockholm, HLS.
- Brouwers, J., 1994. *Vlaamse leeuwen*. Amsterdam/Antwerpen, De Arbeiderspers.
- Burger, P., 1994. Voir De Vries, J. W., Willemyns, R. & Burger, P., 1994.
- Burniaux, R. & Frickx, R., [1973] 1980. *La littérature belge d'expression française*. 2. éd. Paris, Presses Universitaires de France.
- Busekist, A. von, [1996] 1998. *La Belgique. Politique des langues et construction de l'État de 1780 à nos jours*. Paris/Bruxelles, Duculot.
- Canon, J.-P., 1989. « Neel Doff et Henry Poulaille ». *Cahiers Henry Poulaille*, 1989 :1, pp. 83-102.
- id.*, 1993. « Évelyne Wilwerth, Neel Doff ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 9, 1993. « Romancières de Belgique », pp. 426-428.
- Capelle, A. & Meylaerts, R., 1995. « Interactions littéraires entre la Flandre et la Wallonie au cours des années quatre-vingt ». *Liber. Revue internationale des livres*, n° 21-22, 1995, pp. 24-26.
- Cels, J., 1994. « Guy Vaes nous revient ». *Le Carnet et les Instants*, n° 84, 1994, pp. 12-13.
- id.*, 1995. « 1920-1945 : La confiance et le soupçon », in Trousson, R. et al., 1995. *1920-1995 : un espace-temps littéraire. 75 ans de littérature française en Belgique*. Raymond Trousson, Jacques Cels, Jacques De Decker, Vincent Engel, André Goosse, Paul Delseemme, pp. 39-66. Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises.
- id.*, 1998. Voir Adam, G., Cels, J. & Magos, V., 1998.
- Charlier G., 1958a. « L'influence de la Pléiade I. – La poésie », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 151-170. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- id.*, 1958b. « La littérature militante et Marnix de Sainte-Aldegonde », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la

- direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 175-182. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- id.*, 1958c. « Le mouvement », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 251-258. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- Chauvier, J.-M., 1996. « En Belgique, 'affaires' et crise de régime ». *Le Monde diplomatique*, octobre 1996, p. 8.
- Claus, H., 1998. « Scoop ». Texte traduit du néerlandais par Jacques De Decker. *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998 :1-2. « Belgique toujours grande et belle ». [Numéro] composé par Antoine Pickels et Jacques Sojcher, pp. 421-422.
- Les concepts nationaux de la littérature. L'exemple de la Belgique francophone*, 1989. Une documentation en deux tomes (I : 1815-1880 ; II : 1880-1980). Stefan Gross, Johannes Thomas (Hrsg.). Aachen, Alano.
- Condé, M., 1985. « Les réseaux d'édition littéraire en Belgique francophone », in : *Trajectoires. Littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone*. Travaux publiés par Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg, pp. 161-172. Bruxelles, Labor.
- Davignon, H., 1958. « 'La Wallonie' et Albert Mockel », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 405-414. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- Davis, M.-Th. Lamoitier, 1975. *Thèmes clés et procédés littéraires dans l'œuvre romanesque de Françoise Mallet-Joris. Le motif de l'aspiration vers l'absolu*. Washington, The Catholic University of America.
- De Decker, J., 1976. « Du côté de la Flandre ». *Les Nouvelles Littéraires*, n° 2557, 1976, p. 15.
- id.*, 1979. « Préface », in Vaes, G., [1956] 1979. *Octobre long dimanche*. Préface de Jacques De Decker, pp. 7-8. Bruxelles, Jacques Antoine.
- id.*, 1980. « Histoire de Belgique racontée à Irina ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1980 :1-4. « La Belgique malgré tout. Littérature 1980 ». Numéro composé par Jacques Sojcher, pp. 91-102.
- id.*, 1985. *La grande roue*. Paris, Grasset.
- id.*, [1985] 1993. *La grande roue*. Préface de Jean Tordeur. Lecture de Paul Emond. Bruxelles, Labor.
- id.*, 1990a. *Les années critiques. Les Septantrionaux*. Bruxelles, Ercée.
- id.*, 1990b. *Parades amoureuses*. Paris, Grasset.

- id.*, 1994a. « Zoom avant sur... Hugo Claus. Le sacre du roi Hugo ». *Le Soir*, le 3 décembre 1994, p. 13.
- id.*, 1994b. « Clés d'une vie et d'une ville. La première prose de Werner Lambersy est somptueuse et célèbre Anvers ». *Le Soir*, le 26 octobre 1994, p. 39.
- id.*, 1994c. « Le concerto de Bruxelles. Les débuts romanesques très français de Nicole Verschoore, journaliste flamande ». *Le Soir*, le 20 avril 1994, p. 6.
- id.*, 1994d. « La séance de réception de Roland Beyen et de Françoise Mallet-Joris à l'Académie royale de langue et de littérature françaises ». *Le Soir*, le 20 juin 1994, p. 10.
- id.*, 1994e. « Le troisième roman de Guy Vaes, labyrinthe inspiré, captive et inquiète ». *Le Soir*, le 15 juin 1994, p. 8.
- id.*, 1995a. « Monsieur M., du château (d'Argenteuil) au procès (de Paris) ». *Le Carnet et les Instants*, n° 89, 1995, pp. 2-3.
- id.*, 1995b. « 1945-1970 : les exils et le Royaume », in Trousson, R. *et al.*, 1995. *1920-1995 : un espace-temps littéraire. 75 ans de littérature française en Belgique*. Raymond Trousson, Jacques Cels, Jacques De Decker, Vincent Engel, André Goosse, Paul Delsemme, pp. 67-91. Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises.
- id.*, 1995c. « Le roman du bas-art. Dans *Belladonna*, Hugo Claus tire à vue sur les têtes de pipe du microcosme culturel. Une radioscopie du 'Chagrin des Belges' ». *Le Soir*, le 20 septembre 1995, p. 33.
- id.*, 1995d. « Séance de prestige à l'Académie. Bouquet final et royal pour un anniversaire ». *Le Soir*, le 17 novembre 1995, p. 13.
- id.*, 1996a. *En lisant, en écoutant*. Bruxelles, Luce Wilquin.
- id.*, 1996b. « La revue *Septentrion* fête ses 25 ans. La tranquille obstination du dialogue ». *Le Soir*, le 31 octobre 1996, p. 12.
- id.*, 1996c. « Un parcours biographique du plus cosmopolite des artistes belges. La traversée du siècle de Masereel ». *Le Soir*, le 15 janvier 1996, p. 7.
- id.*, 1996d. *Le ventre de la baleine*. Bruxelles, Labor.
- id.*, 1997a. « La bêtise dans tous ses états. Hugo Claus la traque dans son dernier roman, *La Rumeur*, et s'en explique ». *Le Soir*, le 29 octobre 1997, p. 40.
- id.*, 1997b. « Nos lettres au temps de la tourmente. Écritures belges sous l'occupation : premières investigations ». *Le Soir*, le 26 mars 1997, p. 37.

- id.*, 1997c. « Paul Willems a mis les voiles. L'auteur d'*Il pleut dans ma maison* était le dernier grand dramaturge flamand de langue française ». *Le Soir*, le 2 décembre 1997, p. 10.
- id.*, 1997d. « De literaire schizofrenie van België. Open brief (in het Nederlands) ». *Deus ex Machina. Tijdschrift voor literatuur & kunst*, 1997 :3. « Verkenning van een omkend gebied : de taalgrens voorbij. Nieuwe literatuur uit Franstalige België », pp. 3-4.
- id.*, 1997e. « Les belles lettres néerlandaises ». *Le Soir*, le 15 avril 1997, p. 21.
- id.*, 1998a. « Le conducteur de la dernière heure ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998 :1-2. « Belgique toujours grande et belle ». [Numéro] composé par Antoine Pickels et Jacques Sojcher, pp. 433-438.
- id.*, 1998b. « Par-dessus la haie. Regard sur la pelouse du voisin ». *Septentrion*, 1998 :1, pp. 41-44.
- id.*, 1998c. « La 'Boekenbeurs' d'Anvers se penche sur les autres lettres belges. Quand le Nord scrute le Sud. Des débats plein le week-end comme dans un miroir ». *Le Soir*, le 2 novembre, p. 9.
- id.*, 1999a. « Françoise Mallet-Joris face au pire. Avec *Sept démons de la ville*, l'auteur de *L'Empire céleste* plonge en enfer ». *Le Soir*, le 13 janvier 1999, pp. 6-7.
- id.*, 1999b. *La brosse à relire. Littérature belge d'aujourd'hui*. Avin/Hannut, Luce Wilquin.
- id.*, 1999c. « Belles... et étrangères l'une à l'autre », in : *17 écrivains belges*. Préface de Jacques De Decker, pp. 7-10.
- id.*, 1999d. « Panorama des littératures belges ». *Magazine littéraire*, n° 376, 1999, pp. 91-93.
- id.*, 1999e. « Hugo Claus : 70 ans et plein d'allant. Le grand moulin du broyeur de mots ». *Le Soir*, le 11 mai 1999, p. 13.
- id.*, 1999f. « Éclats de cellule familiale. La plus populaire et prolifique romancière flamande enfin traduite en français. Kristien Hemmerechts, l'antisentimentale ». *Le Soir*, le 16 juin 1999, p. 8.
- id.*, 1999g. « Flamands de tout poil. Maeterlinck enfin convenablement édité, Boon et Gezelle admirablement traduits : la fête au Nord ». *Le Soir*, le 1^{er} décembre 1999.

De Grève, C., 1987. *Georges Rodenbach*. Bruxelles, Labor.

- De Haes, F., 1980. « Square Ambiorix ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1980 :1-4. « La Belgique malgré tout. Littérature 1980 ». Numéro composé par Jacques Sojcher, pp. 103-108.
- id.*, 1999. « Une traduction de Guido Gezelle à l'écoute de son original ». *Septentrion*, 1999 :4, pp. 75-77.
- De Smedt, R., 1972. « Doff, Cornelia Hubertina (Neel), letterkundige », in : *Nationaal biografisch woordenboek*, 5, pp. 301-307. Brussel, Paleis der Academiën.
- De Vries, J. W., Willemys, R. & Burger, P., 1994. *Het verhaal van een taal. Negen eeuwen Nederlands*. Amsterdam, Prometheus.
- Debrock, M., 1991. « La situation actuelle du français en Flandre ». *Septentrion*, 1991 :2, pp. 37-41.
- Deflo, L. & Bremt, S. van den, 1982. « Woord vooraf ». *Kreatief* 1982 :4. « Moeder Vlaanderen en haar Franse kinderen », pp. 2-3.
- Defoort, E., 1993. *Neel Doff, leven na Keetje Tippel*. Antwerpen, Hadewijch.
- Deleu, J., 1990. « Avant-propos ». *Septentrion, le dialogue permanent*. Choix de textes publiés dans *Septentrion, revue de culture néerlandaise*, pp. 7-8. Rekkem, « Stichting Ons Erfdeel ».
- Delsemme, P., 1984. « Léon Cladel et les lettres françaises de Belgique », in : *Les Relations littéraires franco-belges de 1890 à 1914*. Colloque organisé [...] à l'Université libre de Bruxelles le 22 octobre 1983. Édité par Raymond Trousson, pp. 41-64. Bruxelles, Université de Bruxelles.
- id.*, 1995. « Cent cinquante ans d'histoire littéraire », in Trousson, R. *et al.*, 1995. *1920-1995 : un espace-temps littéraire. 75 ans de littérature française en Belgique*. Raymond Trousson, Jacques Cels, Jacques De Decker, Vincent Engel, André Goosse, Paul Delsemme, pp. 143-195. Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises.
- id.*, 1997. *Les grands courants de la littérature européenne et les écrivains belges de langue française*. Recueil d'études. Bruxelles, Émile Van Balberghe et Bibliothèques de l'Université Libre de Bruxelles.
- Denissen, F., 1998. *De gigolo van Irma Ideaal. André Baillon of een geschreven leven*. Amsterdam, Prometheus.
- Deprez, K., 1981. « Belgisch Nederlands en Canadees Frans : een sociolinguïstische vergelijking ». *De nieuwe taalgids*. Onder redactie van A. L. Sötteman *et al.* 1981 :6, pp. 510-531.
- Detry, M., 1976. Voir *Françoise Mallet-Joris*, 1976.

- Deursen, A. van, 1998. « Marnix de Sainte-Aldegonde (1540-1598), militant calviniste ». Tr[aduit par] U. Dewaele. *Septentrion*, 1998 :4, pp. 70-74.
- Deus ex Machina. Tijdschrift voor literatuur & kunst*, 1997 :3. « Verkenning van een onbekend gebied : de taalgrens voorbij. Nieuwe literatuur uit Franstalige België ».
- Deutsch, X., 1987. Voir Mercier, A.-M. & Deutsch, X., 1987.
- Devoldere, L., 1997. « Profession ? 'Poète' Charles van Lerberghe (1861-1907) ». Traduit du néerlandais par Urbain Dewaele. *Septentrion*, 1997 :4, pp. 50-56.
- id.*, 1999. « Le gigolo d'Irma Idéal : André Baillon, ou une vie écrite ». Traduit du néerlandais par Danielle Losman. *Septentrion*, 1999 :2, pp. 33-35.
- Dierickx, J., 1997. « Le français et l'anglais », in : *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*. Sous la direction de Daniel Blampain *et al.*, pp. 307-318. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Dirkx, P., 1993. « Y a-t-il des classiques belges ? ». *Littératures classiques* 1993 :19, pp. 313-327.
- id.*, 1996. « La presse littéraire parisienne et les 'amis belges' (1944-1960) ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 111-112, 1996, pp. 110-121.
- id.*, 1997a. « La traduction littéraire dans la Belgique du second après-guerre ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 14, 1997. « Lettres du jour (II) ». Dossier dirigé par Paul Aron et Jean-Pierre Bertrand, pp. 181-192.
- id.*, 1997b. « Septentrion ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 14, 1997. « Lettres du jour (II) ». Dossier dirigé par Paul Aron et Jean-Pierre Bertrand, pp. 215-216.
- id.*, 1999. « 'La France en zigzag' : les productions littéraires belges dans *Les Nouvelles littéraires* (1945-1960) ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 5, 1999. « L'Institution littéraire ». Dossier dirigé par Jean-Marie Klinkenberg, pp. 69-86.
- id.*, 2000. « Une périphérie ? », in : *Littératures belges de langue française (1830-2000). Histoire & perspectives*, 2000. Sous la direction de Christian Berg & Pierre Halen, pp. 341-368. Bruxelles, Le Cri.
- Dissertation Abstracts International* 1983 A, 43 :9. Ann Arbor, UMI.
- id.*, 1984 A, 44 :9. Ann Arbor, UMI.
- id.*, 1995 A, 55 :10. Ann Arbor, UMI.
- Doff, N., [1911] 1994. *Jours de famine et de détresse*. Bruxelles, Labor.

- id.*, [1913] 1981. *Contes farouches*. Paris, Plein chant.
- id.*, [1919] 1987. *Keetje*. Préface de Marie Denis. Lecture de Madeleine Frédéric. Bruxelles, Labor.
- id.*, [1921] 1999. *Keetje trottin*. Lecture de Madeleine Frédéric. Bruxelles, Labor.
- id.*, 1937. *Quitter tout cela !* Suivi de *Au jour le jour 1934-1935*. Paris-Nemours, « Entre nous ».
- id.*, 1937. *Au jour le jour*. Voir Doff, N., 1937. *Quitter tout cela !*
- Dubois, J., [1978] 1983. *L'institution de la littérature. Introduction à une sociologie*. Labor/Nathan, Paris/Bruxelles.
- id.*, 1992. « Tout le reste est littérature ». *Recherches sociologiques*, vol. XXIII, 1992 :1. « Sociologie de la littérature ». Numéro spécial, pp. 5-15.
- id.*, 1997. « Écrire en Belgique. Une autonomie à la carte ». Entretien avec Jacques Dubois. Propos recueillis par Benoît Denis. *La Revue nouvelle*, t. CV, 1997 :3, pp. 37-43.
- id.*, 1998. « Une collection : Espace Nord ». *La Revue générale*, 1998 :2. « L'édition littéraire en Belgique francophone », pp. 65-71.
- id.*, 1999. Voir Bourdieu, P. & Dubois, J., 1999.
- Dubreucq, F., 1997. « La tradition pédagogique », in : *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*. Sous la direction de Daniel Blampain et al., pp. 365-379. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Dufays, J.-L., 1999. « La littérature belge de langue française dans les programmes et les manuels scolaires du XX^e s. : enquête sur une présence-absence ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 15, 1999. « L'Institution littéraire ». Dossier dirigé par Jean-Marie Klinkenberg, pp. 151-165.
- Duhamel, J. & Hesse, D., 1995. « 1995 sous le signe de la continuité... et des projets ». *Le Carnet et les Instants*, n° 87, 1995, p. 16.
- Dupuis, M., 1988. « Flandre et Pays-Bas », in : *Le réalisme magique. Roman, peinture et cinéma*, 1988. Publié par le Centre d'Etudes des Avant-Gardes littéraires de Bruxelles, sous la direction de Jean Weisgerber, pp. 90-112. Lausanne, L'Age d'Homme.
- Durand, P. & Winkin, Y., 1996. *Marché éditorial et démarches d'écrivains. Un état des lieux et des forces de l'édition littéraire en Communauté française de Belgique*. Bruxelles, Communauté française et CELIC.

- id.*, 1999. « De Plantin à Deman. Pour une histoire des pratiques d'édition en Belgique ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 15, 1999. « L'Institution littéraire ». Dossier dirigé par Jean-Marie Klinkenberg, pp. 46-68.
- Emond, P., 1980. *Lettres françaises de Belgique. Mutations*. Entretien de Paul Emond avec Jacques De Decker *et al.*, et un texte de Henri Ronse. Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature.
- id.*, 1993. « Lecture », in De Decker, J., [1985] 1993. *La grande roue*. Préface de Jean Tordeur. Lecture de Paul Emond, pp. 161-184. Bruxelles, Labor.
- Engel, V, 1995. « 1970-1995 : Littérature et fonctionnement idéologique », in Trousson, R. *et al.*, 1995. *1920-1995 : un espace-temps littéraire. 75 ans de littérature française en Belgique*. Raymond Trousson, Jacques Cels, Jacques De Decker, Vincent Engel, André Goosse, Paul Delsemme, pp. 93-112. Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises.
- Espace Nord l'anthologie*, 1994. Par l'équipe d'Espace Nord coordonnée par Jean-Marie Klinkenberg. Bruxelles, Labor.
- Espace Nord le catalogue*, 1997. Bruxelles, Labor.
- Even-Zohar, I., 1990. « Polysystem studies ». *Poetics today*, vol. 11, 1990 :1.
- id.*, 1997. « Factors and Dependencies in Culture. A Revised Outline for Polysystem Culture Research ». *Canadian Review of Comparative Literature/Revue Canadienne de Littérature Comparée*, March/mars 1997, pp. 15-34.
- Fiasse I., 1997. « André Baillon et la quête de la langue perdue : lecture de *Mes souvenirs d'Anvers* », in : *Belgique francophone : quelques façons de dire les mixités*, t. II, pp. 165-177. Pécs/Vienne, A.E.F.E.C.O.
- Fitzmaurice, J., [1983] 1996. *The politics of Belgium. A unique federalism*. London, Hurst.
- Franck, C. *et al.*, 1997. « Choisir l'avenir. Manifeste ». Christian Franck, André-Paul Frogner, Bernard Remiche, Vincent Vagman. *La Revue générale*, 1997 :1, pp. 7-45.
- Françoise Mallet-Joris. Dossier critique et inédits* suivi de *Le miroir, le voyage et la fête* par Monique Detry, 1976. Paris, Grasset.
- Frappier J., 1958. « La cour de Malines et Jean Lemaire de Belges », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 143-150. Bruxelles, La Renaissance du livre.

- Frédéric, M., 1987. « Lecture », in Doff, N., [1919] 1987. *Keetje*. Préface de Marie Denis. Lecture de Madeleine Frédéric, pp. 251-270. Bruxelles, Labor.
- id.*, 1991. « La résurgence de la norme chez les femmes en rupture. Pour une relecture de Neel Doff », in : *Norme et marginalités. Comportements féminins aux 19^e-20^e siècles*. Édité par Éliane Gubin, pp. 63-68. Bruxelles, Université Libre de Bruxelles.
- id.*, 1999. « Lecture », in Doff, N., [1921] 1999. *Keetje trottin*. Lecture de Madeleine Frédéric. Bruxelles, Labor.
- Frickx, R. & Klinkenberg, J.-M., 1980. *La littérature française de Belgique*. Paris/Bruxelles, Nathan/Labor.
- Frickx, R., [1973] 1980. Voir Burniaux, R. & Frickx, R., [1973] 1980.
- Galloy, D., 1994. Voir Hayt, F. & Galloy, D., 1994.
- Gauvin, L. & Klinkenberg, J.-M., 1985. « Croisements », in : *Trajectoires. Littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone*. Travaux publiés par Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg, pp. 257-265. Bruxelles, Labor.
- Géoris, M., 1964. *Françoise Mallet-Joris*. Suivi de *Une inconnue, Françoise Lilar, poétesse de quinze ans*, par Frédéric Kiesel. Bruxelles/Paris, Pierre de Méyère.
- Gevers, M., [1933] 1988. *Madame Orpha ou la sérénade de mai*. Bruxelles, Les Éperonniers.
- Gijsen, M., 1969. *Marie Gevers*. Brugge, Desclée De Brouwer.
- Gobbers, W., 1985. « Theoretische en methodologische kanttekeningen bij een geschiedenis van de negentiende-eeuwse Vlaamse letterkunde ». *Spiegel der letteren. Tijdschrift voor Nederlandse literatuurgeschiedenis en voor literatuurwetenschap*, 1985 :4, pp. 263-286.
- González Salvador, A., 1997. « Ecriture et culture : partir, rentrer, rester », in : *L'identité culturelle de la Belgique et de la Suisse francophones*. Actes du colloque international au Centre de rencontres Waldegg (Soleure) organisé par Peter-André Bloch et Paul Gorceix (juin 1993). Textes réunis par Paul Gorceix, pp. 189-197. Paris, Honoré Champion.
- Goose, A. & Wilmet, M., 1993. « À propos de la féminisation. Exposés de MM. André Goose et Marc Wilmet à la séance mensuelle du 11 septembre 1993 ». *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. LXXI, 1993 :3-4, pp. 215-225.

- Goossens, J., 1975. « Keetje Tippel ». *Dietsche Warande en Belfort. Tijdschrift voor letterkunde, [kunst] en geestesleven*, n° 120, 1975, pp. 260-273.
- Gorceix, P., 1992. *Réalités flamandes et symbolisme fantastique. Bruges-la-Morte et Le Carillonneur de Georges Rodenbach*. Paris, Lettres modernes.
- Goriely, G., 1992. « Préface », in : *Neel Doff 1858-1942*, 1992. Catalogue établi par Évelyne Wilwerth. Préface de Georges Goriely, pp. IX-XIV. Bruxelles, Bibliothèque royale Albert I^{er}.
- Govaert, S., 1998. « Bruxelles convoitée par l'extrême droite flamande ». *Le Monde diplomatique*, janvier 1998, p. 8.
- id.*, 1999. « La Belgique survivra-t-elle aux élections de 1999 ? ». *Le Monde diplomatique*, juin 1999, p. 18.
- id.*, 2000. « Culture wallonne ou culture francophone ? ». *Le Monde diplomatique*, octobre 2000, p. 33.
- Gravet, C. & Verschoore, N., 1997. « Comment on devient romancière », in : *Belgique francophone : quelques façons de dire les mixités*, t. II, pp. 207-220. Pécs/Vienne, A.E.F.E.C.O.
- Grawez, D., 1992. « Théorie des champs, entre histoire et sociologie de la littérature ». *Recherches sociologiques*, vol. XXIII, 1992 :1. « Sociologie de la littérature ». Numéro spécial, pp. 17-40.
- id.*, 1996. « Littérature et conceptions historiographiques en Belgique francophone ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 13, 1996. « Lettres du jour (I) ». Dossier dirigé par Paul Aron et Jean-Pierre Bertrand, pp. 111-135.
- Greshoff, J., 1950. *Verzameld werk. Het boek der vriendschap*. Amsterdam, P. N. Van Kampen en Zoon en Em. Querido.
- Grodent, M., 1998a. « Académisation : De Decker et del Castillo. L'Académie royale a reçu ce samedi 'un entomologiste doué de compassion' et 'un enfant des livres' ». *Le Soir*, le 26 janvier 1998, p. 8.
- id.*, 1998b. « L'Académie reçoit Guy Vaes et Claire Lejeune. L'union des contraires fait la force ». *Le Soir*, le 8 juin 1998, p. 9.
- Het groot beschrijf, het klein verschil*, 1998. (Programme)
- Grutman, R., 1991. « L'écrivain flamand et ses langues. Notes sur la diglossie des périphéries ». *Revue de l'Institut de sociologie*, LXII, 1990-1991, pp. 115-128.
- Guide des lettres belges de langue française*, 1999. Édition 1999. Bruxelles, Service des Lettres de la Communauté française.

- Guiette, R., 1958. « La culture française à la cour des ducs », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 81-86. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- Gutiérrez, R., 1994. « 'Flemish week' au Cirque Divers. Redécouvrir la Flandre au prisme de sa créativité artistique : l'antidote au nationalisme suggéré par une association culturelle liégeoise ». *Le Soir*, le 31 octobre 1994, p. 13.
- Hanse, J., 1958a. « Charles De Coster », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 305-320. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- id.*, 1958b. « La Jeune Belgique et L'Art moderne », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 341-354. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- id.*, 1958c. « Origines et tendances du mouvement », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 335-339. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- id.*, 1992. *Naissance d'une littérature*. Bruxelles, Labor.
- Harpman, J., 1998. « À propos de l'identité belge ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998 :1-2. « Belgique toujours grande et belle ». [Numéro] composé par Antoine Pickels et Jacques Sojcher, pp. 410-411.
- Haubruege, P., 1999a. « La Belgique, cette 'Belle étrangère' ». *Le Soir*, le 1^{er} mars 1999, p. 8.
- id.*, 1999b. « La Belgique, cette belle étrangère. Inauguration des Belles étrangères, manifestation française, consacrée cette année à la Belgique littéraire ». *Le Soir*, le 5 mai 1999, p. 11.
- Hayt, F. & Galloy, D., 1994. *La Belgique des tribus gauloises à l'État fédéral*. Bruxelles, DeBoeck-Wesmael.
- Hecq, J.-P., 1997. « Retour du roman politique ». *Le Carnet et les Instants*, n° 95, 1997, pp. 52-53.
- Hellens, F., [1926] 1987. *Le Naïf*. Préface de André-Joseph Dubois. Lecture de Jean-Pol Madou. Bruxelles, Labor.
- id.*, 1956. *Style et caractère*. Essai critique. Bruxelles, La Renaissance du Livre.
- Hemmerechts, K., 1998. « Belgique/België ». Texte traduit du néerlandais par Willy Devos. *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998 :1-2. « Belgique toujours grande et belle ». [Numéro] composé par Antoine Pickels et Jacques Sojcher, pp. 118-119.

- Herriot, É., 1976a. « *Cordélia*. La plus délicate dentellière », in : *Françoise Mallet-Joris. Dossier critique et inédits* suivi de *Le miroir, le voyage et la fête* par Monique Detry, pp. 53-55. Paris, Grasset.
- id.*, 1976b. « *Les mensonges*. Un livre admirable et solide », in : *Françoise Mallet-Joris. Dossier critique et inédits* suivi de *Le miroir, le voyage et la fête* par Monique Detry, pp. 57-61. Paris, Grasset.
- Hesse, D., 1995. Voir Duhamel, J. & Hesse, D., 1995.
- Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*, 1958. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- Hommel L., 1958. « Les chroniqueurs bourguignons », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 105-115. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- Huet, L., 1996. « Leven en dood rond een vijver. Marie Gevers, chroniqueur van de Kempen », in : *Veel te veel geluk verwacht. Schrijfsters in Vlaanderen*, 1. Lisette Keustermans en Brigitte Raskin (red.), pp. 13-29. Antwerpen/Amsterdam, Manteau/Meulenhoff.
- Huyseune, M., 1991. « Anvers », in : *Les Avant-gardes littéraires en Belgique. Au confluent des arts et des langues (1880-1950)*. Publié [...] sous la direction de Jean Weisgerber, pp. 117-130. Bruxelles, Labor.
- Håkansson, G., 1995. *Le texte maghrébin et marocain de langue française depuis 1945*. Göteborg, Université de Göteborg. (Polycopié)
- Intendael, G. van , 1998a. « Ô Belgique ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998 :1-2. « Belgique toujours grande et belle ». [Numéro] composé par Antoine Pickels et Jacques Sojcher, pp. 431-432.
- id.*, 1998b. « Par-dessus la haie. Regard sur la pelouse du voisin ». Traduit du néerlandais par Jean-Marie Jacquet. *Septentrion*, 1998 :1, pp. 44-46.
- Jespers, H.-F., 1970. « De stad als metafoor. Een proeve van aarzelende benadering ». *De Tafelronde*, 1970 :2. « Guy Vaes-nummer », pp. 34-37.
- id.*, 1993. *Genealogie van de herinnering*. Antwerpen, The private Press.
- Joiret, M. & Bernard, M.-A., 1999. *Littérature belge de langue française*. Bruxelles, Didier Hatier.
- Jonckheere, K., 1958. Voir Bodart, R. & Jonckheere, K., 1958.
- Josefson, E.-K., 1982. *La vision citadine et sociale dans l'œuvre d'Emile Verhaeren*. Lund, CWK Gleerup.

- Joubert, J.-L. et al., 1985. *Les littératures francophones depuis 1945*. Jean-Louis Joubert, Jacques Lecarme, Éliane Tabone, Bruno Vercier. Paris, Bordas.
- Junker, A., 1997. *La Belgique littéraire d'expression française et la deuxième occupation allemande 1940-1944*. Heidelberg, Winter.
- Keerberghen, V. van, 1991. « Jacques de Decker : le passeur de cultures ». *Septentrion*, 1991 :1, pp. 77-78.
- Keustermans, L., 1996. « Een wilde bloei klimt op », in : *Veel te veel geluk verwacht. Schrijfsters in Vlaanderen*, 1. Lisette Keustermans en Brigitte Raskin (red.), pp. 7-9. Antwerpen/Amsterdam, Manteau/Meulenhoff.
- Kiesel, F., 1964. Voir Géoris, M., 1964.
- Kirsch, C., 1987. *Langue française, identité collective et pouvoir symbolique. Étude comparative du Québec et de la Belgique*. Montréal, Université de Montréal. (Polycopié)
- Klinkenberg, J-M., 1974. « Pour une histoire de la littérature française en Belgique ». *Écritures*, n° 74, 1974, pp. 15-21.
- id., 1981. « La production littéraire en Belgique francophone. Esquisse d'une sociologie historique ». *Littérature*, n° 44, 1981, pp. 33-50.
- id., 1983. « Mais enfin, faut-il vraiment l'enseigner, cette littérature belge ? » *Enjeux*, n° 4, 1983, pp. 27-34.
- id., 1984. « Pour une étude de l'institution littéraire en Belgique », in : *Écriture française et identifications culturelles en Belgique*. Colloque de Louvain-La-Neuve, 20 avril 1982 [...], pp. 25-48. Louvain-La-Neuve, Ciaco.
- id., 1985a. *Charles De Coster*. Bruxelles, Labor.
- id., 1988. « De Franse literatuur in Vlaanderen », in : *Van Arm Vlaanderen tot De voorstad groeit : de opbloei van de Vlaamse literatuur van Teirlinck-Stijns tot L. P. Boon : 1888-1946*. Onder redactie van M. Rutten, J. Weisgerber, pp. 517-529. Antwerpen, Standaard.
- id., 1991. « La génération de 1880 et la Flandre », in : *Les Avant-gardes littéraires en Belgique. Au confluent des arts et des langues (1880-1950)*. Publié [...] sous la direction de Jean Weisgerber, pp. 101-110. Bruxelles, Labor.
- id., 1994. « Introduction », in : *Espace Nord l'anthologie*, 1994. Par l'équipe d'Espace Nord coordonnée par Jean-Marie Klinkenberg, pp. 7-14. Bruxelles, Labor.

- id.*, 1997a. « Le français en région germanophone », in : *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*. Sous la direction de Daniel Blampain *et al.*, pp. 275-287. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- id.*, 1997b. « Les Lettres de Belgique dans leur espace social et historique ». *La Revue nouvelle*, t. CV, 1997 :3, pp. 30-36.
- id.*, 1980. Voir Frickx, R. & Klinkenberg, J.-M., 1980.
- id.*, 1985b. Voir Gauvin, L. & Klinkenberg, J.-M., 1985.
- Kreatief* 1982 : 4. « Moeder Vlaanderen en haar Franse kinderen ».
- Krig och läckerheter. Tio belgiska författare*. Urval och presentation av Marianne Jeffmar. Översättning av Elisabeth Olin *et al.* Stockholm, Interculture.
- Kusters, S., 1992. « Biografie Neel Doff een dweperige meisjesroman ». *De Limburger*, 10 oktober 1992.
- Kuyper, E. de, 1994. *Je viendrai comme un voleur*. Bruxelles, Labor.
- La Guérivière, J. de, 1994. *Belgique : la revanche des langues*, Paris, Seuil.
- Lambersy, W., 1994. *Anvers ou les anges pervers*. Bruxelles, Les Éperonniers.
- id.*, 1997. Voir Vigh, A & Lambersy, W., 1997.
- Lambert, J., 1983. « L'éternelle question des frontières : littératures nationales et systèmes littéraires », in : *Langue, dialecte, littérature. Etudes romanes à la mémoire de HUGO PLOMTEUX*. Éditées par C. Angelet *et al.* pp. 355-370. Leuven, University Press.
- Lampo, H., 1970. « Denkend aan mijn vriend Guy ». *De Tafelronde*, 1970 :2. « Guy Vaes-nummer », pp. 20-27.
- id.*, 1994. « Guy Vaes, l'arlequin et le Minotaure », in Vaes, G., 1994. *L'usurpateur*, pp. 201-206. Bruxelles, Labor.
- Lampo, J., 1994. *Verzonnen stad. Antwerpen in de literatuur. Literatuur in Antwerpen*. Antwerpen/Amsterdam, Manteau.
- Laporte, C., 1994. « Un dialogue communautaire littéraire en quatre chapitres. Bruxelles, objet de tous les écrits ». *Le Soir*, le 21 octobre 1994, p. 20.
- id.*, 1996a. « Pas de plainte immédiate ! Une paix royale pour *Koninklijke rust* ? ». *Le Soir*, le 25 mars 1996, p. 9.
- id.*, 1996b. « Quatre rencontres intercommunautaires. Le dialogue nord-sud des écrivains belges ». *Le Soir*, le 2 octobre 1996, p. 24.

- Laurent, J.-P., Legros-Streel, I. & Legros, G., 1985. « Pourquoi (pas) la littérature belge ? Ce que (ne) disent (pas) les manuels », in : *Trajectoires. Littérature et institutions au Québec et en Belgique francophone*. Travaux publiés par Lise Gauvin et Jean-Marie Klinkenberg, pp. 201-223. Bruxelles, Labor.
- Legros, G., 1985. Voir Laurent, J.-P., Legros-Streel, I. & Legros, G., 1985.
- Legros-Streel, I., 1985. Voir Laurent, J.-P., Legros-Streel, I. & Legros, G., 1985.
- Lemonnier, C., [1911] 1994. *Une vie d'écrivain*. Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises.
- Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des Œuvres*, 1988. Robert Frickx et Raymond Trousson. I. *Le roman*. Sous la direction de Vic Nachtergaele et Raymond Trousson. Paris/Gembloux, Duculot.
- Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des Œuvres*, 1988. Robert Frickx et Raymond Trousson. II. *La poésie*. Sous la direction de Christian Berg et Robert Frickx. Paris/Gembloux, Duculot.
- Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des Œuvres*, 1989. Robert Frickx et Raymond Trousson. III. *Le théâtre*. Sous la direction de Marcel De Grève. *L'essai*. Sous la direction de Jean Marie d'Heur et de Raymond Pouilliat. Paris/Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des Œuvres*, 1994. Robert Frickx et al. IV. *1981-1990*. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Leurs Occupations. L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur la littérature en Belgique*, 1997. Actes de la section « Littérature » du colloque *Société, culture et mentalités. L'impact de la Seconde Guerre mondiale en Belgique* organisé par le Centre de Recherches et d'Études Historiques de la Seconde Guerre Mondiale (Bruxelles, 23-27 octobre 1995). Études réunies par Paul Aron, Dirk De Geest, Pierre Halen, Antoon Vanden Braembussche. Bruxelles, Textyles-CREHSGM.
- Levesque, A., 1992. « La littérature personnelle comme document historique : Ecrits de trois prostituées. Mogador (1824-1909), Neel Doff (1858-1942), Maimie Pinzer (1885- ?) », in : *Entre l'Histoire et le roman : la littérature personnelle*. Edité par Madeleine Frédéric, pp. 177-200. Bruxelles, Centre d'études canadiennes.
- Libens, C., 1998a. « Rencontre avec Pierre Mertens ». *La Revue générale*, 1998 :2. « L'édition littéraire en Belgique francophone », pp. 31-35.
- id.*, 1998b. « La survie de la Promotion des Lettres de la Communauté française ». *La Revue générale*, 1998 :2. « L'édition littéraire en Belgique francophone », pp. 79-84.

- Liebrecht, H., 1958a. « Georges Rodenbach », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 377-382. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- id.*, 1958b. « Les poètes de 'La Jeune Belgique' », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 383-394. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- La libre Belgique*, le 8 mai 1993.
- Lilar, S., 1976. *Une enfance gantoise*. Paris, Grasset.
- id.*, 1980. « Tous les chemins mènent au ciel ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1980 :1-4. « La Belgique malgré tout. Littérature 1980 ». Numéro composé par Jacques Sojcher, pp. 283-286.
- Lipton, V. A., 1972. *Women in today's world. A study of five French women novelists*. The University of Wisconsin.
- Lire. Le magazine des livres*, n° 257, 1997.
- Lits, M., 1993a. « Présentation ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 10, 1993. « Fantastiqueurs », pp. 3-5.
- id.*, 1993b. « Des fantastiqueurs belges ? » *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 10, 1993. « Fantastiqueurs », pp. 7-23.
- Littératures belges de langue française (1830-2000). Histoire & perspectives*, 2000. Sous la direction de Christian Berg & Pierre Halen. Bruxelles, Le Cri.
- Lobelle, J., [1985] 1990. « Le Québec et la Flandre », in : *Septentrion, le dialogue permanent*. Choix de textes publiés dans *Septentrion, revue de culture néerlandaise*, pp. 177-185. Rekkem, « Stichting Ons Erfdeel ».
- Louvegny, M.-F., 1961. *Neel Doff*. Louvain, Université Catholique de Louvain. (Polycopié)
- Lowette, N., 1993. *L'espace imaginaire d'un récit : Octobre long dimanche de Guy Vaes*. Leuven, Katholieke Universiteit Leuven. (Polycopié)
- Luc, A.-F., 1990. *Le naturalisme belge*. Bruxelles, Labor.
- Lucera, G., 1987. « Introduction », in Green, J., 1987. *Le langage et son double*. Traduit par Julien Green, pp. 7-21. Paris, Seuil.
- Mabille, X., [1986] 1997. *Histoire politique de la Belgique. Facteurs et acteurs de changement*. Édition complétée. Bruxelles, CRISP Centre de recherche et d'information socio-politiques.

- id.*, 1997. « La question linguistique dans l'histoire politique de la Belgique », in : *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*. Sous la direction de Daniel Blampain *et al.*, pp. 433-448. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Magos, V., 1998. Voir Adam, G., Cels, J. & Magos, V., 1998.
- Mallet-Joris, F., 1957. *Les mensonges*. Paris, Julliard.
- id.*, 1973. « Pour le Centenaire de Colette. (Séance publique du 15 décembre 1973) ». *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. LI, 1973 :3-4, pp. 157-176.
- id.*, 1975. *J'aurais voulu jouer de l'accordéon*. Paris, Julliard.
- id.*, [1990] 1991. *Adriana Sposa*. Paris, Flammarion.
- id.*, 1994. « Séance publique du 18 juin 1994. Réception de M^{me} Françoise Mallet-Joris. Discours de M^{me} Françoise Mallet-Joris ». *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. LXXII, 1994 :1-2, pp. 91-103.
- id.*, 1999. *Sept démons dans la ville*. Paris, Plon.
- Mallinson, V., 1966. *Modern Belgian literature 1830-1960*. London, Heineman.
- Maricourt, T., 1992. *Henry Poulaille*. Lavallois-Perret, Manyà.
- Maury, P., 1994a. « Trois essais littéraires pour en savoir plus sur quelques itinéraires ». *Le Soir*, le 20 avril 1994, p. 10.
- id.*, 1994b. « Le charme du Résidence Palace. Eric de Kuyper dans le dédale de l'immeuble bruxellois : *Je viendrai comme un voleur* ». *Le Soir*, le 20 avril 1994, p. 6.
- id.*, 1995. « L'édition belge en deuil. Jacques Antoine, la fidélité littéraire ». *Le Soir*, le 25 octobre 1995, p. 11.
- id.*, 1996. « Les prix et les publications de l'Académie. L'hommage au fondateur ». *Le Soir*, le 12 mars 1996, p. 10.
- id.*, 1997. « L'affaire Mertens en jugement. Les droits de la fiction ». *Le Soir*, le 27 mars 1997, p.14.
- Mercier, A.-M. & Deutsch, X., 1987. *Marie Gevers*. Bruxelles, Labor.
- Mertens, P., 1976. « De la difficulté d'être belge ». *Les Nouvelles Littéraires*, n° 2557, 1976, p. 14.
- id.*, 1998. « Pourquoi je ne suis pas (encore) devenu Français ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998 :1-2. « Belgique toujours grande et belle ». [Numéro] composé par Antoine Pickels et Jacques Sojcher, pp. 417-420.

- Meylaerts, R., 1999. « La construction d'une identité littéraire dans la Belgique de l'entre-deux-guerres ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 15, 1999. « L'Institution littéraire ». Dossier dirigé par Jean-Marie Klinkenberg, pp. 17-32.
- id.*, 1995. Voir Capelle, A. & Meylaerts, R., 1995.
- Michaux, M., 1999. « Le premier système d'aide aux lettres en Belgique (1850-1880) ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 15, 1999. « L'Institution littéraire ». Dossier dirigé par Jean-Marie Klinkenberg, pp. 112-122.
- Mistler, J., « *Les personnnages. Une facilité souveraine* », in : *Françoise Mallet-Joris. Dossier critique et inédits suivi de Le miroir, le voyage et la fête* par Monique Detry, pp. 67-71. Paris, Grasset.
- « Moeder Vlaanderen en haar Franse kinderen ». Voir *Kreatief* 1982 :4.
- Moi, T., 1994, « Att erövra Bourdieu ». *Kvinnovetenskaplig tidskrift*, 1994 :1, pp. 3-25.
- Mollier, J.-Y., 1999. « Les mutations de l'espace éditorial français du XVIII^e au XX^e siècle ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 126-127, 1999, pp. 29-38.
- Moniteur belge / Belgisch Staatsblad*, le 8 mai/mei 1993. Bruxelles/Brussel.
- Mor, A. & Weisgerber, J., 1958. *Storia delle letterature del Belgio*. Milano, Nuova Accademia.
- Mortier, Roland, 1995. « Un balcon sur l'Europe ». *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. LXXIII, 1995 :3-4, pp. 119-126.
- Mosley, P., 1996-1997. « Guy Vaes, l'identité décentrée d'un flamand francophone ». *Francofonia*, 1996-1997 :5-6, pp. 91-102.
- id.*, 1997. « Introduction », in Vaes, G., 1997. *October long Sunday*. Translated by Philip Mosley, pp. XI-XVI. New York [...], Peter Lang.
- Musschoot, A. M., 1984. « Het tijdschrift *Van Nu en Straks* : vernieuwing in Vlaanderen », in Anbeek, T. *et al.*, 1984. *Nederlandse literatuur na 1830*. Ton Anbeek, Hugo F. G. Brems, Piet Couttenier, Walter De Brouwer, Betty van der Ven, Luc Gees, pp. 77-91. Brussel/Utrecht, BRT-Instructieve Omroep/Teleac.
- id.*, 1993. « Les cent ans de 'Van Nu en Straks' ». Tr[aduit par] D. Cunin. *Septentrion*, 1993 :4, pp. 78-79.

- id.*, 1996. « L'art de l'évocation : le mouvement symboliste en Belgique ». Traduit du néerlandais par Jean-Philippe Riby. *Septentrion*, 1996 :1, pp. 55-63.
- Nachtergaele, V., 1984. « Emile Verhaeren et les milieux littéraires parisiens 1880-1914 », in : *Les Relations littéraires franco-belges de 1890 à 1914*. Colloque organisé [...] à l'Université libre de Bruxelles le 22 octobre 1983. Édité par Raymond Trousson, pp. 77-84. Bruxelles, Université de Bruxelles.
- id.*, 1988. « Een verhaal vol frustraties. De Franse literatuur in België ». *Dietsche Warande en Belfort. Tijdschrift voor letterkunde en geestesleven*, 1988 :8-9, pp. 565-573.
- id.*, 1993. « Roman historique et identité nationale », in : *L'écrivain belge devant l'histoire*. Colloque international organisé à l'Université de Marburg les 12 et 13 octobre 1990, pp. 9-21. Frankfurt am Main [...], Peter Lang.
- id.*, 1996. « Vues nouvelles sur la littérature en Belgique : les relations entre les lettres néerlandaises et les lettres françaises », in : *Littératures émergentes*. Responsable de la publication : Jean-Marie Grassin. Actes du XI^e Congrès de l'Association Internationale de Littérature Comparée (Paris, 20-24 août 1985) [...], pp. 233-242. Bern [...], Peter Lang.
- id.*, 1997a. « Une littérature amphibie : les auteurs flamands francophones ». *Septentrion*, 1997 :1, pp. 53-60.
- id.*, 1997b. « Les écrivains francophones flamands comme ferment culturel ». *La Revue nouvelle*, t. CV, 1997 :3, pp. 44-51.
- id.*, 1998. « « Het Frans in Vlaanderen : een geschiedenis ». *Kultuurleven*, 1998 :4, pp. 16-23.
- Nautet, F., 1892. « Histoire des lettres belges d'expression française ». *La Société Nouvelle. Revue internationale. Sociologie, Arts, Sciences, lettres*, t. I, 1892, pp. 434-458.
- Neel Doff 1858-1942*, 1992. Catalogue établi par Évelyne Wilwerth. Préface de Georges Goriely. Bruxelles, Bibliothèque royale Albert I^{er}.
- Neiryneck, J., 1996. *Le siége de Bruxelles*. Bruxelles, Desclée de Brouwer.
- Neuhuys, P., 1938. *Le XVII^e siècle et Marnix de Sainte Aldegonde*. Anvers, « Ça ira ».
- id.*, 1980. « Quatre poèmes ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1980 :1-4. « La Belgique malgré tout. Littérature 1980 ». Numéro composé par Jacques Sojcher, pp. 367-370.

- Nienaber-Luitingh, M., 1984. « Beknopte inleiding tot het leven en het werk van de schrijfster Neel Doff ». *Standpunte*, n° 173, 1984, pp. 16-27.
- Noble, P., 1999. « Les 'Belles Étrangères Belgique' : le Tour de France de huit Flamands ». *Septentrion*, 1999 :3, pp. 34-39.
- Nourissier, F., 1976. « Une Flamande corrosive », in : *Françoise Mallet-Joris. Dossier critique et inédits* suivi de *Le miroir, le voyage et la fête* par Monique Detry, pp. 11-13. Paris, Grasset.
- Les Nouvelles Littéraires*, n° 2557, 1976.
- Osstyn, K., 1991. « Le prix NCR pour Eric de Kuyper » Tr[aduit par] Fr. de Haes. *Septentrion*, 1991 :2, pp. 81-82.
- Outers, J.-L., 1992. « Une littérature décalée », in : *Les écrivains belges de langue française*, pp. 1-3. Bruxelles, Librairies francophones de Belgique.
- id.*, 1997. « La promotion des Lettres belges ». Entretien avec Jean-Luc Outers. Propos recueillis par René Andrianne. *La Revue nouvelle*, t. CV, 1997 :3, pp. 24-29.
- id.*, 1998. « Joie et douleur des chiffres ». *Le Carnet et les Instants*, n° 102, 1998, p. 1.
- Paque, J., 1989. *Le symbolisme belge*. Bruxelles, Labor.
- Parys, J. van, 1997. « *Zoals ze zijn in werkelijkheid* ». Over Cyriel Buysse, Reimond Stijns en Georges Eekhoud. Tekst van een lezing voor het Cyriel Buysse Genootschap [...]. Gent, Koninklijke Academie voor Nederlandse Taal- en Letterkunde.
- id.*, 1998. « 'Toute la Flandre est en lui'. Cyriel Buysse en de Franstalige Vlaamse literatuur ». Overdruk uit : *Mededelingen van het Cyriel Buysse Genootschap*, XIV, pp. 7-31. Gent, Cyriel Buysse Genootschap.
- id.*, 1999. « 'Toute la Flandre est en lui' : Cyriel Buysse et la littérature flamande d'expression française ». Traduit du néerlandais par Thérèse Basyn. *Septentrion*, 1999 :1, pp. 62-69.
- Pavy, D., 1999. *Les Belges*. Paris, Grasset.
- Payot, M., 1990. « Le bureau de Françoise Mallet-Joris ». *Lire. Le magazine des livres*, n° 172, 1990, pp. 130-132.
- Pia, P., [1956] 1970. « Un roman nouveau. (Guy Vaes : 'Octobre, long dimanche') ». *De Tafelronde*, 1970 :2. « Guy Vaes-nummer », pp. 16-17.
- Pickels, A. & Sojcher, J., 1998. « België ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998 :1-2. « Belgique toujours grande et belle ». [Numéro] composé par Antoine Pickels et Jacques Sojcher, pp.11-16.

- id.*, 1999. « Entretien avec Antoine Pickels et Jacques Sojcher ». (Propos recueillis par Pol Charles). *Le Carnet et les Instants*, n° 106, 1999, pp. 16-17.
- Pirotte, J., 1997. « Préface. L'imaginaire des décideurs : de l'analyse des idées reçues à une réflexion pour l'action », in Van Dam, D., [1995] 1997. *Flandre, Wallonie : le rêve brisé. Quelles identités culturelles et politiques en Flandre et en Wallonie ? Préface* : Jean Pirotte, pp. 5-12. Ottignies, Quorum.
- Poulaille, H., 1930. *Nouvel âge littéraire*. Paris, Librairie Valois.
- Quaghebeur, M., 1980a. « Littérature et fonctionnement idéologique en Belgique francophone ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1980 :1-4. « La Belgique malgré tout. Littérature 1980 ». Numéro composé par Jacques Sojcher, pp. 501-525.
- id.*, 1980b. « Au pays de l'impossible », in : *Lettres belges de langue française. Lettres belges de langue néerlandaise*, 1980, pp. 7-24. Bruxelles, Europalia 80 Belgique.
- id.*, 1982. « Balises pour l'histoire de nos lettres », in : *Alphabet des lettres belges de langue françaises*, 1982, pp. 11-202. Bruxelles, Association pour la promotion des Lettres belges de langue française.
- id.*, [1982] 1998. *Balises pour l'histoire des lettres belges de langue française*. Préface de l'auteur. Postface de Paul Aron. Bruxelles, Labor.
- id.*, 1992. « L'homme des passages », in Hanse, J., 1992. *Naissance d'une littérature*, pp. VII-XXI. Bruxelles, Labor.
- id.*, 1993a. *National eller regional identitet : om Belgiens fransksprogede litteratur*. Oversat og bearbejdet af Ole Wehner Rasmussen. København, Akademisk Forlag.
- id.*, 1993b. « Brève histoire des lettres belges depuis la libération », in : *L'écrivain belge devant l'histoire*. Colloque international organisé à l'Université de Marburg les 12 et 13 octobre 1990, pp. 149-169. Frankfurt am Main [...], Peter Lang.
- id.*, 1995. « Entretien avec Marc Quaghebeur ». Réalisé par Paul Dirckx. *Liber. Revue internationale des livres*, n° 21-22, 1995, pp. 18-20.
- id.*, 1996. « Une Arche inachevée. Un témoignage de Marc QUAGHEBEUR sur l'institution littéraire belge depuis 1980 ». *Textyles. Revue des lettres belges de langue française*, n° 13, 1996. « Lettres du jour (I) ». Dossier dirigé par Paul Aron et Jean-Pierre Bertrand, pp. 137-148.

- id.*, 1997a. « Éléments pour une étude du champ littéraire belge francophone de l'après-guerre », in : *Leurs Occupations. L'impact de la Seconde Guerre mondiale sur la littérature en Belgique*, 1997. Actes de la section « Littérature » du colloque *Société, culture et mentalités. L'impact de la Seconde Guerre mondiale en Belgique* organisé par le Centre de Recherches et d'Études Historiques de la Seconde Guerre Mondiale (Bruxelles, 23-27 octobre 1995). Études réunies par Paul Aron, Dirk De Geest, Pierre Halen, Antoon Vanden Braembussche, pp. 235-270. Bruxelles, Textyles-CREHSGM.
- id.*, 1997b. « En guise d'avant-propos : quelques éléments d'une histoire complexe et singulière », in : *Belgique francophone : quelques façons de dire les mixités*, t. I, pp. 5-27. Pécs/Vienne, A.E.F.E.C.O.
- id.*, 1997c. « Les écrivains belges et la France 1848-1914 », in : *Belgique francophone : quelques façons de dire les mixités*, t. I, pp. 131-161. Pécs/Vienne, A.E.F.E.C.O.
- id.*, 2000. « De l'Ambiguïté à l'Ouvert ? Soixante ans de littérature belge (1940-2000) », in : *Littératures belges de langue française (1830-2000). Histoire & perspectives*, 2000. Sous la direction de Christian Berg & Pierre Halen, pp. 175-269. Bruxelles, Le Cri.
- Ragon, M., 1974. *Histoire de la littérature prolétarienne en France*. Paris, Albin Michel.
- Les Relations littéraires franco-belges de 1890 à 1914*. Colloque organisé [...] à l'Université libre de Bruxelles le 22 octobre 1983. Édité par Raymond Trousson. Bruxelles, Université de Bruxelles.
- Remiche, B., 1997. « Divorce à la belge ». *Le Monde diplomatique*, février 1997, p. 11.
- Renders, H., 1993. « Neel Doff gerehabiliteerd ». *Het Parool*, 22 mei 1993.
- Renson, L., 1995. *Neel Doff, raciste ?* Leuven, Katholieke Universiteit Leuven. (Polycopié)
- Revue de l'Université de Bruxelles*, 1980 :1-4. « La Belgique malgré tout. Littérature 1980 ». Numéro composé par Jacques Sojcher.
- id.*, 1998 :1-2. « Belgique toujours grande et belle ». [Numéro] composé par Antoine Pickels et Jacques Sojcher.
- Reynebeau, M., 1982. « Frans schrijvende Vlaamse auteurs : schets van een historische kontekst ». *Kreatief* 1982 : 4. « Moeder Vlaanderen en haar Franse kinderen », pp. 4-26.

- Robert, L., 1994. « Lambersy en la ville-femme ». *Le Carnet et les Instants*, n° 84, 1994, p. 43.
- id.*, 1999. « Une littérature, objet de recherche et d'enseignement ». *Le Carnet et les Instants*, n° 109, 1999, pp. 22-24.
- Roberts, L. J., [1974] 1998. *Major image and vocabulary patterns in the first five novels of Françoise Mallet-Joris*. [Columbia University.] Ann Arbor, UMI.
- Rodenbach, G., [1892] 1986. *Bruges-la-Morte*. Bruxelles/Arles, Labor/Actes Sud.
- id.*, [1897] 1987. *Le Carillonneur*. Bruxelles, Les Éperonniers
- Rombaut, M., 1980. « L'antre-deux-mères ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1980 :1-4. « La Belgique malgré tout. Littérature 1980 ». Numéro composé par Jacques Sojcher, pp. 419-424.
- Rosenzweig, L., 1998. « La Belgique minée par la querelle linguistique ». *Le Monde*, le 15 septembre 1998, p. 13.
- id.*, 1999. « Les 'Belles étrangères' hissent le drapeau belge ». *Le Monde*, le 5 mars 1999.
- Roy, C., 1976. « Françoise Mallet-Vérité », in : *Françoise Mallet-Joris. Dossier critique et inédits* suivi de *Le miroir, le voyage et la fête* par Monique Detry, pp. 7-9. Paris, Grasset.
- Ruys, M., 1993. « La réforme de l'État belge ». Traduit du néerlandais par Willy Devos. *Septentrion*, 1993 :4, pp. 11-17.
- Saint Martin, M. de, 1990. « Les 'femmes écrivains' et le champ littéraire ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 83, 1990, pp. 52-56.
- Saint-Jacques, D. & Viala, A., 1994. « A propos du champ littéraire. Histoire, géographique, histoire littéraire ». *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 1994 :2, pp. 395-406.
- Sarlet, C., 1993. « Le jardin des lettres ». *Le Carnet et les Instants*, n° 77, 1993, pp. 10-13.
- Septentrion, le dialogue permanent*, 1990. Choix de textes publiés dans *Septentrion, revue de culture néerlandaise*. Rekkem, « Stichting Ons Erfdeel ».
- Simoens, P., 1992. « L'œuvre de Françoise Mallet-Joris ». *Septentrion*, 1992 :3, pp. 31-32.
- Sion, G., 1994. « Séance publique du 18 juin 1994. Réception de M^{me} Françoise Mallet-Joris. Discours de Monsieur Georges Sion ». *Bulletin de l'Académie*

royale de langue et de littérature françaises, t. LXXII, 1994 :1-2, pp. 82-90.

Skenazi, C., 1983. *Marie Gevers*. Bruxelles, Palais des Académies.

Smits., F., 1943. *Henri Conscience et le Romantisme flamand*. Bruxelles, Office de publicité.

Sojcher, J., 1980. « Malgré tout ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1980 :1-4. « La Belgique malgré tout. Littérature 1980 ». Numéro composé par Jacques Sojcher, pp. III-IX.

id., 1998. Voir Pickels, A. & Sojcher, J., 1998.

id., 1999. Voir Pickels, A. & Sojcher, J., 1999.

St. Onge, M. B., [1984] 1986. *Narrative strategies and the quest for identity in the French female novel of adolescence. Studies in Duras, Mallet-Joris, Sagan and Rochefort*. [Boston College.] Ann Arbor, UMI.

Stengers, J., 1990. « Belgian National Sentiment », in : *Modern Belgium*. Edited by Marina Boudart, Michel Boudart and René Bryssinck, pp. 86-97. Palo Alto, California, The Society for the Promotion of Science and Scholarship.

id., 1998, « Un regard nouveau sur la question des langues en Belgique ». *La Revue générale*, 1998 :4. « Nos lettres », pp. 71-77.

Stuiveling, G., 1966. Voir Vooy, C. G. N. de & Stuiveling, G., 1966.

De Tafelronde, 1970 :2. « Guy Vaes-nummer ».

Textyles. Revue des lettres belges de langue française, n° 6, 1989. « André Baillon le précurseur ».

id., n° 8, 1991. « Surréalismes de Belgique ». Dossier coordonné par Paul Aron.

id., n° 10, 1993. « Fantastiqueurs ».

id., n° 15, 1999. « L'Institution littéraire ». Dossier dirigé par Jean-Marie Klinkenberg.

Thiessen, S., 1994. « L'enseignement du néerlandais en Belgique francophone ». *Septentrion*, 1994 :2, pp. 41-48.

Thiry, M., 1958. « Le roman et le conte », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 585-600. Bruxelles, La Renaissance du livre.

Tordeur, J., 1993. « Préface », in De Decker, J., [1985] 1993. *La grande roue*. Préface de Jean Tordeur. Lecture de Paul Emond, pp. 7-9. Bruxelles, Labor.

- id.*, 1995a. « Un 75^e anniversaire tourné vers l'avenir ». *La Revue générale*, 1995 :8-9, pp. 43-53.
- id.*, 1995b. « Séance solennelle du 16 novembre 1995. Le 75^e anniversaire de l'académie ». *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises*, t. LXXIII, 1995 :3-4, pp. 105-118.
- Trekker, A.-M. & Vander Straeten, J.-P., 1982. *Cent auteurs. Anthologie de la littérature française de Belgique*. Nivelles, Francité.
- Trousseau, R., 1995. « Vingt ans de lutte pour une académie », *in* Trousseau, R. *et al.*, 1995. *1920-1995 : un espace-temps littéraire. 75 ans de littérature française en Belgique*. Raymond Trousseau, Jacques Cels, Jacques De Decker, Vincent Engel, André Goosse, Paul Delsemme, pp. 11-38. Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises.
- Trousseau, R. *et al.*, 1995. *1920-1995 : un espace-temps littéraire. 75 ans de littérature française en Belgique*. Raymond Trousseau, Jacques Cels, Jacques De Decker, Vincent Engel, André Goosse, Paul Delsemme. Bruxelles, Académie royale de langue et de littérature françaises.
- Vaes, G., [1956] 1979. *Octobre long dimanche*. Préface de Jacques De Decker. Bruxelles, Jacques Antoine.
- id.*, 1983. *L'envers*. Bruxelles, Jacques Antoine.
- id.*, 1986. *Mes villes*. Bruxelles, Jacques Antoine.
- id.*, 1987. *Le regard romanesque*. Louvain-La Neuve, Université de Louvain-La-Neuve.
- id.*, 1994. *L'usurpateur*. Bruxelles, Labor.
- id.*, 1997. *October long Sunday*. Translated by Philip Mosley. New York [...], Peter Lang.
- id.*, 1998., « Une constellation de récifs et d'îlots ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998 :1-2. « Belgique toujours grande et belle ». [Numéro] composé par Antoine Pickels et Jacques Sojcher, pp. 156-158.
- Van Dam, D., [1995] 1997. *Flandre, Wallonie : le rêve brisé. Quelles identités culturelles et politiques en Flandre et en Wallonie ?* Préface : Jean Pirotte. Ottignies, Quorum.
- Van Vaerenbergh, O., 1999. « 'Les Belles Etrangères' se consacre à la littérature belge. Notre pluriculture pour richesse ». *Le Soir*, le 11 mai 1999, p. 13.
- Van Velthoven, H., 1998. Voir Witte, E. & Van Velthoven, H., 1998.

- Vanacker, H., 1993. « Liliane Wouters : une œuvre française au service de la culture flamando-néerlandaise ». Traduit du néerlandais par Willy Devos. *Septentrion*, 1993 :4, p. 19.
- id.*, 1994. « Actuelles ». *Septentrion*, 1994 :3, pp. 89-94.
- id.*, 1996. « Actuelles ». *Septentrion*, 1996 :1, pp. 148-154.
- id.*, 1997. « Actuelles ». *Septentrion*, 1997 :2, pp. 90-93.
- id.*, 1999. « Actuelles ». *Septentrion*, 1999 :3, pp. 88-93.
- Vandamme, X., 1994. « Ghelderodite et féminité : Rolan Beyen et Françoise Mallet-Joris élus à l'Académie ». *Septentrion*, 1994 :4, pp. 66-69.
- Vander Straeten, J.-P., 1982. Voir Trekker, A.-M. & Vander Straeten, J.-P., 1982.
- Vandermeersch, P., 1996. « Jozef Deleu : 'Wij hebben dringend nood aan een cultureel verdrag met Wallonië'. Septentrion steekt al kwarteeuw hand uit naar Franstaligen ». *De Standaard*, 19 oktober 1996.
- Vanneufville, E., 1998. *Le coq et le lion. La Belgique à la croisée des chemins*. Paris, France-Empire.
- Vantroyen, J.-C., 1996. « La 'baleine' imaginée par Jacques De Decker plonge dans le réel ». *Le Soir*, le 17 septembre 1996, p. 13.
- Vanwelkenhuyzen, G., 1958a. « Camille Lemonnier », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 355-366. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- id.*, 1958b. « Les romanciers Georges Eekhoud, Eugène Demolder, Henry Maubel », in : *Histoire illustrée des lettres françaises de Belgique*. Publiée sous la direction de Gustave Charlier et Joseph Hanse, pp. 367-376. Bruxelles, La Renaissance du livre.
- Veel te veel geluk verwacht. Schrijfsters in Vlaanderen*, 1, 1996. Lisette Keustermans en Brigitte Raskin (red.). Antwerpen/Amsterdam, Manteau/Meulenhoff.
- Verschoore, N., 1994. *Le maître du Bourg*. Paris, Gallimard.
- id.*, 1997. Voir Gravet, C. & Verschoore, N., 1997.
- Verstraete, J., 1980. « Avis – Bericht ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1980 :1-4. « La Belgique malgré tout. Littérature 1980 ». Numéro composé par Jacques Sojcher, p. 471.

- Viala, A., 1990. « L'histoire des institutions littéraires », in : *L'histoire littéraire aujourd'hui*. Sous la direction d'Henri Béhar et de Roger Fayolle, pp. 118-128. Paris, Armand Colin.
- id.*, 1994. Voir Saint-Jacques, D. & Viala, A., 1994.
- Vica, J., 1996. « Un avant-poste des Lettres belges dans Paris ». *Le Carnet et les Instants*, n° 94, 1996, pp. 16-17.
- Vincent, M., 1994. « Maddy Buysse : de la musique avant toute chose (Hommage à une traductrice) ». *Septentrion*, 1994 :3, pp. 19-23.
- Vigh, À & Lambersy, W., 1997. « Des mots nécessaires pour une fonction symbolique », in : *Belgique francophone : quelques façons de dire les mixités*, t. II, pp. 185-206. Pécs/Vienne, A.E.F.E.C.O.
- V[irone], C., 1994. « Mettre au féminin ». *Le Carnet et les Instants*, n° 82, 1994, p. 6.
- Virone, C., 1994a. « Le spectateur engagé ». *Le Carnet et les Instants*, n° 82, 1994, pp. 22-23.
- id.*, 1994b. « Un inconnu célèbre ». *Le Carnet et les Instants*, n° 83, 1994, p. 24.
- id.*, 1996. « Les 75 ans de l'Académie ». *Le Carnet et les Instants*, n° 90, 1996, pp. 6-8.
- Voorde, D. vande, 1995. « Un autoportrait de Werner Lambersy ». *Septentrion*, 1995 :2, pp. 84-85.
- id.*, 1998. « *Belles heures de Flandre* : l'anthologie d'une poétesse ». *Septentrion*, 1998 :1, pp. 49-51.
- Vooy's, C. G. N. de & Stuiveling, G., 1966. *Schets van de Nederlandse letterkunde*. Groningen, J. B. Wolters.
- Wehner Rasmussen, O., 1998. « La thématization de la langue et du langage dans la littérature francophone de Belgique », in : *Actes du XIII^e Congrès des Romanistes Scandinaves*. Jyväskylä, 12-15 août 1996. Édités par Outi Merisalo, Teija Natri. Vol. II, pp. 571-582. Jyväskylä, Université de Jyväskylä.
- Weisgerber, J., 1958. Voir Mor, A. & Weisgerber, J., 1958.
- Willems, D., 1997. « Le français en Flandre », in : *Le français en Belgique. Une langue, une communauté*. Sous la direction de Daniel Blampain et al., pp. 259-272. Louvain-la-Neuve, Duculot.
- Willems, P., 1980. « J'aime le 'non-état' qu'est ce pays ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1980 :1-4. « La Belgique malgré tout. Littérature 1980 ». Numéro composé par Jacques Sojcher, pp. 481-488.

- Willemyns, R., 1994. Voir De Vries, J. W., Willemyns, R. & Burger, P., 1994.
- Wilmet, M., 1993. Voir Goose, A. & Wilmet, M., 1993.
- Wilwerth, É., 1992. *Neel Doff*. Bruxelles, Bernard Gilson.
- Winkin, Y., 1996. Voir Durand, P. & Winkin, Y., 1996.
- id.*, 1999. Voir Durand, P. & Winkin, Y., 1999.
- Witte, E. & Van Velthoven, H., 1998. *Taal en politiek. De Belgische casus in een historisch perspectief*. Brussel, VUBPRESS.
- Wouters, G., 1996. « De wraak van de gehoorzame dochter. Rose Gronon, een Klytaimnestra met de pen », in : *Veel te veel geluk verwacht. Schrijfsters in Vlaanderen*, 1. Lisette Keustermans en Brigitte Raskin (red.), pp. 49-64. Antwerpen/Amsterdam, Manteau/Meulenhoff.
- id.*, 2000. « 'Anatomie d'un divorce' de Kristien Hemmerechts ». Tr[aduit du néerlandais par] W. Devos. *Septentrion*, 2000 :1, pp. 73-75.
- Wouters, L., [1973] 1990. « Le plat pays. La Flandre vue par les poètes belges d'expression française ». *Septentrion, le dialogue permanent*. Choix de textes publiés dans *Septentrion, revue de culture néerlandaise*, pp. 95-100. Rekkem, « Stichting Ons Erfdeel ».
- id.*, 1980. « Documents ». *Revue de l'Université de Bruxelles* 1980 :1-4. « La Belgique malgré tout. Littérature 1980 ». Numéro composé par Jacques Sojcher, pp. 489-500.
- id.*, 1982. « Franstalige Vlaamse schrijvers ». *Kreatief* 1982 : 4. « Moeder Vlaanderen en haar Franse kinderen », pp. 37-41.
- id.*, 1995. « Circonstances d'une rencontre. Avec Henri Michaux. ». *Le Carnet et les Instants*, n° 89, 1995, pp. 8-9.
- id.*, 1998a. « Grise Belgique ». *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1998 :1-2. « Belgique toujours grande et belle ». [Numéro] composé par Antoine Pickels et Jacques Sojcher, pp. 161-164.
- id.*, 1998b. « Paul Willems (1912-1997) : à la limite du réel et de l'imaginaire ». *Septentrion*, 1998 :1, pp. 75-77.
- Wynants, J.-M., 1995. « Kunsten Festival des Arts : retour du garmement bilingue. La deuxième édition du Kunsten Festival des Arts s'est ouverte avec Jan Fabre et De Trust ». *Le Soir*, le 13 mai 1995, p. 11.
- Zumkir, M., 1994. « Mallet-Joris et la mémoire de cire ». *Le Carnet et les Instants*, n° 82, 1994, pp. 4-5.

9.2 Correspondance

- Baillon, A., 1922. [Lettre d'André Baillon à Germaine Lievens, le 23 mars 1922.] Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature.
- id.*, 1926a. [Lettre à Marie Baillon, le 11 février 1926.] Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature.
- id.*, 1926b. [Lettre à Marie Baillon, le 2 mars 1926.] Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature.
- Doff, N., 1921. [Lettre à André Baillon, le 22 juillet 1921.] Bruxelles, Archives et Musée de la Littérature.
- Elskamp, M., 1910. [Lettre à Neel Doff, le 15 décembre 1910]. Antwerpen, Archief en Museum voor het Vlaamse Cultuurleven.
- id.*, 1911. [Lettre à Neel Doff, le 20 novembre 1911]. Antwerpen, Archief en Museum voor het Vlaamse Cultuurleven.
- Hermelin, C., 1996. « Angående Neel Doff och Nobelpriset i litteratur ». [Lettre à Ann-Mari Gunnesson, le 1^{er} octobre 1996].

9.3 Interviews

- Duhamel, J., 1994. Bruxelles, le 17 juin 1994.
- id.*, 1996. Bruxelles, le 5 septembre 1996.
- Tordeur, J., 1994. Bruxelles, le 16 juin 1994.

9.4 Émissions télévisées

- « Françoise Mallet-Joris », 1991. *En toutes lettres* Bruxelles, R[adio] T[élévision] B[elge] F[ranaïse], cop. 1991.
- « Guy Vaes », [1990] 1995. *Tekens*. Brussel, V[laamse] R[adio en] T[elevisieomroep], cop. 1990.
- « Lettre à Lemonnier », 1994. *En toutes lettres*. Bruxelles, R[adio] T[élévision] B[elge] F[ranaïse], cop. 1994.
- « Neel Doff », 1994. *Tekens*. Brussel, BRTN Omroep van de Vlaamse gemeenschap, cop. 1994.

9.5 Internet

(liste non exhaustive)

Agence France Presse (en ligne). Accès : <http://www.afp.com> [accès via *Dialog* : mai 1993].

Dissertation Abstracts Online. Accès : <http://wwwlib.umi.com> [mai 1999].

Nouvelles de Flandre (en ligne). Accès : <http://www.dmnet.be/ndf/> [avril 2000].

Septentrion (en ligne). Accès : <http://www.onserfdeel.be> [mars 1998].

Le Soir en ligne. Accès : <http://www.lesoir.be> [mars 2000].

ROMANICA GOTHOBURGENSIA
ISSN 0080-3863
SÉRIE FONDÉE PAR KARL MICHAËLSSON

ED. KARL MICHAËLSSON

- I. BRATTÖ, O., *Nuovi studi di antroponomia fiorentina. I nomi meno frequenti del Libro di Montaperti (An. MCCLX)*. 1955.
- II. *Liber Extimationum (Il Libro degli Estimi) (An. MCCLXIX)*, pubblicato per cura di OLOF BRATTÖ. 1956.
- III. BRATTÖ, O., *L'anthroponymie et la diplomatique*. 1956.
- IV. BRATTÖ, O., *Notes d'anthroponymie messine*. 1956.
- V. PROSCHWITZ, G. VON, *Introduction à l'étude du vocabulaire de Beaumarchais*. 1956. Épuisé. Réimpression : Slatkine Reprints. Genève, 1981.
- VI. BJERROME, G., *Le patois de Bagnes (Valais)*. 1957.

ED. KARL MICHAËLSSON – HANS NILSSON-EHLE

- VII. *Le livre de la taille de Paris l'an 1296*, publié par KARL MICHAËLSSON. 1958.
- VIII. SVENSON, L.-O., *Les parlers du Marais Vendéen*. Vol. I-II. 1959.

ED. HANS NILSSON-EHLE

- IX. *Le livre de la taille de Paris l'an 1297*, publié par KARL MICHAËLSSON. 1962.
- X. ALBANO LEONI, F., *Concordanze Belliane, con lista alfabetica, lista di frequenza, lista inversa e rimario*. Vol. I-III. 1970-1972.
- XI. *Les péages des foires de Chalon-sur-Saône*, publiés par SVEN ANDOLF. 1971.
- XII. HJORTH, A., *La partie cambrésienne du polyptyque dit « Terrier l'Évêque » de Cambrai*. Tome I : Le manuscrit et la langue. 1971.

- XIII. LINDVALL, L., *Sempres, lues, tost, viste et leurs synonymes*. 1971.
- XIV. ROSENGREN, P., *Presencia y ausencia de los pronombres personales sujetos en español moderno*. 1974. Épuisé.
- XV. PETROSELLI, F., *La vite. Il lessico del vignaiolo nelle parlate della Tuscia viterbese*. Vol. I. 1974.

ED. HANS NILSSON-EHLE – GUNNAR VON PROSCHWITZ

- XVI. *La partie cambrésienne du polyptyque dit « Terrier l'Évêque » de Cambrai*. Tome II : Le texte. Édition publiée avec introduction, principes d'édition, commentaires, planches et index complet des mots par ARNE HJORTH. 1978.

ED. GUNNAR VON PROSCHWITZ

- XVII. *Relation du Royaume de Suède par Monsieur de Sainte-Catherine (1606)*, publiée pour la première fois par SVEN ANDOLF. 1980.
- XVIII. ERIKSSON, O., *L'attribut de localisation et les nexus locatifs en français moderne*. 1980.
- XIX. HANSÉN, I., *Les adverbes prédicatifs français en -ment. Usage et emploi au XX^e siècle*. 1982.
- XX. *Alexis Piron épistolier. Choix de ses lettres*. Texte établi, annoté et présenté par GUNNAR VON PROSCHWITZ. 1982.
- XXI. PETROSELLI, F., *La vite. Il lessico del vignaiolo nelle parlate della Tuscia viterbese*. Vol. II : *Il ciclo culturale*. 1983.
- XXII. *Tableaux de Paris et de la cour de France 1739-1742. Lettres inédites de Carl Gustaf, comte de Tessin*. Édition par GUNNAR VON PROSCHWITZ. 1983.
- XXIII. FORESTI, C., *Análisis morfológico de veinte cuentos de magia de la tradición oral chilena*. 1985.

- XXIV. AHLSTEDT, E., *La pudeur en crise. Un aspect de l'accueil d'À la recherche du temps perdu de Marcel Proust 1913-1930*. 1985.
- XXV. ERIKSSON, O., *La suppléance verbale en français moderne*. 1985.
- XXVI. *Correspondance littéraire secrète, 7 janvier–24 juin 1775*, publiée et annotée par TAWFIK MEKKI-BERRADA. Tome I : Texte. 1986.
- XXVII. *Correspondance littéraire secrète, 7 janvier–24 juin 1775*, publiée et annotée par TAWFIK MEKKI-BERRADA. Tome II : Notes. 1986.
- XXVIII. *Correspondance littéraire secrète, 29 juin–28 décembre 1776*, publiée et annotée par BARBRO OHLIN. Tome I : Texte. 1986.
- XXIX. *Correspondance littéraire secrète, 29 juin–28 décembre 1776*, publiée et annotée par BARBRO OHLIN. Tome II : Notes. 1986.
- XXX. GRIOLET, P., *Mots de Louisiane. Étude lexicale d'une Francophonie*. 1986.
- XXXI. *Correspondance littéraire secrète, 1^{er} janvier–22 juin 1776*, publiée et annotée par BIRGITTA BERGLUND-NILSSON. Tome I : Texte. 1987.
- XXXII. *Correspondance littéraire secrète, 1^{er} janvier–22 juin 1776*, publiée et annotée par BIRGITTA BERGLUND-NILSSON. Tome II : Notes. 1987.
- XXXIII. *Le comte de Creutz. Lettres inédites de Paris 1766-1770*. Édition par MARIANNE MOLANDER. 1987.
- XXXIV. *Un ambassadeur à la cour de France, le comte de Creutz. Lettres inédites à Gustave III 1779-1780*. Édition par GEORGES MARY. 1987.
- XXXV. ARVIDSSON, K.-A., *Henry Poulaille et la littérature prolétarienne française des années 1930*. 1988.
- XXXVI. ENKVIST, I., *Las técnicas narrativas de Vargas Llosa*. 1987.
- XXXVII. HJORTBERG, M., *Correspondance littéraire secrète, 1775-1793. Une présentation*. 1987.

ED. LARS LINDVALL

- XXXVIII. ERIKSSON, O., *Coordination et subordination dans quelques séquences narratives du français actuel*. 1989.
- XXXIX. BAUHR, G., *El futuro en -ré e ir a + infinitivo en español peninsular moderno*. 1989.
- XL. NILSSON-EHLE, H. (1910-1983), *Varia Romanica*. Eds. Lars Lindvall & Olof Eriksson. 1991.
- XLI. MELKERSSON, A., *L'itération lexicale. Étude sur l'usage d'une figure stylistique dans onze romans français des XII^e et XIII^e siècles*. 1992.
- XLII. ERIKSSON, O., *La phrase française. Essai d'un inventaire de ses constituants syntaxiques*. 1993.
- XLIII. AHLSTEDT, E., *André Gide et le débat sur l'homosexualité de L'Immoraliste (1902) à Si le grain ne meurt (1926)*. 1994.

ED. KEN BENSON – LARS LINDVALL

- XLIV. LÖFQUIST, E., *La novela histórica chilena dentro del marco de la novelística chilena 1843-1879*. 1995.
- XLV. KYLANDER, B.-M., *Le vocabulaire de Molière dans les comédies en alexandrins*. 1995.
- XLVI. ELGENIUS, B., *Studio sull'uso delle congiunzioni concessive nell'italiano del periodo 1200-1600*. 2000.
- XLVII. KARLSSON, B.-M., *Sagesse divine et folie humaine. Étude sur les structures antithétiques dans l'Heptaméron de Marguerite de Navarre (1492-1549)*. 2001.
- XLVIII. GUNNESSON, A.-M., *Les écrivains flamands et le champ littéraire en Belgique francophone*. 2001.

Dépositaire général :

ACTA UNIVERSITATIS GOTHOBURGENSIS
Box 222, SE-405 30 Göteborg, Suède

ISBN 91-7346-393-0

